

LÉON DENIS

---

# LA VÉRITÉ

SUR

# JEANNE D'ARC

---

Réfutation des théories d'Anatole France,  
Thalamas, H. Bérenger, etc.  
Réhabilitation de la pucelle d'Orléans.

PARIS

LIBRAIRIE PAUL LEYMARIE

42, RUE SAINT-JACQUES, 42

—  
1910

2649523

7645

# DU MÊME AUTEUR

(Même librairie)

---

**Après la Mort** : Exposé de la doctrine des Esprits. Solution rationnelle et scientifique des problèmes de la vie et de la mort. Un vol. in-12, de 436 pages (25<sup>e</sup> mille) . . . . . 2 50

ALEXANDRE HEPP, le distingué chroniqueur parisien, écrivait dans *le Journal* du 26 janvier 1899 :

« Il est un homme qui a écrit le plus beau, le plus noble, le plus précieux livre que j'aie lu jamais. Il a nom Léon Denis et son livre : « Après la Mort ». Lisez-le, et une grande pitié, mais libératrice et féconde, vous viendra brusquement de nos manifestations de regrets, de notre peur de la mort et de notre grand deuil de ceux que nous croyons perdus. »

**Christianisme et Spiritisme.** Les vicissitudes de l'Évangile ; la doctrine secrète du Christianisme ; relations avec les esprits des morts ; la nouvelle révélation. Un vol. in-12 (7<sup>e</sup> mille) . . . . . 2 50

**Dans l'Invisible, Spiritisme et Médiurnité.** Traité de spiritualisme expérimental ; les faits et les lois. Un vol. in-12 (6<sup>e</sup> mille) . . . . . 2 50

**Le Problème de l'Être et de la Destinée.** Études expérimentales sur les aspects ignorés de l'être humain. Les doubles personnalités ; la conscience profonde ; rénovation de la mémoire des vies antérieures. Un vol. in-12 (6<sup>e</sup> mille) . . . . . 2 50

**Pourquoi la Vie ?** Ce que nous sommes ; d'où nous venons ; où nous allons. Brochure de propagande, in-18, de 48 pages (95<sup>e</sup> mille) . . . . . 0 10

## INTRODUCTION

---

*Jamais la mémoire de Jeanne d'Arc n'a été l'objet de controverses aussi ardentes, aussi passionnées que celles qui s'élèvent depuis plusieurs années autour de cette grande figure du passé. Tandis que d'une part, tout en l'exaltant, on cherche à l'accaparer et à renfermer sa personnalité dans le paradis catholique, d'un autre côté, par une tactique tantôt brutale avec MM. Thalamas et Henri Bérenger, tantôt habile et savante, et servie par un talent hors de pair avec M. Anatole France, on s'efforce d'amoin-drir son prestige et de réduire sa mission aux proportions d'un simple fait épisodique.*

*Où trouverons-nous la vérité sur le rôle de Jeanne dans l'histoire? A notre avis, elle n'est pas plus dans les rêveries mystiques des hommes de foi que dans les arguments terre à terre des*

*critiques positivistes. Ni les uns ni les autres ne semblent posséder le fil conducteur, qui permettra de s'orienter, au milieu des faits qui composent la trame de cette existence extraordinaire. Pour pénétrer le mystère de Jeanne d'Arc, il nous paraît nécessaire d'étudier, de pratiquer longuement les sciences psychiques ; il faut avoir sondé les profondeurs de ce monde invisible, de cet océan de vie qui nous enveloppe, dont nous sortons tois à la naissance et où nous replongeons à la mort.*

*Comment pourraient-ils comprendre Jeanne, ces écrivains dont la pensée ne s'est jamais élevée au-dessus du cercle des contingences terrestres, de l'horizon étroit d'un monde inférieur et matériel, qui n'ont jamais abordé les perspectives de l'Au-delà ?*

*Depuis cinquante années, tout un ensemble de faits, de manifestations, de découvertes, apportent un jour nouveau sur ces vastes aspects de la vie, pressentis de tout temps, mais sur lesquels nous n'avions jusqu'ici que des données vagues et incertaines. Grâce à une observation attentive, à une expérimentation méthodique des phénomènes psychiques, une science large et puissante se constitue peu à peu.*

*L'univers nous apparaît comme un réservoir de forces inconnues, d'énergies incalculables.*

*Un infini vertigineux s'ouvre à la pensée, infini de réalités, de formes, de puissances vitales qui échappaient à nos sens, et dont certaines manifestations ont pu être mesurées avec une grande précision, à l'aide d'appareils enregistreurs (1).*

*La notion du surnaturel s'écroule, mais l'immense nature voit reculer sans cesse les bornes de son domaine, et la possibilité d'une vie organique invisible, plus riche, plus intense que celle des humains, se révèle, régie par des lois imposantes. Cette vie, dans bien des cas, se mêle à la nôtre et l'influence en bien ou en mal.*

*La plupart des phénomènes du passé, affirmés au nom de la foi, niés au nom de la raison, peuvent désormais recevoir une explication logique, scientifique. Les faits extraordinaires qui parsèment l'existence de la Vierge d'Orléans, sont de cet ordre. Leur étude, rendue plus facile par la connaissance de phénomènes identiques, observés, classés, enregistrés de nos jours, peut seule nous expliquer la nature et l'intervention des forces qui agissaient en elle, autour d'elle, et orientèrent sa vie vers un noble but.*

(1) V. *Annales des Sciences psychiques*, août, septembre et novembre 1907 ; février 1909.

\*  
\* \*

*Les historiens du dix-neuvième siècle : Michelet, Wallon, Quicherat, Henri Martin, Siméon Luce, Joseph Fabre, Vallet de Viriville, Lanéry d'Arc, ont été d'accord pour exalter Jeanne, pour voir en elle une héroïne de génie, une sorte de messie national.*

*C'est seulement au vingtième siècle que la note critique se fait entendre. Elle est parfois violente. M. Thalamas, professeur agrégé de l'Université, est-il allé jusqu'à traiter cette héroïne de « ribaude », comme l'en accusent certaines feuilles catholiques? Lui-même s'en défend. Dans son ouvrage : Jeanne d'Arc; l'histoire et la légende (Paclot et C<sup>ie</sup>, éditeurs), il ne sort pas des limites d'une critique honnête et courtoise. Son point de vue est celui des matérialistes : « Ce n'est pas à nous, dit-il (p. 41), qui considérons le génie comme une névrose, de reprocher à Jeanne d'avoir objectivé en des saints les voix de sa propre conscience. »*

*Toutefois, dans ses conférences à travers la France, il fut généralement plus tranchant. A Tours, le 29 avril 1905, parlant sous les auspices de la Ligue de l'Enseignement, il nous rappelait l'opinion du professeur Robin, de Cem-*

puis, un de ses maîtres, sur Jeanne d'Arc. Elle n'avait jamais existé, croyait-il, et son histoire n'était qu'un mythe. M. Thalamas, un peu contraint peut-être, reconnaît bien la réalité de sa vie, mais il s'attaque aux sources où ses panégyristes ont puisé. Il s'ingénie à rapetisser son rôle, sans s'abaisser à l'injurier. Elle n'aurait rien fait par elle-même ou bien peu de chose. Par exemple, ce sont les Orléanais qui ont eu le mérite de leur délivrance.

Henri Béranger et d'autres écrivains ont abondé dans le même sens, et l'enseignement officiel lui-même a semblé s'imprégner de leurs vues, en une certaine mesure. Dans les manuels des écoles primaires, on a éliminé de l'histoire de Jeanne tout ce qui avait une couleur spiritualiste. Il n'y est plus question de ses voix ; c'est toujours « la voix de sa conscience » qui la guide. La différence est sensible.

Anatole France, dans ses deux volumes, œuvre d'art et d'intelligence, ne va pas aussi loin. Il ne peut s'empêcher de reconnaître la réalité de ses visions et de ses voix. Élève de l'École des Chartes, il est trop documenté pour oser nier l'évidence. Son ouvrage est une reconstitution fidèle de l'époque. La physionomie des villes, des paysages et des hommes du temps y est peinte de main de maître, avec une habileté,

*une finesse de touche qui rappellent Renan. Pourtant cette lecture nous laisse froids et déçus. Ses jugements sont parfois faussés par l'esprit de parti, et, chose plus grave, on sent percer à travers ses pages une ironie subtile et pénétrante, qui n'est plus de l'histoire.*

*En réalité, le juge impartial doit constater que Jeanne, exaltée par les catholiques, est rabaisée par les libres penseurs bien moins par haine, que par esprit de contradiction et d'opposition envers les premiers. L'héroïne, tirillée dans les deux sens, devient ainsi une sorte de jouet entre les mains des partis. Il y a excès dans les appréciations des uns et des autres, et la vérité, comme presque toujours, est entre les deux extrêmes.*

*Le point capital de la question, c'est l'existence de forces occultes que les matérialistes ignorent, de puissances invisibles, non pas surnaturelles et miraculeuses, comme ils le prétendent, mais appartenant à des domaines de la nature qu'ils n'ont pas encore explorés. De là, leur impuissance à comprendre l'œuvre de Jeanne, et les moyens à l'aide desquels il lui fut possible de la réaliser.*

*Ils n'ont pas su mesurer l'immensité des obstacles qui se dressaient devant l'héroïne. Pauvre enfant de dix-huit ans, fille d'humbles paysans,*

*sans instruction, ne sachant ni A ni B, dit la Chronique, elle a contre elle sa propre famille, l'opinion publique, tout le monde !*

*Qu'eût-elle fait sans cette inspiration, sans cette vision de l'Au-delà qui la soutenaient ?*

*Représentez-vous cette fille des champs en présence des grands seigneurs, des grandes dames et des prélats.*

*A la cour, dans les camps, partout, simple roturière, venue du fond des campagnes, ignorante des choses de la guerre, avec son accent défectueux, elle doit affronter les préjugés de rang et de naissance, l'orgueil de caste, puis, plus tard, les railleries, les brutalités des hommes de guerre, habitués à mépriser la femme et ne pouvant admettre qu'une femme les commande et les dirige. Ajoutez à cela la méfiance des hommes d'église, qui, à cette époque, voient dans tout ce qui est anormal l'intervention du démon ; ils ne lui pardonneront pas d'agir en dehors d'eux, de leur autorité, et ce sera là surtout la cause de sa perte.*

*Imaginez la curiosité malsaine de tous, et particulièrement des soudards, au milieu desquels, vierge sans tache, il lui faut vivre constamment, endurer les fatigues, les pénibles chevauchées, le poids écrasant d'une armure de fer, coucher sur la dure, sous la tente, les longues nuits du*

*camp, avec les soucis, les préoccupations accablantes de sa tâche ardue.*

*Pendant sa courte carrière, elle surmontera tous ces obstacles, et, d'un peuple divisé, déchiré par mille factions, démoralisé, exténué par la famine, la peste et toutes les misères d'une guerre qui dure depuis près de cent ans, elle fera une nation victorieuse.*

*Voilà ce que des écrivains de talent, mais aveugles, affligés d'une cécité psychique et morale qui est la pire des infirmités intellectuelles, ont cherché à expliquer par des moyens purement matériels et terrestres. Pauvres explications, pauvres arguties boiteuses qui ne résistent pas à l'examen des faits ! Pauvres âmes myopes, âmes de nuit que les lumières de l'au-delà éblouissent et troublent ! C'est à elles que s'applique la parole d'un penseur : Ce qu'elles savent n'est qu'un néant, et, avec ce qu'elles ignorent, on créerait l'univers !*

*Il est une chose déplorable : certains critiques de notre temps éprouvent le besoin de rabaisser, d'amoindrir, d'éteindre avec frénésie tout ce qui est grand, tout ce qui s'élève au-dessus de leur incapacité morale. Partout où un foyer brille, où une flamme s'allume, vous les voyez accourir et verser un déluge d'eau glacée sur ce rayon, sur ce flambeau.*

*Ah ! comme Jeanne, dans son ignorance des choses humaines, mais dans sa profonde vision psychique, leur donne une magnifique leçon par ces paroles, qu'elle adressait aux examinateurs de Poitiers, et qui s'appliquent si bien aux sceptiques modernes, aux petits beaux esprits de notre temps :*

*« Je lis dans un livre où il y a plus de choses que dans les vôtres ! »*

*Apprenez à y lire aussi, Messieurs les contradicteurs, et à connaître ces problèmes ; ensuite, vous pourrez parler avec un peu plus d'autorité de Jeanne et de son œuvre.*

*A travers les grandes scènes de l'histoire, il faut voir passer les âmes des nations, des héros.*

*Si vous savez les aimer, elles viendront à vous, ces âmes, et elles vous inspireront. C'est le secret du génie de l'histoire. C'est ce qui a fait les écrivains puissants, comme Michelet, Henri Martin et d'autres. Ils ont compris le génie des races et des temps, et le souffle de l'au-delà court dans leurs pages. Les autres, Anatole France, Lavisse et ses collaborateurs, restent secs et froids, malgré leur talent, parce qu'ils ne savent ni ne comprennent la communion éternelle, qui féconde l'âme par l'âme. Cette communion reste le secret des grands artistes, des penseurs et des poètes. En dehors d'elle, il n'est pas d'œuvre impérissable.*



*Une source abondante d'inspiration découle du monde invisible sur l'humanité. Des liens étroits subsistent entre les hommes et les disparus. Toutes les âmes sont unies par des fils mystérieux, et, dès ici-bas, les plus sensibles vibrent sous le rythme de la vie universelle. Tel fut le cas de notre héroïne.*

*La critique peut s'attaquer à sa mémoire : ses efforts seront vains. L'existence de la Vierge lorraine, comme celles de tous les grands prédestinés, est burinée sur le granit éternel de l'histoire ; rien n'en saurait affaiblir les traits. Elle est de celles qui montrent avec le plus d'évidence, à travers le flot tumultueux des événements, la main souveraine qui mène le monde.*

*Pour saisir le sens de cette vie, pour comprendre la puissance qui la dirige, il faut s'élever jusqu'à la loi supérieure, immanente, qui préside à la destinée des nations. Plus haut que les contingences terrestres, au-dessus de la confusion des faits produits par la liberté humaine, il faut voir l'action d'une volonté infailible qui surmonte la résistance des volontés particulières, des actes individuels, et sait faire aboutir l'œuvre qu'elle poursuit. Au lieu de se perdre dans le*

*chaos des faits, il faut en embrasser l'ensemble, en saisir le lien caché. Alors apparaît la trame, l'enchaînement qui les unit; leur harmonie se révèle, tandis que leurs contradictions s'effacent et se fondent en un vaste plan. L'on comprend qu'il existe une énergie latente, invisible, qui rayonne sur les êtres et, tout en laissant à chacun une certaine somme d'initiative, les enveloppe et les entraîne tous vers un même but.*

*C'est dans le juste équilibre de la liberté individuelle et de l'autorité de la loi suprême, que s'expliquent et se concilient les incohérences apparentes de la vie et de l'histoire, tandis que leur sens profond et leur finalité se révèlent à celui qui sait pénétrer la nature intime des choses. En dehors de cette action souveraine, il n'y aurait que désordre et chaos dans la variété infinie des efforts, des élans individuels, en un mot dans toute l'œuvre humaine.*

*De Domremy à Reims, cette action est évidente dans l'épopée de la Pucelle. C'est qu'alors la volonté des hommes s'associe dans une large mesure aux fins poursuivies d'en haut. A partir du sacre, l'ingratitude, la méchanceté, les intrigues des courtisans et des clercs, le mauvais vouloir du roi reprennent le dessus. Suivant l'expression de Jeanne, « les hommes se refusent à Dieu ». L'égoïsme, le dérèglement, la rapacité feront*

*obstacle à l'action divine, servie par Jeanne et ses invisibles soutiens. L'œuvre de délivrance deviendra plus incertaine, parsemée de vicissitudes, de reculs et de revers. Elle ne s'en poursuivra pas moins, mais il faudra, pour son accomplissement, un plus grand nombre d'années et de plus pénibles labeurs.*

\*  
\* \*

*C'est, nous l'avons dit, uniquement au point de vue d'une science nouvelle que nous entreprenons ce travail. Nous tenons à le répéter, afin qu'on ne se méprenne pas sur nos intentions. En cherchant à faire un peu de lumière sur la vie de Jeanne d'Arc, nous n'obéissons à aucun mobile intéressé, à aucun préjugé politique ou religieux ; nous nous plaçons aussi loin des anarchistes que des réactionnaires, à égale distance des fanatiques aveugles et des incroyants.*

*C'est au nom de la vérité, de la beauté morale, c'est aussi par amour pour la patrie française, que nous chercherons à dégager la noble figure de la vierge inspirée, des ombres qu'on s'efforce d'accumuler autour d'elle.*

*Sous prétexte d'analyse et de libre critique, il y a, disions-nous, à notre époque, une tendance profondément regrettable à dénigrer tout ce qui*

*a fait l'admiration des siècles, à altérer, à ternir tout ce qui est exempt de tares et de souillures.*

*Nous considérons comme un devoir, celui qui incombe à tout homme capable, par la plume ou la parole, d'exercer quelque influence autour de lui, de maintenir, de défendre, de rehausser ce qui fait la grandeur de notre pays, tous les nobles exemples qu'il a donnés au monde, toutes les scènes de beauté qui enrichissent son passé et rayonnent sur son histoire.*

*C'est une mauvaise action, presque un crime, que de chercher à affaiblir le patrimoine moral, la tradition historique d'un peuple. En effet, n'est-ce pas là ce qui fait sa force aux heures difficiles? n'est-ce pas là qu'il puise ses sentiments les plus virils au moment du danger? La tradition d'un peuple, son histoire, c'est la poésie de sa vie, sa consolation dans l'épreuve, son espérance dans l'avenir. C'est par les liens qu'elle crée entre tous, que nous nous sentons vraiment les enfants d'une même mère, les membres d'une patrie commune.*

*Aussi, faut-il rappeler souvent les grandes scènes de notre histoire nationale et les mettre en relief. Elle est pleine de leçons éclatantes, riche d'enseignements puissants, et, en cela, peut-être est-elle supérieure à celle des autres na-*

tions. Dès que nous explorons le passé de notre race, partout, dans tous les temps, nous voyons se dresser de grandes ombres, et ces ombres nous parlent, nous exhortent. Du fond des siècles, des voix s'élèvent qui nous rappellent de grands souvenirs, des souvenirs tels, que, s'ils étaient toujours présents à notre esprit, ils suffiraient à inspirer, à éclairer notre vie. Mais le vent du scepticisme passe, l'oubli, l'indifférence se font ; les préoccupations de la vie matérielle nous absorbent, et nous finissons par perdre de vue ce qu'il y a de plus grand, de plus éloquent dans les témoignages du passé.

Parmi ces souvenirs, il n'en est pas de plus touchant, de plus glorieux, que celui de cette jeune fille extraordinaire, qui a illuminé la nuit du moyen âge de son apparition radieuse, et dont Henri Martin a pu dire : « Rien de pareil ne s'est produit dans l'histoire du monde. »

Au nom du passé comme de l'avenir de notre race, au nom de l'œuvre qui lui reste à accomplir, efforçons-nous donc de conserver dans son intégralité tout son héritage moral, et n'hésitons pas à rectifier les faux jugements que certains écrivains ont formulés, en des publications récentes. Travaillons à rejeter de l'âme du peuple le poison intellectuel qu'on cherche à y répandre, afin de garder à la France cette beauté et cette

*force qui la feront grande encore aux heures de péril, afin de rendre au génie national tout son prestige et son éclat, affaiblis par tant de théories malfaisantes et de sophismes.*

\*  
\* \*

*Il faut reconnaître que dans le monde catholique, mieux que partout ailleurs, on a su rendre à Jeanne de solennels hommages. Dans les milieux croyants, on la loue, on la glorifie, on lui élève des statues, des basiliques. De leur côté, les républicains libres penseurs songeaient naguère à fonder en son honneur une fête annuelle, une fête nationale, qui eût été en même temps celle du patriotisme. Mais, dans un camp comme dans l'autre, on n'a guère réussi à comprendre le véritable caractère de l'héroïne, à saisir le sens de sa vie. Peu d'hommes ont su analyser cette grande figure qui se dresse au-dessus des temps, et surpasse les plus hautes conceptions de l'épopée, cette figure qui nous paraît plus imposante, à mesure que nous nous éloignons d'elle.*

*L'histoire de Jeanne est comme une mine inépuisable d'enseignements, dont on n'a pas mesuré toute l'étendue, dont on n'a pas tiré tout le parti désirable pour l'élévation des intelligences,*

*pour la pénétration des lois supérieures de l'âme et de l'univers.*

*Il est, dans cette vie, des profondeurs qui peuvent donner le vertige aux esprits mal préparés ; on y rencontre des faits susceptibles de jeter l'incertitude, la confusion, dans la pensée de ceux qui n'ont pas les données nécessaires pour résoudre ce problème grandiose. De là, tant de discussions stériles, tant de polémiques vaines. Mais, pour celui qui a soulevé le voile du monde invisible, la vie de Jeanne s'éclaire, s'illumine. Tout en elle s'explique, se comprend.*

*Je parle de discussions. Voyez, en effet, parmi ceux qui louent l'héroïne, combien de points de vue divers, combien d'appréciations contradictoires ! Les uns cherchent, avant tout, dans sa mémoire une illustration pour leur parti ; d'autres, par une glorification tardive, songent à dégager certaine institution séculaire des responsabilités qui ont pesé sur elle.*

*Il en est qui ne veulent voir dans les succès de Jeanne que l'exaltation du sentiment populaire et patriotique.*

*On peut se demander si, à ces éloges qui montent de tous les points de la France vers la grande inspirée, il ne se mêle pas bien des intentions égoïstes, bien des vues intéressées. On pense à Jeanne, sans doute, on aime Jeanne,*

*mais, en même temps, ne pense-t-on pas trop à soi-même ou à son parti? Ne cherche-t-on pas, dans cette vie auguste, ce qui peut flatter nos sentiments personnels, nos opinions politiques, nos ambitions inavouées? Bien peu d'hommes, je le crains, savent se hausser au-dessus du parti pris, au-dessus des intérêts de caste ou de classe. Bien peu cherchent à pénétrer le secret de cette existence, et parmi ceux qui l'ont pénétré, aucun, jusqu'ici, sauf en des cas restreints, n'a osé élever la voix et dire ce qu'il savait, ce qu'il voyait et comprenait.*

*Quant à moi, si mes titres sont modestes pour parler de Jeanne d'Arc, du moins il en est un que je revendique hautement. C'est d'être affranchi de toute préoccupation de parti, de tout souci de plaire ou de déplaire. C'est dans toute la liberté de ma pensée, dans l'indépendance de ma conscience, libre de toute attache, ne cherchant, ne voulant en tout que la vérité, c'est dans cet état d'esprit que j'aborde ce grand sujet, et vais rechercher le mot du mystère qui plane sur cette destinée incomparable.*



# JEANNE D'ARC MÉDIUM

---

## PREMIÈRE PARTIE

---

### VIE ET MÉDIUMNITÉ DE JEANNE D'ARC

---

#### I. — DOMREMY.

La vallée est charmante ; un flot éblouissant  
S'y joue aux feux du jour : c'est la Meuse.

SAINT-YVES D'ALVEYDRE.

Fils de la Lorraine, né comme Jeanne dans la vallée de la Meuse, mon enfance a été bercée par les souvenirs qu'elle a laissés dans le pays.

Pendant ma jeunesse, j'ai visité souvent les lieux où elle a vécu. J'aimais à errer sous les grandes voûtes de nos forêts lorraines, qui sont autant de débris de l'antique forêt des Gaules.

Comme elle, j'ai bien des fois prêté l'oreille aux harmonies des champs et des bois. Et je puis dire que je connais aussi les voix mystérieuses de l'espace, les voix qui, dans la solitude, inspirent le penseur et lui révèlent les vérités éternelles.

Devenu homme, j'ai voulu suivre, à travers la France, la trace de ses pas. J'ai refait, presque étape par étape, ce douloureux voyage. J'ai vu ce château de Chinon, où elle fut reçue par Charles VII et qui n'est plus qu'une ruine. J'ai vu, au fond de la Touraine, la petite église de Fierbois, d'où elle fit retirer l'épée de Charles Martel, et les grottes de Courtineau où elle se réfugia pendant l'orage; puis, Orléans et Reims, Compiègne où elle fut prise. Pas un lieu où elle ait passé où je ne sois allé méditer, prier, pleurer en silence.

Plus tard, c'est dans cette cité de Rouen, au-dessus de laquelle plane sa grande ombre, que j'ai terminé ce pèlerinage. Comme les chrétiens qui parcourent pas à pas le chemin qui mène au Calvaire, j'ai suivi la voie douloureuse qui conduisait la grande martyre au supplice.

Plus récemment, je suis retourné à Domremy. J'ai revu l'humble maisonnette où elle a reçu le jour; la chambre à l'étroit soupirail dont son corps virginal, promis au bûcher, a

frôlé les murs, l'armoire rustique où elle déposait ses hardes, et la place où, ravie en extase, elle écoutait ses voix ; puis l'église où, si souvent, elle a prié.

De là, par le chemin qui gravit la colline, j'ai gagné le lieu sacré où elle aimait à rêver ; j'ai revu la vigne qui fut à son père, l'arbre des fées et la fontaine au doux murmure. Le coucou chantait dans le bois chenu ; des senteurs d'aubépine flottaient dans l'air ; la brise agitait le feuillage et éveillait comme une plainte au fond du hallier. A mes pieds se déployaient les prairies riantes, émaillées de fleurs, qu'arrosent les méandres de la Meuse.

En face, la côte de Julien se dresse abrupte, souvenir de l'époque romaine et du César apostat. Au loin, des coteaux boisés, des ravins profonds se succèdent jusqu'à l'horizon fuyant ; une douceur pénétrante, une paix sereine planent sur tout le pays. C'est bien là le lieu béni, propice aux méditations ; le lieu où les vagues harmonies du ciel se mêlent aux murmures lointains et apaisés de la terre. O âme rêveuse de Jeanne ! je cherche ici les impressions qui t'enveloppaient, et je les retrouve saisissantes, profondes. Elles étreignent mon esprit ; elles l'emplissent d'une ivresse poignante. Et ta vie entière, épopée éblouissante, se déroule de-

vant ma pensée comme un panorama grandiose, couronné par une apothéose de flammes. Un instant j'ai vécu de cette vie, et ce que mon cœur a ressenti, aucune plume humaine ne saurait le décrire !...

Derrière moi, comme un monument étranger, note discordante dans cette symphonie des impressions et des souvenirs, se dressent la basilique et le monument théâtral où l'on voit Jeanne à genoux, aux pieds d'un saint Michel et de deux images de saintes éclatants de dorures. La statue de Jeanne, seule, riche d'expression, touche, intéresse, retient le regard. Un nom est gravé sur le socle, celui d'Allar. Cette œuvre est celle d'un spirite.

A quelque distance de Domremy, sur un raide coteau, au milieu des bois, se cache la modeste chapelle de Bermont. Jeanne y venait chaque semaine ; elle suivait le sentier qui, de Greux, se déroule sur le plateau, fuit sous les ombrages et passe près de la fontaine de Saint-Thiébauld. Elle gravissait la colline pour s'agenouiller devant l'antique madone, dont la statue, du huitième siècle, y est encore vénérée de nos jours. J'ai suivi, pensif, recueilli, ce sentier pittoresque ; j'ai parcouru ces bois touffus où chantent les oiseaux. Tout le pays est plein de souvenirs celtiques ; nos pères avaient

dressé là un autel de pierre. Ces fontaines sacrées, ces ombrages austères furent témoins des cérémonies du culte druidique. L'âme de la Gaule vit et palpite en ces lieux. Sans doute elle parlait au cœur de Jeanne, comme elle parle encore aujourd'hui au cœur des patriotes et des croyants éclairés.

J'ai porté mes pas plus loin ; j'ai voulu voir dans les environs tout ce qui a participé à la vie de Jeanne, tout ce qui rappelle sa mémoire : Vouthon, où naquit sa mère, et le petit village de Burey-la-Côte, qui possède toujours la demeure de son oncle Durand Laxart, celui qui facilita l'accomplissement de sa mission en la conduisant à Vaucouleurs, près du sire de Baudricourt. L'humble maison est encore debout, avec les écussons aux fleurs de lis qui en décorent le seuil, mais elle est changée en étable. Une simple chaînette en fixe la porte ; je la détache et, à ma vue, un chevreau, blotti dans l'ombre, fait entendre sa voix grêle et plaintive.

J'ai erré en tous sens dans ce pays, m'enivrant à la vue des sites qui servirent de cadre à l'enfance de Jeanne. J'ai parcouru les vallées étroites, latérales à celle de la Meuse, qui se creusent entre les bois sombres. J'ai médité dans la solitude, le soir, à l'heure où chante le

rossignol, quand les étoiles s'allument au fond des cieux. J'y prêtais l'oreille à tous les bruits, à toutes les voix mystérieuses de la nature. Je me sentais, en ces lieux, loin de l'homme ; un monde invisible planait autour de moi.

Alors la prière jaillit des profondeurs de mon être ; puis j'évoquai l'esprit de Jeanne, et aussitôt je sentis le soutien et la douceur de sa présence. L'air frémissait ; tout semblait s'éclairer autour de moi ; des ailes invisibles battaient dans la nuit ; une mélodie inconnue descendait des espaces, berçait mes sens, faisait couler mes pleurs.

Et l'ange de la France m'a dicté des paroles que, suivant son ordre, je retrace ici pieusement :

#### MESSAGE DE JEANNE.

« Ton âme s'élève et sent en ce moment la protection que Dieu jette sur toi.

« Avec moi, que ton courage augmente et, patriote sincère, aime et désire être utile à cette France si chère, que, d'en haut, en Protectrice, en Mère, je considère toujours avec bonheur.

« Ne sens-tu pas, en toi, naître des pensées de douce indulgence ? Près de Dieu, j'ai appris

à pardonner, mais ces pensées, toutefois, ne doivent point en moi faire naître la faiblesse, et, don divin, je trouve en mon cœur assez de force, pour chercher à éclairer parfois ceux qui, par orgueil, veulent accaparer mon souvenir.

« Et quand, par indulgence, j'appelle sur eux les lumières du Créateur, du Père, je sens que Dieu me dit : « Protège, inspire, mais ne fusionne jamais avec tes bourreaux. Les prêtres, en rappelant ton dévouement à la patrie, ne doivent demander que le pardon pour ceux dont ils ont pris la succession. »

« Chrétienne pieuse et sincère sur la terre, je sens dans l'espace les mêmes élans, le même désir de prière, mais je veux que mon souvenir soit libre et détaché de tout calcul ; je ne donne mon cœur, en souvenir, qu'à ceux qui ne voient en moi que l'humble et pieuse fille de Dieu, aimant tous ceux qui vivent sur cette terre de France, auxquels je cherche à inspirer des sentiments d'amour, de droiture et d'énergie. »

## II. — LA SITUATION EN 1429

Or, la France gisait au tombeau ! De sa gloire,  
Que restait-il ? A l'Ouest, une urne en pleurs : la Loire ;  
Une ombre, à l'Est : le Dauphiné.

SAINT-YVES D'ALVEYDRE.

Quelle était la situation de la France au quinzième siècle, au moment où Jeanne d'Arc va paraître sur la grande scène de l'histoire ?

La guerre contre l'Angleterre dure depuis près de cent ans. Dans quatre défaites successives, la noblesse française a été écrasée, presque anéantie. De Crécy à Poitiers, et des champs d'Azincourt à ceux de Verneuil, notre chevalerie a jonché le sol de ses morts. Ce qu'il en reste est divisé en partis rivaux, dont les querelles intestines affaiblissent et désolent la France. Le duc d'Orléans est assassiné par les estafiers du duc de Bourgogne, et celui-ci, un peu plus tard, est mis à mort par les Armagnacs. Tout cela s'accomplit sous l'œil de l'ennemi, qui s'avance pas à pas et envahit les pro-

vinces du Nord, alors que, depuis longtemps déjà, il occupe la Guyenne.

Après une résistance acharnée, au cours d'un siège qui surpasse en horreur tout ce que l'imagination peut enfanter de lugubre, Rouen a dû se rendre. Paris, dont la population est décimée par les maladies et la famine, est aux mains de l'Anglais. La Loire le voit sur ses rives. Orléans, dont l'occupation livrerait à l'étranger le cœur de la France, résiste encore, mais pour combien de temps ?

De vastes étendues de notre pays sont changées en désert. Plus de cultures ; les villages sont abandonnés. On ne voit que ronces et chardons poussant à l'envi, des ruines noircies par l'incendie ; partout, les traces des ravages de la guerre, la désolation et la mort. Les habitants des campagnes, désespérés, se cachent dans des souterrains ; d'autres se réfugient dans les îles de la Loire ou cherchent un abri dans les villes, où ils meurent de faim. Souvent, pour échapper à la soldatesque, ces malheureux se sauvent dans les bois, s'organisent en bandes, et deviennent bientôt aussi cruels que les routiers devant lesquels ils ont fui. Des loups rôdent aux abords des villes, y pénètrent la nuit et dévorent les cadavres laissés sans sépulture. Telle est « la grande pitié qui est au

royaume de France », comme ses voix le disent à Jeanne.

Le pauvre Charles VI, dans sa démente, a signé le traité de Troyes, qui déshérite son fils et constitue Henri d'Angleterre héritier de sa couronne. Et lorsque, dans la basilique de Saint-Denis, sur le cercueil du roi fou, un héraut d'armes proclama Henri de Lancastre roi de France et d'Angleterre, les restes de nos rois, couchés sous les lourdes dalles de leurs tombes, durent tressaillir de honte et de douleur. Le dauphin Charles, dépossédé et appelé par dérision « roi de Bourges », se laisse aller au découragement, à l'inertie ; il manque de ressources et de vaillance ; ses conseillers pactisent en secret avec l'ennemi. Lui-même songe à gagner l'Écosse ou la Castille, en renonçant au trône, auquel, pense-t-il, il n'a peut-être pas droit, car des doutes l'assiègent sur la légitimité de sa naissance. Et l'on n'entend plus que la plainte lamentable, le cri d'agonie d'un peuple que ses vainqueurs s'apprêtent à coucher dans le sépulcre. La France se sent perdue, elle est frappée au cœur. Encore quelques revers, et elle descendra dans le grand silence de la mort. Quel secours pourrait-on attendre en effet ? Nulle puissance terrestre n'est capable d'accomplir ce prodige : la résurrection

d'un peuple qui s'abandonne. Mais il est une autre puissance, invisible, qui veille aux destinées des nations. Au moment où tout semble s'effondrer, elle fera surgir du sein des foules l'aide rédemptrice. Certains présages semblent en annoncer la venue.

Déjà, parmi tant d'autres signes, une visionnaire, Marie d'Avignon, s'était rendue près du roi ; elle avait vu dans ses extases, disait-elle, une armure que le ciel réservait à une jeune fille, destinée à sauver le royaume (1). De toutes parts, on s'entretenait de l'antique prophétie de Merlin, annonçant une vierge libératrice qui sortirait du Bois Chesnu (2). Et, comme un rayon d'en haut, au milieu de cette nuit de désolation et de misère, Jeanne parut.

Écoutez, écoutez ! Du fond des campagnes et des forêts de la Lorraine, le galop de son cheval a retenti ; elle accourt ; elle va ranimer ce peuple désespéré, relever les courages abatus, diriger la résistance, sauver la France de la mort!...

(1) J. FABRE, Déposition de Jean Barbin, avocat du roi, dans le *Procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc*, t. I, pp. 157-158.

(2) J. FABRE, *Procès de réhabilitation*, t. I, pp. 123, 162, 202, 366.

### III. — ENFANCE DE JEANNE D'ARC.

Au bruit de l'Angelus qui sonne,  
Sa mémoire céleste est vibrante et revit.

SAINT-YVES D'ALVEYDRE.

Au pied des coteaux qui bordent la Meuse, quelques chaumières se groupent autour d'une modeste église ; en aval, en amont, s'étendent de vertes prairies qu'arrose la petite rivière aux eaux limpides. Sur les pentes se succèdent des cultures et des vignes jusqu'à la forêt profonde, qui se dresse comme une muraille au front des collines, forêt pleine de murmures mystérieux et de chants d'oiseaux, d'où surgissent parfois, à l'improviste, les loups, terreur des troupeaux, ou les hommes de guerre, pillards et dévastateurs, plus dangereux que des fauves.

C'est Domremy, village jusqu'alors ignoré, mais qui, par l'enfant dont il vit la naissance en 1412, va devenir célèbre dans le monde entier.

Rappeler l'histoire de cette enfant, de cette jeune fille, est encore le meilleur moyen de

réfuter les arguments de ses contempteurs. C'est ce que nous ferons tout d'abord, en nous attachant de préférence aux côtés, aux faits restés dans l'ombre, et dont quelques-uns nous ont été révélés par voie médianimique.

De nombreux ouvrages, chefs-d'œuvre de science et d'érudition, ont été écrits sur la vierge lorraine. Loin de moi la prétention de les égaler. Ce livre s'en distingue cependant par un trait caractéristique. Il est illuminé çà et là par la pensée de l'héroïne. Grâce aux messages obtenus d'elle, en des conditions satisfaisantes d'authenticité, messages qu'on trouvera surtout dans la deuxième partie de ce volume, celui-ci devient comme un écho de sa propre voix et des voix de l'espace. C'est à ce titre qu'il se recommande à l'attention du lecteur.

\*  
\* \*

Jeanne n'était pas de haute naissance ; fille de pauvres laboureurs, elle filait la laine aux côtés de sa mère ou gardait son troupeau dans les prairies de la Meuse, lorsqu'elle n'accompagnait pas son père à la charrue (1).

(1) J. FABRE, *Procès de réhabilitation*, t. I, pp. 80, 106, etc.

Elle ne savait ni lire ni écrire (1) ; elle ignorait tout des choses de la guerre. C'était une douce et bonne enfant, aimée de tous, surtout des pauvres, des malheureux, qu'elle ne manquait jamais de secourir, de consoler. On raconte, à ce sujet, des anecdotes touchantes. Elle céda volontiers sa couchette à quelque pèlerin fatigué, et passait la nuit sur une botte de paille, pour procurer le repos à des vieillards épuisés par une longue route. Elle soignait les malades, comme ce petit Simon Musnier, son voisin, qui grelottait la fièvre ; s'installant à son chevet, elle le veillait pendant la nuit.

Rêveuse, elle aimait, le soir, à contempler le ciel plein d'étoiles ou bien à suivre, le jour, les gradations de la lumière et des ombres. Le bruit du vent dans les branches ou les roseaux, le murmure des sources, toutes les harmonies de la nature l'enchantaient. Mais, à tout cela, elle préférait encore le son des cloches. C'était, pour elle, comme un salut du ciel à la terre. Et lorsque, dans la paix du soir, loin du village, dans quelque repli de terrain où s'abritait son troupeau, elle percevait leurs notes argentines, leurs vibrations calmes et lentes, annonçant le moment du retour, elle s'abîmait dans une

(1) Voir, par exemple, J. FABRE, *Procès de réhabilitation*, t. II, p. 145.

sorte d'extase, dans une longue prière où elle mettait toute son âme, avide des choses divines. Malgré sa pauvreté, elle trouvait moyen de donner au sonneur du village quelque gratification, pour qu'il prolongeât la chanson de ses cloches au delà des limites habituelles (1).

Pénétrée de l'intuition que sa venue sur la terre avait un but élevé, elle plongeait par la pensée dans les profondeurs de l'invisible, pour discerner la voie où elle devrait s'engager. « Elle se cherchait elle-même », nous dit Henri Martin (2).

Tandis que, parmi ses compagnons d'existence, tant d'âmes restent enfermées et comme éteintes en leur prison charnelle, tout son être s'ouvre aux hautes influences. Dans le sommeil, son esprit, dégagé des liens matériels, plane dans l'espace éthéré; il en perçoit les clartés intenses, il se retrempe dans les courants puissants de vie et d'amour qui y règnent, et, au réveil, il conserve l'intuition des choses entrevues. Ainsi, peu à peu, par ces exercices, ses facultés psychiques s'éveillent et grandissent. Bientôt, elles vont entrer en action.

Cependant, ces impressions, ces rêveries

(1) Voir J. FABRE, *Procès de réhabilitation*, t. I, p. 106.

(2) *Histoire de France*, t. VI, p. 140.

n'altéraient pas son amour du travail. Assidue à sa tâche, elle ne négligeait rien pour satisfaire ses parents et tous ceux avec qui elle avait affaire. « Vive labeur ! » dira-t-elle plus tard, affirmant ainsi que le travail est le meilleur ami de l'homme, son soutien, son conseiller dans la vie, son consolateur dans l'épreuve, et qu'il n'est pas de vrai bonheur sans lui. « Vive labeur ! » c'est la devise que sa famille adoptera et fera inscrire sur son blason, lorsque le roi l'aura anoblie.

Jusque dans les humbles détails de l'existence de Jeanne se manifestent un sentiment très vif du devoir, un jugement sûr, une claire vision des choses qui la rendent supérieure à tous ceux qui l'entourent. On reconnaît déjà là une âme extraordinaire, une de ces âmes passionnées et profondes, qui descendent sur la terre pour accomplir une grande mission. Une influence mystérieuse l'enveloppe. Des voix parlent à ses oreilles et à son cœur ; des êtres invisibles l'inspirent, dirigent tous ses actes, tous ses pas. Et voilà que ces voix commandent. Des ordres impérieux se font entendre. Il faut renoncer à la vie paisible. Pauvre enfant de dix-sept ans, elle devra affronter le tumulte des camps ! Et à quelle époque ? A cette époque farouche où, trop souvent, les soldats sont des bandits. Elle

quittera tout : son village, son père et sa mère, son troupeau, tout ce qu'elle a aimé, pour courir au secours de la France qui agonise. Aux bonnes gens de Vaucouleurs qui s'apitoient sur son sort, que répondra-t-elle ? « C'est pour cela que je suis née ! »



La première vision se produisit un jour d'été, à l'heure de midi. Le ciel était sans nuages, et le soleil versait sur la terre assoupie tous les enchantements de sa lumière. Jeanne priait dans le jardin attendant à la maison de son père, près de l'église. Elle entendit une voix qui lui disait : « Jehanne, fille de Dieu, sois bonne et sage, fréquente l'église (1), mets ta confiance au Seigneur (2). » Elle fut saisie ; mais, élevant son regard, dans une clarté éblouissante elle vit une figure angélique, qui exprimait à la fois la force et la douceur, et qu'entouraient des formes radieuses.

(1) A cette époque, la religion catholique était la forme religieuse la plus répandue et presque la seule qui pût unir les âmes à Dieu. C'est pourquoi, l'Esprit qui s'annonçait sous le nom de saint Michel, entrant dans les vues du siècle pour mieux atteindre son but, ne pouvait tenir un autre langage. Voir plus loin : *la Médiumnité et l'Idée de religion chez Jeanne d'Arc*.

(2) HENRI MARTIN, *Histoire de France*, t. VI, p. 142.

Un autre jour, l'Esprit, l'archange saint Michel et les saintes qui l'accompagnaient, l'entretiennent de la situation du pays et lui révèlent sa mission. « Il faut que tu ailles au secours du dauphin, afin que par toi il recouvre son royaume (1). » Et Jeanne, tout d'abord, se défend : « Je suis une pauvre fille, ne sachant ni chevaucher ni guerroyer ! » « Fille de Dieu, va, je serai ton secours », lui répond la voix.

Peu à peu ses entretiens avec les Esprits devenaient plus fréquents ; ils n'étaient pas de longue durée. Les conseils d'en haut sont toujours brefs, concis, lumineux. C'est ce qui résulte de ses réponses aux interrogatoires de Rouen. « Quelle doctrine vous montra saint Michel ? » lui demande-t-on. « Sur toutes choses, il me disait : Sois bonne enfant et Dieu t'aidera (2)... » Cela est simple et sublime à la fois, et résume toute la loi de la vie. Les Esprits élevés ne se répandent pas en longs discours. Aujourd'hui encore, ceux qui peuvent communiquer avec les plans supérieurs de l'Au-delà, n'en reçoivent guère que des instructions courtes, profondes et marquées au coin d'une

(1) HENRI MARTIN, *Histoire de France*, t. VI, p. 142.

(2) J. FABRE, *Procès de condamnation*, 7<sup>e</sup> interrogatoire secret, p. 174.

haute sagesse. Et Jeanne ajoute : « Saint Michel m'a appris à me bien conduire et à fréquenter l'église. » En effet, pour toute âme qui aspire au bien, la rectitude des actes, le recueillement et la prière sont les premières conditions d'une existence droite et pure.

Un jour, saint Michel lui dit : « Fille de Dieu, tu conduiras le dauphin à Reims, afin qu'il y reçoive son digne sacre (1). » Sainte Catherine et sainte Marguerite lui répétaient sans cesse : « Va, va, nous t'aiderons ! » Alors s'établissent entre Jeanne et ses guides des rapports étroits. Chez ses « frères de paradis », elle va puiser la résolution nécessaire pour accomplir son œuvre : elle en est toute pénétrée. La France l'attend, il faut partir !

\*  
\* \*

Aux premières lueurs d'un jour d'hiver, Jeanne s'est levée ; elle a préparé son léger bagage, un petit paquet, son bâton de voyage ; puis, elle va s'agenouiller au pied du lit où reposent encore son père et sa mère, et, silencieuse, elle murmure un adieu en pleurant. Elle se rappelle, à cette heure douloureuse, les

(1) *Procès*, t. I, p. 130.

inquiétudes, les caresses, les soins de sa mère, les soucis de son père, dont l'âge courbe déjà le front. Elle pense au vide que va causer son départ, au chagrin de tous ceux dont elle partagea jusqu'ici la vie, les joies, les douleurs. Mais le devoir commande : elle ne faillira pas à sa tâche. Adieu, pauvres parents ! adieu, toi qui as conçu tant d'inquiétudes au sujet de ta fille, vue, en rêve, en compagnie de gens d'armes (1) ! Elle ne se conduira pas comme tu en avais l'appréhension, car elle est pure, pure comme le lis sans tache ; son cœur ne connaît qu'un amour : celui de son pays.

« Adieu, je vais à Vaucouleurs », dit-elle en passant devant la maison du laboureur Gérard, dont la famille était liée à la sienne. « Adieu, Mengette », fit-elle à sa compagne. « Adieu, vous tous, avec qui j'ai vécu heureuse jusqu'ici ! »

Il fut pourtant une amie dont elle évita de prendre congé : sa chère Hauviette. Les adieux eussent été trop émouvants, Jeanne s'en serait peut-être sentie ébranlée, et elle avait besoin de tout son courage (2).

(1) J. FABRE, *Procès de condamnation*, 3<sup>e</sup> interrogatoire secret, pp. 142-143.

(2) ID., *Procès de réhabilitation*, t. I. Dépôts de trois amies de Jeanne. Dépôts de six laboureurs.

Elle partit pour Burey où habitait un de ses oncles, pour, de là, gagner Vaucouleurs et la France. A dix-sept ans, elle partit seule, sous le ciel immense, sur une route semée de dangers. Et Domremy ne la revit jamais.

IV. — LA MÉDIUMNITÉ DE JEANNE D'ARC ; CE  
QU'ÉTAIENT SES VOIX ; PHÉNOMÈNES ANALOGUES,  
ANCIENS ET RÉCENTS.

Debout, les yeux en pleurs, elle prête l'oreille  
A quelque messager des cieux !

PAUL ALLARD.

Les phénomènes de vision, d'audition, de prémonition, qui parsèment la vie de Jeanne d'Arc, ont donné lieu aux interprétations les plus diverses. Parmi les historiens, les uns n'ont vu là que des cas d'hallucination ; certains sont allés jusqu'à parler d'hystérie ou de névrose. D'autres ont attribué à ces faits un caractère surnaturel et miraculeux.

Le but essentiel de cet ouvrage est d'analyser ces phénomènes, de démontrer qu'ils sont réels et se rattachent à des lois longtemps ignorées, mais dont l'existence se révèle de jour en jour, d'une manière plus imposante et plus précise.

A mesure que s'accroît la connaissance de l'univers et de l'être, la notion du surnaturel

recule, s'évanouit. On le comprend désormais : la nature est une; mais, dans son immensité, elle recèle des domaines, des formes de vie qui ont longtemps échappé à nos sens. Ceux-ci sont des plus bornés. Ils ne nous laissent percevoir que les aspects les plus grossiers, les plus élémentaires de l'univers et de la vie. Leur pauvreté, leur insuffisance s'est révélée surtout au moment de l'invention des puissants instruments d'optique, le télescope et le microscope, qui ont élargi dans tous les sens le champ de nos perceptions visuelles. Que savions-nous des infiniment petits avant la construction des appareils grossissants? que savions-nous de ces innombrables existences, qui pullulent et s'agitent autour de nous et même en nous?

Ce ne sont là pourtant que les bas-fonds de la nature et, pour ainsi dire, le substratum de la vie. Mais, au-dessus, des plans se succèdent et s'étagent, sur lesquels se graduent des formes d'existences de plus en plus subtiles, éthérées, intelligentes, d'un caractère encore humain, puis angélique à certaines hauteurs, appartenant toujours, par leurs formes, sinon par leur essence, à ces états impondérables de la matière que la science constate aujourd'hui sous plusieurs de leurs aspects, par exemple dans la radio-activité des corps, les rayons Röntgen,

dans tout l'ensemble des expériences faites sur la matière radiante.

Au delà des formes visibles et tangibles qui nous sont familières, nous savons maintenant que la matière se retrouve encore sous des états nombreux et variés, invisibles et impondérables, que peu à peu elle s'affine, se transforme en force et en lumière, pour devenir l'éther cosmique des physiciens. Dans tous ces états, sous tous ces aspects, elle est encore la substance dans laquelle se tissent d'innombrables organismes, des formes de vie d'une ténuité inimaginable. Dans cet océan de matière subtile, une vie intense s'agite au-dessus et autour de nous. Par delà le cercle étroit de nos sensations, des abîmes se creusent, un vaste monde inconnu se déroule, peuplé de forces et d'êtres que nous ne percevons pas, mais qui cependant participent à notre existence, à nos joies, à nos souffrances et, dans une certaine mesure, peuvent nous influencer, nous secourir. C'est dans ce monde incommensurable qu'une science nouvelle s'efforce de pénétrer.

Dans une conférence faite à l'Institut général psychologique, il y a quelques années, le docteur Duclaux, directeur de l'Institut Pasteur, s'exprimait en ces termes : « Ce monde peuplé d'influences que nous subissons sans les con-

naitre, pénétré de ce *quid divinum* que nous devinons sans en avoir le détail, est plus intéressant que celui dans lequel s'est jusqu'ici confinée notre pensée. Tâchons de l'ouvrir à nos recherches : il y a là d'immenses découvertes à faire, dont profitera l'humanité. »

Chose merveilleuse ! nous appartenons nous-mêmes, pour une partie de notre être, la plus importante, à ce monde invisible qui se révèle chaque jour aux observateurs attentifs. Il est, en chaque être humain, une forme fluide, un corps subtil, indestructible, image fidèle du corps physique et dont celui-ci n'est que le revêtement passager, la gaine grossière. Cette forme a ses sens propres, plus puissants que ceux du corps physique ; ceux-ci n'en sont que le prolongement affaibli (1).

(1) L'existence de ce double ou fantôme des vivants est établie par d'innombrables faits et témoignages. Il peut se dégager de son enveloppe charnelle pendant le sommeil, soit naturel, soit provoqué, et se manifester à distance. Les cas télépathiques, les phénomènes de dédoublement, d'extériorisation, d'apparitions de vivants sur des points éloignés du lieu où ils reposent, relatés tant de fois par F<sup>ic</sup> Myers, C. Flammarion, le professeur Ch. Richet, les docteurs Dariex et Maxwell, etc., en sont la démonstration expérimentale la plus évidente. Les procès-verbaux de la Société des Recherches psychiques de Londres, composée des plus éminents savants de l'Angleterre, sont riches en faits de ce genre. Voir, pour plus de détails : LÉON DENIS, *Après la Mort* (édition de 1909 : Le Périsprit ou corps flui-

Le corps fluïdique est le véritable siège de nos facultés, de notre conscience, de ce que les croyants de tous les âges ont appelé l'âme. Celle-ci n'est pas une vague entité métaphysique, mais plutôt un centre impérissable de force et de vie, inséparable de sa forme subtile. Elle préexistait à notre naissance, et la mort n'a pas d'action sur elle. Elle se retrouve au delà de la tombe dans la plénitude de ses acquisitions intellectuelles et morales. Sa destinée est de poursuivre, à travers le temps et l'espace, son évolution vers des états toujours meilleurs, toujours plus éclairés des rayons de la justice, de la vérité, de l'éternelle beauté. L'être, perfectible à jamais, recueille dans son état psychique, agrandi, le fruit des travaux, des sacrifices et des épreuves de toutes ses existences.

Ceux qui ont vécu parmi nous et poursuivent leur évolution dans l'espace, ne se désintéressent pas de nos souffrances et de nos larmes. Des plans supérieurs de la vie universelle découlent sans cesse sur la terre des courants de force et d'inspiration. De là viennent les illu-

dique, chap. XXI, pp. 226 et suiv.); *Dans l'Invisible* (L'Esprit et sa forme, chap. III, pp. 31 et suiv. — Extériorisation de l'être humain. Les fantômes des vivants, chap. XII, pp. 140 et suiv.). — G. DELANNE, *Les Fantômes des vivants*.

minations soudaines du génie, les souffles puissants qui passent sur les foules aux heures décisives ; de là, le soutien et le réconfort pour ceux qui ploient sous le fardeau de l'existence. Un lien mystérieux relie le visible et l'invisible. Des rapports peuvent s'établir avec l'Autdelà, à l'aide de certaines personnes spécialement douées, chez qui les sens cachés de l'âme, les sens psychiques, ces sens profonds qui dorment chez tout être humain, peuvent s'éveiller et entrer en action dès cette vie. Ce sont ces aides que nous nommons des médiums (1).

\*  
\* \*

Au temps de Jeanne d'Arc, on ne pouvait comprendre ces choses. On ne possédait sur l'univers et sur la véritable nature de l'être, que des notions confuses, et, sur bien des points, incomplètes ou erronées. Cependant, depuis des siècles, l'esprit humain, malgré ses hésitations, ses incertitudes, a marché de conquêtes en conquêtes. Aujourd'hui, il commence à prendre son essor. La pensée humaine s'élève,

(1) Voir : LÉON DENIS, *Après la Mort*, édition de 1909, chap. XXII, et *Dans l'Invisible*, chap. IV et V.

nous venons de le voir, au-dessus du monde physique et plonge dans les vastes régions du monde psychique, où l'on commence à entrevoir le secret des causes, la clé de tous les mystères, la solution des grands problèmes de la vie, de la mort et de la destinée.

Nous n'oublions pas les railleries dont ces études ont été l'objet au début, ni combien de critiques accablent encore ceux qui, courageusement, persévèrent dans ces recherches, dans ces relations avec l'invisible. Mais n'a-t-on pas raillé, même au sein des sociétés savantes, bien des découvertes qui, plus tard, se sont révélées comme autant de vérités éclatantes ! Il en sera de même de l'existence des Esprits. L'un après l'autre, les hommes de science sont obligés de l'admettre, et souvent à la suite d'expériences destinées à en démontrer le peu de fondement. Sir W. Crookes, le célèbre chimiste anglais, dont ses compatriotes font l'égal de Newton, est de ceux-là. Citons aussi Russell Wallace, O. Lodge ; Lombroso, en Italie ; les docteurs Paul Gibier et Dariex, en France ; en Russie, le conseiller d'État Aksakof ; en Allemagne, le baron du Prel et l'astronome Zöllner (1).

(1) On connaît les expériences de l'illustre physicien sir W. Crookes, qui, pendant trois ans, obtint chez lui des matérialisations de l'Esprit Katie King dans des conditions de

L'homme sérieux qui se tient à distance égale d'une crédulité aveugle et d'une non moins aveugle incrédulité, est obligé de reconnaître

contrôle rigoureux. Crookes, parlant de ces manifestations, affirmait : « Je ne dis pas que cela est possible ; je dis : cela est. »

On a prétendu que W. Crookes s'était rétracté. Or, W. Stead écrivait au *New York American* : « Londres, 7 février 1909. J'ai vu sir Ch. W. Crookes au Ghost Club (Cercle des Fantômes), où il était venu dîner, et il m'autorise à dire ceci : « Depuis mes expériences en matière de « spiritualisme que j'ai commencées il y a trente ans, je ne « vois aucune raison pour modifier mon opinion d'autrefois. »

Oliver Lodge, recteur de l'Université de Birmingham, membre de l'Académie royale, écrivait : « J'ai été amené personnellement à la certitude de l'existence future, par des preuves reposant sur une base purement scientifique. »

Frédéric Myers, le professeur de Cambridge, que le Congrès officiel international de psychologie de Paris, en 1900, avait élu président d'honneur, dans son beau livre *la Personnalité humaine* en arrive à cette conclusion, que des voix et des messages nous reviennent d'au delà de la tombe. Parlant du médium Mrs. Thompson, il écrit : « Je crois que la plupart de ces messages viennent d'Esprits qui se servent temporairement de l'organisme des médiums pour nous les donner. »

Le célèbre professeur Lombroso, de Turin, déclarait dans la *Lettura* : « Les cas de maisons hantées, dans lesquelles, pendant des années, se reproduisent des apparitions ou des bruits concordant avec le récit de morts tragiques, et observées en dehors de la présence de médiums, plaident en faveur de *l'action des trépassés*. » — « Il s'agit souvent de maisons inhabitées, où ces phénomènes se produisent parfois pendant plusieurs générations et même pendant des siècles. » (Voir *Annales des Sciences psychiques*, février 1908.)

On comprend l'importance de tels témoignages, que nous pourrions multiplier, si le cadre de cet ouvrage nous le permettait.

que ces manifestations ont eu lieu dans tous les temps. Vous les trouverez à toutes les pages de l'histoire, dans les livres sacrés de tous les peuples, aussi bien chez les voyants de l'Inde, de l'Égypte, de la Grèce et de Rome, que chez les médiums de nos jours. Les prophètes de Judée, les apôtres chrétiens, les druidesses de la Gaule, les inspirés des Cévennes à l'époque de la guerre des Camisards, tirent leurs révélations de la même source que notre bonne Lorraine.

La médiumnité a toujours existé, car l'homme a toujours été esprit, et cet esprit s'est ouvert, à toutes les époques, une trouée sur le monde inabordable à nos sens ordinaires.

Constantes, permanentes, ces manifestations se produisent dans tous les milieux et sous toutes les formes, depuis les plus communes, les plus grossières, comme les tables tournantes, les transports d'objets sans contact, les maisons hantées, jusqu'aux plus délicates et aux plus sublimes, telles que l'extase ou les hautes inspirations, et cela, suivant l'élévation des Intelligences qui interviennent.

\*  
\* \*

Abordons maintenant l'étude des phénomènes qu'on rencontre en grand nombre dans la vie

de Jeanne d'Arc. Il convient tout d'abord de le remarquer : c'est grâce à ses facultés psychiques extraordinaires, qu'elle put acquérir un ascendant rapide sur l'armée et le peuple. On la considérait comme un être doué de pouvoirs surnaturels. Cette armée n'était qu'un ramassis de soldats d'aventure, de routiers mus par l'amour du pillage. Tous les vices régnaient sur ces troupes sans discipline et toujours prêtes à se débander. C'est au milieu de ces soudards sans retenue, sans vergogne, que devait vivre une jeune fille de dix-huit ans. De tels rustres, qui ne respectaient pas même le nom de Dieu (1), il lui fallait faire des croyants, des hommes disposés à tout sacrifier pour une noble et sainte cause.

Elle sut accomplir ce miracle. On l'accueillit d'abord comme une intrigante, comme une de ces femmes que les armées traînent à leur suite. Mais son langage inspiré, ses mœurs austères, sa sobriété et les prodiges qui s'accomplirent bientôt autour d'elle, en imposèrent vite à ces imaginations frustes. L'armée et le peuple étaient tentés aussi de la regarder comme une sorte de fée, de sorcière. On lui donnait les

(1) Si Dieu était homme d'armes, disait La Hire, il se ferait pillard.

noms de ces formes fantastiques qui hantent les sources et les bois.

Sa tâche n'en devenait que plus difficile à remplir. Il lui fallait se faire à la fois respecter et aimer comme un chef ; il lui fallait obliger, par son ascendant, ces soudards mercenaires à voir en elle une image de cette France, de cette patrie qu'elle voulait constituer.

Par ses prédictions réalisées, par les événements accomplis, elle leur inspira une confiance absolue. Ils en arrivèrent presque à la diviner ; sa présence était pour eux une garantie du succès, un symbole de l'intervention céleste. L'admirant, s'attachant à elle, ils lui devinrent plus fidèles que le roi et les grands. A sa vue, toutes les pensées, tous les sentiments malveillants se taisaient pour faire place à la vénération. Tous la considéraient comme un être surhumain, suivant le témoignage de son intendant, Jean d'Aulon, au procès (1). Le comte Guy de Laval, après l'avoir vue à Selles-sur-Cher, en compagnie du roi, écrivait à sa mère, le 8 juin 1429 : « C'est chose toute divine de la voir et de l'ouïr (2). »

(1) J. FABRE, *Procès de réhabilitation*, t. I. Déposition de l'intendant de Jeanne, p. 248. — V. aussi : Déposition de l'avocat Barbin, t. I, p. 158.

(2) E. LAVISSE, *Histoire de France*, t. IV, p. 55.

Sans une assistance occulte, comment une simple fille des champs aurait-elle pu acquérir un tel prestige, remporter de tels succès? Ce qu'elle avait appris de la guerre pendant sa jeunesse, les alarmes perpétuelles des paysans, les villages détruits, les plaintes des blessés et des mourants, le rougeoiement des incendies, tout cela était plutôt fait pour l'éloigner du métier des armes. Mais elle était l'élue d'en haut, pour relever la France de sa chute et inculquer la notion de patrie à toutes les âmes, et, pour cela, des facultés merveilleuses et de puissants secours lui furent donnés.

\*  
\* \*

Examinons de plus près la nature et la portée des facultés médianimiques de Jeanne.

Il y a d'abord ces voix mystérieuses qu'elle entendait dans le silence des bois comme dans le tumulte des combats, au fond de son cachot et jusque devant ses juges, ces voix qui étaient souvent accompagnées d'apparitions, comme elle le dit elle-même, au cours du procès, à douze interrogatoires différents. Puis, il y a les cas nombreux de prémonition, c'est-à-dire les prophéties réalisées, l'annonce des événements à venir.

D'abord, ces faits sont-ils authentiques ? Sur ce point aucun doute n'est possible. Les textes, les témoignages sont là, nombreux ; les lettres, les chroniques abondent (1).

Il y a surtout le procès de Rouën, dont les pièces, rédigées par les ennemis de l'accusée, témoignent encore plus fortement en sa faveur que celles du procès de réhabilitation. Dans ce dernier, les mêmes faits sont attestés sous le sceau du serment par les témoins de sa vie, déposant devant les enquêteurs ou devant le tribunal (2).

Au-dessus de tous ces témoignages, nous placerons l'opinion d'un homme, d'un contemporain, qui les résume tous, et dont l'autorité est grande. Je veux parler de Quicherat, directeur de l'École des Chartes. Ce n'était pas un mystique, un illuminé ; c'était un homme grave et froid, un éminent critique d'histoire. Il s'est livré à une recherche approfondie, toute d'érudition, à un examen scrupuleux de la vie de Jeanne d'Arc. Et voici son appréciation (3) :

(1) PERCEVAL DE CAGNY, *Chroniques*, publiées par H. Moranvillé, Paris, 1902. — JEAN CHARTIER, *Chronique de Charles VII, roi de France*. — *Journal du siège d'Orléans (1428-1429)*, publié par P. Charpentier et C. Cuissart. — *Chronique de la Pucelle*. — *Mystère du siège d'Orléans*, etc.

(2) Ce procès de réhabilitation comprend, d'après A. France, 140 témoignages, fournis par 123 témoins.

(3) J. QUICHERAT, *Aperçus nouveaux sur le Procès de Jeanne d'Arc*, pp. 60-61.

« Que la science y trouve ou non son compte, il n'en faudra pas moins admettre ses visions. »

J'ajouterai : la science nouvelle y trouvera son compte. Car tous ces phénomènes, que l'on considérait autrefois comme miraculeux, s'expliquent aujourd'hui par les lois de la médiumnité.

Jeanne était ignorante : elle avait eu pour seuls livres, la nature et le firmament étoilé.

A Pierre de Versailles qui l'interroge à Poitiers sur son degré d'instruction, elle répond : « Je ne sais ni A ni B. » Plusieurs l'affirment au procès de réhabilitation (1). Cependant, elle a entrepris l'œuvre la plus merveilleuse que femme ait jamais accomplie. Pour la mener à bien, elle déploiera des aptitudes et des qualités rares. Illettrée, elle confondra et convaincra les docteurs de Poitiers. Par son génie militaire et l'habileté de ses plans, elle acquerra une prompt influence sur les chefs de guerre et les soldats. A Rouen, elle tiendra tête à soixante érudits, casuistes habiles en subtilités juridiques et théologiques ; elle déjouera leurs pièges, répondra à toutes leurs objections. Plus d'une fois elle les embarrassera par la puissance de ses répliques,

(1) J. FABRE, *Procès de réhabilitation*, t. I. Déposition de l'écuyer Gobert Thibault, p. 161 ; — t. II. Déposition du chevalier Aimond de Macy, p. 145.

rapides comme des éclairs, pénétrantes comme des pointes d'épée.

Comment concilier une supériorité aussi écrasante avec son défaut d'instruction? Ah! c'est qu'il est une autre source d'enseignement que la science de l'école! c'est par la communion constante avec le monde invisible, depuis l'âge de treize ans, où eut lieu sa première vision, que Jeanne acquit les lumières indispensables à l'accomplissement de sa tâche ardue. Les leçons de nos guides de l'espace sont plus efficaces que celles d'un professeur, plus abondantes surtout en révélations morales. Ces voies de la connaissance, les Universités et les Églises ne les pratiquent guère; leurs représentants lisent peu dans ce « livre de Dieu »

et parle Jeanne, dans ce grand livre de l'univers invisible, où elle avait puisé sagesse et lumière: « Il y a ès livres de Notre-Seigneur plus que ès vôtres. — Messire a un livre où nul clerc n'a jamais lu, si parfait soit-il en cléricature! » affirme-t-elle à Poitiers (1).

Par là, elle rappelle que les mondes occulte et divin possèdent des sources de vérité autrement riches et profondes, que celles où puisent

(1) J. FABRE, *Procès de réhabilitation*, t. I. Déposition de Jean Pasquerel, p. 228. — Dépos. de Marg. la Touroulde, p. 292.

les humains. Et ces sources s'ouvrent parfois aux simples, aux humbles, aux ignorants, à ceux que Dieu a marqués de son sceau ; ils y trouvent des éléments de connaissance, qui surpassent tout ce que l'étude peut nous procurer.

La science humaine ne va pas sans quelque orgueil. Ses enseignements sentent presque toujours la convention, l'apprêt, le pédantisme. Ils manquent souvent de clarté, de simplicité. Certains ouvrages de psychologie, par exemple, sont tellement obscurs, complexes, hérissés d'expressions baroques, qu'ils en frisent le ridicule. Il est plaisant de voir à quels efforts d'imagination, à quelle gymnastique intellectuelle, des hommes comme le professeur Th. Flournoy et le docteur Grasset se livrent, pour édifier des théories aussi burlesques que savantes. Les vérités provenant des hautes révélations apparaissent, au contraire, en traits de lumière et, en quelques mots, par la bouche des simples, tranchent les problèmes les plus ardues.

« Je te bénis, ô mon Père, dit le Christ, de ce que tu as révélé aux petits ce que tu as caché aux sages (1). »

Bernardin de Saint-Pierre exprime la même pensée : « Pour trouver la vérité, il faut la chercher d'un cœur simple. »

(1) Luc, X, 21.

C'était d'un cœur simple que Jeanne écoutait ses voix, qu'elle les interrogeait dans les cas importants, et, toujours confiante en leur sage direction, elle devient, sous l'impulsion des puissances supérieures, un instrument admirable, doué de précieuses facultés psychiques.

Non seulement elle voit et entend merveilleusement, mais son toucher, son odorat sont affectés par les apparitions qui se présentent : « J'ai touché à sainte Catherine m'apparaissant visiblement, dit-elle. — Avez-vous baisé ou accolé sainte Catherine ou sainte Marguerite ? lui demande-t-on. — Je les ai accolées toutes deux. — Fleuraient-elles bon ? — Il est bon à savoir qu'elles fleuraient bon (1) ! »

Dans un autre interrogatoire, elle s'exprime ainsi : « Je vis saint Michel et les anges des yeux de mon corps aussi bien que je vous vois. Et quand ils s'éloignaient de moi, je pleurais et j'aurais bien voulu qu'ils m'eussent emportée avec eux (2). »

C'est là l'impression ressentie par tous les médiums qui entrevoient les splendeurs de l'espace, et les êtres radieux qui y vivent. Ils éprouvent un ravissement qui leur rend plus

(1) J. FABRE, *Procès de condamnation*, 9<sup>e</sup> interrogatoire secret, p. 187.

(2) *Id.*, *Ibid.*, 4<sup>e</sup> interrogatoire public, p. 81.

tristes et plus pesantes les réalités d'ici-bas. Avoir participé un instant à la vie céleste et retomber lourdement au milieu des ténèbres de notre monde : quel contraste poignant ! Il l'était plus encore pour Jeanne, dont l'âme exquise, après s'être retrouvée pendant un moment dans le milieu qui lui était familier, d'où elle était venue, et en avoir reçu « grand réconfort », se voyait de nouveau en face des rudes et pénibles devoirs qui lui incombaient.

Peu d'hommes comprennent ces choses. Les vulgarités de la terre leur cachent les beautés de ce monde invisible qui les entoure, dans lequel ils baignent comme des aveugles dans la lumière. Mais il est des âmes délicates, des êtres doués de sens subtils, pour qui ce voile épais des choses matérielles se déchire par instants ; à travers ces ouvertures, ils perçoivent un coin de ce monde divin, celui des vraies joies, des félicités véritables, où nous nous retrouverons tous à la mort, d'autant plus libres et plus heureux que nous aurons mieux vécu par la pensée et par le cœur, mieux aimé et plus souffert.

Ce n'était pas seulement sur ces faits extraordinaires, ces visions et ces voix, que se basait la confiance de Jeanne en ses amis de l'espace. La raison lui démontrait aussi combien la source

de ses inspirations était pure et élevée, car ses voix la guidaient toujours vers l'action utile, dans le sens du dévouement et du sacrifice. Tandis que certains visionnaires se perdent en des rêveries stériles, chez Jeanne les phénomènes psychiques concourent tous à la réalisation d'une grande œuvre. De là, sa foi inébranlable : « Je crois aussi fermement, répond-elle à ses juges, les dits et les faits de saint Michel qui m'est apparu, comme je crois que Notre-Seigneur Jésus-Christ a souffert mort et passion pour nous. Et ce qui me meut à le croire, c'est le bon conseil, le confort et les enseignements qu'il m'a donnés (1). »

Dans son jugement si sûr, c'est avant tout le côté moral de ces manifestations qui constitue à ses yeux une garantie, une preuve de leur authenticité. A leurs avis efficaces, à leur soutien constant, aux saines instructions qu'ils lui donnent, elle reconnaît en ses guides des envoyés d'en haut !

Au cours du procès comme dans son action militaire, ses voix la conseillent sur ce qu'elle doit dire et faire. Elle a recours à elles dans tous les cas difficiles : « Je demandai conseil à

(1) J. FABRE, *Procès de condamnation*, 8<sup>e</sup> interrogatoire secret, p. 176.

la voix sur ce que je devais répondre, lui disant de demander là-dessus conseil à Notre-Seigneur. Et la voix me dit : Réponds hardiment. Dieu t'aidera (1). »

Ses juges l'interrogent à ce sujet : « Comment vous expliquez-vous que vos saintes vous répondent ? — Quand je fais requête à sainte Catherine, leur dit Jeanne, alors elle et sainte Marguerite font requête à Dieu, et puis, du commandement de Dieu, elles me donnent réponse (2). »

Ainsi, pour tous ceux qui savent interroger l'invisible dans le recueillement et la prière, la pensée divine descend, de degré en degré, depuis les hauteurs de l'espace jusqu'aux profondeurs de l'humanité. Mais tous ne la discernent pas comme Jeanne.

Quand ses voix se taisent, elle refuse de répondre sur toute question importante : « Vous n'aurez pas encore cela de moi ; je n'ai pas le congé de Dieu. »

« Je crois que je ne vous dis pas à plein ce que je sais. Mais j'ai plus grande crainte de faillir en disant quelque chose qui déplaît à mes voix, que je n'en ai de vous répondre à vous (3). »

(1) J. FABRE, *Procès de condamnation*, 3<sup>e</sup> interrogatoire public, p. 68.

(2) *Ibid.*, 5<sup>e</sup> interrogatoire secret, p. 157.

(3) *Ibid.*, 3<sup>e</sup> interrogatoire public, p. 69.

Discrétion admirable et que tant d'hommes feraient bien d'imiter, quand les voix de la sagesse et de la conscience n'ordonnent pas de parler.

Jusqu'à la fin de sa vie tragique, Jeanne montrera un grand amour pour ses guides invisibles, une entière confiance en leur protection. Même quand ils semblèrent l'abandonner, après lui avoir promis le salut, elle ne proféra aucune plainte, aucun blasphème. De son aveu cependant, ils lui avaient dit, dans sa prison : « Tu seras délivrée par grande victoire (1) », et au lieu de la délivrance, c'était la mort qui venait. Ses interrogateurs, qui ne négligeaient aucun moyen de la désespérer, insistaient sur cet abandon apparent, et Jeanne répondait sans se troubler : « Oncques ne maugréai ni saint ni sainte. »

L'histoire de la bonne Lorraine présentait des cas de clairvoyance, de prémonition en assez grand nombre pour lui avoir prêté, aux yeux de tous, un pouvoir mystérieux de divination. Parfois, elle semble lire dans l'avenir, par exemple lorsqu'elle dit au soldat de Chinon qui l'avait injuriée, au moment de son entrée au château : « Ah ! tu renies Dieu, et pourtant tu es si près

(1) J. FABRE, *Procès de condamnation*, 5<sup>e</sup> interrogatoire secret, p. 159.

de ta mort ! » Le soir même, en effet, ce soldat se noie par accident (1). Il en est ainsi pour l'Anglais Glasdale, à l'attaque de la bastille du Pont, devant Orléans. Elle le somme de se rendre au roi des cieux, ajoutant : « J'ai grande pitié de ton âme ! » Au même instant, Glasdale tombe, tout armé, dans la Loire, où il se noie (2). Plus tard, à Jargeau, elle prévoit le danger qui menace le duc d'Alençon, à la vie duquel elle a promis de veiller : « Gentil duc, s'écrie-t-elle, retirez-vous d'où vous êtes, sinon cette bouche à feu, qui est là-bas, va vous envoyer à la mort. » La prévision était juste, car le seigneur du Lude, ayant pris la place abandonnée, y fut tué peu après (3).

D'autres fois, et le plus souvent, Jeanne l'atteste elle-même, elle est prévenue par ses voix. A Vaucouleurs, sans l'avoir jamais vu, elle va droit au sire de Baudricourt : « Je le reconnus, explique-t-elle, grâce à ma voix. C'est elle qui me dit : Le voilà (4) ! » D'après ses révélations, Jeanne lui prédit la délivrance d'Orléans, le sacre du roi à Reims, et lui annonce la défaite

(1) J. FABRE, *Procès de réhabilitation*. Déposition de Jean Pasquerel, t. I, p. 218.

(2) *Ibid.*, p. 227.

(3) *Ibid.*, p. 179.

(4) J. FABRE, *Procès de condamnation*, 2<sup>e</sup> interrogatoire public, p. 58.

des Français à la journée des Harengs, au moment où elle vient d'avoir lieu (1).

A Chinon, introduite auprès du roi, Jeanne n'hésita pas à le trouver parmi les trois cents courtisans au milieu desquels il s'était dissimulé : « Quand j'entrai dans la chambre du roi, dit-elle, je le reconnus entre les autres par le conseil de ma voix qui me le révéla (2). » Dans un entretien intime, elle lui rappelle les termes de la prière muette qu'il avait adressée à Dieu, seul dans son oratoire.

Ses voix lui apprennent que l'épée de Charles Martel est enfouie dans l'église de Sainte-Catherine-de-Fierbois, et la lui font voir (3).

C'est encore la voix qui la réveille à Orléans, lorsque, épuisée de fatigue, elle s'est jetée sur un lit et ignore l'attaque de la bastille de Saint-Loup : « Mon conseil m'a dit que j'aïlle contre les Anglais, s'écrie-t-elle soudain. Vous ne me disiez pas que le sang de France fût répandu (4) ! »

Jeanne sait, pour en avoir été prévenue par ses guides, qu'elle sera blessée d'un trait à l'at-

(1) *Journal du siège*, p. 48. — *Chronique de la Pucelle*, p. 275.

(2) J. FABRE, *Procès de condamnation*, 2<sup>e</sup> interrogatoire public, pp. 61-62.

(3) *Ibid.*, 4<sup>e</sup> interrogatoire public, pp. 85-86.

(4) J. FABRE, *Procès de réhabilitation*, t. I. Déposition du page de Jeanne, p. 210.

taque des Tourelles, le 7 mai 1429. Une lettre du chargé d'affaires du Brabant, conservée aux archives de Bruxelles, et datée du 22 avril de la même année, écrite, par conséquent, quinze jours avant l'événement, relate cette prédiction et la manière dont elle devait s'accomplir. La veille du combat, Jeanne dit encore : « Il sortira demain du sang de mon corps (1). »

Dans cette même journée, elle prédit, contre toute vraisemblance, que l'armée triomphante rentrerait dans Orléans par le pont, cependant rompu. C'est ce qui eut lieu.

La ville délivrée, Jeanne insiste près du roi, afin qu'on ne diffère pas le départ pour Reims, répétant : « Je ne durerai guère qu'un an, Sire, il faut donc me bien employer (2)! » Quelle prescience de sa si courte carrière !

Elle fut aussi avertie par ses voix de la reddition de Troyes à bref délai ; puis, plus tard, de sa captivité prochaine : « En la semaine de Pâques, comme j'étais sur le fossé de Melun, il me fut dit par mes voix que je serai prise avant la Saint-Jean, — dit l'accusée à ses juges de Rouen, — et je leur faisais requête que, quand je serai prise, je mourusse aussitôt sans

(1) J. FABRE, *Procès de réhabilitation*. Déposition de Jean Pasquerel, p. 226.

(2) *Ibid.*, t. I. Déposition du duc d'Alençon, p. 182.

long tourment de prison. Et elles me dirent : « Prends tout en gré. Il faut qu'il en soit ainsi « fait. » Mais elles ne me dirent point l'heure (1). » A ce propos, citons, en passant, cette belle réponse à ses interrogateurs : « Si j'eusse su l'heure, je n'y fusse point allée volontiers. Pourtant, j'aurais fait selon le commandement de mes voix, quoi qu'il eût dû m'en advenir (2). »

On raconte aussi une scène touchante dans l'église de Compiègne ; elle dit, en pleurant, à ceux qui l'entouraient : « Bons amis et chers enfants, sachez qu'on m'a vendue et trahie. Bientôt je serai livrée à la mort. Priez pour moi (3) ! »

En prison, ses guides lui prédisent, à sa grande joie, la délivrance de Compiègne (4). Elle a aussi la révélation de sa fin tragique sous une forme qu'elle ne comprend pas, mais dont ses juges, eux, saisissent le sens : « Ce que mes voix me disent le plus, c'est que je serai délivrée... Elles ajoutent : Prends tout en gré, ne te chaille (soucie) de ton martyre. Tu en

(1) J. FABRE, *Procès de condamnation*, 1<sup>er</sup> interrogatoire secret, p. 129.

(2) *Ibid.*, p. 130.

(3) Voir HENRI MARTIN, *Histoire de France*, t. VI, p. 228 et note 2.

(4) J. FABRE, *Procès de condamnation*, 5<sup>e</sup> interrogatoire secret, p. 156.

viendras enfin au royaume du paradis (1). »

Souvent ses voix l'avertissent des conseils secrets que tiennent les capitaines, jaloux de sa gloire, et qui se cachent d'elle pour délibérer des faits de guerre. Mais tout à coup, Jeanne paraît, elle connaît à l'avance leurs résolutions et les déjoue : « Vous avez été à votre conseil, et j'ai été au mien, leur dit-elle. Le conseil de Dieu s'accomplira, le vôtre périra (2). »

N'est-ce pas aussi aux inspirations de ses guides que Jeanne doit ces qualités éminentes qui font le grand général, cette connaissance de la stratégie, de la balistique, cette habileté à employer l'artillerie, chose toute nouvelle à cette époque ? D'où aurait-elle pu savoir que les Français aiment mieux se porter en avant que de combattre derrière des remparts ? Et comment expliquer d'autre façon qu'une simple bergère soit devenue du jour au lendemain, et à dix-huit ans, un chef d'armée incomparable, un tacticien consommé ?

On le voit, sa médiumnité revêtait des formes variées. Ces facultés, disséminées, fragmentées chez la plupart des sujets de nos jours, se trou-

(1) J. FABRE, *Procès de condamnation*, 5<sup>e</sup> interrogatoire secret, p. 159.

(2) ID., *Procès de réhabilitation*, t. I. Déposition de Jean Pasquerel, p. 226.

vaient réunies chez elle, groupées dans une unité puissante. En outre, elles étaient accrues par sa grande valeur morale. L'héroïne était l'interprète, l'agent de ce monde invisible, subtil, étheré, qui s'étend au delà du nôtre et dont certains êtres humains, spécialement doués, perçoivent les vibrations, les harmonies, les voix.

Les phénomènes qui remplissent la vie de Jeanne s'enchaînent et concourent à un même but. La mission imposée par les hautes Entités dont nous chercherons plus loin à déterminer la nature et le caractère, cette mission est nette et précise. Elle est annoncée à l'avance et s'accomplit dans ses grandes lignes. Toute son histoire en porte témoignage. A ses juges de Rouen, elle disait : « Je suis venue de la part de Dieu. Je n'ai rien à faire ici. Renvoyez-moi à Dieu, de qui je suis venue (1). »

Et lorsque, sur le bûcher, les flammes l'entourent et mordent sa chair, elle s'écrie encore : « Oui, mes voix étaient de Dieu ! Mes voix ne m'ont pas trompée (2) ! »

Jeanne pouvait-elle mentir ? Sa sincérité, sa droiture, qui se manifestent en toutes circon-

(1) J. FABRE, *Procès de condamnation*, 3<sup>e</sup> interrogatoire public, p. 66.

(2) ID., *Procès de réhabilitation*, t. II, p. 91.

stances, répondent pour elle. Une âme si loyale, qui a accepté tous les sacrifices plutôt que de renier la France et son roi, une telle âme ne pouvait s'abaisser jusqu'au mensonge. Il y a un tel accent de vérité, de conviction dans ses paroles, que nul, même parmi ses détracteurs les plus ardents, n'a osé l'accuser d'imposture. Anatole France, qui, certes, ne la ménage point, écrit : « Ce qui ressort surtout des textes, c'est qu'elle fut une sainte. Elle fut une sainte avec tous les attributs de la sainteté au quinzième siècle. Elle eut des visions, et ces visions ne furent ni feintes ni contrefaites. » Et plus loin : « On ne peut la soupçonner de mensonge (1). »

Sa loyauté était absolue ; pour appuyer ses dires, elle ne se servait pas, comme tant de personnes, de termes excessifs, d'expressions démesurées. « Elle ne jurait jamais, dit un témoin du procès de réhabilitation, et, pour affirmer, elle se contentait d'ajouter : « Sans manque (2). » Ces paroles se retrouvent aussi dans les interrogatoires du procès de Rouen. Elles revêtaient une signification particulière

(1) ANATOLE FRANCE, *Vie de Jeanne d'Arc*, t. I, pp. xxxii, xxxix.

(2) J. FABRE, *Procès de réhabilitation*, t. I. Déposition de trois marraines de Jeanne, p. 78.

dans sa bouche, prononcées sur ce ton de franchise, avec cette physionomie ouverte qui lui étaient propres.

Autre point de vue : s'est-elle trompée ? Son bon sens, sa lucidité d'esprit, son jugement si sûr, les éclairs de génie qui, çà et là, illuminent sa vie, ne permettent pas de le croire. Jeanne n'était pas une hallucinée !

Certains critiques l'ont cru cependant. La plupart des physiologistes, par exemple Pierre Janet, Th. Ribot, le docteur Grasset, auxquels il convient d'ajouter des aliénistes comme les docteurs Lélut, Calmeil, etc., ne voient dans la médiumnité qu'une des formes de l'hystérie ou de la névrose. Pour eux, les voyants sont des malades, et Jeanne d'Arc, elle-même, n'échappe pas à leurs jugements. Tout récemment, le professeur Morselli, dans son étude : *Psychologie et Spiritisme*, ne considère-t-il pas les médiums comme des esprits faibles ou déséquilibrés ?

Il est toujours facile de qualifier de chimères, d'hallucinations ou de folie, les faits qui nous déplaisent ou qu'on ne peut expliquer. En cela, bien des sceptiques se prennent pour des gens très avisés, alors qu'ils sont tout simplement dupes de leur parti pris.

Jeanne n'était ni hystérique, ni névrosée. Elle était forte et jouissait d'une santé parfaite. Ses

mœurs étaient chastes, et quoique d'une beauté pleine d'attraits, sa vue imposait le respect, la vénération, même aux soudards qui partageaient sa vie (1). Trois fois : à Chinon, au début de sa carrière, à Poitiers et à Rouen, elle subit l'examen de matrones, qui attestèrent son état de virginité.

Elle supportait sans faiblir les plus grandes fatigues. « Il lui arrive de passer jusqu'à six journées sous les armes », écrit, le 21 juin 1429, Perceval de Boulainvilliers, conseiller-chambellan de Charles VII. Et lorsqu'elle était à cheval, elle excitait l'admiration de ses compagnons d'armes, par le temps qu'elle y pouvait rester sans éprouver le besoin de descendre de sa monture (2). Son endurance est attestée dans maintes dépositions. « Elle se comportait de telle sorte, dit le chevalier Thibault d'Armagnac, qu'il ne serait pas possible à homme quelconque d'avoir meilleure attitude dans le fait de guerre. Tous les capitaines s'émerveillaient des peines et labeurs qu'elle supportait (3). »

(1) J. FABRE, *Procès de réhabilitation*, t. I. Déposition de Jean de Metz, p. 128. — Dépos. de Bertrand de Poulengy, p. 133. — Dépos. de l'écuyer Gobert Thibault, p. 164. — Dépos. du duc d'Alençon, p. 183. — Dépos. de l'intendant de Jeanne, pp. 249-250. — Dépos. de Dunois, p. 201, etc.

(2) *Id.*, *Ibid.*, t. I. Déposition du président Simon Charles, p. 149.

(3) *Id.*, *Ibid.*, t. I. Déposition du chevalier Thibault d'Armagnac, p. 282.

Il en est de même pour sa sobriété : on a, sur ce point, de nombreux témoignages, depuis celui de personnes qui la virent peu de temps, comme dame Colette, jusqu'à ceux des hommes de son entourage habituel. Citons les paroles de son page, Louis de Contes : « Jeanne était très sobre. Bien des fois, en toute une journée, elle n'a mangé qu'un morceau de pain. J'admiraïs qu'elle mangeât si peu. Lorsqu'elle restait chez elle, elle mangeait seulement deux fois par jour (1). »

La rapidité merveilleuse avec laquelle notre héroïne guérissait de ses blessures, montre chez elle une puissante vitalité : quelques instants, quelques jours lui suffisent, et elle retourne sur le champ de bataille. Après avoir sauté de la tour de Beaurevoir et s'être gravement blessée, elle revient à la santé sitôt qu'elle peut absorber quelque nourriture.

Tous ces faits dénotent-ils une nature faible ou névrosée ?

Et si, des qualités physiques, nous passons à celles de l'esprit, la même constatation s'impose. Les nombreux phénomènes dont Jeanne

(1) J. FABRE, *Procès de réhabilitation*, t. I. Déposition de Louis de Contes, page de Jeanne, p. 211. — Dépos. de Dunois, p. 201. — Dépos. des époux Millet, p. 273. — Dépos. du panetier Richarville, p. 279, etc.

a été l'agent, loin de troubler sa raison, comme c'est le cas pour les hystériques, semblent, au contraire, l'avoir fortifiée, à en juger par les réponses lucides, nettes, décisives, inattendues qu'elle fait à ses interrogateurs de Rouen. Sa mémoire est restée sûre, son jugement sain ; elle a conservé la plénitude de ses facultés intellectuelles, la maîtrise de soi.

Le docteur G. Dumas, professeur à la Sorbonne, dans une notice publiée par Anatole France, à la fin de son deuxième volume, déclare n'avoir pas réussi, d'après les témoignages, à trouver chez Jeanne aucun des stigmates classiques de l'hystérie. Il insiste longuement sur l'extériorité des phénomènes, sur leur netteté objective, sur l'« indépendance et l'autorité relatives » de l'inspirée vis-à-vis des « saintes ». Il ne lui semble pas que ses visions puissent être ramenées à aucun type pathologique constaté expérimentalement.

« Nul indice, dit de son côté Andrew Lang (1), ne permet de penser que Jeanne, pendant qu'elle était en communion avec ses saints, se soit trouvée « dissociée », ni inconsciente de ce qui l'entourait. Au contraire, nous voyons que,

(1) ANDREW LANG, *la Jeanne d'Arc de M. Anatole France*, pp. 126-127.

dans la terrible scène de son abjuration, elle entend à la fois, avec une netteté égale, les voix de ses saints et ce sermon de son prédicateur dont elle ne se fait pas faute de critiquer les erreurs. »

« Ajoutons que jamais elle n'a été obsédée, puisque ses Esprits ne viennent qu'à certains moments, et surtout quand elle les appelle, alors que l'obsession est caractérisée par la présence constante, inévitable, d'êtres invisibles.

Les voix de Jeanne ont toutes trait à sa grande mission ; jamais leurs propos ne sont puérils ; elles ont toujours leur raison d'être, elles ne se contredisent pas, et ne sont pas entachées des croyances erronées du temps, ce qui aurait lieu si Jeanne eût été prédisposée à subir des hallucinations. Loin d'ajouter foi aux fées, aux vertus de la mandragore et à cent autres idées fausses de l'époque, elle manifeste, dans ses interrogatoires, son ignorance à leur égard, ou montre le mépris dans lequel elle les tient (1).

Chez Jeanne, pas de sentiment égoïste, aucun orgueil, comme chez les hallucinés qui, attribuant une grande importance à leur petite personne, ne voient autour d'eux qu'ennemis et

(1) J. FABRE, *Procès de condamnation*, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> interrogatoires publics ; 9<sup>e</sup> interrogatoire secret ; acte d'accusation.

persécuteurs. C'est à la France, à son roi que vont toutes ses pensées sous l'inspiration divine.

Le grand aliéniste Briere de Boismont, qui s'est livré à une étude attentive de la question (1), reconnaît en Jeanne une intelligence supérieure. Cependant il qualifie d'hallucinations les phénomènes dont elle est l'objet, mais en leur prêtant un caractère physiologique et non pathologique. Il entend dire par là, que ces hallucinations ne l'ont pas empêchée de conserver l'intégrité de sa raison ; elles seraient le fruit d'une exaltation mentale, qui n'a toutefois rien de morbide. Pour lui, la conception de l'idée directrice, « stimulant puissant », s'est faite image dans le cerveau de Jeanne, en qui il admire une âme d'élite, un de ces « messagers envoyés du fond du mystérieux infini vers nous ».

Sans être du même avis que le célèbre praticien de la Salpêtrière, quant aux causes déterminantes des phénomènes, le docteur Dupouy, qui attribue ces derniers à l'influence d'Entités célestes, conclut dans le même sens. Seulement, pour lui, les hallucinations de Jeanne auraient eu le don d'objectiver les personnalités angéliques

(1) BRIERE DE BOISMONT, *Des Hallucinations. De l'hallucination historique.*

qui lui servaient de guides. Nous pourrions adopter cette manière de voir, puisque nous savons qu'elle considérait ses saintes, comme étant celles dont les images décoraient l'église de Domremy.

Mais, dirons-nous encore : peut-on attribuer un caractère hallucinatoire à des voix qui vous réveillent en plein sommeil, pour vous avertir d'événements présents ou à venir, comme ce fut le cas à Orléans et pendant le procès de Jeanne, à Rouen ? à des voix qui vous conseillent d'agir autrement que vous le voudriez ? Lors de sa captivité dans la tour de Beaurevoir, la prisonnière reçut bien des recommandations de ses guides, désireux de lui éviter une erreur, cependant ils ne purent l'empêcher de sauter du haut de la tour, et Jeanne eut à s'en repentir.

Dire avec Lavissee, A. France et d'autres, que la voix entendue par Jeanne était celle de sa conscience, nous paraît également en contradiction avec les faits. Tout prouve que ces voix étaient extérieures. Le phénomène n'est pas subjectif, puisqu'elle est réveillée, nous l'avons vu, aux appels de ses guides, et ne saisit parfois que la fin de leurs discours (1).

(1) J. FABRE, *Procès de condamnation*, 3<sup>e</sup> interrogatoire public, p. 68.

Elle ne les entend bien qu'aux heures de silence, ainsi que le constate A. France lui-même (1). « Le trouble des prisons et les noises de ses gardes (2) » l'empêchent de comprendre leurs paroles. Il est donc de toute évidence que celles-ci viennent du dehors ; le bruit ne gêne guère la voix intérieure qui se perçoit dans le secret de l'âme, même aux moments de tumulte.

Concluons donc, à notre tour, en reconnaissant en Jeanne, une fois de plus, un grand médium.

N'en déplaise au docteur Morselli (3) et à tant d'autres, la médiumnité ne se manifeste pas seulement chez les esprits faibles ou les âmes portées à la folie. Il y a des talents de grandes envergures, tels que Pétrarque, Pascal, La Fontaine, Gœthe, Sardou, Flammarion et combien d'autres, des penseurs profonds comme Socrate, des hommes pénétrés de l'esprit divin, saints ou prophètes, qui ont eu leurs heures de médiumnité, en qui s'est révélée, parfois à maintes reprises, cette faculté, latente chez eux.

Ni la hauteur de l'intelligence, ni l'élévation

(1) A. FRANCE, *Vie de Jeanne d'Arc*, t. I, p. 359.

(2) J. FABRE, *Procès de condamnation*, 5<sup>e</sup> interrogatoire secret, p. 157.

(3) *Psychologie et Spiritisme*, par H. MORSELLI.

de l'âme ne sont des empêchements à ces sortes de manifestations. S'il y a tant de productions médianimiques dont la forme ou le fond laissent à désirer, c'est que les hautes intelligences et les grands caractères sont rares. Ces qualités se trouvaient réunies en Jeanne d'Arc, et c'est pourquoi ses facultés psychiques avaient atteint un tel degré de puissance. On peut dire de la vierge d'Orléans qu'elle réalisait l'idéal de la médiumnité.

\*  
\* \*

Maintenant, une question se pose, question de la plus haute importance : Quelles étaient les personnalités invisibles qui inspiraient Jeanne et la dirigeaient ? Pourquoi des saints, des anges, des archanges ? Que devons-nous penser de cette intervention constante de saint Michel, sainte Catherine, sainte Marguerite ?

Pour résoudre ce problème, il faudrait analyser tout d'abord la psychologie des voyants et des sensitifs, et comprendre la nécessité où ils se trouvent, de prêter aux manifestations de l'Au-delà les formes, les noms, les apparences que l'éducation reçue, les influences subies, les croyances du milieu et de l'époque où ils vivent, leur ont suggérés. Jeanne d'Arc n'échap-

paît pas à cette loi. Elle se servait, pour traduire ses perceptions psychiques, des termes, des expressions, des images qui lui étaient familiers. C'est ce qu'ont fait les médiums de tous les temps. Suivant les milieux, on donnera aux habitants du monde occulte les noms de dieux, de génies, d'anges ou daïmons, d'esprits, etc.

Les Intelligences invisibles qui interviennent ostensiblement dans l'œuvre humaine, se trouvent elles-mêmes dans l'obligation d'entrer dans la mentalité des sujets auxquels elles se manifestent, d'emprunter les formes et les noms d'êtres illustres connus de ceux-ci, afin de les impressionner, de leur inspirer confiance, de les mieux préparer au rôle qui leur est dévolu.

En général, on n'attache pas dans l'Au-delà autant d'importance que nous aux noms et aux personnalités. On y poursuit des œuvres grandioses et, pour les réaliser, on utilise les moyens que nécessite l'état d'esprit, on pourrait dire l'état d'infériorité et d'ignorance, des milieux et des temps où ces Puissances veulent intervenir.

On m'objectera peut-être, que ces Puissances surhumaines auraient pu révéler à la vierge de Domremy leur véritable nature, en l'initiant à une connaissance plus haute, plus large du monde invisible et de ses lois. Mais, outre qu'il

est très long et très difficile d'initier un être humain, même le mieux doué, aux lois de la vie supérieure et infinie, que nul n'embrasse encore dans leur ensemble, c'eût été aller à l'encontre du but assigné; c'eût été rendre irréalisable l'œuvre conçue, œuvre toute d'action, en créant, chez l'héroïne, un état d'esprit et des divergences de vues, qui l'eussent mise en opposition avec l'ordre social et religieux, sous lequel elle était appelée à agir.

Si on examine avec attention les dires de Jeanne sur ses voix, on est frappé par un fait significatif: c'est que l'Esprit auquel on attribue le nom de saint Michel, ne s'est jamais nommé (1).

Les deux autres Entités auraient été désignées par saint Michel lui-même, sous les noms de sainte Catherine et de sainte Marguerite (2). Rappelons que les statues de ces saintes ornaient l'église de Domremy, où Jeanne allait prier journellement; dans ses longues méditations et ses extases, elle avait souvent devant les yeux les images de pierre de ces vierges martyres.

(1) HENRI MARTIN dit le contraire (*Histoire de France*, t. VI, p. 142); mais aux sources qu'il indique, *Procès de condamnation*, 2<sup>e</sup> interrogatoire public, saint Michel n'est pas nommé. Jeanne s'exprime ainsi: « la voix d'un ange » (Voir aussi 7<sup>e</sup> interrogatoire secret).

(2) J. FABRE, *Procès de condamnation*, 7<sup>e</sup> interrogatoire secret, pp. 173-174.

Or l'existence de ces deux personnages est plus que douteuse. Ce que nous savons d'eux consiste en légendes très contestées. Vers l'an 1600, un censeur de l'Université, Edmond Richer, qui croyait aux anges, mais non à sainte Catherine ni à sainte Marguerite, émet l'idée que les apparitions perçues par la jeune fille, s'étaient données à elle pour les saintes qu'elle vénérât depuis son enfance. « L'Esprit de Dieu qui gouverne l'Église, s'accommode à notre infirmité », disait-il (1).

Plus tard, un autre docteur en Sorbonne, Jean de Launoy, écrivait : « La vie de sainte Catherine, vierge et martyre, est toute fabuleuse, depuis le commencement jusqu'à la fin. Il ne faut y ajouter aucune foi (2). » Bossuet, dans son *Histoire de France pour l'instruction du Dauphin*, ne mentionne pas les deux saintes.

De nos jours, M. Marius Sepet, élève de l'École des Chartes et membre de l'Institut, dans sa préface de la *Vie de sainte Catherine*, par Jean Miélot (3), fait d'expresses réserves au sujet des documents qui ont servi à établir cet

(1) EDMOND RICHER, *Histoire de la Pucelle d'Orléans*, manuscrit Bibl. nat.

(2) Voir : A. FRANCE, *Vie de Jeanne d'Arc*, t. I, p. LIX.

(3) Édition Hurtel, 1881, p. 35. Voir aussi F. X. FELLER : *Dictionnaire historique*.

ouvrage : « La vie de Madame sainte Catherine, dit-il, sous la forme qu'elle a prise dans le manuscrit 6449 du fonds français à la Bibliothèque nationale, ne saurait aucunement prétendre à une valeur canonique (1). »

Remarquons encore que le cas plus récent du curé d'Ars, présente beaucoup d'analogie avec celui de Jeanne d'Arc. Comme elle, le célèbre thaumaturge était voyant et s'entretenait avec des Esprits, surtout avec sainte Philomène, sa protectrice habituelle. Il subissait aussi les tracasseries d'un Esprit inférieur nommé Grappin. Or, de même que Catherine et Mar-

(1) Des critiques éminents, dont plusieurs sont des catholiques et même des prélats, ont établi, en des travaux récents, que les hagiographes ont commis de nombreuses erreurs. Mgr Duchesne, directeur de l'École française de Rome, qui jouit d'une grande autorité dans le monde religieux, a prouvé que plusieurs saints et saintes, parmi lesquels saint Maurice, de la légion thébaine, patron de la cathédrale d'Angers, n'ont jamais existé. Il a démontré que les Saintes-Maries ne sont jamais venues en France, et que les légendes dont elles sont l'objet en Provence, sont purement œuvre d'imagination. Fait plus grave : huit noms de papes ont été effacés, comme inexacts. Sur un ordre venu de Rome, la liste a été remaniée ; Pie X n'est plus que le 256<sup>e</sup>, au lieu du 264<sup>e</sup>. Par exemple, saint Clet et saint Anaclet ne font qu'un. Et si l'on a pu se tromper à ce point au sujet de personnages ayant occupé le trône pontifical, comment être certain de l'existence de personnalités plus hypothétiques encore ? Voir les ouvrages de Mgr Duchesne intitulés : *Catalogues épiscopaux des diocèses ; Origines chrétiennes* (leçons faites à la Sorbonne).

guerite, Philomène n'est qu'un nom symbolique ; il signifie « qui aime l'humanité » (1).

\*  
\* \*

Si les noms attribués aux Puissances invisibles qui influencèrent la vie de Jeanne d'Arc, n'ont qu'une importance relative et sont, en eux-mêmes, très contestables, il en est tout autrement, nous l'avons vu, de la réalité objective de ces Puissances, et de l'action constante qu'elles ont exercée sur l'héroïne.

L'explication catholique nous paraissant insuffisante, nous sommes porté à voir en elles des Entités supérieures, qui résument, concentrent, mettent en action les forces divines, aux heures où le mal s'étend sur la terre, lorsque les hommes, par leurs agissements, entravent ou menacent le développement du plan éternel.

(1) Voir P. SAINTYVES : *les Saints, successeurs des dieux*, pp. 109 à 112, résumé de la question de sainte Philomène d'après Marucchi et les *Analecta Bollandiana*.

Consulter également, pour sainte Marguerite : P. SAINTYVES, *les Saints, successeurs des dieux*, pp. 365 à 370.

Pour sainte Catherine d'Alexandrie : voir HERMANN KNUST, *Geschichte der Legenden der H. Katarina von Alexandrien und der H. Maria Ægyptiaca*. Halle, 1890, in-8. On y trouve toutes les références antérieures. D'après certains érudits, Catherine d'Alexandrie ne serait autre que la belle et savante Hypathie.

Ces Puissances, on les retrouve, sous les dénominations les plus diverses, à des époques bien différentes. Mais, quel que soit le nom qu'on leur donne, leur intervention dans l'histoire n'est pas douteuse. Au quinzième siècle, nous verrons en elles les génies protecteurs de la France, les grandes âmes qui veillent plus particulièrement sur notre nation.

On dira peut-être : c'est là du surnaturel. Non ! ce que l'on désigne par ce mot, ce sont les régions élevées, les hauteurs sublimes et, pour ainsi dire, le couronnement de la nature. Or, par l'inspiration des voyants et des prophètes, par les Puissances médiatrices, par les Esprits messagers, l'humanité a toujours été en rapport avec les plans supérieurs de l'univers.

Les études expérimentales, poursuivies depuis un demi-siècle (1), ont jeté une certaine lueur sur la vie de l'au-delà. Nous savons que le monde des Esprits est peuplé d'êtres innombrables, occupant tous les degrés de l'échelle d'évolution. La mort ne nous change pas, au point de vue moral. Nous nous retrouvons dans l'espace avec toutes les qualités acquises, mais aussi avec nos erreurs et nos défauts. Il en résulte que l'atmosphère terrestre fourmille

(1) Voir *Après la Mort* et *Dans l'Invisible*, *passim*.

d'âmes inférieures, avides de se manifester aux humains, ce qui rend parfois les communications dangereuses et exige, de la part des expérimentateurs, une préparation laborieuse et beaucoup de discernement.

Ces études démontrent aussi qu'il y a, au-dessus de nous, des légions d'âmes bienfaisantes et protectrices, les âmes des hommes qui ont souffert pour le bien, pour la vérité et la justice. Elles planent au-dessus de la pauvre humanité, pour la guider dans les voies de sa destinée. Plus haut que les horizons étroits de la terre, toute une hiérarchie d'êtres invisibles s'étage dans la lumière. C'est l'échelle de Jacob de la légende, l'échelle des Intelligences et des Consciences supérieures qui se gradue et s'élève jusqu'aux Esprits radieux, jusqu'aux puissantes Entités, dépositaires des forces divines.

Ces Entités invisibles, nous l'avons dit, interviennent quelquefois dans la vie des peuples, mais elles ne le font pas toujours d'une manière aussi éclatante qu'aux temps de Jeanne d'Arc. Le plus souvent, leur action reste obscure, effacée, d'abord pour sauvegarder la liberté humaine, et, surtout, parce que, si ces Puissances veulent être connues, elles veulent aussi que l'homme fasse effort et se rende apte à les connaître.

Ces grands faits de l'histoire sont comparables aux éclaircies qui se produisent tout à coup entre les nuées, lorsque le temps est couvert, pour nous montrer le ciel profond, lumineux, infini. Puis, ces trouées se referment aussitôt, parce que l'homme n'est pas encore mûr, pour saisir et comprendre les mystères de la vie supérieure.

Quant au choix des formes et des moyens que ces grands Êtres emploient pour intervenir dans le champ terrestre, il faut reconnaître que notre savoir est bien faible pour les apprécier et les juger. Nos facultés sont impuissantes à mesurer les vastes plans de l'invisible. Mais nous savons que les faits sont là, incontestables, indéniables. De loin en loin, à travers l'obscurité qui nous enveloppe, au milieu du flux et du reflux des événements, aux heures décisives, lorsqu'une nation est en péril, quand l'humanité est sortie de sa voie, alors une émanation, une personnification de la Puissance suprême descend parmi nous, pour rappeler aux hommes qu'il existe au-dessus d'eux des ressources infinies, qu'ils peuvent attirer par leurs pensées, par leurs appels, des sociétés d'âmes qu'ils atteindront un jour, par leurs mérites et leurs efforts.

L'intervention dans l'œuvre humaine de ces

hautes Entités, que nous nommerons les anonymes de l'espace, constitue une loi profonde sur laquelle nous croyons devoir insister encore, en nous efforçant de la rendre plus compréhensible.

En général, avons-nous dit, les Esprits supérieurs qui se manifestent aux hommes ne se nomment pas, ou bien, s'ils se nomment, ils empruntent des noms symboliques, qui caractérisent leur nature ou le genre de mission qui leur est assigné.

Pourquoi donc, alors qu'ici-bas l'homme se montre si jaloux de ses moindres mérites, si empressé à attacher son nom aux œuvres les plus éphémères, pourquoi les grands missionnaires de l'Au-delà, les glorieux messagers de l'invisible, s'obstinent-ils à garder l'anonymat ou à prendre des noms allégoriques ? C'est que, bien différentes sont les règles du monde terrestre et celles des mondes supérieurs, où se meuvent les Esprits de rédemption.

Ici-bas, la personnalité prime et absorbe tout. Le *moi* tyrannique s'impose : c'est le signe de notre infériorité, la formule inconsciente de notre égoïsme. Notre condition présente étant imparfaite et provisoire, il est logique que tous nos actes gravitent autour de notre personnalité, c'est-à-dire de ce *moi* qui maintient et

assure l'identité de l'être dans son stade inférieur d'évolution, à travers les fluctuations de l'espace et les vicissitudes du temps.

Dans les hautes sphères spirituelles, il en est tout autrement. L'évolution se poursuit sous des formes plus éthérées, formes qui, à une certaine hauteur, se combinent, s'associent et réalisent ce qu'on pourrait appeler la compénétration des êtres.

Plus l'Esprit monte et progresse dans la hiérarchie infinie, plus les angles de sa personnalité s'effacent, plus son moi se dilate et s'épanouit dans la vie universelle, sous la loi d'harmonie et d'amour. Sans doute l'identité de l'être demeure, mais son action se confond de plus en plus avec l'activité générale, c'est-à-dire avec Dieu, qui, en réalité, est l'*acte pur*.

C'est en cela que consistent le progrès infini et la vie éternelle : se rapprocher sans cesse de l'Être absolu sans l'atteindre jamais, et confondre toujours plus pleinement notre œuvre propre avec l'œuvre éternelle.

Parvenu à ces sommets, l'Esprit ne se nomme plus de tel ou tel nom ; ce n'est plus un individu, une personnalité, mais bien une des formes de l'activité infinie. Il s'appelle : Légion. Il appartient à une hiérarchie de forces et de lumières, telle une parcelle de flamme appartient

à l'activité du foyer qui l'engendre et la nourrit. C'est une immense association d'Esprits harmonisés entre eux par des lois d'affinité lumineuse, de symphonie intellectuelle et morale, par l'amour qui les identifie. Fraternité sublime, dont celle de la terre n'est qu'un pâle et fugitif reflet !

Parfois, de ces groupes harmonieux, de ces pléiades éblouissantes, un rayon vivant se détache, une forme radieuse se sépare et vient, telle une projection de lumière céleste, explorer, illuminer les recoins de notre monde obscur. Aider à l'ascension des âmes, fortifier une créature à l'heure d'un grand sacrifice, soutenir la tête d'un Christ à l'agonie, sauver un peuple, racheter une nation qui va périr : telles sont les missions sublimes que ces messagers de l'Au-delà viennent remplir.

La loi de solidarité exige que les êtres supérieurs attirent à eux les esprits jeunes ou attardés. Ainsi, une immense chaîne magnétique se déroule à travers l'incommensurable univers, et relie les âmes et les mondes.

Et comme le sublime de la grandeur morale consiste à faire le bien pour le bien même, sans retour égoïste sur soi, les Esprits bienfaiteurs agissent sous le double voile du silence et de l'anonymat, afin que la gloire et le mérite

de leurs actes en reviennent à Dieu seul et retournent à lui.

Ainsi s'expliquent les visions de Jeanne, ses voix, les apparitions de l'archange et des saintes, qui n'ont jamais existé comme personnalités individuelles, baptisées de ce nom, mais qui sont cependant des réalités vivantes, des êtres lumineux, détachés des foyers divins et qui ont fait de Jeanne la libératrice de son pays.

Michel, Micaël, la force de Dieu ; Marguerite, Margarita, la perle précieuse ; Catherine, Katarina, la vierge pure : tous noms symboliques qui caractérisent une beauté morale, une force supérieure et reflètent un rayon de Dieu.

\*  
\* \*

Jeanne d'Arc était donc un intermédiaire entre deux mondes, un médium puissant. Pour cela, elle fut martyrisée, brûlée. Tel est, en général, le sort des envoyés d'en haut : ils sont en butte aux persécutions des hommes ; ceux-ci ne veulent ou ne peuvent pas les comprendre. Les exemples qu'ils donnent, les vérités qu'ils répandent, sont une gêne pour les intérêts terrestres, une condamnation pour les passions ou les erreurs humaines.

Il en est de même de nos jours. Quoique

moins barbare que le moyen âge, qui les envoyait en masse au bûcher, notre époque persécute encore les agents de l'Au-delà. Ils sont souvent méconnus, dédaignés, bafoués. Je parle des médiums sincères et non des simulateurs, qui sont nombreux et se glissent partout. Ces derniers prostituent une des choses les plus respectables qui soit en ce monde, et, par cela même, ils assument de lourdes responsabilités dans l'avenir. Car tout se paie, tôt ou tard ; tous nos actes, bons ou mauvais, retombent sur nous, avec leurs conséquences. C'est la loi de la destinée (1) !

Les manifestations du monde invisible sont constantes, disions-nous ; elles ne sont pas égales. La supercherie, le charlatanisme se mêlent parfois à l'inspiration sacrée : à côté de Jeanne d'Arc, vous trouverez Catherine de La Rochelle et Guillaume le berger, qui étaient des imposteurs. Il y a aussi de réels médiums qui s'abusent eux-mêmes et agissent, à certaines heures, sous l'empire de l'auto-suggestion. La source n'est pas toujours très pure ; la vision est quelquefois confuse, mais il y a des phénomènes si éclatants que, devant eux,

(1) Voir : *Le Problème de l'Être et de la Destinée*, chap. XVIII et XIX.

le doute ne peut subsister. Tels furent les faits médianimiques qui illustrent la vie de Jeanne d'Arc.

Il y a dans la médiumnité, comme en toutes choses, une diversité infinie, une gradation, une sorte de hiérarchie. Presque tous les grands prédestinés, les prophètes, les fondateurs de religion, les messagers de vérité, tous ceux qui ont proclamé les principes supérieurs dont la pensée humaine s'est nourrie, ont été des médiums, puisque leur vie a été en relations constantes avec les hautes sphères spirituelles.

J'ai démontré ailleurs (1), en m'appuyant sur des témoignages nombreux et précis, que le génie, à divers points de vue et dans bien des cas, peut être considéré comme un des aspects de la médiumnité. Les hommes de génie, pour la plupart, sont des inspirés dans la plus haute acception de ce mot. Leurs œuvres sont comme des foyers que Dieu allume dans la nuit des siècles, pour éclairer la marche de l'humanité. Depuis la publication de mon livre, j'ai recueilli de nouveaux documents à l'appui de cette thèse. Plus loin, j'en citerai quelques-uns.

Toute la philosophie de l'histoire se résume

(1) Voir : *Dans l'Invisible*, chap. XXVI, La Médiumnité glorieuse.

en deux mots : la communion du visible et de l'invisible. Elle s'exprime par la haute inspiration : les hommes de génie, les grands poètes, les savants, les artistes, les inventeurs célèbres, tous sont des exécuteurs du plan divin dans le monde, de ce plan majestueux d'évolution qui entraîne l'âme vers les sommets.

Tantôt les nobles Intelligences qui président à cette évolution, s'incarnent elles-mêmes, pour rendre leur action plus efficace et plus directe. Alors, vous avez Zoroastre, Bouddha, et, au-dessus de tous, le Christ. Tantôt, elles inspirent et soutiennent les missionnaires chargés de donner une impulsion plus vive aux essors de la pensée : Moïse, saint Paul, Mahomet, Luther furent de ceux-ci. Mais, dans tous les cas, la liberté humaine est respectée. De là, les entraves de toutes sortes que ces grands Esprits rencontrent sur leur chemin.

Le fait le plus saillant parmi les événements qui signalent la venue de ces messagers d'en haut, c'est l'idée religieuse sur laquelle ils s'appuient.

Cette idée suffit à exalter leur courage et à rassembler autour d'eux, humbles presque tous et ne disposant d'aucune force matérielle, des foules innombrables, prêtes à répandre l'enseignement dont elles ont senti la grandeur.

Tous ont parlé de leurs communications avec l'invisible ; tous ont eu des visions, entendu des voix, et se sont reconnus simples instruments de la Providence pour l'accomplissement d'une mission. Seuls, livrés à eux-mêmes, ils n'auraient pas réussi ; l'influence d'en haut était nécessaire, indispensable au triomphe de leur idée, contre laquelle s'acharnaient tant d'ennemis.

La philosophie, elle aussi, a eu ses glorieux inspirés :

Socrate, comme Jeanne d'Arc, percevait des voix, ou plutôt une voix, celle d'un Esprit familier qu'il appelait son *démon* (1). Elle se faisait entendre en toute circonstance.

On peut lire dans le *Théagès* de Platon comment Timarque aurait évité la mort, s'il avait écouté la voix de cet Esprit : « Ne t'en va pas, — lui conseille Socrate, lorsqu'il se lève du banquet avec Philémon, son complice et le seul qui eût connaissance de ses intentions, pour aller tuer Nicias, — ne t'en va pas ; la voix me dit de te retenir. » Bien qu'averti à deux reprises encore, Timarque partit, mais il échoua dans son entreprise et fut condamné à mort. A l'heure du supplice, il reconnut trop tard qu'il

(1) En grec *daïmon* signifie génie familier, esprit.

aurait dû obéir à la voix : « O Clitomaque ! dit-il à son frère, je vais mourir pour ne pas avoir voulu m'en tenir à ce que me conseillait Socrate. »

Un jour, la voix avertit le sage de ne pas aller plus loin sur une route qu'il parcourait avec ses amis. Ceux-ci se refusent à l'écouter ; ils continuent leur marche et rencontrent un troupeau qui les renverse et les piétine.

Après avoir reconnu bien souvent la justesse des conseils qui lui étaient dictés par cette voix, Socrate avait toute raison de croire en elle ; il rappelait à ses amis que, « leur ayant communiqué les prédictions qu'il en recevait, on n'avait jamais constaté qu'il y en eût d'inexactes ».

Rappelons encore la déclaration solennelle de ce philosophe devant le tribunal des Éphètes, lorsque s'agite pour lui la question de vie ou de mort :

« Cette voix prophétique du *démon*, qui n'a jamais cessé de se faire entendre pendant tout le cours de mon existence, qui n'a jamais cessé, même dans les circonstances les plus banales, de me détourner de tout ce qui aurait pu me causer du mal, voilà que ce *dieu* se tait, maintenant qu'il m'arrive des choses qui pourraient être regardées comme le pire des maux. Pourquoi cela ? C'est que, vraisemblablement, ce qui se passe est un bien pour moi. *Nous nous trompons sans doute, en supposant que la mort est un malheur !* »

En France aussi, nos philosophes ont été visités par l'Esprit: Pascal avait des heures d'extase; la *Recherche de la Vérité*, de Malebranche, fut écrite en pleine obscurité; et Descartes nous raconte comment une intuition soudaine, rapide comme l'éclair, lui inspira l'idée de son *Doute méthodique*, système philosophique auquel nous devons l'affranchissement de la pensée moderne. Dans ses *Annales médico-psychologiques* (1), Briere de Boismont nous dit: « Descartes, après une longue retraite, fut suivi par une personne invisible qui l'engageait à poursuivre les recherches de la vérité. »

Schopenhauer, en Allemagne, reconnaît également avoir subi l'influence de l'Au-delà: « Mes postulats philosophiques, dit-il, se sont produits chez moi sans mon intervention, dans les moments où ma volonté était comme endormie... Aussi ma personne était comme étrangère à l'œuvre. »

Presque tous les poètes de renom ont joui d'une assistance invisible. Dans le nombre, citons seulement (2): le Dante et le Tasse, Schiller et Goethe, Pope (3), Shakespeare, Shelley, le Ca-

(1) 1851, p. 543.

(2) V. LÉON DENIS, *Dans l'Invisible*, chap. XXVI, La Médium-nité glorieuse.

(3) Pope écrivait, dit-il lui-même, sous l'inspiration des

moëns, Victor Hugo, Lamartine, Alfred de Musset (1), etc.

Parmi les peintres et les musiciens, Raphaël, Mozart, Beethoven et d'autres trouveraient ici leur place, car, sans cesse, l'inspiration se déverse en flots puissants sur l'humanité.

On dit souvent : « Ces idées sont dans l'air. » Elles y sont, en effet, parce que les âmes de l'espace les suggèrent aux hommes. C'est là qu'il faut chercher la source des grands mouvements d'opinion dans tous les domaines. Là aussi est la cause des révolutions qui bouleversent un pays pour le régénérer.

Il faut donc le reconnaître : le phénomène de la médiumnité remplit les âges. Toute l'histoire s'éclaire de sa lumière. Tantôt, il se concentre sur une personnalité éminente et brille d'un vif éclat, c'est le cas de Jeanne d'Arc. Tantôt, il est disséminé, réparti sur un grand nombre d'interprètes, comme à notre époque.

La médiumnité a été souvent l'inspiratrice du génie, l'éducatrice de l'humanité, le moyen que Dieu emploie pour élever et transformer

Esprits. Ses œuvres renferment des prédictions, concernant l'avenir de l'Angleterre, qui se sont déjà réalisées, et d'autres qui attendent leur réalisation.

(1) Parlant de sa façon d'écrire, Musset disait :

« On ne travaille pas, on écoute, on attend.  
C'est comme un inconnu qui vous parle à l'oreille. »

les sociétés. Au quinzième siècle, elle a servi à tirer la France de l'abîme de maux où elle était plongée.

Aujourd'hui, c'est comme un souffle nouveau qui passe sur le monde, et vient rendre la vie à tant d'âmes endormies dans la matière, à tant de vérités qui gisent dans l'ombre et dans l'oubli !

Les phénomènes de vision, d'audition, les apparitions de défunts, les manifestations des invisibles par l'incorporation, l'écriture, la typologie, etc., se font innombrables ; ils se multiplient chaque jour autour de nous.

Les enquêtes de plusieurs sociétés d'études, les expériences et les témoignages de savants éminents et de publicistes de premier ordre, dont nous avons cité les noms, ne laissent aucun doute sur la réalité de ces faits. Ils ont été observés dans des conditions qui défient toute supercherie. Nous en citerons seulement quelques-uns des plus récents, parmi ceux qui présentent des analogies avec les faits empruntés à la vie de Jeanne d'Arc.

Il y a d'abord les voix :

Dans *Human Personality*, F. Myers nous entretient de celle entendue par Lady Caidly, dans une circonstance où sa vie était en danger.

François Coppée parle également d'une voix mystérieuse qui l'appelait par son nom à certains moments assez graves de sa vie, lorsque, une fois couché, il était tenu éveillé par ses préoccupations : « Assurément je ne dors pas dans ce moment-là, affirme-t-il ; et la preuve, c'est que, malgré la grosse émotion et le battement de cœur que j'éprouve alors, j'ai toujours immédiatement répondu : « Qui est là ? « Qui me parle ? » Mais jamais la voix n'a rien ajouté à son simple appel (1). »

Au mois de mai 1897, M. Wiltshire fut réveillé de très grand matin par l'appel de son nom, prononcé par une personne invisible. La voix insistant, lui donna l'impression d'un danger immédiat aux environs. Il finit par se lever et sortir ; il arriva juste à temps pour sauver la vie d'une jeune fille, qui avait tenté de se noyer (2).

Dans *la Revue scientifique et morale du Spiritisme* (3), le docteur Breton, médecin de la marine et président de la Société des Études psychiques de Nice, rapporte le fait suivant :

« Mlle Lolla, jeune fille russe, étant dans une habitation de campagne de sa famille en Russie, rêve qu'elle voit entrer dans sa chambre sa mère, qui lui crie : « Lolla, n'aie pas peur, le feu est à la grange ! » La nuit suivante, Mlle Lolla est brusquement ré-

(1) Voir *Dans l'Invisible*, pp. 185-186, et le journal *le Matin* 7 octobre 1901.

(2) *Revue scientifique et morale du Spiritisme*, juin 1908.

(3) Juillet 1909.

veillée par sa mère, qui, pénétrant dans sa chambre, lui crie : « Lolla, n'aie pas peur, le feu est à la « grange ! » exactement les mêmes paroles entendues en rêve. Mlle Lolla se marie, elle épouse M. de R., officier russe. Son beau-père meurt. Quelque temps après, la jeune Mme de R. accompagne sa belle-mère pour aller au cimetière, dans une chapelle de famille, prier sur la tombe du défunt. Agenouillée et priant, elle entend distinctement une voix qui lui dit : « Toi aussi, tu seras veuve, mais tu n'auras pas « la consolation de venir prier sur la tombe de mon « fils. » La jeune femme, en entendant cette voix, s'évanouit ; sa belle-mère vient à son secours, et bientôt, revenant à elle, elle raconte la cause de son émotion. »

La guerre russo-japonaise éclate. Le colonel de R. reçoit l'ordre de partir. Il succombe en Mandchourie. Son corps, mis en bière, est transporté, avec d'autres, à Moukden, afin d'être expédié en Russie. « Mais le détachement qui les transportait dut les abandonner pendant la retraite générale de l'armée russe. Malgré de nombreuses recherches, on ne put jamais savoir ce que ces corps étaient devenus.

« La prophétie de l'Esprit, père du colonel de R., s'était accomplie : la jeune veuve ne pourra jamais prier sur la tombe de son mari. »

Parlons maintenant des apparitions. Les exemples n'en sont pas rares de nos jours et, dans

certains cas, on a pu en établir l'authenticité au moyen de la photographie.

La *Revue* du 15 janvier 1909 contient un récit de M. W. Stead relatif à un fait de ce genre. Le grand publiciste anglais est connu autant par sa loyauté que par son courage et son désintéressement. A l'occasion, si la vérité l'exige, il sait tenir tête à toute l'Angleterre. On sait comment, au mépris de ses intérêts personnels, oubliant les nombreux millions dont il devait hériter de Cecil Rhodes, il osa citer publiquement ce dernier comme un des artisans responsables de la guerre sud-africaine. Il alla jusqu'à demander qu'on lui appliquât la peine des travaux forcés (hard labour).

Au cours de cette même guerre, W. Stead se rendit chez un photographe fort ignorant, mais doué de la seconde vue, pour voir ce qu'il en obtiendrait, car l'étude du monde occulte a pour lui beaucoup d'attrait. Avec Stead, le photographe vit entrer une apparition qui s'était déjà présentée, quelques jours auparavant, dans son atelier. Il fut convenu qu'on essaierait de la photographier en même temps que l'écrivain. Pendant l'opération, à une question qui lui fut posée, le personnage, invisible aux yeux humains, dit s'appeler Piet Botha. Parmi tous les Botha connus de W. Stead, il n'y en avait aucun portant ce prénom. Sur la photographie se dressait en effet, à ses côtés, la figure très nette, tout à fait caractéristique, d'un Boer.

Lorsque, la paix conclue, le général Botha vint à Londres, W. Stead lui envoya l'image obtenue. Dès le lendemain, il vit arriver chez lui un des délégués du Sud-Africain, M. Wessels. Celui-ci, fort intrigué, lui dit : « Cet homme-là ne vous a jamais connu ! Il n'a jamais mis le pied en Angleterre ! C'est un de mes parents, j'ai son portrait chez moi. » — « Est-il mort ? » demanda Stead. — « Il fut le premier commandant boer tué au siège de Kimberley, lui répondit son interlocuteur, Petrus Botha, mais nous l'appelions Piet pour abréger. »

A la vue de la photographie, les autres délégués des États libres reconnurent aussi le guerrier boer.

Parfois, et c'est une des plus fortes raisons qui militent en faveur de leur authenticité, les apparitions se montrent à de tout jeunes enfants, incapables d'aucun calcul, d'aucune fraude.

Les *Annales des Sciences psychiques* du 1<sup>er</sup>-16 février 1909 citent plusieurs faits analogues. Dans l'un, c'est une fillette de deux ans et demi qui revoit, à diverses reprises et en différents endroits, sa petite sœur, morte quelque temps auparavant, et lui tend la main. Dans l'autre cas, une enfant de trois ans aperçoit, au moment du décès de son petit frère, une de ses tantes défuntes et court vers elle, la suivant dans ses déplacements.

On lit encore dans Brierre de Boismont (*Annales médico-psychologiques*, 1851) (1) :

« Un jeune homme de dix-huit ans, n'ayant aucune tendance enthousiaste, romanesque et superstitieuse, habitait Ramsgate pour sa santé. Dans une promenade à l'un des villages voisins, il entra dans une église, à la chute du jour, et fut frappé de terreur en apercevant le spectre de sa mère, morte quelques mois auparavant d'une maladie de langueur fort douloureuse, qui avait excité la compassion des assistants. La figure se tenait entre lui et la muraille, et elle resta, pendant un temps considérable, immobile. Il regagna son logis à demi évanoui; la même apparition ayant eu lieu dans sa chambre plusieurs soirées consécutives, il se sentit malade et se hâta de se rendre à Paris, où son père demeurait. En même temps il prit la résolution de ne pas lui parler de la vision, de peur d'ajouter à la douleur dont l'avait accablé la perte d'une femme adorée.

« Obligé de coucher dans la chambre de son père, il fut surpris d'y trouver une lumière qui brûlait toute la nuit, ce qui était opposé à leurs habitudes et tout à fait antipathique à leurs goûts. Après plusieurs heures d'insomnie causée par l'éclat de la lumière, le fils sortit de son lit pour l'éteindre. Le père s'éveilla aussitôt dans une grande agitation et lui ordonna de la rallumer, ce qu'il fit, très étonné

(1) *Des Hallucinations compatibles avec la raison*, pp. 245-246.

de la colère de son père et des signes de terreur empreinte sur ses traits. Lui ayant demandé le motif de son effroi, il n'en reçut qu'une réponse vague et la promesse qu'il lui en ferait connaître la cause.

« Une semaine au plus s'était écoulée depuis cet événement, lorsque le jeune homme, ne pouvant dormir par le malaise que lui occasionnait la lumière, se hasarda une seconde fois à l'éteindre ; mais le père s'élança presque aussitôt de son lit, agité d'un grand tremblement, le gronda de sa désobéissance, et ralluma la lampe. Il lui avoua alors que, toutes les fois qu'il était dans l'obscurité, le fantôme de sa femme lui apparaissait, restait immobile et ne s'évanouissait que lorsque la lumière avait été de nouveau allumée.

« Ce récit fit une forte impression sur l'esprit du jeune homme et, craignant d'augmenter le chagrin de son père en lui racontant l'aventure de Rams-gate, il quitta peu de temps après Paris et se rendit dans une ville de l'intérieur, à soixante milles de distance, pour voir son frère qui y était en pension, et auquel il n'avait pas fait part de ce qui lui était arrivé à lui-même, dans la crainte du ridicule.

« Il était à peine entré dans la maison et avait échangé les politesses d'usage, lorsque le fils du maître de pension lui dit : « Votre frère a-t-il jamais  
« donné des preuves de folie ? Il est descendu la nuit  
« dernière en chemise, hors de lui, déclarant qu'il  
« avait vu l'esprit de sa mère, qu'il n'osait plus retour-  
« ner dans sa chambre, et il s'est évanoui de frayeur. »

Nous pourrions ajouter beaucoup de faits du même ordre. Les habitants de l'espace ne négligent aucun moyen de se manifester et de nous démontrer les réalités de la survivance. Les grands Esprits ont une prédilection marquée pour le phénomène de l'incorporation, car il leur permet de se révéler avec une conscience plus entière et des ressources intellectuelles plus étendues. Le médium, plongé dans le sommeil par une action magnétique invisible, abandonne pour quelques instants son organisme à des Entités qui s'en emparent, et entrent en rapport avec nous par la voix, le geste, l'attitude. Leur langage est parfois si suggestif, si imposant, qu'on ne saurait garder aucun doute sur leur caractère, leur nature, leur identité. S'il est facile d'imiter les phénomènes physiques, tels que les tables parlantes, l'écriture automatique, les apparitions de fantômes, il n'en est pas de même des faits d'ordre intellectuel élevé. On n'imité pas le talent, encore moins le génie. Nous avons été souvent témoin de scènes de ce genre, et elles ont laissé en nous, chaque fois, une impression profonde. Vivre, ne fût-ce qu'un moment, dans l'intimité des grands Êtres, est une des rares félicités dont on puisse jouir sur la terre. C'est par cette médiumnité de l'incorporation que nous avons pu communi-

quer avec les Esprits-guides, avec Jeanne elle-même, et recevoir d'eux les enseignements, les révélations que nous avons consignés en nos ouvrages.

Toutefois, si cette faculté est une source de jouissances pour les expérimentateurs, elle offre peu de satisfaction au médium lui-même, car il ne conserve, au réveil, aucun souvenir de ce qui s'est passé durant son absence du corps.

La médiumnité existe à l'état latent chez une foule de personnes. Partout, autour de nous, parmi les jeunes filles, les jeunes femmes, les jeunes hommes, germent des facultés subtiles, s'élaborent des fluides puissants, qui peuvent servir de liens entre le cerveau humain et les intelligences de l'espace. Ce qui nous manque encore, ce sont les écoles et les méthodes nécessaires pour développer ces éléments avec science et persévérance, et les mettre en valeur. L'absence de préparation méthodique et d'étude patiente, ne permet pas de tirer de ces germes tous les fruits de vérité et de sagesse qu'ils pourraient donner. Trop souvent, faute de savoir et de travail régulier, ils se dessèchent ou ne donnent que des fleurs empoisonnées.

Mais, peu à peu, voici qu'une science et une croyance nouvelles naissent et se propagent, apportant à tous la connaissance des lois qui

régissent l'univers invisible. On apprendra bientôt à cultiver ces facultés précieuses, à faire d'elles les instruments des grandes Ames, dépositaires des secrets de l'Au-delà. Les expérimentateurs renonceront aux vues étroites, aux procédés routiniers d'une science vieillie ; ils s'attacheront à mettre en œuvre les pouvoirs de l'esprit par la pensée élevée, moteur suprême, trait d'union qui relie les mondes divins aux sphères inférieures, et un rayon d'en haut viendra féconder leurs recherches. Ils sauront que l'étude des grands problèmes philosophiques, la pratique du devoir, la dignité et la droiture de la vie sont les conditions essentielles du succès. Si la science et la méthode sont indispensables en matière d'expérimentation psychique, les élans généreux de l'âme par la prière n'ont pas moins d'importance, car ils constituent l'aimant, le courant fluidique qui attire les puissances bienfaisantes et éloigne les influences funestes. Toute la vie de Jeanne le démontre surabondamment.

Le jour où toutes ces conditions seront réunies, le nouveau spiritualisme entrera pleinement dans la voie de ses destinées. A l'heure où tant de croyances vacillent sous le souffle des passions, et où l'âme humaine s'enlise dans la matière, au milieu de l'affaissement général

des caractères et des consciences, il deviendra un moyen de salut, une force, une foi vivante et agissante, qui reliera le ciel à la terre, et embrassera les âmes et les mondes dans une communion éternelle et infinie.

## V. — VAUCOULEURS.

Je pars. Adieu, vous que j'aimais!

P. ALLARD.

Reprenons le cours de l'histoire de Jeanne. Nous l'avons vue quitter Domremy. Dès ce jour, l'épreuve va surgir sous chacun de ses pas. Et cette épreuve sera d'autant plus cruelle qu'elle lui viendra de ceux dont elle doit attendre sympathie, affection, secours. On peut lui appliquer ces paroles : « Elle est venue parmi les siens, et les siens ne la connurent pas (1). »

Les alternatives pénibles qui l'assiégeront fréquemment par la suite, Jeanne les connut dès le début de sa mission. Elle, si soumise à l'autorité de ses parents, si attachée à ses devoirs, malgré l'amour qu'elle porte à son père, à sa mère, elle doit enfreindre leurs ordres et, clandestinement, s'échapper de la demeure qui l'a vue naître.

Son père avait eu en songe une révélation de

(1) Év. selon saint Jean, I, 11

ses desseins. Une nuit, il rêva que sa fille quittait son pays, sa famille, et partait avec des hommes d'armes. Il en fut vivement préoccupé et en parla à ses fils, leur ordonnant, plutôt que de la laisser s'en aller ainsi, « de la noyer dans la Meuse. Et si vous ne le faites vous-mêmes, ajoutait-il, moi, je le ferai ! »

Jeanne avait dû dissimuler, résolue qu'elle était « d'obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes ».

A Rouen, ses juges lui en feront un grief : « Croyiez-vous bien faire, lui demandèrent-ils, en partant sans le congé de votre père et de votre mère ? — J'ai bien obéi à mon père et à ma mère pour toutes autres choses, hors pour ce départ. Mais depuis, je leur en ai écrit, et ils m'ont pardonné. »

Elle montre par là sa déférence et sa soumission envers ceux qui l'ont élevée. Pourtant les juges insistent : « Quand vous avez quitté votre père et votre mère, ne croyiez-vous point pécher ? » Jeanne exprime alors toute sa pensée dans cette belle réponse : « Puisque Dieu le commandait, il fallait le faire. Même si j'eusse eu cent pères et cent mères et que j'eusse été fille de roi, encore serais-je partie (1) ! »

(1) J. FAVRE, *Procès de condamnation*, 2<sup>e</sup> interrogatoire secret, p. 139.

Accompagnée d'un de ses oncles, qu'elle a pris en passant à Burey, Durand Laxart, le seul membre de sa famille qui ait cru à sa vocation, le seul qui l'ait encouragée dans ses projets, elle se présente à Robert de Baudricourt, commandant de Vaucouleurs pour le dauphin. Le premier accueil est brutal. Jeanne ne se décourage pas. Elle a été prévenue par ses voix. Sa résolution est inébranlable; rien ne peut la détourner de son but. Elle l'affirme en termes énergiques aux bonnes gens de Vaucouleurs: « Avant la mi-carême, il faut que je sois devers le roi, dussé-je user mes jambes jusqu'aux genoux! » Et peu à peu, à force d'insistances, le rude capitaine prête plus d'attention à ses propos.

Comme tous ceux qui l'approchent, Robert de Baudricourt a subi l'ascendant de cette jeune fille. Après l'avoir fait exorciser par Jean Tournier, curé de Vaucouleurs, et s'être convaincu qu'il n'y a rien de mauvais en elle, il n'ose plus nier sa mission, ni accumuler les obstacles sur sa route. Il lui fait donner un cheval, une escorte. Déjà le chevalier Jean de Metz, subjugué par l'ardente conviction de Jeanne, lui avait promis de la mener au roi. « Mais quand? » lui avait-il demandé. Vivement, elle répondit: « Plutôt maintenant que demain, plutôt demain que plus tard! »

Elle part enfin, et la dernière parole du capitaine de Vaucouleurs est celle-ci : « Va, et adviene que pourra ! » Parole tiède et peu encourageante. Qu'importe à Jeanne ! Ce n'est pas aux voix de la terre qu'elle prête l'oreille, c'est à celles d'en haut, et ces voix la stimulent et la soutiennent. Dans son âme, la force et la confiance grandissent avec les incertitudes et les périls du lendemain. Aussi répétera-t-elle souvent ce dicton de son pays : « Aide-toi, Dieu t'aidera ! » L'avenir est menaçant. Tout, autour d'elle, est cause d'effroi. Mais elle possède les forces divines !

C'est là un exemple qu'elle donne à tous les pèlerins de la vie. La route de l'homme est semée d'embûches : partout des ornières, des pierres aiguës, des ronces, des épines. Pour les franchir, Dieu a mis en nous les ressources d'une énergie cachée que nous pouvons mettre en valeur, en attirant des puissances invisibles, ces mystérieux secours d'en haut, qui centuplent nos forces personnelles et assurent le succès dans la lutte. Aide-toi et Dieu t'aidera !

Elle part, accompagnée seulement de quelques hommes de cœur. Elle voyage jour et nuit. Il faut franchir cent cinquante lieues à travers des provinces ennemies, pour atteindre

Chinon, où réside le dauphin Charles, qu'on nomme par dérision le roi de Bourges, puisqu'il ne règne plus que sur un lambeau de royaume, Charles qui oublie sa mauvaise fortune dans les plaisirs, au milieu des courtisans qui le trahissent et pactisent en secret avec l'ennemi.

Elle doit traverser le pays bourguignon, allié de l'Angleterre, cheminer sous la pluie par les sentiers détournés, passer à gué des rivières débordées, coucher sur le sol détrempé. Jeanne n'hésite jamais. Ses voix lui disent sans cesse : « Va, fille de Dieu, va, nous viendrons à ton aide ! » Et elle va, elle va, en dépit des obstacles, au milieu des dangers. Elle vole au secours d'un prince sans espérance et sans courage.

Et voyez quel mystère admirable ! C'est une enfant qui vient tirer la France de l'abîme. Qu'apporte-t-elle donc avec elle ? Est-ce un secours militaire ? une armée ? Non, rien de tout cela. Ce qu'elle apporte, c'est la foi en soi-même, la foi en l'avenir de la France, cette foi qui exalte les âmes et soulève les montagnes. Que dit Jeanne à tous ceux qui se présentent sur son passage ? « Je viens de la part du Roi du ciel, et je vous apporte le secours du ciel ! »

## VI. — CHINON, POITIERS, TOURS.

Chemine hardiment, la victoire suivra.

PAUL ALLARD.

La plupart des auteurs pensent que Jeanne est entrée en Touraine par Amboise, en suivant la voie romaine qui longe la rive gauche de la Loire. Elle serait venue d'abord de Gien à Blois, par la Sologne. Repartie d'Amboise, elle aurait franchi le Cher à Saint-Martin-le-Beau, l'Indre à Cormery, puis aurait fait halte à Sainte-Catherine-de-Fierbois, où se trouvait un sanctuaire consacré à l'une de ses saintes. D'après une vieille tradition, Charles Martel, ayant vaincu les Sarrasins, qu'il extermina dans les bois sauvages au milieu desquels s'élevait cette chapelle (*ferus boscus*, Fierbois), déposa son épée dans cet oratoire. Reconstitué en 1375, il était fréquenté par les chevaliers et hommes d'armes, qui, pour obtenir la guérison de leurs blessures, formaient le vœu de s'y rendre en pèlerinage et d'y déposer leur épée.

Sur la route, on avait embusqué une troupe soudoyée probablement par le perfide La Trémoille et chargée d'enlever Jeanne ; mais, à la vue de l'envoyée, ces bandits restèrent comme cloués au sol (1).

D'après les dépositions identiques de Poulengy et de Novelonpont, le voyage de Vaucouleurs à Chinon s'effectua en onze jours ; il s'ensuit, dit l'abbé Bossebœuf, qu'elle y arriva le mercredi 23 février (2). Wallon, Quicherat et d'autres disent le 6 mars.

Voici la ville et ses trois châteaux, qui se confondent dans une longue masse grise de murs crénelés, de tours et de donjons.

A son entrée dans Chinon, la petite caravane avait défilé par les rues escarpées, entre les maisons gothiques aux façades plaquées d'ardoises, décorées, à leurs angles, de statuettes de bois. Et, aussitôt, sur le seuil des portes, ou le soir, à la veillée, devant l'âtre qui flamboie, les récits merveilleux circulent de bouche en bouche sur la jeune fille qui arrive des marches de Lorraine, pour accomplir les prophéties et mettre un terme à l'insolente fortune des Anglais.

(1) J. FABRE, *Procès de réhabilitation*, t. I, pp. 150-151. Déposition du frère Seguin.

(2) *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, t. XII.

Jeanne et son escorte prirent gîte « chez une bonne femme, près du château » (1), sans doute dans la maison du gentilhomme Reignier de la Barre, dont la veuve ou la fille reçut la Pucelle avec joie (2). Elle y demeura deux jours sans obtenir d'audience (3). Plus tard, elle logea au château même, dans la tour du Coudray.

Cette audience tant désirée lui fut accordée. C'était le soir. L'éclat des torches, le bruit des fanfares, l'appareil de la réception, tout cela ne va-t-il pas l'éblouir, l'intimider ? Non, elle vient d'un monde plus brillant que le nôtre. Depuis longtemps, elle a connu des magnificences auprès desquelles toute cette mise en scène est bien pâle. Plus loin que Domremy, plus loin que la terre, en des temps qui ont précédé sa naissance, elle a fréquenté des demeures plus glorieuses que la cour de France, et elle en a conservé l'intuition.

Plus vibrante que le cliquetis des armes et les sonneries des trompettes, elle entend une voix qui parle en elle et répète : Va, fille de Dieu, je suis avec toi !

Parmi mes lecteurs, certains trouveront ces

(1) J. FABRE, *Procès de condamnation*, p. 150.

(2) M. DE COUGNY, *Chinon et ses monuments*, in-8, 1898, pp. 35-36.

(3) *Procès*. Déposition de Dunois.

propos étranges. C'est ici l'occasion de dire, de rappeler que l'esprit existe avant le corps, qu'il a parcouru, avant la dernière naissance terrestre, de vastes périodes de temps, habité bien des milieux, et qu'il redescend en ce monde, à chaque incarnation nouvelle, avec tout un bagage de qualités, de facultés, d'aptitudes, qui proviennent de ce passé obscur, par lui traversé.

Il existe en chacun de nous, dans les profondeurs de notre conscience, une accumulation d'impressions et de souvenirs, résultant de nos vies antérieures, soit sur la terre, soit dans l'espace. Ces souvenirs dorment en nous : le lourd manteau de chair les étouffe et les éteint ; mais parfois, sous l'impulsion de quelque agent extérieur, ils se réveillent soudain, les intuitions jaillissent, des facultés ignorées reparaisent, et nous redevenons, pour un instant, un être différent de celui qu'on voyait en nous (1).

Vous avez remarqué, sans doute, ces plantes qui flottent à la surface de l'eau dormante des étangs. C'est là une image de l'âme humaine. Elle flotte sur les profondeurs sombres de son passé ; ses racines plongent en des régions in-

(1) Voir : LÉON DENIS, *Problème de l'Être et de la Destinée*, pp. 240 et suiv.

connues et lointaines, d'où elle tire ces sucs vivifiants, cette fleur brillante qui va éclore, se développer, s'épanouir dans le champ de la vie terrestre.

Dans l'immense salle du château où Jeanne fut introduite, trois cents seigneurs, chevaliers et nobles dames, en brillants costumes, étaient rassemblés. Quelle impression cette vue ne dut-elle pas produire sur l'humble bergerette ! quel courage ne lui fallut-il pas pour affronter tous ces regards licencieux ou inquisiteurs, cette foule de courtisans qu'elle sentait hostile !

Il y avait là Regnault de Chartres, chancelier de France, archevêque de Reims, prêtre à l'âme desséchée, perfide et envieux ; la Trémoille, le grand chambellan, homme jaloux, ombrageux, qui dominait le roi et intriguait en secret avec les Anglais ; le dur et orgueilleux Raoul de Gaucourt, grand-maître de l'hôtel du roi ; le maréchal Gilles de Retz, l'infâme magicien plus connu sous le surnom de Barbe-Bleue ; puis, des courtisanes titrées, des prêtres astucieux, avides. Jeanne sentait planer autour d'elle une atmosphère d'incrédulité et de malveillance. Tel était le milieu où vivait Charles VII, amolli par l'abus des plaisirs, loin de la guerre, parmi ses favoris et ses maîtresses.

Soupçonneux et défiant, le roi, pour éprou-

ver Jeanne, avait fait occuper son trône par un courtisan et s'était dissimulé dans la foule. Mais elle va droit à lui, s'agenouille, lui parle longuement à voix basse ; elle lui révèle ses pensées secrètes, ses doutes sur sa propre naissance, ses hésitations cachées, et le visage de ce triste monarque, dit la Chronique, s'illumine d'un rayon de confiance et de foi (1). Les assistants, étonnés, comprirent qu'un phéno-

(1) J. FABRE, *Procès de réhabilitation*. Témoignage du chambellan Guillaume Gouffier, t. II, p. 286. Pierre Sala, auteur des *Hardiesses des grands rois et empereurs*, ouvrage publié en 1516, tenait du chambellan Guillaume Gouffier, seigneur de Boisy, « le secret qui avait été entre le roi et la Pucelle. Étant très aimé de ce roi, — dit Pierre Sala, — il en avait reçu les confidences. Le roi se trouvait si bas qu'il ne savait plus que faire et ne faisait que penser au remède de sa vie, étant, de ses ennemis, enclos de tous côtés. Il entra un matin en son oratoire, tout seul ; et là, il fit une humble requête et prière à Notre-Seigneur dedans son cœur, sans prononciation de paroles, où il requérait dévotement que, s'il était vrai héritier du royaume de France, il lui plût de le lui garder ou, au pis, de lui faire la grâce d'échapper et de se sauver en Espagne ou en Écosse. »

La Pucelle, ajoute en substance P. Sala, ayant eu révélation de ces choses aux champs, les répéta au roi dès qu'elle lui fut présentée, le réconfortant et lui affirmant de la part de Dieu qu'il était vrai fils du roi et héritier de la couronne de France.

Voir manuscrit de la Bibliothèque nationale ; suppléments français, n° 191. M. J. Quicherat cite, avec Sala, dépositaire des confidences du sire de Boisy, deux autres versions tout à fait concordantes ; ap. *Procès*, t. IV, pp. 257, 272, 279.

Voir aussi la très importante lettre d'Alain Chartier, ap. *Procès*, t. V, p. 133.

mène extraordinaire venait de se produire.

Et cependant, « nul ne se rencontra qui pût croire que le sort du plus fier royaume, de la chrétienté était remis à de telles mains, ni que le faible bras d'une pauvre fille de village fût réservé pour accomplir une tâche où avaient échoué les conseils des plus sages et le courage des plus forts » (1). Il fallut encore endurer bien des humiliations, subir l'examen de matrones attestant sa pureté. Envoyée à Poitiers, Jeanne y paraîtra devant une commission d'enquête, composée d'une vingtaine de théologiens dont deux évêques, ceux de Poitiers et de Maguelonne.

« C'était un beau spectacle, dit Alain Chartier, qui écrivait sous l'impression même de la scène, que de la voir disputer, femme contre les hommes, ignorante contre les docteurs, seule contre tant d'adversaires. »

Toutes ses réparties dénotent une grande vivacité d'esprit et un à propos surprenant. Elle éclatait, à tout moment, en saillies imprévues et originales, qui réduisaient à néant les pitoyables objections de ses examinateurs. Le procès-verbal des interrogatoires de Poitiers a été détruit. Certains historiens en font peser

(1) DUPANLOUP, *Panegyrique de Jeanne d'Arc*, 1855.

la responsabilité sur les agents de la couronne de France, qui montrèrent tant d'ingratitude et d'indifférence coupable envers la Pucelle, pendant sa longue captivité. Il ne nous reste qu'un résumé des conclusions auxquelles aboutirent les docteurs appelés à donner leur opinion sur Jeanne (1). « En elle, disent-ils, on ne trouve point de mal, fors que bien, humilité, virginité, dévotion, honnêteté, simplesse (2). »

Nous possédons en outre les témoignages du procès de réhabilitation. Le P. Seguin, de l'ordre des Frères prêcheurs, s'exprimait ainsi, avec simplicité et bonhomie : « Moi qui parle, je demandai à Jeanne quel idiome parlait sa voix. — « Un meilleur que le vôtre », me répondit-elle. Et, en effet, je parle limousin. L'interrogeant derechef, je lui dis : « Croyez-vous en Dieu ? » — « Oui, mieux que vous », me répondit-elle (3). »

Un autre de ses juges de Poitiers, Guillaume Aimery, lui objectait : « Vous dites que Dieu vous a promis la victoire et vous demandez des soldats. A quoi bon des soldats, si la victoire est assurée ? — En nom Dieu, répliqua Jeanne,

(1) Manuscrit 7301 de la Bibliothèque nationale.

(2) J. FABRE, *Procès de réhabilitation*, t. I, p. 170.

(3) *Id.*, *Ibid.*, t. I. Déposition du frère Seguin.

les soldats batailleront, et Dieu donnera la victoire (1). »

Et quand on lui demande des signes, c'est-à-dire des miracles : « Je ne suis pas venue à Poitiers pour y donner des signes. Mais menez-moi à Orléans et je vous montrerai les signes pour quoi je suis envoyée (2). »

De nouveau, on lui fait subir l'examen d'un conseil de matrones, présidé par la reine de Sicile, pour constater sa virginité.

Sortie triomphante de toutes ces épreuves, il lui fallut attendre plus d'un mois encore pour marcher aux Anglais. C'est seulement à l'heure où la situation d'Orléans devient désespérée, que Dunois obtient qu'on l'envoie, comme dernière ressource, à la tête d'un convoi de vivres.

\*  
\* \*

Jeanne vint d'abord à Tours pour y faire préparer son armure et son étendard. La ville était en proie à une vive agitation. Les habitants s'y employaient activement à des travaux de défense. Dès le 14 octobre 1428, le maréchal de Gaucourt, bailli d'Orléans et grand-maître de

(1) J. FABRE, *Procès de réhabilitation*, t. I, p. 152.

(2) *Ibid.*, p. 153.

L'hôtel du roi, les informait que les Anglais avaient mis le siège devant Orléans et qu'ils se proposaient ensuite de marcher sur Tours (1). La cité se mettait en mesure de résister. De toutes parts, dit le texte, « maczons, bessons, hommes de bras », déployaient une activité fébrile. On travaillait avec ardeur à redresser les boulevards, on creusait et élargissait les fossés, on réparait et appareillait les ponts. Sur les tours et les remparts, on établissait des guérites en bois pour les veilleurs. On pratiquait des « canonnières » dans les murs d'enceinte. Bombardes et couleuvrines, boulets de pierre, poudre à canon, tout ce qui constituait l'artillerie de l'époque, était emmagasiné dans la ville. L'ennemi pouvait venir : on saurait lui répondre.

L'antique cité des Turones avait alors une grande importance. On l'appelait la seconde Rome, à cause de ses nombreuses églises, de ses monastères et surtout du pèlerinage de Saint-Martin, où l'on venait de tous les points de la chrétienté. Pour nous rendre compte de sa situation à l'époque de Jeanne d'Arc, montons, par la pensée, sur une des tours de la

(1) Voir *Registres des Comptes de la ville de Tours*, t. XXIV, et *Bulletins de la Société archéologique de Touraine*, t. XII.

collégiale de Saint-Martin, sur la tour Charlemagne, par exemple, conservée jusqu'à nos jours, et qui renferme le tombeau de Luitgarde, femme de Charlemagne, d'où elle tire son nom.

L'aspect de la ville, à vol d'oiseau, sera, à peu de chose près, celui que nous offrirait toutes les grandes cités françaises du moyen âge, c'est pourquoi il convient de s'y arrêter quelques instants.

L'enceinte formait quatre lignes continues de murailles et de tours. A l'intérieur des murs, c'était tout un labyrinthe de rues étroites et de places étranglées, bordées de longues files de maisons aux pignons en ogive et aux toits dentelés, avec des étages surplombant les uns sur les autres, des statuette accolées aux portes, des solives sculptées, de hautes lucarnes et des vitres de couleur. Pour compléter cet ensemble si pittoresque, de grandes enseignes en fer, découpées en formes bizarres, remplacent les numéros des maisons et se balancent au vent. Les unes ont un sens historique ou héraldique, les autres emblématique, commémoratif ou religieux. Voici, par exemple, dans la Grand'Rue, les enseignes : « à la Licorne », « à la Pie », « aux Patenôtres d'or », « à l'Ane qui veille » ; place Saint-Martin : « au Singe qui prêche »,

« au Chat-Huant » ; rue de la Rôtisserie : « aux Trois Tortues », etc. (1).

Du point élevé où nous sommes, considérez cette forêt de pignons aigus, de clochers, de murailles d'où émergent les trois masses de la cathédrale, dont le vaisseau principal seul est à peu près achevé, mais dont les tours ne s'élèvent encore qu'à dix ou vingt mètres au-dessus du sol, l'abbaye de Saint-Julien et la masse bien plus imposante de la collégiale de Saint-Martin, dont il ne reste aujourd'hui que deux tours.

A nos pieds, la ville entière, avec ses cinquante églises ou chapelles, ses huit grands cloîtres enclos de murs, ses nombreuses hôtelleries et hôtels nobles ; toute une forêt de flèches, d'aiguilles, de clochetons, de tourelles en fuseaux, de hautes cheminées gothiques. Puis, le dédale des rues qui se croisent et s'entrecroisent, et les carrefours étroits, encombrés de peuple et de chevaux. Prêtez l'oreille aux bruissements, à la rumeur de la cité qui montent jusqu'à vous. Écoutez le tintement des heures qui sonnent à tous les clochers.

Faites luire sur cet ensemble un clair rayon de soleil ; contemplez le fleuve aux reflets changeants ; au loin, les coteaux couverts de

(1) Docteur GIRAUDET, *Histoire de la ville de Tours*.

vignes et les grandes forêts qui couvrent les deux plateaux, surtout au sud, et dont les masses profondes forment un cadre de verdure à la cité qui s'étale au fond de la vallée. Considérez tout cela, et vous vous ferez une idée de ce qu'était la ville de Tours, le jour où Jeanne d'Arc y fit son entrée, suivie de sa maison militaire (1).

D'après la déposition de son page, Louis de Contes, au procès, elle y prit gîte chez une dame nommée Lapau (2). Suivant le témoignage de son aumônier, Jean Pasquerel, ce fut chez le bourgeois Jean Dupuy (3). Ces contradictions ne sont qu'apparentes. En effet, le seigneur tourangeau Jehan du Puy avait pour femme Éléonore de Paul, et le peuple, ami de ces altérations, déforma ce nom. Yolande, reine d'Aragon et de Sicile, avait donné Éléonore pour dame d'honneur à sa fille, Marie d'Anjou, reine de France. « Elle était angevine, dit M. de Beaucourt dans son *Histoire de Charles VII* (4), et avait peut-être été élevée avec la jeune

(1) Celle-ci était composée de Jean d'Aulon, son écuyer, des deux chevaliers qui l'avaient accompagnée depuis Vaucouleurs, de deux pages et de ses deux frères, Jean et Pierre d'Arc, qui étaient venus la rejoindre.

(2) J. FABRE, *Procès de réhabilitation*, t. I, p. 208.

(3) *Ibid.*, p. 217.

(4) T. II, p. 183.

princesse. » Priés par la reine Yolande d'héberger l'étrangère, qu'elle prenait sous sa protection, Jean du Puy, qui était conseiller du roi et échevin, et son épouse la reçurent dans leur hôtel, situé près de l'église de Saint-Pierre-le-Puellier, et que beaucoup d'archéologues croient reconnaître dans la maison dite de Tristan (1).

C'est à Tours que le frère Pasquerel, alors lecteur au couvent des Augustins de la ville, fut attaché au service de Jeanne en qualité d'aumônier (2). Il la suivra fidèlement jusqu'à sa capture à Compiègne, un an plus tard.

Ce fut aussi à Tours que la vaillante enfant reçut son équipement militaire, son épée et sa bannière. Sur ses indications, un armurier de la ville alla chercher l'épée déposée par Charles Martel à Sainte-Catherine-de-Fierbois. Elle était enterrée derrière l'autel, et personne au monde ne connaissait sa présence en ce lieu.

(1) D'autres archéologues sont d'avis que la maison actuelle, rue Briçonnet, date seulement du règne de Charles VIII et a été bâtie sur l'emplacement de celle habitée par la Pucelle.

(2) Au mois d'octobre 1905, après des remaniements importants faits dans la disposition intérieure de l'immeuble situé 47, rue des Halles, on put se convaincre de l'existence, en cet endroit, de la chapelle de Jeanne d'Arc qui faisait partie du couvent des religieux Augustins, et où elle aimait à se rendre pour prier.

LOUIS DE SAINT-GILDAS.

(*Touraine Républicaine*, 20 oct. 1905.)

Mais, pour l'héroïne, cette épée sortira de la poussière des siècles, et, de nouveau, chassera l'étranger.

Un autre armurier de Tours fabriqua pour Jeanne une armure étincelante de blancheur (1).

Suivant les instructions de ses voix, Jeanne se fit faire, par un artiste tourangeau, une bannière blanche qui devait servir d'étendard et de signe de ralliement. Elle était bordée de franges de soie et portait, avec l'image de Dieu bénissant les fleurs de lis, la devise « Jhésus Maria » (2). L'héroïne ne séparait jamais la cause de la France de celle, plus haute, de l'inspiration divine, d'où découlait sa mission.

Jeanne partit de Tours vers le 25 avril 1429, pour se rendre à Blois, où l'attendaient les chefs de guerre et le gros de l'armée. Douze jours après, date d'impérissable mémoire, elle gagnait la bataille des Tourelles et faisait lever le siège d'Orléans.

(1) D'après les comptes de M<sup>e</sup> Hémon Regnier, trésorier des guerres, publiés par QUICHERAT (*Procès de Jeanne d'Arc*, t. V, p. 158), il fut payé « au maistre armurier, pour ung harnois complet pour la dite Pucelle, cent livres tournois ». (Environ 600 francs de notre monnaie.)

(2) Dans les mêmes registres du trésorier des guerres se lit la mention suivante : « Payé à Hannes Poulvoir, peintre demeurant à Tours, pour avoir paint et baillé estoffes pour ung grand estendard et ung petit pour la Pucelle, 25 livres tournois. »

Lorsqu'elle quitta Tours, toute la population était massée dans les rues, sur les places, pour la voir et l'acclamer. Elle caracolait gentiment sur son beau cheval de guerre, dans sa blanche armure, étincelante aux feux du matin. Sa bannière à la main, l'épée de Fierbois au côté, elle était toute rayonnante d'espoir et de foi; on eût cru voir l'ange des combats, comme un messager céleste!

## VII. — ORLÉANS.

Entrant dans Orléans, qu'elle était grande et belle !  
Les soldats frémissants se pressaient autour d'elle,  
Les mères lui tendaient leurs enfants à bénir,  
Et tous se prosternaient en la voyant venir.

PAUL ALLARD.

Le voyage de Tours à Orléans fut une longue ovation. Partout, Jeanne sème l'allégresse sur son passage. Si les courtisans la suspectent, la dédaignent, le peuple du moins croit en elle, en sa mission libératrice. Les Anglais eux-mêmes sont frappés de stupeur. Ils restent immobiles dans leurs retranchements, lorsque la Pucelle passe à la tête de l'armée de secours. Les habitants d'Orléans, ivres d'enthousiasme, oublient le péril, sortent des murs, se portent en foule à sa rencontre. D'après un témoin oculaire, « ils se sentoient jà tous reconfortez et comme desasiégéz, par la vertu divine qu'on leur avoit dit estre en ceste simple pucelle, qu'ilz regardoyent mout affectueusement, tant hommes, femmes que petis enfans (1). »

(1) E. LAVISSE, *Histoire de France*, t. IV, p. 53.

Les campagnes de Jeanne sur la Loire nous offrent un spectacle unique dans l'histoire : les capitaines de Charles VII, les Dunois, les La Hire, les Gaucourt, les Xaintrailles marchent à l'ennemi sous les ordres d'une jeune fille de dix-huit ans !

Des difficultés sans nombre se dressent. Un cercle de bastilles formidables est établi par les Anglais autour d'Orléans. A bref délai, c'est la disette, c'est la reddition d'une des plus grandes et des plus fortes places du royaume. On a devant soi les meilleurs soldats de l'Angleterre, et ils sont commandés par leurs plus habiles généraux, ceux-là mêmes qui viennent de remporter sur les Français une longue série de victoires. Voilà l'immense obstacle contre lequel va combattre cette jeune fille. Elle a bien avec elle des braves, mais ils sont démoralisés par tant de défaites successives, et trop mal organisés pour éviter de nouveaux désastres.

Une première attaque, tentée en l'absence de Jeanne sur la bastille Saint-Loup, est repoussée. Avertie, l'héroïne s'élance à cheval et fait flotter sa bannière ; elle électrise les soldats, et, d'un élan puissant, les entraîne à l'assaut.

« C'était la première fois, — dit Anatole France, dans un des rares passages de son œuvre où il sait lui rendre justice, — c'était la

première fois que Jeanne voyait des gens combattre et, sitôt entrée dans la bataille, elle en devint le chef, parce qu'elle était la meilleure. Elle fit mieux que les autres, non qu'elle en sût davantage ; elle en savait moins. Mais elle avait plus grand cœur. Quand chacun songeait à soi, seule, elle songeait à tous ; quand chacun se gardait, elle ne se gardait de rien, s'étant offerte tout entière par avance. Et cette enfant, qui, comme toute créature humaine, craignait la souffrance et la mort, à qui ses voix, ses presentiments avaient annoncé qu'elle serait blessée, alla droit en avant et demeura, sous les traits d'arbalètes et les plombées de coulevrines, debout au bord du fossé, son étendard à la main, pour rallier les combattants (1). »

Par cette attaque vigoureuse, elle a rompu les lignes anglaises. Une à une, les bastilles sont emportées. En trois jours, Orléans est délivré. Puis les combats se succèdent, comme une série d'éclairs dans un ciel en feu. Chaque attaque est une victoire. C'est Jargeau, c'est Meung, c'est Beaugency ! Enfin à Patay, les Anglais sont battus en rase campagne, et Talbot, leur général, est fait prisonnier. Puis, la marche sur Reims, et Charles VII sacré roi de France.

(1) A. FRANCE, *Vie de Jeanne d'Arc*, t. I, pp. 335-336.

En deux mois, Jeanne avait réparé tous les désastres : reconstitué, moralisé, discipliné, transfiguré l'armée ; elle avait relevé tous les courages. « Avant elle, disait Dunois, deux cents Anglais mettaient en fuite mille Français ; avec elle, quelques centaines de Français font reculer une armée entière (1). » Dans le *Mystère du siège*, drame populaire, représenté pour la première fois, en 1456, à Orléans, un des acteurs s'écrie :

« Ung de nous en vaut mieux que cent.

Soubz l'estendart de la Pucelle (2). »

Certains auteurs, tel M. Thalamas (3), ont cru pouvoir dire que la situation d'Orléans en 1429 n'était pas aussi grave qu'on l'assure généralement. Les Anglais étaient peu nombreux. Les Bourguignons s'étaient retirés. La ville, bien approvisionnée, pouvait résister longtemps, et les Orléanais étaient capables de se délivrer par leurs propres efforts.

Non seulement tous les historiens, Michelet, Henri Martin, Wallon, Lavissee, etc., sont unanimes à attester la situation précaire des assiégés, mais voici l'opinion d'un autre écrivain,

(1) J. FABRE, *Procès de réhabilitation*, t. I. Déposition de Dunois.

(2) *Mystère du siège d'Orléans*, v. 12, 232-233.

(3) Conférence faite à Tours, le 30 avril 1905.

peu suspect de partialité envers Jeanne. Anatole France écrit : « Agités de doutes et de craintes, brûlés d'inquiétude, sans sommeil, sans repos, et n'avançant en rien, les Orléanais commençaient à désespérer (1). »

De leur côté, les Anglais attendaient de nouveaux renforts, promis par le Régent. Cinq mille combattants se réunissaient à Paris, sous les ordres de sir John Falstolf, avec force vivres, pour marcher au secours des assiégeants (2).

Rappelons en outre la déposition du duc d'Alençon au procès de réhabilitation. Il parle des bastilles formidables élevées par les Anglais. « Si j'eusse été, dit-il, dans l'une ou dans l'autre avec un petit nombre d'hommes d'armes, j'aurais bien osé défier la puissance d'une armée ; et il semble bien que les agresseurs n'auraient pu s'en rendre maîtres. Au reste, ajoute-t-il, les capitaines qui avaient pris part aux opérations m'ont déclaré que ce qui s'était fait à Orléans tenait du miracle (3). »

A ces témoignages, il convient d'ajouter l'affirmation d'un des assiégés, Jean Luillier, notable commerçant de la cité. Il s'exprimait ainsi :

(1) A. FRANCE, *Vie de Jeanne d'Arc*, t. I, p. 164.

(2) *Ibid.*, p. 430. (Ils n'arrivèrent que pour la bataille de Patay.)

(3) J. FABRE, *Procès de réhabilitation*, t. I, p. 176.

« Tous mes concitoyens et moi, nous croyons que si la Pucelle ne fût venue à notre aide, nous aurions été bientôt au pouvoir des assiégeants. Il était impossible que les Orléanais pussent longtemps tenir contre les forces d'adversaires qui avaient si grande supériorité (1). »

L'enthousiasme des habitants donne la mesure des dangers qu'ils avaient courus : après la délivrance de leur ville, les Orléanais « s'offraient à Jeanne, pour qu'elle fit d'eux et de leurs biens à sa volonté, » nous dit le *Journal du Siègre* (2).

Non moins probant est le témoignage que déposa, sur une feuille de registre, un modeste tabellion de la ville, Guillaume Girault. Au milieu des acclamations de la France entière, il écrivait que cette délivrance était le « miracle le plus évident qui adce a été apparu, puis (depuis) la Passion » (3).

Cette partie de la vie de Jeanne est riche en phénomènes de prémonitions, qu'il faut ajouter à ceux déjà signalés.

Ses voix lui avaient dit qu'à son entrée dans

(1) J. FABRE, *Procès de réhabilitation*, t. I, pp. 260-261. Déposition du bourgeois Jean Luillier.

(2) Pp. 91-92.

(3) J. DOINEL, *Mémoires de la Société historique et archéologique de l'Orléanais*, 1892, t. XXIV, pp. 392-393.

Orléans, les Anglais ne bougeraient point. Et le fait se confirma.

Les chalands qui devaient traverser le fleuve pour embarquer les vivres, ne pouvaient le faire, le vent n'étant pas favorable. Jeanne dit : « Attendez un peu. Tout entrera dans la ville. » En effet, le vent tourna et gonfla les voiles (1).

Elle n'éprouva aucune inquiétude au sujet du maréchal de Boussac, parti au-devant du second convoi de vivres, disant : « Je sais bien qu'il ne lui arrivera aucun mal. » Le fait se réalisa exactement.

Peu à peu, l'allégresse des Orléanais gagne toute la France. A mesure que les victoires de Jeanne se succèdent, le roi les annonce à ses bonnes villes, invitant la population à louer Dieu et à honorer la Pucelle, qui « avait toujours été en personne à l'exécution de toutes ces choses » (2).

Partout ces nouvelles sont reçues et enregistrées avec une joie délirante, et le peuple voue à l'héroïne un culte qui va grandissant.

(1) *Procès*. Déposition de Dunois. — *Journal du Siège*, pp. 74-75. — *Chronique de la Pucelle*, p. 284.

(2) Lettre de Charles VII aux habitants de Narbonne, *Procès*, t. V, pp. 101, 104. — ARCÈRE, *Histoire de La Rochelle*. — MOYNÈS, *Inventaire des Archives de l'Aude*, annexes, p. 390, etc. (d'après A. France).



Depuis 480 ans, Orléans fête l'anniversaire de ces événements.

Sur l'invitation gracieuse du maire, il m'a été donné d'assister à plusieurs de ces solennités (1). Voici les notes que j'écrivais alors, sous l'impression du moment :

Le beffroi, vieux témoin du siège, le même qui signalait les mouvements des Anglais, tinte de quart d'heure en quart d'heure. Ses vibrations sonores s'étendent sur la cité ; elles glissent dans les rues étroites et tortueuses du vieil Orléans, pénètrent au fond des demeures, réveillent dans tous les cœurs le souvenir de la délivrance. Bientôt, à son appel, toutes les cloches des paroisses s'ébranlent. Leurs voix de bronze montent dans l'espace ; elles forment un puissant concert, que dominant les notes graves du beffroi et qui impressionne l'âme rêveuse.

Toute la ville est décorée, pavoisée. Des bannières flottent sur les édifices ; à chaque balcon,

(1) Notamment de 1893 à 1905. Le programme de ces fêtes ne varie pas d'une année à l'autre. Seulement, depuis la séparation, les grands corps de l'État n'assistent plus, officiellement, à la cérémonie religieuse.

à chaque fenêtre, les drapeaux nationaux se mêlent aux couleurs et aux armes de la Pucelle.

La foule encombre les places et les rues. Beaucoup de gens des environs ; mais d'autres sont venus de points éloignés de la France et même de l'étranger. Détail significatif : des Anglais, tous les ans, viennent en nombre participer aux fêtes de la vierge lorraine. On y vit le cardinal Vaughan, archevêque de Westminster, figurer au milieu des prélats français. Un peuple qui agit ainsi n'est pas un peuple sans grandeur.

Nulle part, le souvenir de Jeanne n'est resté aussi vivant. A Orléans, tout parle d'elle. Chaque coin de rue, chaque monument rappelle un détail du siège. Pendant quatre siècles, la France a méconnu Jeanne. Le silence et l'ombre ont enveloppé sa mémoire ; Orléans, seul, n'a pas oublié.

Dès 1430, un an après la levée du siège, la cérémonie et la procession commémoratives furent instituées et, chaque fois, la municipalité et le clergé, dans une noble émulation, recherchent les moyens de donner à la fête un nouvel attrait. Spectacle rare et touchant, tous les pouvoirs s'unissent pour rendre cette manifestation plus éclatante. Le souvenir de Jeanne, seul aujourd'hui, peut refaire l'union dans les

pensées et dans les cœurs, comme elle refit l'unité de la France, à l'heure des suprêmes désastres et de l'écroulement.

Le soir du 7 mai, à 8 heures, Jeanne, victorieuse aux Tourelles, rentrait dans la ville assiégée. Une cérémonie émouvante, inoubliable, consacre tous les ans ce souvenir. Le maire, précédé de la bannière de l'héroïne, blanche aux fleurs de lis d'or, et suivi des conseillers municipaux, sort de l'Hôtel de Ville et vient, au parvis de la cathédrale, remettre l'étendard sacré aux mains de l'évêque, entouré de son clergé et des prélats étrangers.

Sous un ciel noir chargé de pluie, la basilique de Sainte-Croix dresse ses tours massives. Les troupes forment le carré ; le canon gronde ; le beffroi, le bourdon de la cathédrale, les cloches des églises sonnent à toute volée. Les portes du vaste édifice s'ouvrent ; le cortège des évêques et des prêtres, à pas lents, franchit le seuil et se range sous les porches béants. Devant eux, les bannières de saint Aignan, saint Euverte, patrons de la ville, sont déployées. Les mitres et les crosses brillent à la lueur des torches portées par des cavaliers. Des feux, subitement allumés à l'intérieur des tours, les éclairent de couleurs fantastiques. Une lumière de pourpre se répand sur les rosaces,

les ogives, sur toute la dentelle de pierre de la façade, sur les bannières flottantes, les étoiles et les surplis.

Cinq cents voix entonnent l'*Hymne à l'étendard* :

Étendard de la délivrance,  
A la victoire tu menas nos aïeux.  
Fils de ces preux, disons comme eux :  
Vive Jeanne ! Vive la France !

Un frémissement, un souffle puissant passe sur la foule attentive, recueillie. Les fronts s'inclinent devant la blanche bannière fleurdelisée, qui monte lentement les degrés et disparaît sous les voûtes, semblable au fantôme de la vierge lorraine revenant dans la nuit de son anniversaire.

Les grilles se referment ; les feux s'éteignent ; les harmonies se taisent ; la foule s'écoule, et la basilique demeure sombre et silencieuse dans la nuit.

\*  
\* \*

8 mai, 10 heures. Sous les rayons du soleil, la cathédrale déploie sa parure d'oriflammes et de drapeaux. La décoration intérieure est sobre

et d'un grand effet. De hautes bannières rouge et or, les couleurs d'Orléans, ornent le chœur. Aux piliers des nefs sont suspendus les blasons du Bâtard et des autres compagnons de la Pucelle. A la hauteur des orgues, dominant le tout, les armes de Jeanne (1), dans un cadre virginal de blanches étoffes. Pas une place ne reste libre dans la vaste nef. Toute la France : armée, magistrature, clergé, pouvoirs municipaux, bourgeois, artisans, est représentée dans cette foule. Les gracieuses toilettes et les chapeaux fleuris des jeunes femmes se mêlent aux uniformes galonnés, aux robes rouges des juges et aux habits noirs des fonctionnaires.

L'office commence par la *Messe à la mémoire de Jeanne d'Arc*, de Gounod. Les fanfares guerrières s'unissent à l'harmonie des orgues, puis, un chœur de jeunes filles chante *les Voix de Jeanne*, du même auteur. Leurs voix pures descendent de la haute tribune, semblables à des accents célestes. On dirait un écho des sphères angéliques, comme une évocation de la vierge martyre qu'on sent planer, esprit radieux, sous ces voûtes. Un instant, on oublie la terre, ses tristesses, ses douleurs. L'impres-

(1) Ces armes sont : d'azur à l'épée d'argent, à la garde d'or, en pal, la couronne royale d'or à la pointe ; au flanc, les lis.

sion est grandiose et profonde ; bien des yeux se mouillent de larmes.

J'élève vers Jeanne ma pensée, ma prière, et un rayon de soleil, qui filtre à travers le vitrail armorié, m'enveloppe de sa lumière, tandis que, autour de moi, l'ombre couvre la foule pressée des auditeurs.

Puis vient le panégyrique, prononcé par l'évêque d'Orléans. Celui-ci nous ramène sur la terre. Sa parole est chaleureuse. Il expose la situation de la cité au cours du siège :

« Certes, dit-il, elle se défend bien, la noble ville ! Paris est anglais, soit : Orléans demeurera français. Paris n'est que la tête du pays : Orléans en est le cœur. Tant que le cœur bat, il reste de l'espoir. Échevins, peuple, bourgeois, clergé, hommes d'armes décident de mourir plutôt que de se rendre. On brûlera les faubourgs ; on démantèlera les églises ; on fera le guet de jour, de nuit ; les marchands se battront comme si c'était leur habituel métier ; on donnera au roi le temps d'envoyer des renforts ; et, vive Dieu ! on verra bien à qui la fortune des batailles sourira !

« Hélas ! le roi n'envoyait ni argent ni soldats ; l'assiégeant resserrait ses lignes ; les bastilles s'élevaient de semaine en semaine, les vivres s'épuisaient ; la faim, l'horrible faim, sévissait (1). Encore

(1) Voir, dans le *Journal du Siège*, la joie avec laquelle est noté le moindre arrivage de vivres.

quelque demi-mois, Orléans succombera ; et le petit roi de Bourges cessera d'être même le petit roi de Bourges ; et la France descendra à ce tombeau où se couchent les nations mortes... »

Un peu après, il dépeint l'ivresse des habitants après les victoires de Jeanne :

« Ah ! les huit jours qui suivirent Patay, comme il dut être bon de les vivre ! Comme le renouveau dut paraître doux et la nappe de notre Loire lumineuse, et notre Val d'or embaumé ! Vous représentez-vous ces visites d'action de grâces à toutes vos églises ; ces chants qui ne cessaient plus ; ces enthousiasmes autour des héros de la merveilleuse épopée ; ce peuple respirant pour la première fois après les oppressions de la guerre de Cent ans ; cette ville, en un mot, qui s'acclamait elle-même dans le triomphe de la Pucelle et la résurrection de la Patrie ? »

L'orateur descend de la chaire. La foule se précipite sur le parvis, se mêle à l'armée, parmi les évêques, les bannières et les reliques, et la procession traditionnelle se déroule, longue de deux kilomètres, sous le ciel sans nuages, à travers les rues pavoisées. Elle va parcourir les stations de victoire que Jeanne fit dans Orléans assiégé.

Sur l'emplacement du fort des Tourelles, une modeste croix rappelle la mémoire de celle

qui, dit l'inscription, « par sa valeur, sauva la ville, la France et son roi ». Là, dernier arrêt, pendant lequel le canon retentit de nouveau et les musiques militaires saluent l'étendard. Le cortège revient à son point de départ, puis se disperse. La foule joyeuse se livrera à ses plaisirs, pendant que les véritables amis de Jeanne iront prier et méditer à l'écart.

## VIII. — REIMS.

« Je viens rendre au dauphin le  
royaume de France, »

SAINT-YVES D'ALVEYDRE.

La prophétie de Jeanne touchant Orléans était accomplie. Restait le second point : la marche sur Reims et le sacre de Charles VII. Sans perdre un instant, la Pucelle s'employa à les réaliser. Elle quitta l'Orléanais et s'en fut relancer le dauphin jusqu'au fond de la Touraine. Elle le rejoignit d'abord à Tours, puis le suivit à Loches, le pressant sans cesse de tout mettre en œuvre pour le succès de cette entreprise hardie. Mais ce prince indolent, faible de volonté, hésitait entre les sollicitations de l'héroïne et les observations de ses conseillers, qui considéraient comme téméraire de risquer un voyage de soixante lieues, à travers un pays hérissé de forteresses et de places occupées par l'ennemi. A leurs objections, Jeanne répondait invariablement : « Je le sais bien ; et de tout cela, je ne tiens compte. Nous réussirons ! »

L'enthousiasme du peuple et de l'armée gagnait de proche en proche. On s'écriait qu'il fallait mettre à profit l'affolement des Anglais, qui avaient évacué la Loire et s'étaient repliés sur Paris, abandonnant bagages et artillerie. Jamais ils n'avaient reçu un coup si rude. Frappés de terreur, ils croyaient voir dans les airs des armées de fantômes s'avancer contre eux.

Le bruit de ces événements retentissait dans toute la France. Avec l'espoir, l'énergie se réveillait. Le courant d'opinion devint tel, que Charles VII ne put persister dans son indifférence. Il combla d'honneurs la libératrice et sa famille, mais il restait sans élan, sans courage. Il n'alla pas même voir les Orléanais. Ses conseillers influents : la Trémoille et Regnault de Chartres, étaient inquiets, sourdement irrités des succès de Jeanne, qui les reléguait dans l'ombre, jaloux d'un prestige qui tournait vers elle l'attention et les espérances de tous. Ils se demandaient si leur crédit, leur fortune n'allaient pas sombrer dans ce grand et irrésistible courant populaire, qui avait fait reculer l'invasion anglaise.

Enfin le cri public se changea en clameur et il fallut céder. Une armée de 12.000 combattants fut réunie à Gien. Les gentilshommes accouraient de toutes parts, et ceux qui étaient trop

pauvres pour s'équiper, demandaient à servir comme hommes de pied. On partit le 29 juin, avec peu d'argent, peu de vivres et une artillerie insuffisante.

Le 5 juillet, on arriva devant Troyes. La ville, très forte, bien pourvue et défendue par une garnison anglo-bourguignonne, refusa d'ouvrir ses portes. L'armée française, privée de ressources, ne pouvait entreprendre un long siège. Au bout de quelques jours, les soldats étaient déjà réduits à se nourrir des fèves et du blé en épis qu'ils trouvaient dans les champs.

Le roi assembla un conseil pour délibérer sur les résolutions à prendre. La Pucelle n'y fut même pas convoquée. Le chancelier fit un exposé de la triste situation où l'on se trouvait, et posa la question : L'armée doit-elle revenir en arrière, ou continuer sa marche sur Reims ? Chacun des assistants devait répondre à son tour. Robert le Masson, seigneur de Trèves-sur-Loire, fit observer que le roi n'ayant entrepris cette expédition, ni parce qu'elle semblait facile, ni parce qu'il avait une armée puissante et l'argent nécessaire pour la payer, mais bien parce que Jeanne affirmait que c'était la volonté de Dieu et qu'on ne trouverait aucune résistance, il convenait avant tout de consulter l'héroïne. Cette proposition fut acceptée. Au même

moment, celle-ci, déjà prévenue par ses voix, frappait rudement à la porte. Elle entra et, s'adressant au roi, lui dit : « Gentil roi de France, si vous voulez rester seulement deux jours devant votre ville de Troyes, elle sera en votre obéissance, par force ou par amour, n'en faites aucun doute ! » Le chancelier répliqua : « Si l'on était sûr dans six jours, on attendrait bien ! » — « N'en doutez pas ! » dit encore Jeanne.

Aussitôt, elle se mit à parcourir les campements pour organiser l'attaque, communiquant à tous l'ardeur dont elle était animée. La nuit se passa en préparatifs. Du haut des murailles et des tours, les assiégés voyaient le camp français en proie à une activité fébrile. A la lueur des torches, chevaliers, écuyers, soldats, s'empressaient à l'envi à combler les fossés, à préparer les fascines et les échelles, à construire des abris pour l'artillerie. Le spectacle était fantastique et impressionnant.

Quand l'aube blanchit l'horizon, les habitants de Troyes virent avec terreur que tout était disposé pour un assaut furieux : les colonnes d'attaque, rangées sur les points les plus favorables avec leurs réserves ; les quelques pièces d'artillerie, bien abritées, prêtes à ouvrir le feu ; les archers et arbalétriers, à leurs postes de

combat. Toute l'armée, rangée en silence, attendait le signal. Debout au bord du fossé, son étendard à la main, la Pucelle allait faire avancer les trompettes pour sonner l'assaut. Les assiégés, saisis d'épouvante, demandèrent à capituler.

On s'entendit facilement sur les conditions. Le roi avait tout intérêt à ménager les villes qui voulaient se rendre. Le lendemain, 10 juillet, la garnison anglaise sortit de la ville, emmenant quelques prisonniers de guerre français, dont on avait oublié de régler le sort. Ces malheureux, apercevant Jeanne, se jetèrent à ses pieds, en implorant son intervention. Celle-ci s'opposa énergiquement à leur départ, et le roi dut payer leur rançon.

A l'exemple de Troyes, Châlons et Reims ouvrirent leurs portes à Charles VII.

A Châlons, Jeanne eut la joie de rencontrer plusieurs habitants de Domremy, qui étaient venus à sa rencontre, et, parmi eux, Gérardin, un laboureur, dont le fils, Nicolas, était son filleul. Elle leur ouvrit sa pensée et son cœur, leur exposant ses espérances et ses craintes, leur racontant ses luttes, ses victoires, la splendeur du sacre prochain et le relèvement de la France, abaissée et meurtrie. Près de ces hommes frustes mais bons, qui lui apportaient un souve-

nir si vif de son enfance, elle se sentait à l'aise et s'épanchait tout entière. Elle leur disait combien ces gloires la laissaient insensible, et quel plaisir elle aurait à retourner au village, reprendre sa vie paisible et ses occupations champêtres, au milieu de sa famille. Mais sa mission la retenait près du roi, et il fallait se soumettre aux volontés d'en haut. La lutte contre les Anglais l'inquiétait moins que les intrigues de cour et la perfidie des grands : « Je ne crains que la trahison, » leur disait-elle (1). Et, en effet, c'est par trahison qu'elle devait périr. Pour tout grand missionnaire, il y a toujours un traître tapi dans l'ombre, qui trame sa perte.

\*  
\* \*

Sur l'azur profond du ciel, se découpent les hautes tours de la cathédrale de Reims, déjà vieille de plusieurs siècles à l'époque de Jeanne d'Arc. Les trois portails béants laissent entrevoir les vastes nefs resplendissantes de la lumière de milliers de cierges, où se presse une foule bigarrée de prêtres, de seigneurs, d'hommes d'armes et de bourgeois en habits de fête.

(1) J. FABRE, *Procès de réhabilitation*, t. I. Déposition de Gérardin.

Les vibrations des chants sacrés emplissent les voûtes et, par instants, des fanfares guerrières éclatent en notes stridentes.

Les confréries, les corporations, leurs emblèmes en tête, tout ce qui n'a pu trouver place dans la basilique, s'accumule sur le parvis. Une cohue de gens du peuple, citadins et villageois des environs, assiège les abords de l'édifice, retenue à grand'peine par des cavaliers bardés de fer, et par des archers portant costumes aux armes de France. Des pages, des écuyers tiennent par la bride les magnifiques montures du roi, des pairs et des chefs de guerre. On se montre le cheval noir de la Pucelle, que retient un soldat de sa suite.

Pénétrons sous la haute nef gothique et avançons jusqu'au chœur. Le roi, entouré des douze pairs du royaume, laïques et ecclésiastiques, ou de leurs suppléants, et du connétable, Charles d'Albret, tenant l'épée de France, le roi vient d'être armé chevalier. Près de lui, debout, adossée au pilier de droite, à une place que l'on montre encore, se tient Jeanne, armée en guerre, son blanc étendard à la main, cet étendard qui, « après avoir été à la peine, devait être à l'honneur » (1).

(1) J. FABRE, *Procès de condamnation*, p. 189.

Le roi reçut l'onction des mains de l'archevêque de Reims, Regnault de Chartres. Celui-ci prit sur l'autel la couronne, que soutinrent les douze pairs, les mains étendues au-dessus de la tête du monarque. Après avoir ceint la couronne, Charles de Valois revêtit le manteau royal, bleu, parsemé de lis d'or. C'est à ce moment que la Pucelle, dans un élan ému, se jetant à ses pieds, embrassa ses genoux et lui dit :

« Gentil sire, ainsi est fait le plaisir de Dieu, dont la volonté fut que je levasse le siège d'Orléans et vous amenasse en cette cité de Reims, pour y recevoir votre digne sacre, afin de prouver que vous êtes véritable roi et héritier de la couronne de France. »

Les trompettes retentirent de nouveau et le cortège se forma. Et quand, dans l'ouverture du grand portail, le roi apparut, une poussée immense se fit dans la foule, et les Noël ! éclatèrent.

Les fanfares font vibrer les hautes voûtes. Les chants, les cris joyeux montent dans l'espace. Et, à leurs appels, répondent des milliers de voix invisibles. Ils sont là, tous les grands Esprits de la Gaule, pour fêter le réveil du pays natal. Ils sont là, tous ceux qui ont aimé et servi jusqu'à la mort le noble pays de France. Ils planent au-dessus de la foule en délire. Voici

Vercingétorix, suivi des héros de Gergovie et d'Alésia ! Voici Clovis et ses Francs ! Puis Charles Martel et ses compagnons ! Et Charlemagne, le grand empereur à la barbe fleurie ; de son épée, Joyeuse, il salue Jeanne et le roi Charles. Puis Roland et les preux ! Et la foule innombrable des chevaliers, des prêtres, des moines, des hommes du peuple, dont les corps reposent sous les lourdes pierres tombales ou dans la poudre des siècles, tous ceux qui ont donné leur vie pour la France. Ils sont là et crient aussi : Noël ! pour fêter la résurrection de la patrie, le réveil de la Gaule !...

Le cortège se déroule à travers les rues étroites et les places étranglées. A côté du roi, chevauche Jeanne, tenant sa bannière ; puis viennent les princes, les maréchaux et les capitaines, tous richement vêtus, montés sur de magnifiques coursiers. Pennons, fanions, banderoles flottent au vent. Mais, parmi les seigneurs aux somptueux costumes et les guerriers aux armures étincelantes, tous les regards se portent avec avidité sur la jeune fille qui les a tous conduits dans la cité du sacre, comme elle l'avait prédit elle-même dans son village, alors qu'elle n'était encore qu'une simple paysanne, une petite bergère inconnue.

Toute la ville était en liesse. On était venu de

fort loin au couronnement. Jacques d'Arc, père de Jeanne, était arrivé depuis deux jours de Domremy avec Durand Laxart. Ils logeaient à l'auberge de l'Ane rayé, rue du Parvis. Ce fut une scène émouvante, lorsque l'héroïne, accompagnée de son frère Pierre, revit son vieux père. Elle se jeta à ses genoux, et lui demanda pardon de l'avoir quitté sans son assentiment, ajoutant que c'était la volonté de Dieu.

Sur les instances de la Pucelle, le roi les reçut et accorda aux habitants des villages de Greux et Domremy, exemption de toutes tailles et impôts. Les dépenses de Jacques d'Arc furent payées par les deniers publics, et un cheval lui fut donné aux frais de la ville, pour retourner chez lui.

Jeanne se montra par les rues, accueillant avec modestie et bonté les humbles, les suppliants. Le peuple se pressait autour d'elle ; tous voulaient toucher ses mains et son anneau. Pas un qui ne fût convaincu qu'elle était venue de par Dieu, pour faire cesser les calamités du royaume. Ceci se passait le dimanche 17 juillet 1429, et cette date marque le point culminant de l'épopée de Jeanne d'Arc.

Toutefois, Michelet s'est trompé en disant que sa mission devait prendre fin à Reims, et qu'elle désobéit à ses voix en continuant la lutte.

Cette assertion est démentie par les propres paroles de l'héroïne, par ses déclarations aux examinateurs de Poitiers et aux juges de Rouen. Elle l'affirme surtout dans sa lettre de sommation aux capitaines anglais devant Orléans, datée du 22 mars :

« En quelque lieu que j'atteindrai vos gens en France, je les en ferai aller, veuillent ou non veuillent... Je suis venue de par Dieu pour vous bouler hors de toute France (1). »

Le doute n'est donc pas possible. La version que le rôle de Jeanne s'arrêtait à Reims, n'a été mise en avant qu'au moment du procès de réhabilitation, afin de cacher à la postérité la déloyauté, on pourrait dire le crime, de Charles VII et de ses conseillers, afin de détourner les lourdes responsabilités qui pèsent sur eux. C'est dans ce but que l'histoire a été, par leurs soins, falsifiée, mutilée, les témoignages altérés, le registre des interrogatoires de Poitiers détruit, et que s'est accompli un acte odieux, une œuvre de mensonge et d'iniquité (2) !

(1) J. FABRE, *Procès de condamnation*, p. 97.

(2) Jean Chartier, secrétaire des archives royales, nous dit naïvement, dans son histoire de Charles VII, que « des chroniques nous font connaître les faits choisis par le roi pour être confiés à l'histoire, dans le sens et le jour sous

Ce n'était pourtant pas sans appréhension, sans regrets, nous l'avons vu, que Jeanne poursuivit sa route ardue. Quelques jours après, chevauchant entre Dunois et le chancelier Regnault de Chartres, elle disait : « Que je voudrais qu'il plût à Dieu que je m'en retournasse maintenant, quittant les armes, et que je revinsse servir mon père et ma mère, et garder leurs troupeaux avec ma sœur et mes frères, qui seraient bien aises de me revoir (1). »

Ces paroles le démontrent : l'éclat de son triomphe et les splendeurs de la cour ne l'avaient point éblouie. Elle était parvenue au faite de sa gloire. Toutes les adorations d'un peuple montaient vers elle. En réalité, elle était alors la première dans le royaume, et son prestige écliprait celui de Charles VII. Cependant, elle n'aspirait qu'à la paix des champs et aux douceurs du foyer paternel. Ni ses victoires, ni la puissance acquise ne l'avaient changée. Elle était restée simple et modeste au milieu des grandeurs. Quelle leçon pour ceux que le moindre succès enivre, enfle d'orgueil, à qui les faveurs de la fortune donnent le vertige !

lequel il entendait qu'ils fussent appréciés ». Ce fut le roi qui fit dire par ses scribes que la mission de Jeanne s'arrêtait à Reims.

(1) *Procès de réhabilitation*. Déposition de Dunois.

## IX. — COMPIÈGNE.

Je ne crains que la trahison.

JEHANNE.

A Paris ! criait la Pucelle au lendemain du sacre. A Paris ! répétait toute l'armée (1). Si l'on eût marché droit sur la capitale, comme le voulait Jeanne, on avait toutes chances d'y pénétrer à la faveur du désarroi qui régnait parmi les Anglais. Mais Charles VII perdit un temps précieux, que le duc de Bedford mit à profit pour renforcer Paris : il appela d'Angleterre une armée de secours, levée par le cardinal de Winchester, oncle du roi Henri, et destinée tout d'abord à combattre les Hussites.

Ici, l'étoile de Jeanne commence à pâlir. Après les triomphes, les victoires éclatantes, vont venir les heures sombres, les heures d'épreuve, en attendant la prison et le supplice. A mesure que le renom de l'héroïne s'étend, que sa gloire surpasse toutes les gloires, la haine grandit

(1) HENRI MARTIN, *Hist. de France*, t. VI, p. 200.

autour d'elle ; des intrigues se nouent parmi ces grands seigneurs, dont elle vient déjouer les plans, les machinations ténébreuses. Tous ces courtisans perfides qu'elle éclipse, ces hommes d'Église à l'esprit plein de fiel, qui ne lui pardonnent pas de se dire, par-dessus leur autorité, envoyée du ciel, et de préférer à leurs conseils les inspirations de ses voix ; plusieurs même de ces chefs de guerre, vaincus en cent combats et qui se voient surpassés en science militaire par une fille des champs, tous ces hommes, froissés dans leur orgueil, ont juré sa perte. Ils attendent l'heure propice ; et cette heure est proche.

Les Anglais, eux, sont atterrés par leurs revers. Leur principale armée est détruite ; leurs meilleurs capitaines sont morts ou prisonniers ; leurs soldats désertent par effroi de la Pucelle. Ceux-là ne doutent guère de la puissance sur-humaine de celle qu'ils appellent « la sorcière de France ». Et si Charles VII, aussitôt après son sacre, se fût porté sur Paris, la grande ville se livrait sans combat.

On perd six semaines en hésitations, puis, quand on arrive devant la capitale, aucune précaution n'est prise ; les ordres de Jeanne ne sont pas exécutés ; les fossés ne sont pas comblés ; l'attaque n'est pas soutenue. On lui a donné

pour aides les deux chefs de guerre qui lui sont le plus hostiles, « les hommes les plus féroces qui aient jamais existé », dit Michelet : Raoul de Gaucourt et le maréchal de Retz, l'odieux magicien qui, plus tard, montera sur l'échafaud pour crime de sorcellerie (1). Le roi refusa de se montrer. En vain lui envoyait-on message sur message. Il ne venait pas. Le duc d'Alençon courut le chercher à Senlis ; il promit de venir et manqua de parole.

A l'attaque de la porte Saint-Honoré, Jeanne, comme toujours, se montra héroïque. Durant tout le jour, elle se tint debout sur le bord du fossé, sous une pluie de projectiles, excitant les soldats à l'assaut. Vers le soleil couchant, elle fut atteinte profondément d'un trait d'arbaleète à la cuisse, et dut s'étendre sur le talus. Elle ne cessait d'exhorter les Français, s'écriant parfois : « Le roi ! le roi ! que le roi se montre ! » Mais le roi ne vint pas. Vers 11 heures du soir, plusieurs chefs vinrent la prendre et l'emmenèrent contre sa volonté.

On se replia sur Saint-Denis, où le roi était arrivé et prenait ses mesures pour regagner les châteaux de la Loire. Jeanne ne pouvait se dé-

(1) On trouva dans les oubliettes de ses châteaux de la Suze, Tiffauges, etc., les ossements de plusieurs centaines d'enfants, dont le sang avait servi à ses conjurations.

cider à perdre de vue les clochers de Paris : « elle était comme enchaînée devant la grande cité par une force surhumaine » (1). Dès le lendemain, elle voulut recommencer l'attaque. Mais qu'arriva-t-il ? On ne pouvait plus passer. Par ordre du roi, les ponts avaient été coupés et la retraite imposée.

C'est ainsi que s'accomplit une des plus grandes infamies de l'histoire. Ceux-là mêmes vers qui Dieu avait envoyé un messie sauveur, se ligüèrent contre lui. Ils réussirent à entraver la mission de Jeanne d'Arc et, selon la forte expression d'Henri Martin, « à faire mentir Dieu ». Leur égoïsme, leur aveuglement furent tels, que l'action providentielle fut suspendue par leur propre indignité.

Après l'échec sous Paris, se déroule pour Jeanne une longue période d'incertitudes, de troubles, de déchirements intérieurs. Pendant huit mois, elle connaît l'alternative des succès et des revers : succès à Saint-Pierre-le-Moutier, revers à la Charité. Elle sent que la fortune l'abandonne. Sur les fossés de Melun, ses voix lui diront : « Jeanne, tu seras prise avant la Saint-Jean ! » Ce retour de fortune, il faut l'attribuer uniquement au mauvais vouloir

(1) H. MARTIN, *Hist. de France*, t. VI, p. 209.

des hommes, à l'ingratitude du roi et de ses conseillers, qui lui suscitèrent mille obstacles et firent échouer ses entreprises.

En fut-elle amoindrie ? En aucune façon. C'est à partir de ce moment qu'elle devint vraiment grande, plus grande que ne l'avaient faites ses victoires. Ses épreuves, sa captivité, son martyre, si noblement supportés, vont l'élever au-dessus des conquérants les plus illustres, et la rendre sublime aux yeux de la postérité. Au fond des prisons, devant le tribunal de Rouen, du haut de son bûcher, elle nous paraîtra plus imposante que dans le fracas des batailles ou l'ivresse du triomphe. Son attitude, ses souffrances, ses paroles inspirées, ses larmes, son agonie douloureuse, en feront une des plus pures gloires de la France, un sujet d'admiration pour les siècles, un objet d'envie pour tous les peuples !

L'adversité ornera son front d'une auréole sacrée. Par son acceptation héroïque de la douleur, par sa grandeur d'âme dans les revers et devant la mort, elle deviendra une juste cause d'orgueil pour les femmes de France, un objet de vénération pour tous ceux en qui vibrent et palpitent le sentiment de la beauté morale et l'amour de leur pays.

La gloire des armes est belle ; mais, seuls, le

génie, la sainteté, la souffrance, ont droit aux apothéoses de l'histoire !

\*  
\* \*

Le siège de la Charité ayant échoué, on rappelle Jeanne à la cour ; mais bientôt l'inaction lui pèse et, de nouveau, son ardeur l'emporte. Elle abandonne le roi à ses plaisirs, à ses fêtes ; à la tête d'une troupe dévouée, elle va se jeter dans Compiègne assiégée. Et c'est là que, pendant une sortie, le gouverneur de la ville, Guillaume de Flavy, ayant fait baisser la herse, elle ne put rentrer dans la place et fut prise par le comte de Luxembourg, du parti de Bourgogne.

Quelle fut la part de responsabilité du sire de Flavy dans cet événement ? Les uns ont vu là une trahison préméditée. Le chancelier, Regnault de Chartres, était passé depuis peu à Compiègne et avait eu des entrevues avec le duc de Bourgogne. Pourtant, la plupart des historiens : H. Martin, Quicherat, Wallon, Anatole France, croient à la loyauté de ce capitaine (1). Malgré leurs assertions, son rôle,

(1) Voir H. MARTIN, *Hist. de France*, t. VI, p. 231. — WALLON, *Jeanne d'Arc*, p. 211. — QUICHERAT, *Aperçus nouveaux*, pp. 77-85. Ni Lavissee ni Michelet ne se prononcent (voir LAVISSE, t. IV, p. 61).

lors de la capture de Jeanne, est resté équivoque et mal défini. Il est vrai que le récent historio-  
graphe de G. de Flavy, M. Pierre Champion,  
n'a pu tirer de l'examen des textes aucune con-  
clusion formelle, et, de son côté, il n'a décou-  
vert aucun document probant (1). D'après des  
indications reçues de l'Au-delà, nous sommes  
porté à croire qu'il n'y eut pas préméditation,  
mais qu'on sut profiter de l'occasion qui s'of-  
frait, de se débarrasser d'une personnalité deve-  
nue gênante pour certaines ambitions.

Si aucun complot ne fut ourdi, au préalable,  
contre Jeanne, il n'y eut pas moins trahison, en  
ce sens que G. de Flavy ne tenta rien pour la  
dégager. Acculée par les Bourguignons dans  
l'angle de la chaussée de Margny et du boule-  
vard qui défendait la tête de pont, à quelques  
mètres de l'entrée, elle pouvait être facilement  
secourue. En cet instant critique, le capitaine  
de Compiègne occupait le boulevard avec plu-  
sieurs centaines d'hommes. Il observait tout ce  
qui se passait, ne tenta aucun effort et aban-  
donna Jeanne à sa destinée. C'est en cela que  
la trahison paraît flagrante.

Jeanne fut d'abord enfermée au château de

(1) Voir *Guillaume de Flavy*, par PIERRE CHAMPION, 1 vol.,  
1906.

Beaulieu, à quelque distance de Compiègne, puis transférée au donjon de Beaurevoir, appartenant au comte de Luxembourg. Promenée pendant six mois, de prison en prison, à Arras, à Drugy, au Crotoy, ce ne fut que le 21 novembre, à la suite des sommations pressantes et comminatoires de l'Université de Paris, qu'elle fut vendue aux Anglais, ses cruels ennemis, pour dix mille livres tournois, plus une rente faite au soldat, auteur de sa capture.

Jean de Luxembourg était de haute lignée, mais de cœur étroit et de maigre fortune. Il avait inscrit sur son blason une devise découragée : « A l'impossible, nul n'est tenu. » Combien plus vibrant le cri de son contemporain, Jacques Cœur : « A cœur vaillant, rien d'impossible ! » Très endetté, presque ruiné, Luxembourg ne voulut pas se résigner à vivre pauvre, ni, par conséquent, refuser les dix mille livres d'or qu'offrait le roi d'Angleterre. A ce prix, il vendit Jeanne et la livra.

Dix mille livres en or ! C'était une somme énorme pour l'époque. Les Anglais étaient pourtant à bout de ressources et ne pouvaient plus payer leurs fonctionnaires. Faute d'argent, le cours de la justice fut suspendu à Paris pendant plusieurs semaines. Le greffier qui rédigeait les actes du parlement dut interrompre son tra-

vail, faute de parchemin (1). Mais, du moment qu'il s'agissait d'acheter Jeanne, les Anglais surent bien trouver cette grosse somme. Que firent-ils pour cela? Une chose qui leur était familière : ils levèrent un lourd impôt sur toute la Normandie. Et c'est là un fait à signaler : c'est avec de l'argent français que le sang de Jeanne d'Arc a été payé!

\*  
\* \*

Au fond de ses prisons, le plus grand souci de Jeanne n'est pas celui de son propre sort, mais plutôt cette pensée tristement exprimée : « Je ne pourrai plus servir le noble pays de France! » A la nouvelle que les bonnes gens de Compiègne sont menacés, si la ville est prise, d'être passés au fil de l'épée, elle se jette du haut de la tour de Beaufort pour les rejoindre : « J'avais ouï dire, expliquera-t-elle à ses juges, que ceux de Compiègne, tous jusqu'à l'âge de sept ans, devaient être mis à feu et à sang; et moi, j'aimais mieux risquer la mort que de vivre après une telle destruction de bonnes gens (2). »

(1) *Registres du Parlement*, t. XV, février 1431, d'après H. MARTIN, t. VI, p. 245.

(2) J. FABRE, *Procès de condamnation*, 5<sup>e</sup> interrogatoire secret.

D'étape en étape, de donjon en donjon, la voici parvenue au Crotoy, aux confins du pays normand occupé par les Anglais. On l'enferme dans une tour de défense qui garde l'embouchure de la Somme. De la fenêtre garnie de barreaux, sa vue s'étend sur un panorama de grèves, puis, au delà, sur l'immensité de la mer. C'est la première fois qu'elle contemple la grande nappe liquide, et ce spectacle l'impressionne profondément.

La mer ! avec ses vagues écumantes, ses horizons sans bornes et ses reflets changeants !

Elle, si sensible aux harmonies du ciel et de la terre, aux jours ensoleillés et aux nuits étoilées, elle s'abîme dans la contemplation de la vaste étendue, tantôt d'un gris d'argent, tantôt d'un bleu intense, piquée, le soir, de scintillements d'astres ; elle prête une oreille étonnée aux bruissements mystérieux du vent et des flots. Lorsque, à l'heure de la haute mer, la plainte des vagues, le sanglot de l'Océan monte jusqu'à elle, un immense sentiment de tristesse l'envahit. Les Anglais vont venir, les Anglais qui l'ont achetée chèrement ! Depuis Compiègne, elle a été captive des Bourguignons, ses adversaires, sans doute, mais hommes de même langue et de même race, qui ont usé de ménagement envers elle. Désormais que peut-elle

attendre de ces étrangers farouches, qu'elle a vaincus tant de fois et qui, lui ayant voué une haine féroce, n'ont jamais manqué une occasion de l'injurier. Une affreuse angoisse déchire son âme, et elle prie. Mais la voix dit et répète : Prends tout en gré !

Elle dut attendre ainsi, au Crotoy, pendant trois semaines. Un jour, les dames d'Abbeville vinrent la visiter, la consoler, et leurs larmes, un instant, se mêlèrent à ses larmes (1).

(1) WALLON, *Jeanne d'Arc*, p. 222.

## X. — ROUEN ; LA PRISON.

Celui que Dieu choisit pour une tâche sainte,  
Soldat libérateur, prêtre, apôtre ou martyr,  
Doit affermir son cœur, étouffer toute plainte ;  
Il est beau de combattre ; il est grand de souffrir.

PAUL ALLARD.

Jeanne est aux mains des Anglais. Ils l'ont bâillonnée, afin qu'elle ne puisse communiquer avec les populations, et la conduisent, sous bonne escorte, au château de Rouen. Là, elle est jetée dans un cachot, enfermée dans une cage de fer : « On avait fait forger pour moi, nous dit-elle, une sorte de cage, dans laquelle on me mit. J'y étais étroitement resserrée ; j'avais une grosse chaîne au cou, une à la taille, d'autres aux pieds et aux mains. J'eusse succombé à cette affreuse détresse, si Dieu et mes Esprits ne m'eussent ménagé des consolations. Rien ne peut peindre leur touchante sollicitude et les ineffables consolations qu'ils me donnèrent. Mourante de faim, à demi vêtue, entourée d'immondices et

meurtrie par mes fers, je puisai dans ma foi le courage de pardonner à mes bourreaux. »

Traitement atroce ! Jeanne est prisonnière de guerre ; c'est une femme, et on l'enferme comme une bête fauve dans une cage de fer ! Un peu plus tard, il est vrai, les Anglais se contentèrent de l'attacher, deux chaînes aux pieds, à une grosse poutre.

Ainsi commence une passion de six mois, passion sans exemple dans l'histoire, passion plus douloureuse même que celle du Christ. Car le Christ était homme, et ici, il s'agit d'une jeune fille de dix-neuf ans qui est à la merci de soudards brutaux, stupides et lubriques. Cinq soldats, des houspilleurs, la lie de l'armée anglaise, disent tous les historiens, veillent jour et nuit dans son cachot.

Songez à ce qu'une jeune femme enchaînée peut attendre d'hommes vils et grossiers, ivres de fureur envers celle qu'ils considèrent comme la cause de tous leurs revers. Ces misérables l'accablaient de mauvais traitements. Plusieurs fois, ils cherchèrent à lui faire violence, et comme ils ne pouvaient y parvenir, ils la frappaient brutalement. Elle s'en plaignait à ses juges, au cours du procès, et maintes fois, lorsque ceux-ci pénétrèrent dans sa prison pour l'interroger, ils la trouvent tout en larmes, le visage gonflé et

meurtri par les coups qu'elle a reçus (1).

Songez aux horreurs d'une telle situation, à ces pensées de la femme, à ces craintes de la vierge, exposée à toutes les surprises, à tous les outrages, à cette privation continuelle de repos, de sommeil, qui brisait son corps, anéantissait ses forces, au milieu de ces anxiétés, de ces angoisses incessantes. Seule parmi ces infâmes, elle ne voulait pas quitter ses habits d'homme, et on lui reprochait cet acte de pudeur comme un crime !

Les visiteurs n'étaient pas moins abominables que les gardiens. Le comte de Luxembourg, qui l'avait vendue, vint un jour la railler dans son cachot. Il était accompagné des comtes de Warwick, de Stafford et de l'évêque de Thérouanne, chancelier du roi d'Angleterre : « Je suis venu ici pour vous racheter, — lui dit-il, — à condition toutefois que vous voudrez promettre de ne plus jamais vous armer contre nous. » — « Vous vous raillez de moi, — s'écria-t-elle. — Je sais bien que vous n'en avez ni le vouloir ni le pouvoir. » Et comme il insistait, elle ajouta : « Je sais bien que ces Anglais me feront mourir, croyant après ma mort gagner le royaume de France. Mais quand ils seraient cent mille

(1) H. MARTIN, *Hist. de France*, t. VI, pp. 258, 290.

de plus qu'à présent, ils n'auront pas le royaume. » Ces paroles les rendirent furieux. Le comte de Stafford tira sa dague pour frapper Jeanne. Warwick l'en empêcha (1).

Puis, ce sont ses juges qui confient à un prêtre indigne, traître et espion, Loyseleur, la mission de se glisser dans la prison, en habit laïque. Se faisant passer pour lorrain et captif des Anglais, il obtint la confiance de Jeanne et la décida à se confesser à lui. Pendant leurs entretiens, des notaires, apostés en secret, écoutaient par une ouverture pratiquée à dessein, et inscrivaient toutes les confidences de l'héroïne.

Les Anglais croyaient qu'un « charme » était attaché à sa virginité et que, si elle la perdait, ils n'auraient plus rien à redouter d'elle. Un examen de la duchesse de Bedford, assistée de lady Anna Bavon et de plusieurs matrones, avait démontré que cette virginité de Jeanne était bien réelle. Détail qui révèle la bassesse de son caractère : le duc de Bedford, régent d'Angleterre, assistait, caché, à cet examen.

Ce fut peu après que le lord connétable, comte de Stafford, poussé par la superstition autant que par une passion hideuse, se fit ouvrir le

(1) J. FABRE, *Procès de réhabilitation*. Déposition du chevalier Aimond de Macy, qui assistait à la scène, t. II, pp. 143-144.

cachot de Jeanne et tenta de lui faire violence (1).

Qui pourrait dire ce qu'elle a souffert dans les ténèbres de son donjon ! Abandonnée de tous, trahie et vendue au poids de l'or, elle a ressenti toutes les affres de la douleur. Elle les connut ces heures d'angoisse, de torture morale où tout s'assombrit autour de nous, où les voix du ciel semblent se taire (2), où l'invisible reste muet, au moment où toutes les fureurs, toutes les haines terrestres se déchaînent et se ruent sur nous. Tous les missionnaires les ont subies, ces heures douloureuses, et elle les a subies plus que tous, pauvre enfant, exposée sans défense aux plus vils outrages. Pourquoi Dieu permet-il ces choses ? C'est pour sonder l'âme et le cœur de ses fidèles, pour éprouver leur foi en lui ; c'est afin que leurs mérites s'accroissent encore, et que la couronne qu'il leur réserve gagne en éclat et en beauté.

Mais, dira-t-on, comment Jeanne, épuisée, chargée de fers, a-t-elle pu échapper aux tentatives infâmes de ses visiteurs et de ses gar-

(1) J. FABRE, *Procès de réhabilitation*. Dépôts de Martin Ladvenu et Isambard de la Pierre, t. II, pp. 88, 99.

(2) Les Esprits ne l'assistaient pas toujours. Ses voix ne la préviennent pas des pièges et artifices de Loyseleur ; elles n'interviennent pas au cours des nombreuses visites qu'il fait à la captive.

diens ? Comment a-t-elle pu conserver cette fleur de pureté qui était sa sauvegarde, suivant l'opinion, accréditée à cette époque, qu'une vierge ne pouvait être convaincue de sorcellerie ?

Eh bien, voici ! A ces heures terribles, plus redoutées d'elle que la mort même, l'invisible intervient. Dans la prison froide et sombre, une légion radieuse se glisse. Des êtres que, seule, elle voit et qu'elle appelle « ses frères de paradis », viennent l'assister, la soutenir, lui donner les forces nécessaires pour échapper à ce qui eût été un sacrilège abominable.

Ces Esprits la réconfortent et lui disent : « Souffrir, c'est grandir, c'est s'élever ! » Au milieu de l'ombre qui l'enveloppe, une clarté se fait ; des chants suaves arrivent jusqu'à elle, comme un écho des harmonies de l'espace.

Ses voix la consolent et lui répètent : « Prends courage ! tu seras délivrée par grande victoire ! » Dans sa foi naïve, elle croit que cette délivrance, c'est la liberté. Hélas ! comme l'enseignaient nos ancêtres, les druides, c'était « la délivrance de la mort », la mort par le martyr. Il le fallait pour donner à cette sainte figure tout son rayonnement sublime.

N'est-ce pas le privilège des âmes supérieures que d'être destinées à souffrir pour une noble cause ? Ne faut-il pas qu'elles passent par le

creuset de l'épreuve pour montrer toutes les vertus, tous les trésors, toutes les splendeurs qui sont en elles ? Une grande mort est le couronnement nécessaire d'une grande vie, d'une vie de dévouement, de sacrifice. C'est l'initiation à une existence plus haute. Mais, à ces heures douloureuses, dans cette purification suprême, ces âmes sont soutenues par une force surhumaine, une force qui leur permet de tout affronter, de tout vaincre !

## XI. — ROUEN ; LE PROCÈS.

Mais j'entre en frémissant dans cette obscurité !  
Que soit faite, ô mon Dieu, ta sainte volonté !

P. ALLARD.

Nous arrivons maintenant au procès.

En effet, en même temps que cette captivité si dure, si horrible, Jeanne avait à subir les phases longues et tortueuses d'un procès tel qu'il n'a jamais eu son pareil dans le monde.

D'un côté, tout ce que l'esprit du mal peut distiller de noirceur hypocrite, d'astuce, de perfidie, d'ambition servile. Soixante et onze clercs, prêtres et docteurs, pharisiens au cœur sec, tous hommes d'église, mais pour qui la religion n'est qu'un masque dissimulant d'ardentes passions : la cupidité, l'esprit d'intrigue, le fanatisme étroit.

De l'autre côté, seule, sans appui, sans conseiller, sans défenseur, une enfant de dix-neuf ans, l'innocence et la pureté incarnées, une âme héroïque dans un corps de vierge, un cœur sublime et tendre, prêt à tous les sacrifices pour

sauver son pays, pour remplir sa mission avec fidélité, et donner l'exemple de la vertu dans le devoir.

Jamais on n'a vu la nature humaine s'élever si haut d'une part, et, de l'autre, tomber si bas.

L'histoire a établi les responsabilités. Je ne veux rien dire qui puisse surexciter les haines politiques ou religieuses. Le nom de Jeanne d'Arc n'est-il pas, entre tous les noms glorieux, celui qui doit rallier tous les sentiments d'admiration, quel que soit le parti d'où ils viennent ?

L'Église a voulu se disculper de l'accusation qui pesait sur elle depuis des siècles. Pour cela, elle s'est appliquée à rejeter tout l'odieux de la condamnation de Jeanne sur Pierre Cauchon, évêque de Beauvais. Elle l'a renié, chargé de ses malédictions. Mais P. Cauchon est-il le seul grand coupable ?

Rappelons-nous une chose. Dès le 26 mai 1430, trois jours après la capture de Jeanne devant Compiègne, le vicaire général du grand inquisiteur de France, siégeant à Paris, écrivait au duc de Bourgogne, pour le supplier et lui « enjoindre, sur les peines de droit, de lui envoyer prisonnière certaine femme nommée Jehanne la Pucelle, véhémentement soupçonnée de crimes sentant l'hérésie, pour comparaître de-

vant le promoteur de la sainte Inquisition (1). »

Ainsi ce redoutable tribunal du Saint-Office, qui n'était plus qu'un fantôme à cette époque, reparaisait, sortait de l'ombre, pour réclamer la plus grande victime qui ait jamais comparu devant lui. Et l'Université de Paris, le principal corps ecclésiastique de France, appuyait ses revendications. Anatole France, qui est bien renseigné sur ce point, nous dit (2) :

« Dans l'affaire de la Pucelle, ce n'était pas seulement un évêque qui mettait la très sainte Inquisition en mouvement, c'était la fille des rois, la mère des études, le beau clair soleil de France et de la chrétienté, l'Université de Paris. Elle s'attribuait le privilège de connaître dans les causes relatives aux hérésies, et ses avis, de toutes parts demandés, faisaient autorité sur toute la face du monde où la croix est plantée. »

Depuis un an, elle demandait la remise de la Pucelle à l'inquisiteur, comme étant suspecte de sorcellerie.

Le même auteur nous dit encore (3) :

« Après s'être concerté avec les docteurs et maîtres de l'Université de Paris, l'évêque de Beau-

(1) *Procès*, t. I, pp. 8 et suiv.

(2) A. FRANCE, *Vie de Jeanne d'Arc*, t. II, p. 179.

(3) *Id.*, *Ibid.*, t. II, p. 195.

vais se présenta, le 14 juillet, au camp de Compiègne et réclama la Pucelle comme appartenant à sa justice. Il présentait à l'appui de sa demande les lettres adressées par l'*alma Mater* au duc de Bourgogne et au seigneur de Luxembourg. »

C'était la deuxième fois que l'Université réclamait Jeanne au duc; elle craignait que d'autres la délivrent « par voies obliques » et qu'elle ne fût mise hors de son pouvoir. En même temps, l'envoyé était chargé d'offres d'argent.

Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, qui avait été chassé de son siège par le peuple pour s'être rallié aux Anglais, Cauchon a bien instruit lui-même et dirigé le procès. Il y a joué le rôle le plus important, cela est incontestable, mais le vice-inquisiteur, Jean Lemaître, approuva tous ses choix en ce qui concerne la composition du tribunal, où il siégea plusieurs fois à ses côtés. Et lorsque l'évêque de Beauvais était empêché, Jean Lemaître présidait seul les séances. Cela est établi par tous les documents (1).

Le vice-inquisiteur a signé et certifié authentiques les procès-verbaux des audiences.

(1) J. FABRE, *Procès de condamnation*, 4<sup>e</sup> interrogatoire secret. Déclaration de P. Cauchon à Jeanne.

Ceux-ci ont été rédigés en triple expédition par les greffiers du tribunal. Il en existe un exemplaire à la bibliothèque de la Chambre des Députés, et il est revêtu du sceau de l'Inquisition.

Dans les procès d'hérésie, il était de droit que toutes les décisions, tous les jugements fussent pris par les deux juges : l'évêque et l'inquisiteur. C'est ce qui eut lieu à Rouen, comme partout ailleurs. Il est donc impossible de ne pas reconnaître que Cauchon était couvert par la jurisprudence inquisitoriale.

Mais ce n'est pas tout. Les évêques de Coutances et de Lisieux furent consultés au cours du procès, et ils approuvèrent l'accusation. Il y a même ceci de particulier à relever : l'évêque de Lisieux, Zanon de Castiglione, se décida pour la condamnation, par ce motif que Jeanne était de trop basse condition pour être inspirée de Dieu. En vérité, on peut se demander ce que les apôtres du Christ, ces humbles artisans et bateliers de Galilée, ce que le Christ lui-même, le fils du charpentier, eussent pensé de cette réponse.

Les évêques de Thérouanne, de Noyon, de Norwich figurent aussi au procès : tous les trois ont pris part aux admonitions de la Pucelle.

Cauchon s'entoura de personnages considérables et de théologiens de renom. Il fit siéger au tribunal des hommes tels que Thomas de Courcelles, qu'on appela plus tard « la lumière du concile de Bâle et le second Gerson », Pierre Maurice et Jean Beaupère, qui, tous deux, avaient été recteurs de l'Université de Paris, des docteurs et maîtres en théologie, tels que Guillaume Érard, Nicole Midi, Jacques de Touraine, et nombre d'abbés crossés et mitrés des grandes abbayes de la Normandie.

Or, de tous ces clercs éminents, aucun ne se montra impartial. Tous étaient partisans des Anglais et ennemis de Jeanne. Le promoteur, Jean d'Estivet, âme damnée de Cauchon, homme sans foi ni scrupules, se fit particulièrement remarquer pour sa haine et ses violences envers l'accusée. On ne fit aucun droit à la légitime demande de celle-ci, d'introduire dans le tribunal un nombre équitable de clercs du parti français. Elle en appela aussi au pape et au concile ; ce fut en vain.

Tous les juges, assesseurs, chanoines, docteurs en théologie, recevaient des Anglais, par séance, une indemnité qui équivalait à 40 francs de notre monnaie actuelle. Les quittances sont jointes au procès. Il y eut près de cent assesseurs, mais ils ne siégeaient pas tous ensemble.

Les plus hostiles à Jeanne reçurent aussi des présents.

Le roi d'Angleterre donna aux membres du tribunal des lettres de garantie, pour le cas « où ceux qui avaient eu les erreurs de Jeanne pour agréables, essayeraient de les traîner en cause devant le pape, le concile ou autre part » (1).

Il y eut plusieurs consultations de la Sorbonne, entre autres celle du 19 avril, confirmée par les quatre Facultés le 14 mai : toutes conclurent contre la Pucelle.

Il faut ajouter que l'inquisiteur général, Jean Graverend, prêcha un sermon dans l'église Saint-Martin-des-Champs, à Paris, après le supplice de Jeanne, dans lequel il répétait tous les termes de l'accusation et approuvait la sentence. Peu après, le pape nommait Pierre Cauchon titulaire du siège épiscopal de Lisieux.

Si, plus tard, il fut frappé d'excommunication, ce ne fut pas en punition de son forfait, mais simplement pour avoir refusé d'acquiescer un droit réclamé par le Vatican. C'est pour une question d'argent, que ce prélat fut menacé des foudres pontificales, à l'abri desquelles il était resté, aussi longtemps qu'il avait été unique-

(1) J. FABRE, *Procès de condamnation*, p. 422.

ment coupable de la condamnation de la libératrice de son pays (1).

En réalité, pas une voix ne s'éleva dans la chrétienté pour protester contre le jugement inique dont Jeanne fut victime, pas plus du côté du clergé resté français, que du côté du clergé passé aux Anglais. Au contraire, une circulaire de Regnault de Chartres, archevêque de Reims, à ses diocésains, nous révèle le honteux état d'esprit de Charles VII et de ses conseillers. On a retrouvé, dans une relation écrite d'après les chartes de l'hôtel de ville et échevinage de Reims, l'analyse d'une dépêche du chancelier aux habitants de sa ville archiépiscopale, conçue dans les termes qui vont suivre.

Il donne avis de la prise de Jeanne devant Compiègne, et « comme elle ne vouloit croire conseil ; ains (mais) faisoit tout à son plaisir... Dieu avoit souffert prendre Jehanne la Pucelle pour ce qu'elle s'étoit constituée en orgueil, et pour les riches habits qu'elle avoit pris, et qu'elle n'avoit fait ce que Dieu lui avoit commandé, ains avoit fait sa volonté » (2).

Cependant, Charles VII, si mal conseillé qu'il fût, avait été aussi l'objet de hautes et pres-

(1) J. FABRE, *Procès de réhabilitation*, t. II, pp. 222-223.

(2) H. MARTIN, *Histoire de France*, t. VI, p. 234.

santes sollicitations en faveur de l'héroïne.

Jacques Gélou, seigneur archevêque d'Embrun, son ancien précepteur, écrivit à son royal élève, après la capture de Jeanne, afin de lui rappeler ce que la Pucelle avait fait pour la couronne de France. Il le pria de bien examiner sa conscience, et de s'assurer si ce n'étaient « pas ses offenses envers Dieu qui avaient amené ce malheur ». « Je vous recommande, ajoute-t-il, que, pour le recouvrement de cette fille et pour le rachat de sa vie, vous n'épargniez ni moyens ni argent, ni quel prix que ce soit, si vous n'êtes prêt d'encourir le blâme indélébile d'une très reprochable ingratitude. »

Il lui conseille de faire ordonner partout des prières pour la délivrance de Jeanne, afin d'obtenir le pardon de quelque manquement possible.

« Ainsi parla ce vieil évêque, à qui il souvenait d'avoir été conseiller delphinal dans des temps mauvais, et qui aimait chèrement le roi et le royaume (1). »

On aurait pu racheter Jeanne au comte de Luxembourg. On n'en fit rien. On pouvait l'enlever par un coup de force : les Français occupaient Louviers, à peu de distance de Rouen.

(1) V. A. FRANCE, *Vie de Jeanne d'Arc*, t. II, pp. 185-186.

Ils restèrent immobiles. Ceux qui, avant le voyage de Reims, parlaient d'attaquer la Normandie, se taisaient maintenant.

Du moins, pouvait-on agir par la procédure, entraver la sentence du tribunal par les mêmes formes dont ses juges semblaient respectueux. L'évêque de Beauvais, meneur du procès, était le suffragant de l'archevêque de Reims. Celui-ci pouvait exiger qu'il lui donnât au moins connaissance des débats. Il s'abstint de toute intervention.

On aurait pu recourir aux protestations de la famille de Jeanne, réclamer l'appel au pape ou au concile, menacer les Anglais de représailles sur Talbot et les autres prisonniers de guerre, pour sauver la vie de la Pucelle. Rien ne fut tenté !

« C'est de propos délibéré, dit Wallon (1), que Jeanne fut abandonnée à son sort ; sa mort même entra dans les calculs de ces politiques détestables... Regnault de Chartres, La Trémoille et tous ces tristes personnages, pour garder leur ascendant dans les conseils du roi, ont sacrifié, avec Jeanne, le prince, la patrie et Dieu même. »

Tout bien pesé, la responsabilité du supplice et de la mort de Jeanne nous paraît retomber,

(1) WALLON, *Jeanne d'Arc*, p. 358.

à un égal degré, sur l'Église et sur les deux couronnes d'Angleterre et de France.

Toutefois, en ce qui concerne l'Église, il faut se rappeler une chose. C'est que, si tant de prêtres et de prélats, si l'Inquisition elle-même, ont trempé dans le procès de condamnation de Jeanne d'Arc, c'est aussi sous la direction du grand inquisiteur, Jean Bréhal, que le procès de réhabilitation s'est déroulé. S'il s'est trouvé des prêtres pour condamner la Pucelle, il s'en est trouvé aussi, et non des moindres, pour la glorifier, entre autres le grand Gerson et l'archevêque d'Embrun.

Certes, Jeanne ayant été brûlée comme sorcière, la couronne de France ne voulait pas, ne pouvait pas rester sous le coup de l'accusation d'avoir pactisé avec l'enfer. Mais, pour amener ce procès de revision qui devait la dégager, il fallut négocier pendant trois années avec la cour de Rome ; il fallut toute l'influence du roi et de ses conseillers, influence que pourtant le pontife romain avait un grand intérêt à ménager à cette époque de schisme, alors que trois papes venaient de se disputer l'autorité sur le monde chrétien. Il fallut une pression puissante pour amener cette revision, et sans cette pression, sans cette insistance, il est probable que la réparation n'aurait pas eu lieu.

« Le tribunal de réhabilitation, dit Joseph Fabre, qui se fit attendre vingt-cinq ans, sanctionna l'impunité des bourreaux, en même temps qu'il proclama l'innocence de la suppliciée. De plus, s'il déclara Jeanne exempte du crime d'hérésie, il admit qu'hérétique elle aurait mérité le feu, et consacra ainsi, à l'exemple des premiers juges, ce néfaste principe de l'intolérance dont elle fut la victime (1). »

Quoique tardive et insuffisante, acceptons cette réparation telle qu'elle s'est produite. Rappelons que des processions expiatoires eurent lieu dans les principales villes de France, et que le clergé y prit une large part. Rappelons aussi qu'à une époque plus récente, les Anglais eux-mêmes ont glorifié la mémoire de Jeanne : un de leurs poètes, Southey, l'a proclamée la plus grande héroïne du genre humain. Des voix nombreuses se sont élevées en Angleterre, pour demander qu'amende honorable soit faite sur les places publiques de Rouen, par des représentants de la couronne et du Parlement.

Rappelons tout cela et disons que, devant la grande figure de Jeanne, tout ressentiment doit disparaître, toute haine doit tomber. Ce

(1) J. FABRE, *Procès de réhabilitation*, t. II, p. 223.

n'est pas sur ce nom auguste qu'une lutte de partis ou de nations doit se produire. Car, si ce nom est entre tous un symbole de patriotisme, c'est aussi, c'est surtout un symbole de paix et de conciliation.

Jeanne appartient à tous, certes, et par-dessus tout à la France. Et cependant, si une exception devait être faite au sein de la nation, en faveur de quelque groupement ou collectivité, si Jeanne pouvait appartenir aux uns plutôt qu'aux autres, la logique inflexible voudrait que ce fût à ceux qui ont su comprendre sa vie, en pénétrer le mystère, à ceux qui recherchent, aujourd'hui encore, dans l'étude du monde invisible, ces forces, ces soutiens, ces secours qui ont assuré son triomphe, et qu'ils veulent faire servir au bien moral et au salut de leur pays.

Revenons aux juges de Rouen. Quand on étudie les phases du procès, il devient évident que dans l'esprit de ces sophistes au cœur glacé, dans la pensée de ces prêtres vendus aux Anglais, Jeanne était condamnée d'avance. N'avaient-ils pas tous vu avec dépit, avec rage, une femme relever au nom de Dieu, dont ils se disaient les représentants, la cause qu'ils avaient trahie, la croyant perdue, la cause de la France ? Tous ces hommes n'avaient plus qu'un but, un désir : c'était de venger sur cette femme leur

autorité menacée, leur situation compromise. Pour eux comme pour les Anglais, Jeanne était destinée à la mort, mais cette mort ne suffisait ni à leur politique, ni à leur haine ; il fallait qu'elle mourût déshonorée, en reniant elle-même sa mission, et que son déshonneur rejallit sur le roi et sur toute la France !

Pour cela, il n'y avait qu'une ressource : obtenir d'elle une rétractation, un désaveu de sa propre mission. Il fallait qu'elle s'avouât inspirée par l'enfer ; un procès de sorcellerie saurait l'y amener. Pour arriver au but, on ne devait reculer devant aucun moyen : la ruse, l'espionnage, les mauvais traitements, toutes les souffrances, toutes les horreurs d'une prison hideuse, où la chasteté de Jeanne était exposée aux derniers outrages. Les menaces, la torture même, tout leur était bon. Mais Jeanne résista à tout.

Voyez, par la pensée, cette salle voûtée, où filtre, par des ouvertures étroites, un jour sombre. On dirait une crypte funéraire. Le tribunal est assemblé. Une soixantaine de juges siègent sous la présidence de l'évêque de Beauvais, à qui les Anglais ont promis l'archevêché de Rouen, s'il sait servir leurs intérêts. Au-dessus d'eux, poignante ironie, l'image du Christ supplicié s'étend sur la muraille. Puis, au fond

de la salle, à toutes les issues, on voit briller les armes des soldats anglais, aux visages haineux, féroces.

Pourquoi ce déploiement de forces ? Pour juger une enfant de dix-neuf ans ! Jeanne est là, pâle, chancelante, chargée de chaînes ; elle est affaiblie par les souffrances d'une longue captivité. Elle est là, seule au milieu de ses ennemis qui ont juré sa perte.

Seule ? oh non ! car si les hommes l'abandonnent, si son roi l'oublie, si les nobles de France ne font rien pour l'arracher aux Anglais, soit par la force, soit par rançon, du moins il est des êtres invisibles qui veillent sur elle, la soutiennent et lui inspirent des réponses telles que, parfois, elles épouvantent ses juges.

Et quel bruit ! quel tumulte ! Dans leur fureur, dans leur rage, parfois ces juges en arrivent à s'interpeller, à se quereller entre eux. Les questions se pressent. On s'ingénie à enlacer l'accusée dans des ruses hypocrites, on la harcèle par des interrogatoires si subtils, si difficiles, que, suivant l'expression d'un des assesseurs, Isambard de la Pierre, « les plus grands clercs de l'assistance n'y eussent pu répondre qu'à grand'peine » (1).

(1) J. FABRE, *Procès de réhabilitation*, t. I, pp. 93-94.

Et pourtant elle y répondait, tantôt avec une finesse admirable, tantôt avec un sens si profond et des paroles tellement sublimes, que personne ne doutait plus qu'elle ne fût inspirée par des Esprits. Une impression de crainte s'emparait de l'assistance, lorsqu'elle disait en parlant d'eux : « Ils sont là, sans qu'on les voie ! » Mais tous ces hommes étaient trop enfoncés dans leur crime pour reculer.

Ainsi, on cherchait à accabler Jeanne physiquement et moralement. On lui faisait subir interrogatoire sur interrogatoire, jusqu'à deux par jour, d'une durée de trois heures chacun. Et, pendant tout ce temps, on l'obligeait à rester debout, chargée de chaînes pesantes.

Jeanne ne se laisse pas intimider. Ce lieu sinistre est pour elle comme un nouveau champ de bataille. Là se montre sa grande âme, son mâle courage. La Puissance invisible qui l'inspire éclate en paroles véhémentes, qui terrifient ses accusateurs.

Elle s'adresse à l'évêque de Beauvais : « Vous dites que vous êtes mon juge. Je ne sais si vous l'êtes. Mais avisez-vous bien de ne pas mal juger ; car vous vous mettriez en grand danger. Je vous en avertis, afin que si Notre-Seigneur vous châtie, j'aie fait mon devoir de vous le dire. » — « Je suis venue de la part de

Dieu. Je n'ai rien à faire ici. Laissez-moi au jugement de Dieu, de qui je suis venue (1). »

On lui pose cette question perfide : « Croyez-vous être en la grâce de Dieu? — Si je n'y suis, Dieu m'y mette; et si j'y suis, qu'il m'y conserve (2). » — « Vous croyez donc inutile de vous confesser, quoique en état de péché mortel? — Je n'ai jamais commis de péché mortel. — Qu'en savez-vous? — Mes voix me l'auraient reproché; mes Esprits m'auraient délaissée! — Que disent vos voix? — Elles me disent : « N'aie crainte; réponds hardiment; Dieu t'aidera (3)! »

On cherche à la convaincre de magie, de sortilège, en prétendant qu'elle s'est servie d'objets possédant des pouvoirs mystérieux :

« Aidiez-vous plus à votre étendard, ou l'étendard à vous? » Elle répond : « De la victoire de l'étendard ou de Jeanne, c'était tout à Dieu. — Mais l'espérance d'avoir victoire était-elle fondée en votre étendard ou en vous? — En Dieu et non ailleurs (4). »

Combien d'autres, à sa place, n'auraient pu ou su résister à la tentation de s'attribuer le

(1) J. FABRE, *Procès de condamnation*, pp. 66, 158.

(2) *Ibid.*, p. 71.

(3) *Procès*, *passim*.

(4) J. FABRE, *Procès de condamnation*, p. 184.

mérite de ses victoires ! L'orgueil se glisse jusqu'au fond des âmes les plus nobles et les plus pures. Nous sommes presque tous enclins à faire valoir nos actes, à en exagérer la portée, à nous glorifier sans raison. Et, pourtant, tout nous vient de Dieu. Sans lui, nous ne serions rien, nous ne pourrions rien. Jeanne le sait et, dans l'atmosphère de gloire qui l'entoure, elle se fait humble, petite, reportant à Dieu seul le mérite de l'œuvre accomplie. Loin de tirer vanité de sa mission, elle la réduit à sa juste mesure. Elle n'a été qu'un instrument au service de la Puissance suprême :

« Il a plu à Dieu d'agir ainsi par le fait d'une simple vierge pour repousser les adversaires du roi (1). »

Mais quel instrument admirable de sagesse, d'intelligence et de vertu ! Quelle profonde soumission aux volontés d'en haut ! « Tous mes faits et paroles sont entre les mains de Dieu et je m'en attends à lui. »

\*  
\* \*

Un jour, l'évêque de Beauvais pénètre dans le cachot. Il est revêtu de ses ornements sacer-

(1) J. FABRE, *Procès de condamnation*, p. 152.

dotaux ; sept prêtres l'accompagnent. Jeanne est prévenue par ses voix, elle sait que cet interrogatoire est décisif. Ses voix lui ont dit de résister vaillamment, de défendre la vérité, de défier la mort. Aussi, à la vue des prêtres, son corps épuisé se redresse, ses traits s'illuminent, son regard brille d'un éclat profond.

« Jeanne, dit l'évêque, voulez-vous vous soumettre à l'Église ? » Question terrible au moyen âge et d'où dépend le sort de l'héroïne !

« Je m'en réfère à Dieu pour toutes choses, répond-elle, à Dieu qui m'a toujours inspirée. — Voilà une parole bien grave. Entre vous et Dieu, il y a l'Église. Voulez-vous, oui ou non, vous soumettre à l'Église ? — Je suis venue vers le roi pour le salut de la France, de par Dieu et ses saints Esprits. A cette Église-là, *celle de là-haut*, je me soumets en tout ce que j'ai fait et dit ! — Ainsi, vous refusez de vous soumettre à l'Église ; vous refusez de renier vos visions diaboliques ? — Je m'en rapporte à Dieu seul. Pour ce qui est de mes visions, je n'accepte le jugement d'aucun homme ! »

Voilà le point capital du procès. Il s'agissait de savoir par-dessus tout, si Jeanne subordonnerait aux volontés de l'Église l'autorité de ses révélations. Lors du procès de réhabilitation, les juges et les témoins n'ont eu qu'une préoc-

cupation, c'était de démontrer que Jeanne avait hésité, puis accepté l'autorité du pape et de l'Église. Encore aujourd'hui, c'est l'argumentation de ceux qui introduisent l'héroïne dans le paradis catholique.

Lors du procès de condamnation, au contraire, Jeanne, dans toutes ses réponses, paraît résolue ; sa pensée est claire, sa parole assurée. Elle a le sentiment profond de la cause qu'elle défend. En réalité, ce débat solennel se poursuit entre deux principes inflexibles. D'une part, c'est la règle, l'autorité des traditions ; c'est l'infailibilité supposée d'un pouvoir immobilisé depuis des siècles. D'autre part, c'est l'inspiration, ce sont les droits sacrés de la conscience individuelle. Et l'inspiration se manifeste là sous une des formes les plus suggestives, les plus touchantes que l'on ait vues à travers les siècles.

Il faut donc le reconnaître : beaucoup mieux que les témoignages du procès de réhabilitation, les interrogatoires de Rouen nous montrent Jeanne dans toute sa grandeur, dans tout l'éclat de ses réponses passionnées, réponses où sa parole vibre, où son regard, dit un témoin, « jette des éclairs ». Elle fascinait jusqu'à ses juges. Nulle part, dans aucun milieu, elle ne s'est montrée plus belle, plus imposante.

« Je m'en rapporte à Dieu seul ! » avait-elle dit. Et alors, devant cette résolution, devant cette volonté que rien ne peut faire plier, on n'hésite plus.

Le 9 mai, Jeanne est amenée dans la chambre des tortures. Les tortureurs sont là avec tout le sinistre appareil. Les instruments sont préparés; on les fait rougir au feu. Jeanne persiste. Elle défend la France et le roi ingrat qui l'a délaissée : « Si vous me deviez faire arracher les membres, dit-elle, et faire partir l'âme hors du corps, encore ne vous dirais-je autre chose (1) ! »

Elle ne fut pas livrée à la torture, non par un sentiment de pitié, de ménagement, de compassion, mais parce que, dans son état de faiblesse physique, il était évident qu'elle expirerait au milieu des tourments. Et on voulait une mort publique, un cérémonial éclatant, afin de frapper l'imagination de la foule.

Ses juges ne négligeaient rien pour la faire souffrir. Par un raffinement de cruauté, ils se complaisaient à lui décrire les horreurs du supplice du feu. Or, ce supplice, elle le redoutait particulièrement : « J'aimerais mieux être décapitée, disait-elle, que d'être ainsi brûlée. »

(1) J. FABRE, *Procès de condamnation*, p. 324.

Loin d'être touchés de sa plainte, ils insistaient de plus belle. Accablée par le poids de ses chaînes, gardée étroitement par des ennemis brutaux, au fond de cet abîme de misère où pas un rayon de pitié, pas une parole secourable ne descendait, parfois un cri de révolte montait à ses lèvres et elle en appelait à Dieu, « le grand juge », des torts qu'on lui causait. Et elle ajoutait : « Ceux qui voudront m'ôter de ce monde pourront bien s'en aller avant moi. » Un autre jour, elle disait encore à son interrogateur : « Vous ne ferez ce que vous dites contre moi qu'il ne vous en prenne mal au corps et à l'âme (1) ! »

En effet, plusieurs de ses juges eurent une fin misérable. Tous eurent à subir le mépris public et les reproches de leur conscience. Cauchon mourut accablé de remords. Le peuple déterra son cadavre pour le jeter à la voirie. Le promoteur, Jean d'Estivet, périt dans un égout. Quelques autres parurent au procès de réhabilitation, vingt-cinq ans après, bien plus en accusés qu'en témoins. Leur attitude fut piteuse, leur langage révélait le trouble de leur âme et le sentiment de leur indignité.

On ne respectait pas toujours la vérité dans

(1) J. FABRE, *Procès de condamnation*, p. 321.

la transcription des paroles de l'accusée. Un jour, qu'étant interrogée sur ses visions, on lui lisait une de ses réponses antérieures, Jean Lefèvre y reconnut une erreur de rédaction et la fit remarquer à Jeanne, qui pria le greffier Manchon de relire. Il relut, et Jeanne déclara qu'elle avait dit tout le contraire (1). »

Une autre fois, elle leur dit d'un ton de reproche : « Vous inscrivez ce qui est contre moi et non ce qui est pour moi ! »

Malgré tout, l'énergie surhumaine de Jeanne, son langage inspiré, sa grandeur dans la souffrance, avaient fini par impressionner ses juges. Cauchon sentait bien qu'il y avait là un être exceptionnel, un être que le Ciel soutenait. Et les conséquences hideuses de son crime lui apparaissaient maintenant ; elles se dressaient déjà devant lui. A certains moments, la voix de la conscience grondait, menaçait. L'épouvante envahissait le prélat. Mais comment reculer ? Les Anglais étaient là ; ils suivaient avec une attention fiévreuse la marche du procès, ils attendaient avec une sombre fureur l'heure d'immoler Jeanne, après l'avoir torturée et déshonorée. L'évêque de Beauvais ne vit qu'un

(1) H. WALLON, *Jeanne d'Arc*, p. 230. — J. FABRE, *Procès de réhabilitation*, t. I, p. 358. Déposition de l'évêque Jean Lefèvre.

moyen. C'était de faire disparaître la victime par un assassinat; c'était d'éviter un crime public par un crime secret. Il songea à l'empoisonner et lui fit envoyer un poisson dont elle mangea. Aussitôt, elle est prise de vomissements et tombe malade. Son abattement est extrême. On craint pour sa vie; on l'entoure de soins perfides, car il ne faut pas qu'elle meure ainsi obscurément. Les Anglais l'ont payée cher et ils l'ont destinée au bûcher. Mais sa constitution robuste triomphe. Et aussitôt les souffrances morales recommencent. On profite de son état de faiblesse. On redouble d'insistance. On exige d'elle une abjuration. Rien n'avait été épargné pour en arriver à ce but: espionnage, mensonges, tentative de viol et jusqu'au poison. La vierge que tout un peuple admirait, avait été abreuvée d'ignominie par ses juges, par ses gardiens.

Une scène — on pourrait dire une comédie — est préparée dans le cimetière de Saint-Ouen. Là, à la vue du peuple et des Anglais, devant ses juges rassemblés, à la tête desquels se placent un cardinal et quatre évêques, Jeanne est requise de déclarer qu'elle se soumet à l'Église. On la presse, on la sollicite de s'épargner elle-même, de ne pas se condamner au supplice du feu. Le bourreau est là, en effet,

dans sa sinistre charrette, au pied même de l'estrade sur laquelle on l'a fait monter, le bourreau, qui va la conduire, si elle refuse, au Vieux-Marché, où le bûcher l'attend !

Et alors, sous ce jour sombre qui tombe du ciel comme à regret, sous l'impression de tristesse qui se dégage de ces tombes, de ces sépultures qui l'entourent, elle se sent prise d'un immense abattement.

Sa pensée se détache de ce champ des morts ; elle revoit sa vieille terre de Lorraine, ses bois touffus où chantent les oiseaux, ces lieux aimés de sa jeunesse. Elle croit entendre ces chansons des fileuses et des pâtres, ces accents doux et plaintifs apportés par l'aile du vent. Elle revoit sa chaumière, sa mère et son vieux père en cheveux blancs qu'elle a revu à Reims, et qui auront tant de peine en apprenant sa mort ! En elle s'éveille le regret de la vie. Mourir à vingt ans, n'est-ce pas bien cruel !

Et, pour la première fois, l'ange faiblit. Le Christ, lui aussi, a eu son heure de faiblesse. Au mont des Oliviers n'a-t-il pas voulu écarter la coupe de fiel ? n'a-t-il pas dit : « Que ce calice s'éloigne de moi ! »

Jeanne, à bout de forces, signe la cédule qu'on lui présente. Souvenez-vous qu'elle ne sait ni lire ni écrire. Et, d'ailleurs, la cédule qu'on lui

fait signer n'est pas celle qu'on enregistrera. Une substitution infâme a eu lieu. On n'a pas même reculé devant cet acte odieux. Aujourd'hui la preuve est faite que la formule d'abjuration qui figure au procès, signée d'une croix, est un faux. Cette formule n'est, ni comme contenu, ni comme étendue, celle que Jeanne a signée. Pas un des témoins du procès de révision n'a attesté l'identité de cette pièce : cinq l'ont niée. La pièce que nous possédons est extrêmement longue. Trois témoins : Delachambre, Taquel, Monnet, ont dit : « Nous étions tout près, nous avons vu la cédule, elle ne contenait que six ou sept lignes (1). » « Sa lecture dura autant qu'un *Pater* », a ajouté Migiet (2). Un autre témoin a déclaré : « Je sais positivement que la cédule que j'ai lue à Jeanne et qu'elle a signée, n'était pas celle dont il est fait mention au procès (3). » Or, ce témoin n'est autre que le greffier Massieu, qui a lui-même fait prononcer par Jeanne la formule d'abjuration.

Jeanne, troublée, n'entendit ni ne comprit cette formule. Elle signa sans prononcer de

(1) J. FABRE, *Procès de réhabilitation*, t. II, pp. 19, 63, 134.

(2) *Ibid.*, t. I, p. 365.

(3) *Ibid.*, t. II, p. 76. Déposition de l'huissier Jean Massieu.

serment, sans avoir la pleine conscience de son acte. Elle l'a affirmé elle-même à ses juges, quelques jours après, disant : « Ce qui était en la cédule de l'abjuration, je ne l'entendais point. Je n'ai entendu rien révoquer qu'autant que ce serait le plaisir de Dieu (1). »

Ainsi, ce que les menaces, les violences et tout l'appareil des tortures n'avaient pu obtenir d'elle, on l'obtint par des prières, par des sollicitations hypocrites. Cette âme si tendre se laissa prendre aux faux semblants de sympathie, aux faux témoignages de bienveillance. Mais, la nuit même, les voix se firent entendre, impérieuses, dans la prison. Et le 28 mai, Jeanne le déclare à ses juges : « La voix m'a dit que c'était trahison que d'abjurer. La vérité est que Dieu m'a envoyée. Ce que j'ai fait est bien fait. » Et elle reprit l'habit d'homme qu'on lui avait fait quitter.

Que s'était-il passé après l'abjuration, lorsque, au mépris des promesses de la mettre en « prison d'Église » et de la faire garder par une femme, on l'avait ramenée dans son cachot abject ? Les témoignages suivants nous l'apprendront :

(1) J. FABRE, *Procès de condamnation*, p. 367.

« Jeanne me révéla qu'après son abjuration, on l'avait tourmentée violemment en la prison et molestée et battue, et qu'un milord anglais avait tenté de la forcer. Elle disait publiquement et elle me dit à moi que c'était là la cause pour laquelle elle avait repris l'habit d'homme (1). »

« En ma présence, on demanda à Jeanne pourquoi elle avait repris l'habit d'homme; elle répondit qu'elle l'avait fait pour défendre sa pudeur, parce qu'elle n'était pas en sûreté, sous l'habit de femme, avec ses gardiens qui avaient voulu attenter à son honneur (2). »

« Plusieurs autres et moi nous fûmes présents au moment où elle s'excusait d'avoir revêtu cet habit, disant et affirmant publiquement que les Anglais lui avaient fait en la prison beaucoup de tort et de violence, quand elle portait des habillements de femme. De fait, je la vis éplorée, le visage plein de larmes et défiguré et outragé de telle sorte que j'en eus pitié et compassion (3). »

Dans cette prison des Anglais, Jeanne a bu le calice d'amertume jusqu'à la dernière goutte; elle est descendue jusqu'au fond du gouffre des misères humaines. Toutes ses souffrances se

(1) J. FABRE, *Procès de réhabilitation*, t. II, pp. 88-89. Déposition du frère Martin Ladvenu.

(2) ID., *Ibid.*, t. II, p. 41. Déposition du greffier Manchon.

(3) ID., *Ibid.*, t. II, p. 98. Déposition du frère Isambard de la Pierre.

résumant en ces paroles à ses juges : « J'aime mieux mourir qu'endurer plus longuement peine en chartre (1)! »

Et, à ces heures affreuses, là-bas, dans les châteaux de la Loire, Charles VII, au son alan-gui des violes et des rebecs, Charles se livre aux plaisirs de la danse, à toutes les joies de la volupté. Au sein des fêtes, il oublie celle qui lui a donné sa couronne !

En présence de tels faits, la pensée s'attriste et les cœurs se troublent. On se prend à douter de l'éternelle justice. Comme le cri d'angoisse de Jeanne, notre plainte douloureuse s'élève dans les cieux immenses : seul, un morne silence répond à notre appel. Pourtant, descendons en nous-mêmes et sondons le grand mystère de la douleur. N'est-elle pas nécessaire à la beauté des âmes et à l'harmonie de l'univers ? Que serait le bien sans le mal, qui lui sert de contraste et en fait ressortir tout l'éclat ? Apprécierait-on les bienfaits de la lumière, si on n'avait souffert de la nuit ? Oui, la terre est le calvaire des justes, mais c'est aussi l'école de l'héroïsme, de la vertu et du génie ; c'est le vestibule des mondes heureux où toute peine endurée, tout sacrifice accompli nous prépare

(1) J. FABRE, *Procès de condamnation*, p. 366.

des joies compensatrices. Les âmes s'épurent et s'embellissent par la souffrance. Toute félicité se conquiert par la douleur. Ceux qu'on immole ont la plus belle part. Tous les cœurs purs souffrent sur la terre : l'amour ne va pas sans larmes. Il n'y a que vide et amertume au fond des satiétés humaines, et des spectres se glissent jusque dans nos plus beaux rêves.

Mais tout est passager en ce monde. Le mal n'a qu'un temps, et, plus haut, dans les sphères supérieures, le règne de la justice s'épanouit dans l'éternelle durée. Non, la confiance des croyants, le dévouement des héros, les espérances des martyrs ne sont pas de vaines chimères ! La terre est un marchepied pour monter au ciel.

Que ces âmes sublimes nous servent d'exemples, et que leur foi rayonne sur nous à travers les siècles ! Chassons de nos cœurs les tristesses et les vains découragements. Sachons tirer de nos épreuves et de nos maux, tout le fruit qu'ils nous offrent pour notre élévation. Sachons nous rendre dignes de renaître en des mondes plus beaux, là où il n'y a plus ni haine, ni injustice, ni sécheresse de cœur, et où les existences se déroulent dans une harmonie toujours plus pénétrante et une lumière toujours plus vive.

\*  
\* \*

Après sa rétractation, Jeanne fut déclarée relapse, hérétique, schismatique et condamnée sans retour. Elle n'avait plus qu'à mourir, mourir par le feu ! Telle fut la sentence de ses juges !

Ces juges, ces croyants du quinzième siècle, n'ont pas voulu reconnaître la mission de Jeanne d'Arc. Ils veulent bien croire à ces manifestations lointaines dont parlent les Bibles ; ils aiment à reporter leur pensée vers ces époques où les missionnaires, où les envoyés d'en haut descendent sur la terre et se mêlent aux hommes. Ils veulent bien croire à un Dieu qu'ils immobilisent dans les profondeurs du ciel, et à qui ils envoient tous les jours des louanges stériles.

Mais pour le Dieu qui vit, agit et se manifeste dans le monde, dans toute la spontanéité, la jeunesse et la fraîcheur de la vie, pour les grands Esprits qui sont là, devant eux, répandant sur leurs missionnaires le souffle d'une inspiration puissante, ils n'ont que la haine, l'insulte et la flétrissure !

Les juges de Rouen et les docteurs de l'Université de Paris ont déclaré Jeanne inspirée

par l'enfer. Et pourquoi? Parce que les défenseurs, les représentants de la lettre, de la formule, de la routine, n'ont qu'un savoir de surface, un savoir qui dessèche le cœur, prive la pensée de nourriture et, dans certains cas, peut conduire jusqu'à l'injustice, jusqu'au crime.

C'est ainsi qu'à toutes les époques, les hommes de la lettre ont été, à leur insu, les bourreaux de l'idéal et du divin. C'est ainsi que, sous la roue de fer du despotisme, on a broyé ce qu'il y a de plus beau, de plus grand, de plus généreux en ce monde. Les résultats ne se sont pas fait attendre. Ils ont été terribles pour l'Église. C'est ce que nous dit Henri Martin (1) :

« En condamnant Jeanne, la doctrine du moyen âge, la doctrine d'Innocent III et de l'Inquisition a prononcé sa propre condamnation. Elle avait d'abord brûlé des sectaires, puis des dissidents qui enseignaient une pure morale chrétienne; maintenant elle vient de brûler un prophète, un messie! L'Esprit s'est retiré d'elle. C'est désormais en dehors d'elle et contre elle que s'opéreront les progrès de l'humanité et les manifestations du gouvernement de la Providence sur la terre. »

(1) H. MARTIN, *Histoire de France*, t. VI, p. 302.

Oui, l'humanité a marché ; le progrès s'est réalisé dans le monde. On ne peut plus faire mourir les envoyés de Dieu sur la croix ou sur le bûcher. Les cachots, les salles de torture ont été fermés, les gibets ont disparu. Pourtant d'autres armes se dressent encore contre les novateurs, contre les porte-paroles de l'idée nouvelle. C'est la raillerie, le sarcasme, la calomnie ; c'est la lutte sourde et continue.

Mais, si les institutions redoutables du moyen âge, si tout l'appareil des supplices, si les échafauds et les bûchers n'ont pu arrêter la marche de la vérité, comment pourrait-on l'entraver aujourd'hui ? L'heure est venue où l'homme ne veut plus, dans le domaine de la pensée, d'autre autorité que sa conscience et sa raison. C'est pour cela que nous devons rester fidèles à notre droit éternel de juger et de comprendre.

L'heure s'approche, l'heure est venue où toutes les erreurs du passé vont comparaître au grand jour, devant le tribunal de l'histoire. Déjà les paroles et les actions des grands missionnaires, des martyrs et des prophètes sont reprises et expliquées. Elles brillent aux yeux de tous d'un éclat nouveau. Bientôt, il en sera de même des sociétés, des institutions d'autrefois. Elles seront jugées à leur tour et elles

ne conserveront leur puissance morale, leur autorité, que si elles savent donner à l'homme plus de moyens et de ressources pour penser, plus de liberté pour aimer, pour s'élever et progresser.

## XII. — ROUEN ; LE SUPPLICE.

Du Christ, avec ardeur, Jeanne  
baisait l'image.

CASIMIR DELAVIGNE.

Nous sommes au 30 mai 1431. Le drame touche à son dénouement. Il est huit heures du matin. Toutes les cloches de la grande cité normande tintent lugubrement. C'est le glas funèbre, le glas des morts. On annonce à Jeanne que sa dernière heure est venue. « Hélas ! s'écrie-t-elle en pleurant, me traite-t-on ainsi horriblement et cruellement qu'il faille que mon corps net et entier, qui ne fut jamais corrompu, soit aujourd'hui consumé et réduit en cendres ! Ah ! j'aimerais mieux être décapitée sept fois que d'être ainsi brûlée... Oh ! j'en appelle à Dieu des grands torts et injustices qu'on me fait (1) ! »

Cette pensée du supplice par le feu l'impres-

(1) J. FABRE, *Procès de réhabilitation*, t. II, p. 104. Déposition du frère Jean Toutmouillé.

sionne douloureusement. Elle songe à l'avance à ces flammes qui montent, à cette mort qui s'approche lentement, à cette agonie prolongée d'un être vivant, ressentant les morsures ardentes qui dévorent sa chair. Cette mort était celle des pires criminels, et Jeanne, la vierge innocente, Jeanne la libératrice d'un peuple, va la subir !

Ici se montre toute la bassesse de ses ennemis, de ceux qu'elle avait tant de fois vaincus. Au lieu de rendre à son courage, à son génie, les hommages que des soldats civilisés accordent à ceux de leurs adversaires, que la mauvaise fortune fait tomber entre leurs mains, les Anglais réservent à Jeanne, après les plus mauvais traitements, une fin ignominieuse. Son corps sera consumé, sa cendre jetée à la Seine. Elle n'aura pas de tombe où ceux qui l'ont aimée pourront venir pleurer, déposer des fleurs, pratiquer le culte touchant du souvenir.

Elle monte sur la sinistre charrette et l'on s'achemine vers le lieu du supplice. Huit cents soldats anglais l'escortent. Une foule consternée se presse sur son passage. Le cortège débouche par la rue Écuyère sur la place du Vieux-Marché. Là, trois échafauds se dressent. Les prélats et les officiers ont pris place sur deux

estrades. Voici, sur son trône, le cardinal de Winchester, revêtu de la pourpre romaine, puis les évêques de Beauvais et de Boulogne, tous les juges et les capitaines anglais. Entre les estrades, le bûcher s'élève; il est effrayant de hauteur. C'est un amoncellement de bois qui domine toute la place. On veut que le supplice soit long et que la vierge, vaincue par la douleur, implore, crie grâce, renie sa mission et ses voix.

On lit l'acte d'accusation, cet acte en 70 articles, dans lequel on a entassé tout ce que la haine la plus venimeuse a pu imaginer pour dénaturer les faits, pour tromper l'opinion et faire de la victime un objet d'horreur. Jeanne s'agenouille. Dans ce moment solennel, devant la mort qui s'apprête, son âme se dégage des ombres terrestres; elle entrevoit les splendeurs éternelles. Elle prie à haute voix. Sa prière est longue et fervente. Elle pardonne à tous, à ses ennemis, à ses bourreaux. Dans l'élan sublime de sa pensée et de son cœur, elle réunit deux peuples, elle embrasse deux royaumes. A ses accents, l'émotion gagne la foule; dix mille personnes sont là qui éclatent en sanglots. Les juges eux-mêmes, ces tigres à face humaine, Cauchon, Winchester, tous pleurent. Mais leur émotion dure peu. Le cardinal fait un signe. Jeanne est attachée

au poteau fatal par des liens de fer ; à son cou est passé un lourd carcan.

A ce moment, elle s'adresse à Isambard de la Pierre et lui dit : « Je vous en prie, allez me chercher la croix de l'église voisine, pour la tenir élevée tout droit devant mes yeux, jusques au pas de la mort (1). » Et quand on lui apporte la croix, elle la couvre de baisers en pleurant ; à l'instant où elle va mourir d'une mort horrible, abandonnée de tous, elle veut avoir présente devant elle l'image de cet autre supplicié qui, là-bas, sur un âpre sommet d'Orient, a donné sa vie comme sanction à la vérité.

A cette heure solennelle, elle revoit de nouveau sa vie, courte mais éblouissante. Elle évoque le souvenir de tous ceux qu'elle a aimés, les jours paisibles de son enfance à Domremy, le doux profil de sa mère, la physionomie grave de son vieux père et les compagnes de sa prime jeunesse : Hauviette et Mengette, son oncle Durand Laxart qui l'accompagna à Vaucouleurs ; puis, les hommes dévoués qui lui firent cortège jusqu'à Chinon. Dans une vision rapide, les campagnes de la Loire se déroulent, les glo-

(1) J. FABRE, *Procès de réhabilitation*, t. II, p. 100. Déposition du frère Isambard de la Pierre.

rieux combats d'Orléans, de Jargeau, de Patay, les fanfares guerrières et les cris joyeux de la foule en délire.

Elle revit, entendit tout cela à l'heure dernière. Comme dans un embrassement suprême, elle voulut dire un dernier adieu à toutes ces choses, à tous ces êtres aimés. N'ayant rien d'eux sous ses regards, c'est dans l'image du Christ mourant qu'elle résuma tous ses souvenirs, toutes ses tendresses; c'est à lui qu'elle adressa son adieu à la vie, dans les derniers élans de son cœur brisé.

Les bourreaux mettent le feu au bûcher et des tourbillons de fumée montent dans l'air. La flamme s'élève, court, serpente à travers les piles de bois. L'évêque de Beauvais s'approche et, du pied du bûcher, lui crie : « Abjure ! » Mais Jeanne, déjà enveloppée par un cercle de feu, répond : « Évêque, je meurs par vous, j'en appelle de votre jugement devant Dieu ! »

La flamme, rouge, ardente, monte, monte encore et lèche son corps virginal; ses vêtements fument. Elle se tord dans ses liens de fer; puis, sa voix stridente jette à la foule silencieuse, terrifiée, ces paroles éclatantes : « Oui, mes voix venaient d'en haut. Mes voix ne m'ont pas trompée ! Mes révélations étaient de Dieu. Tout ce que j'ai fait, je l'ai fait par l'ordre de

Dieu (1)! » Et sa robe prend feu, devient une des étincelles de cette fournaise. Un cri hâletant s'élève, suprême appel de la martyre de Rouen au supplicié du Golgotha : « Jésus ! »

Et l'on n'entendit plus rien que le bruit de la flamme qui crépitait...

Jeanne a-t-elle beaucoup souffert ? Elle-même assure que non. « Des fluides puissants, nous dit-elle, pleuvaient sur moi. Et, d'autre part, ma volonté était si forte qu'elle commandait à la douleur. »

. . . . .

Jeanne est morte ! L'espace tout entier s'illumine. Au-dessus de la terre elle s'élève, elle plane, laissant derrière elle une traînée brillante. Ce n'est plus un être matériel, mais un pur esprit, un être idéal de pureté et de lumière. Pour elle, les cieux se sont ouverts jusque dans leurs profondeurs infinies. Des légions d'Esprits radieux s'avancent à sa rencontre ou lui font cortège. Et l'hymne de triomphe, le chœur de la bienvenue céleste retentit : « Salut ! salut à celle que le martyre a couronnée ! Salut à toi qui, par le sacrifice, as conquis une gloire éternelle ! »

(1) J. FABRE, *Procès de réhabilitation*, t. II, p. 91. Déposition du frère Martin Ladvenu.

Jeanne est entrée dans le sein de Dieu, dans ce foyer inextinguible d'énergie, d'intelligence et d'amour qui anime l'univers entier de ses vibrations. Longtemps, elle y resta plongée. Puis, un jour, elle en sortit plus rayonnante et plus belle, préparée à des missions d'un autre ordre, dont nous parlerons plus loin.

Et Dieu, en récompense, lui a donné autorité sur ses sœurs du ciel.

. . . . .  
Recueillons-nous ; saluons cette noble figure de vierge, cette fille au cœur immense qui, après avoir sauvé la France, est morte pour elle avant d'avoir vingt ans.

Sa vie resplendit comme un rayon céleste dans la nuit affreuse du moyen âge.

Elle est venue apporter aux hommes, avec sa foi puissante et sa confiance en Dieu, le courage, l'énergie nécessaires pour surmonter mille obstacles ; elle est venue apporter à la France trahie, agonisante, le salut et le relèvement. Pour prix de son abnégation héroïque, elle n'a, hélas ! recueilli qu'amertume, humiliation, perfidie, et, pour couronnement de sa courte mais merveilleuse carrière, une passion et une mort si douloureuses, qu'elles n'ont d'égales que celles du Christ.

Le père de Jeanne, frappé au cœur par la

nouvelle du martyr de sa fille, mourut subitement ; il fut suivi de près dans la tombe par l'aîné de ses fils. La mère n'eut plus qu'un but en ce monde : poursuivre avec persistance la revision du procès. Elle fit démarches sur démarches ; elle adressa requêtes sur requêtes au roi et au pape : longtemps en vain.

En 1449, lorsque Charles VII fit son entrée à Rouen, elle eut quelque espoir, mais le pape Nicolas V lui opposa des réponses évasives, et le roi resta figé dans son ingratitude. En 1455, avec Calixte III, elle eut plus de succès, car tout le peuple de France appuyait ses réclamations. La cour fut contrainte d'écouter la voix publique. On avait fait comprendre au roi, que son honneur était entaché de l'hérésie qui avait servi de prétexte à la mort de l'héroïne. La réhabilitation se fit dans l'intérêt de la couronne de France, bien plus que par respect pour la mémoire de Jeanne. Aujourd'hui, l'Église s'apprête à exploiter son ancienne victime.

Dans tous les temps, Jeanne a été sacrifiée aux intérêts de caste et de parti. Mais il est des milliers d'âmes obscures et modestes qui savent l'aimer pour elle-même, avec désintéressement. Leurs pensées d'amour montent vers elle à travers l'espace. Elle y est beaucoup plus sensible qu'aux manifestations pompeuses organi-

sées en son honneur. Elles sont sa joie véritable et sa plus douce récompense, ainsi qu'elle l'a affirmé plus d'une fois, dans l'intimité de nos réunions d'études.

\*  
\* \*

Longtemps, Jeanne a été méconnue, incomprise. Elle l'est encore de nos jours par beaucoup de ceux qui l'admirent. Mais il faut bien reconnaître que l'erreur était possible. En effet, ceux qui l'ont sacrifiée — et parmi eux il y avait un roi — ceux-là, pour cacher leur crime aux yeux de la postérité, se sont ingénies à dénaturer son rôle, à amoindrir sa mission, à étendre un voile sur sa mémoire. C'est dans ce but qu'ils ont détruit le registre des procès-verbaux de Poitiers, que certains documents du procès de Rouen, d'après Quicherat, ont été falsifiés, que les témoignages du procès de réhabilitation ont été rendus, avec la constante préoccupation de ménager de hautes susceptibilités.

Il est dit, dans les procès-verbaux de Rouen, que, le matin même du supplice, au dernier interrogatoire, subi dans sa prison, sans notaires, sans greffiers, et annoté par Cauchon seulement quelques jours après, Jeanne a renié

ses voix. Cela est faux. Elle n'a jamais renié ses voix. Un instant, à bout de forces, elle s'est soumise à l'Église : en cela seul consiste l'abjuration de Saint-Ouen.

C'est par suite de ces perfidies que l'ombre a enveloppé si longtemps la mémoire de Jeanne. Au commencement du dix-neuvième siècle, il ne nous restait d'elle qu'une image affaiblie, une légende incomplète, infidèle. Mais la justice immanente de l'histoire a voulu que la vérité se fit jour. Des rangs du peuple, il s'est élevé des travailleurs persévérants : Michelet, Henri Martin, le sénateur Fabre, Quicherat surtout, le directeur de l'École des Chartes, des prêtres aussi. Tous ces travailleurs consciencieux ont scruté les parchemins jaunis, fouillé les bibliothèques poudreuses. Beaucoup de manuscrits ignorés ont été découverts. On a retrouvé dans les Ordonnances royales du temps, dans les Chroniques de Saint-Denis, dans une foule d'archives déposées à la bibliothèque des Chartes, dans les Comptes de dépenses des « bonnes villes », la révélation de faits qui rehaussent encore l'héroïne. La justice a été tardive pour elle, mais elle est éclatante, absolue, universelle.

Et c'est pourquoi la France moderne a un grand devoir, le devoir de réparer, au moins

moralement, les fautes de la France ancienne. Aussi le regard de tous doit-il se porter vers cette noble et pure image, vers cette figure radieuse qui est celle de l'ange de la patrie. Il faut que tous les enfants de la France gravent, dans leur pensée et dans leur cœur, le souvenir de celle que le Ciel nous envoya, à l'heure des désastres et des écroulements. Il faut qu'à travers les temps, un éternel hommage monte vers cet esprit vaillant qui a aimé la France jusqu'à en mourir, jusqu'à pardonner sur le bûcher tous les abandons, toutes les perfidies, vers celle qui s'est offerte en holocauste pour le salut d'un peuple.

Le sacrifice de Jeanne d'Arc a eu une portée immense. En politique — comme nous l'établirons dans la deuxième partie de cet ouvrage — il a fait l'unité de la France. Avant elle, il n'y avait chez nous qu'un pays disloqué, déchiré par les factions. Après elle, il y eut une France. Jeanne est entrée résolument dans la fournaise et, avec son âme expirante, l'unité nationale en sortit.

Toute œuvre de salut s'accomplit par le sacrifice. Plus celui-ci est grand, plus l'œuvre est superbe, imposante. Toute mission rédemptrice s'achève et se couronne par le martyre. C'est la grande loi de l'histoire. Aussi en fut-il

de Jeanne comme du Christ. C'est par là que sa vie porte le sceau divin. Dieu, le souverain artiste, s'y révèle par des traits incontestables et sublimes.

Le sacrifice de Jeanne a une portée plus vaste encore : il restera un enseignement et un exemple pour les générations, pour les siècles à venir. Dieu a son but en réservant de telles leçons à l'humanité. C'est vers ces grandes figures de martyrs que se porteront les pensées de tous ceux qui souffrent, de tous ceux qui ploient sous le fardeau des épreuves. Ce sont autant de foyers d'énergie, de beauté morale, où viendront se réchauffer les âmes glacées par le froid de l'adversité. A travers les siècles, elles projettent une traînée lumineuse, comme un sillage qui nous attire, nous entraîne vers les régions radieuses. Ces âmes sont passées sur la terre pour nous faire deviner l'autre monde. Leur mort a enfanté la vie, et leur souvenir a réconforté des milliers de créatures défaillantes et attristées.

## DEUXIÈME PARTIE

---

### LES MISSIONS DE JEANNE D'ARC

---

#### XIII. — JEANNE D'ARC ET L'IDÉE DE PATRIE.

Gloire à notre France immortelle !  
Gloire à ceux qui sont morts pour elle,  
Aux vaillants, aux martyrs, aux forts !

VICTOR HUGO.

Dans la première partie de cet ouvrage, nous avons rappelé les principaux faits de la vie de Jeanne d'Arc, et nous avons cherché à les expliquer à l'aide des données fournies par les sciences psychiques. Nous avons dit les triomphes, les souffrances de l'héroïne ; nous avons rappelé son martyre, qui est comme le couronnement de cette carrière sublime.

Il nous reste à rechercher et à mettre en lumière les conséquences de la mission de Jeanne d'Arc au quinzième siècle. A ce point de vue,

nous poserons d'abord la question suivante : Qu'est-ce que la France doit à Jeanne ?

Avant tout, nous le savons, elle lui doit l'existence ; elle lui doit d'être une nation, une patrie. Jusque-là l'idée de patrie est une chose vague, confuse, presque inconnue. On se jalousait de ville à ville ; on se bat de province à province. Aucune union, aucun sentiment de solidarité ne relie les différentes parties du pays. Les grands fiefs se partagent la France, et chaque haut seigneur cherche à s'affranchir de toute autorité. Quand Jeanne paraît, les États de Bourgogne, la Picardie, la Flandre sont alliés aux Anglais ; la Bretagne, la Savoie restent neutres ; la Guyenne est aux mains de l'ennemi. C'est Jeanne, la première, qui évoque dans les âmes la sainte image de la patrie commune, de la patrie déchirée, mutilée, mourante.

On nous objectera que le mot de patrie était peu usité alors. Mais, à défaut du mot, Jeanne nous a donné la chose (1). Et c'est là ce qu'il

(1) Il résulte de récentes recherches que Jean Chartier, le premier, s'est servi du mot *patrie*, dans le passage suivant de son *Histoire de Charles VII*, p. 147 : « Suivant le proverbe qui porte qu'il est licite à un chacun et louable de combattre *pour sa patrie*. »

Maitre Jean Chartier, — qui n'était pas, comme on l'a cru, le frère du poète Alain Chartier qu'a rendu célèbre un pré-

faut retenir. La notion de patrie est née du cœur d'une femme, de son amour, de son sacrifice.

Au milieu de la tempête qui fondait sur elle, à travers le sombre nuage de deuil et de misère

tendu baiser de la dauphine Marguerite d'Écosse, et qu'immortalise une admirable page en l'honneur de Jeanne d'Arc, — maître Jean Chartier occupait, en 1449, l'emploi de « chroniqueur de France ». Autrement dit, c'était l'historiographe officiel de la cour. Il écrivait sous l'inspiration directe du souverain, et s'acquitta de ses fonctions littéraires d'une manière si agréable au roi, que celui-ci lui ordonna de le suivre dans les guerres contre les Anglais. M. Michaud, de l'Académie française, et MM. Poujoulat, Bazin, Champollion-Figeac, etc., ont donné, dans leur *Nouvelle Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France*, quelques extraits de Jean Chartier, notamment ceci, qui est très significatif :

« Audit an mil quatre cent vingt-neuf, au commencement du mois de juin, le roi dressa une grande armée par la persuasion de la Pucelle, laquelle disait que c'était volonté de Dieu que le roi allât à Reims pour là être sacré et couronné; et quelques difficultés et doutes qu'en fit le roi et son conseil, il fut conclu, par l'induction d'icelle Jeanne, que le roi manderait ce qu'il pourrait ramasser de gens pour entreprendre le voyage de son couronnement à Reims. »

La *Chronique de Charles VII, roi de France*, rédigée d'abord en latin et traduite en français par Jean Chartier, a été publiée en trois volumes, dans la « Bibliothèque elzévirienne » de MM. Plon, Nourrit et C<sup>ie</sup>, par M. Vallet de Viriville, le savant professeur de l'École des Chartes, à qui l'on doit, en outre, une édition du *Procès de condamnation de Jeanne d'Arc, dite la Pucelle d'Orléans*, traduit du latin et publié intégralement pour la première fois en français, chez Firmin-Didot et C<sup>ie</sup>, imprimeurs-libraires de l'Institut.

qui l'enveloppait, la France a vu passer cette figure radieuse, et elle en est restée comme éblouie. Elle n'a même pas compris, pas senti toute l'étendue du secours que le Ciel lui envoyait. Et cependant, malgré tout, le sacrifice de Jeanne a communiqué à la France des puissances jusque-là inconnues. La première, dans le monde, la France est devenue une nation. Et son unité, scellée par le sang de l'héroïne, rien depuis, ni les vicissitudes, ni les orages sociaux, ni des désastres sans exemple, rien n'a pu la défaire, l'anéantir !

\*  
\* \*

Nous n'ignorons pas qu'à notre époque, l'idée de patrie subit une sorte d'éclipse ou de décadence. Depuis quelques années, elle est violemment critiquée et même combattue dans notre pays. Toute une catégorie d'écrivains, de penseurs s'est appliquée à en faire ressortir les abus, les excès, à en ruiner le principe et le culte dans les âmes.

Avant tout, dans le débat engagé, il conviendrait de bien définir et de préciser l'idée de patrie. Elle se présente à la pensée sous deux aspects. Tantôt abstraite chez certains esprits, elle constitue alors une personne morale et re-

présente l'acquisition des siècles, le génie d'un peuple sous toutes ses faces et dans toutes ses manifestations : littérature, art, traditions, la somme de ses efforts dans le temps et dans l'espace, ses gloires, ses revers, ses grands souvenirs. En un mot, ce sera toute l'œuvre de patience, de souffrance et de beauté dont nous héritons en naissant, œuvre en laquelle vibre et palpète encore l'âme des générations disparues.

Pour d'autres, la patrie sera une chose concrète. Ce sera l'expression géographique, le territoire, avec ses frontières déterminées.

Pour être vraiment belle et complète, l'idée de patrie devra embrasser ces deux formes et les unir dans une synthèse supérieure. Considérée sous un seul de ces aspects, elle ne serait qu'un geste de parade ou bien une abstraction idéale, vague, imprécise.

Ici encore, l'idée apparaît sous ses deux formes : l'esprit et la lettre. Suivant le point de vue adopté, les uns rechercheront la grandeur morale et intellectuelle de leur patrie ; les autres viseront surtout sa puissance matérielle, et le drapeau sera pour eux le symbole de cette puissance. Dans tous les cas, il faut bien le reconnaître, pour se survivre et faire rayonner à travers le monde l'éclat grandissant de son génie,

une patrie doit sauvegarder son indépendance, sa liberté.

Dans l'œuvre immense de développement et d'évolution des races humaines, chaque nation fournit sa note au concert général; chaque peuple représente une des faces du génie universel. Ce génie, il est destiné à le manifester, à l'embellir par son labeur à travers les âges. Toutes les formes de l'œuvre humaine, tous les éléments d'action sont nécessaires à l'évolution de la planète. L'idée de patrie, en les incarnant, en les concrétant, éveille entre ces éléments un principe d'émulation et de concurrence, qui les stimule, les féconde, les élève à leur suprême puissance. Le groupement de tous ces modes d'activité créera, dans l'avenir, la synthèse idéale qui constituera le génie planétaire, l'apogée évolutif des grandes races de la terre.

Mais, à l'heure actuelle, dans la phase d'évolution humaine que nous parcourons, les compétitions, les luttes que l'idée de patrie provoque entre les hommes ont encore leur raison d'être. Sans elles, le génie propre à chaque race tendrait à s'affadir, à s'amoindrir dans la libre possession et le bien-être d'une vie exempte de heurts et de dangers. A l'époque de Jeanne d'Arc, cette nécessité était plus impérieuse encore. Aujourd'hui, l'esprit humain,

plus évolué, doit s'attacher à revêtir ces luttes, ces compétitions, de formes toujours plus belles et plus pures, à leur enlever tout caractère de sauvagerie, à en retirer tous les avantages qui contribueront à accroître l'héritage commun de l'humanité. Elles prendront l'aspect de tâches de plus en plus nobles et fécondes, par lesquelles s'édifiera l'avenir ; la pensée et la forme y trouveront leur expression toujours plus magnifique et plus sublime.

Ainsi se dégagera un jour, après une lente, confuse et douloureuse incubation, l'âme des grandes patries. De leur réunion naîtra une civilisation, dont celle des temps présents n'est que l'ébauche grossière.

Aux luttes sanglantes du passé, auront succédé alors les luttes plus hautes de l'intelligence, dans son application à la conquête des forces et à la réalisation du beau idéal dans l'art et la pensée, à la production d'œuvres où la splendeur de l'expression s'alliera à la profondeur de l'idée. Et cela rendra plus intenses la culture des âmes, l'éveil du sentiment, plus rapide l'acheminement de tous vers les sommets où règne la Beauté éternelle et parfaite.

Alors la terre vibrera d'une même pensée et vivra d'une même vie. Déjà l'humanité se cherche elle-même, confusément. La pensée

cherche la pensée dans la nuit, et par-dessus les voies de fer et les grandes nappes liquides, les peuples s'appellent et se tendent les bras. L'étreinte est proche : par les efforts réunis, commencera l'œuvre géante qui aménagera la demeure humaine pour une vie plus ample, plus belle, plus heureuse !

Le nouveau spiritualisme contribuera efficacement au rapprochement des esprits, en mettant fin à l'antagonisme des religions, et en donnant pour base à la croyance, non plus l'enseignement et la révélation dogmatiques, mais bien la science expérimentale et la communion avec les disparus. Dès à présent, ses foyers s'allument sur tous les points du globe ; leur rayonnement s'étendra de proche en proche, jusqu'à ce que les hommes de toutes les races soient unis dans une même conception de leur destinée sur la terre et dans l'Au-delà.

\*  
\* \*

Revenons à Jeanne d'Arc. Certains écrivains estiment que son intervention dans l'histoire a été plutôt fâcheuse pour la France (1), et que la réunion des deux pays sous la couronne

(1) Voir le *Mercure de France*. « La malencontreuse Jeanne d'Arc », 1907.

d'Angleterre eût constitué une nation puissante, prépondérante en Europe, appelée aux plus grandes destinées (1).

Parler ainsi, c'est méconnaître le caractère et les aptitudes des deux peuples, absolument dissemblables et qu'aucun événement, aucune conquête n'aurait réussi à fusionner entièrement à cette époque. Le caractère anglais présente des qualités éminentes que nous nous sommes plu à reconnaître (2), mais il est empreint d'un égoïsme qui est allé parfois jusqu'à la férocité. L'Angleterre n'a reculé devant aucun moyen dans la réalisation de ses vues. Le Français, au contraire, à ses nombreux défauts, mêle un sentiment de générosité presque chevaleresque. Les aptitudes n'offrent pas moins de diversité. Le génie de l'Angleterre est essentiellement maritime, commercial, colonisateur. Celui de la France est plutôt orienté vers les vastes domaines de la pensée. Les destinées des deux nations sont différentes, et leur rôle, distinct dans l'harmonie de l'ensemble. Pour

(1) La terrible guerre civile des Deux-Roses, York et Lancastre, qui éclata peu après la guerre de Cent ans, et faillit conduire l'Angleterre à sa perte, montre qu'en ce pays même l'unité n'était pas faite. Comment aurait-elle pu s'établir avec des éléments aussi disparates que ceux ajoutés par la conquête de la France ?

(2) Voir le *Problème de l'Être*, chap. sur la Volonté.

parcourir ses voies naturelles et garder la plénitude de son génie propre, chacune d'elles devait, avant tout, conserver sa liberté d'action, sauvegarder son indépendance. Réunis sous une domination commune, ces deux aspects du génie humain se seraient contrariés, entravés dans leur essor respectif. C'est pour cela, qu'au quinzième siècle, le génie de la France étant menacé, Jeanne d'Arc est devenue, sur l'échiquier de l'histoire, le champion de Dieu contre l'Angleterre.

\*  
\* \*

Jeanne d'Arc a joué un grand rôle militaire ; or, de nos jours, le militarisme tombe en discrédit. Sous le nom de pacifisme, des penseurs, animés pour la plupart des intentions les plus louables, mènent, dans notre pays, une vigoureuse campagne contre tout ce qui rappelle l'esprit belliqueux du passé et les luttes entre nations.

Certes, l'idée de patrie a produit d'incontestables abus. C'est la condition de toutes les choses humaines. Ce n'est pas moins un droit et un devoir pour tous les peuples, de se rappeler leurs gloires et de s'enorgueillir de leurs héros.

Le militarisme est un mal, nous en convenons. Mais n'est-il pas un mal nécessaire ? La paix universelle est un beau rêve, et la solution par l'arbitrage de tous les différends internationaux, une chose éminemment désirable. Reste à savoir si la paix assurée, prolongée, n'amène pas des maux d'un autre ordre.

« Rien qu'au dix-neuvième siècle, dit M. Ch. Richet, il est mort, de par la guerre, quinze millions de braves gens (1). Tout le passé n'est qu'une stérile boucherie. On rougirait de vouloir perpétuer cette infamie. » Et l'auteur convie l'humanité à des œuvres de vie plutôt qu'à une lugubre besogne de mort.

Ces sentiments font honneur à M. Ch. Richet. Cependant, pour voir clair en cette question, il faudrait s'élever un peu au-dessus des horizons de la vie présente, et embrasser la vaste perspective des temps assignés à l'évolution des âmes humaines. La vie actuelle, on le sait, n'est qu'un point dans l'immensité de nos destinées ; tout ce qui s'y rapporte ne saurait donc être compris ni jugé, si on fait abstraction de ce qui la précède et de ce qui la suit. Or, c'est précisément le cas de M. Richet, qui est scep-

(1) CH. RICHTET, *le Passé de la guerre et l'Àvenir de la paix*. Paris, Ollendorf, 1907.

tique de sa nature, peu renseigné sur l'Au-delà et même, suivant sa propre expression, qui « n'a pas besoin de l'Au-delà ».

Quant à la mort par la guerre, écoutons ce que disent à ce sujet la sagesse antique et la sagesse moderne.

A son disciple Ardjuna, qui hésite à livrer combat aux puissances du mal et à sacrifier des vies humaines, Krishna, le fondateur du brahmanisme, dit ceci :

« Les sages ne se lamentent ni sur les tristesses de la vie, ni sur la mort qui les termine. Tu oublies que moi, toi et tous ces chefs d'armée, nous avons toujours existé et que nous ne cesserons jamais d'être, alors qu'à la place de nos corps usés, nous en seront donnés d'autres, animés d'une nouvelle vie? Envisage donc avec le calme d'une âme impassible les joies et les douleurs de la vie. La vie de toute créature défie toute destruction, car l'âme incarnée est éternelle. N'étant pas née, elle ne saurait mourir. Ne t'inquiétant ni de la naissance ni de la mort, regarde en face le devoir qui t'incombe; or, ton devoir en ce jour est de livrer une juste et légitime bataille. Toute abstention de ta part serait une lâcheté qui te déshonorerait à tout jamais. Tué, tu gagneras le ciel; vainqueur, tu posséderas la terre. Lève-toi donc, fils des héros et combats avec la ferme résolution de vaincre (1). »

(1) *Bhagavad Gita.*

Écoutons maintenant la parole d'un des plus grands psychologues de notre époque : William James, recteur de l'Université Harvard (1) :

« Un instinct profond et indéracinable est celui qui nous empêche de considérer la vie comme une simple farce ou une élégante comédie. Non, la vie est une âpre tragédie, et ce qui en elle a le plus de saveur, c'est ce qui est le plus amer. Sur la scène du monde, c'est l'héroïsme seul qui tient les grands rôles. C'est dans l'héroïsme, nous le sentons bien, que se trouve caché le mystère de la vie. Un homme ne compte pas, quand il est incapable de faire aucun sacrifice. »

Quelles fins réelles poursuivons-nous dans nos vies multiples, à travers la succession de nos existences sur la terre et les autres mondes ? Le but de l'âme dans sa course, nous l'avons démontré (2), c'est la conquête de l'avenir, l'édification de sa destinée par l'effort persistant. Or, la paix indéfinie, sur des mondes inférieurs et au sein des sociétés encore peu évoluées comme les nôtres, favorise le développement de la mollesse et de la sensualité, qui sont les poisons de l'âme. La recherche

(1) WILLIAM JAMES, *l'Expérience religieuse*, p. 312.

(2) Voir L. DENIS, *le Problème de la Destinée*, *passim*.

exclusive du bien-être, la soif de richesse, de confort, qui caractérisent notre époque, sont des causes d'affaiblissement de la volonté et de la conscience. Elles détruisent en nous toute virilité et nous font perdre tout ressort, toute force de résistance aux heures adverses.

Au contraire, la lutte fait naître en nous des trésors d'énergie, qui s'accumulent dans les profondeurs de l'âme et finissent par faire corps avec la conscience. Après avoir été longtemps orientées vers le mal, dans nos stades évolutifs inférieurs, par suite de l'ascension et du progrès de l'être ces forces se transforment peu à peu en énergies pour le bien. Car c'est le propre de l'évolution de transmuter les puissances mauvaises de l'âme en forces bienfaisantes. C'est là la divine et suprême alchimie.

La guerre apprend à l'homme à mépriser la douleur, à affronter les privations et la mort. Les énergies intérieures, ainsi acquises, au lieu de continuer à se répandre au dehors, se tournent plus tard, avec le progrès de l'âme, contre ses propres passions et lui assurent le triomphe dans la lutte contre le sensualisme déprimant, contre le mal et la souffrance.

La menace des guerres étrangères peut être aussi salutaire pour les peuples en voie d'évolution, que pour les individus. Elle fait l'union

au dedans. La paix assurée et prolongée favorise les divisions intestines; elle fomenté la guerre civile, comme nous le voyons en ce moment par les grèves qui se multiplient autour de nous. Dans les luttes engagées, les revers eux-mêmes sont plus utiles que les triomphes; le malheur rapproche les âmes et prépare leur fusionnement. Les revers sont des coups frappés sur une nation; mais, comme le marteau du sculpteur, ces coups la rendent plus belle, car chacun d'eux a une répercussion au fond des cœurs, y éveille des émotions et en fait surgir des vertus cachées. C'est aussi dans la résistance à la fortune adverse que se trempent et grandissent les caractères.

Dans l'évolution grandiose de l'être, la qualité la plus essentielle, c'est le courage. Sans elle, comment pourrait-il surmonter les obstacles innombrables qui s'accumulent sur sa route? C'est pourquoi, dans les mondes inférieurs, demeures et écoles des âmes nouvelles, la lutte est la loi générale de la nature et des sociétés; car, dans la lutte, l'être acquiert les énergies premières, indispensables pour décrire plus tard son immense trajectoire à travers le temps et l'espace.

Ne le voyons-nous pas dès cette vie? Celui qui, dans l'enfance, a reçu une éducation forte,

qui a été trempé par de grands exemples ou par le malheur, qui, jeune encore, a appris l'austérité et le sacrifice, n'est-il pas mieux préparé à un rôle important, à une action profonde ? Tandis que chez l'enfant trop choyé, habitué à l'abondance, à la satisfaction de ses fantaisies et de ses caprices, les qualités viriles s'éteignent et les ressorts de l'âme se détendent. Trop de bien-être amollit. Pour ne pas s'attarder dans la voie, il faut les nécessités qui aiguillonnent, les dangers qui suscitent l'effort.

Quant aux sociétés terrestres, leur état moral présente plus d'une analogie avec les lois de l'atmosphère. Lorsque celle-ci, après une longue période de calme, au cours de l'été, s'altère et se sature d'émanations malsaines, un orage violent vient presque toujours purifier l'air et rétablir l'équilibre rompu. Ainsi, lorsque, à la faveur d'une longue paix, les passions, les convoitises, les égoïsmes sont arrivés à leur paroxysme, lorsque la corruption monte, monte et s'étend, alors, tôt ou tard, des événements imprévus, de brusques secousses, de rudes épreuves, viennent rappeler les hommes au sentiment des graves réalités de l'existence. La guerre est souvent la forme que revêtent ces événements. Elle relève les esprits en meurtrissant les corps. C'est une purgation vio-

lente pour les sociétés. Elle est plus profitable aux vaincus qu'aux vainqueurs, car elle les éclaire sur leurs faiblesses et leur apporte les dures leçons de l'expérience.

Aussi, quoi qu'on fasse, on ne parviendra à assurer complètement la paix et l'harmonie parmi les hommes, que par un relèvement des caractères et des consciences. Notre bonheur, notre sécurité parfaite, ne l'oublions pas, sont en rapport direct avec notre capacité pour le bien. Nous ne pouvons être heureux que dans la mesure de nos mérites. Le fléau de la guerre, comme tous ceux qui frappent l'humanité, ne disparaîtra qu'avec la cause de nos erreurs et de nos vices.

#### XIV. — JEANNE D'ARC ET L'IDÉE D'HUMANITÉ

Je n'ai jamais tué personne.

JEHANNE.

Nous ne prétendrons pas que Jeanne d'Arc nous ait apporté, la première, la notion d'humanité. Bien avant elle, et dans tous les temps, la plainte de ceux qui souffrent a éveillé dans les âmes sensibles un sentiment de pitié, de compassion, de solidarité. Mais, au cours de la guerre de Cent ans, ces qualités étaient devenues bien rares, particulièrement dans l'entourage de Jeanne, parmi ces soudards brutaux, qui avaient fait de la guerre une œuvre de rapine et de brigandage. Au milieu de cette époque de fer et de sang, la vierge lorraine nous fait entendre le langage de la pitié, de la bonté.

Sans doute, elle s'est armée pour le salut de la France ; mais, lorsque l'heure de la lutte est passée, elle redevient la femme au cœur tendre, l'ange de douceur et de charité. Partout, elle s'oppose aux massacres, elle offre toujours la

paix avant d'attaquer (1). Trois fois devant Orléans, elle réitère ses offres en ce sens. Elle secourt les blessés et même les blessés anglais (2). Elle soulage les malheureux ; elle souffre de toutes les souffrances humaines.

Dans cette sombre nuit féodale, le quinzième siècle se montre plus sombre, plus sinistre encore que les autres siècles. C'est celui où l'on vit un roi d'Aragon tuer son fils, et un comte de Gueldre, son père. Un duc de Bretagne fait assassiner son frère, et une comtesse de Foix, sa sœur. A travers la nuée sanglante qui s'élève, Jeanne nous apparaît comme une vision d'en haut ; sa vue repose et console du spectacle des égorgements. N'a-t-elle pas prononcé ces douces paroles : « Jamais je n'ai vu sang de Français que les cheveux ne me levassent (3) ! »

A la cour de Charles VII, il ne se commettait pas seulement des rapines et des brigandages de toute sorte, les meurtres aussi y

(1) Voir sa lettre aux Anglais : *Procès de condamnation*. 5<sup>e</sup> interrogatoire public.

(2) Voir le témoignage de Louis de Contes : « Jeanne, dit-il, qui était très compatissante, eut pitié d'une telle boucherie. Elle vit un Français, qui conduisait des prisonniers, frapper l'un d'eux à la tête si rudement, que l'homme tomba comme mort. Elle descendit de cheval et fit confesser l'Anglais. Elle lui soutenait la tête et le consolait selon son pouvoir. » J. FABRE, *Procès de réhabilitation*, t. I, p. 213.

(3) Déposition de son intendant Jean d'Aulon.

étaient fréquents. Le premier chambellan, devenu plus tard le favori du roi, le sire de Giac, avait assassiné sa femme, Jeanne de Naillac, afin d'épouser la riche comtesse de Tonnerre, Catherine de l'Isle-Bouchard. Lui-même est noyé sur les instigations du connétable de Richemont, dont il gêne la politique, et de La Trémoille qui convoite sa femme, après avoir si fort maltraité la sienne qu'elle en était morte. Un autre favori de Charles VII, Le Camus de Beaulieu, est assassiné sous les yeux de ce prince. Le comte d'Armagnac arrache un testament en sa faveur au maréchal de Séverac, qu'il a séquestré, et le fait tuer ensuite (1).

C'est dans ce milieu monstrueux que la bonne Lorraine est appelée à intervenir. Sa tâche en sera d'autant plus pénible, et sa sensibilité multipliera pour elle les causes de souffrance. Certains écrivains ont voulu voir en Jeanne d'Arc une sorte de virago, de vierge guerrière exaltée par l'amour des combats. Rien n'est plus faux ; cette opinion est démentie par les paroles et les actes de l'héroïne. Certes, elle sait braver le péril et s'exposer aux coups de l'ennemi. Mais, même au milieu des camps ou dans le choc des batailles, elle ne

(1) D'après LAVISSE, *Histoire de France*, t. IV, pp. 24, 27.

s'est jamais départie de la douceur et de la modestie inhérentes à la femme. Elle était bonne et pacifique par nature. Jamais elle ne livre un combat aux Anglais, sans les inviter préalablement à s'éloigner. Quand ils se retirent sans lutte, comme le 8 mai, devant Orléans, ou bien quand ils cèdent sous l'effort des Français, elle commande de les épargner : « Laissez-les s'en aller, disait-elle, ne les tuez pas. Leur retraite me suffit. »

Au cours des interrogatoires de Rouen, on lui demande : « Qu'aimiez-vous mieux, de votre étendard ou de votre épée ? » Elle répond : « J'aimais beaucoup plus, voire quarante fois plus mon étendard que mon épée. Je n'ai jamais tué personne (1) ! »

Pour se garder des entraînements de la lutte, elle tenait toujours sa bannière à la main, parce que, disait-elle encore : « Je ne veux pas me servir de mon épée. » Parfois, elle se jetait au plus fort des mêlées, au risque d'être tuée ou prise. A ces moments, disent ses compagnons d'armes, elle n'était plus elle-même. Aussitôt le péril passé, sa douceur, sa simplicité reprenaient le dessus (2). Même dans l'action, sa

(1) Quatrième interrogatoire public.

(2) *Procès de réhabilitation*. Témoignages de Dunois, du duc d'Alençon, de Thibault d'Armagnac, du président Simon Charles.

sensibilité se réveille, la femme réparait : « Quand elle se sentit blessée, dit le texte, elle eut peur et pleura, puis, après quelque temps, elle dit : Je suis consolée. » Ses craintes, ses larmes la rendent encore plus touchante à nos yeux. Elles prêtent à son caractère ce charme, cette force mystérieuse qui sont un des plus puissants attraits de son sexe.

Jeanne, disions-nous, avait le cœur sensible. Les injures de ses ennemis l'atteignaient profondément : « Quand les Anglais l'appelaient ribaude, dit un témoin, elle fondait en larmes. » Puis, dans la prière qu'elle adressait à Dieu, elle purifiait son âme de tout ressentiment, et elle pardonnait.

Au siège d'Orléans, un des principaux chefs anglais, Glasdale, l'accablait d'invectives dès qu'il l'apercevait. Il se trouvait au fort des Tourelles le jour de l'attaque, et se mit à vociférer contre elle du haut du boulevard. Peu après, lorsque la bastille fut emportée d'assaut, ce capitaine tomba tout armé dans la Loire et fut noyé : « Jeanne, — ajoute le même témoin, — émue de pitié, se prit à pleurer fortement pour l'âme de Glasdale et des autres, noyés là en grand nombre (1). »

(1) J. FABRE, *Procès de réhabilitation*. Déposition de Jean Pasquerel, t. I, p. 227.

\*  
\* \*

Jeanne d'Arc n'est donc pas seulement la vierge des combats. Dès que la lutte a cessé, l'ange de miséricorde reparait en elle. Enfant, nous l'avions vue secourir les pauvres et soigner les malades. Devenue chef d'armée, elle saura enflammer les courages à l'heure du danger ; mais, aussitôt que la bataille prend fin, elle s'attendrit sur l'infortune des vaincus et s'efforce d'adoucir pour eux les maux de la guerre. A l'encontre des mœurs du temps, dans la mesure où l'intérêt supérieur de la France le permet, et au risque de sa propre vie, elle défendra les prisonniers et les blessés qu'on veut égorger. Aux mourants même, elle s'efforcera de rendre la mort moins cruelle.

Au moyen âge, la coutume était de faire « main basse sur les vaincus. Gens de petit et moyen état, dit le colonel Biottot (1), étaient massacrés et, quelquefois, les grands eux-mêmes. Mais Jeanne s'interpose ; état n'est pas crime, ni pour les petits ni pour les grands ; elle les veut tous saufs, s'ils ont posé les armes. A Jargeau, c'est à grand'peine qu'elle arrache à la mort le comte de Suffolk, qui commandait

(1) Colonel BIOTTOT, *les Grands Inspirés devant la Science*, p. 183.

la forteresse, après avoir commandé le siège d'Orléans. »

Les Anglais, lorsqu'ils la tenaient en leur pouvoir et faisaient instruire son procès, auraient dû faire entrer en ligne de compte ces actes généreux de la Pucelle ; cependant, pas une voix ne s'éleva devant ses juges de Rouen pour les rappeler. Ses ennemis ne songeaient qu'à assouvir leur basse rancune.

Pourtant, il faut le reconnaître, bien avant même que le mot ait été prononcé, Jeanne a appliqué le droit des gens. Elle devançait ainsi les novateurs, qui convieront le monde à la pratique de l'égalité et de la fraternité entre les individus et les nations, qui évoqueront, dans les temps futurs, les principes d'ordre, d'équité, d'harmonie sociale, appelés à régir une humanité vraiment civilisée. A ce point de vue encore, la bonne Lorraine prépare les bases d'un meilleur avenir et d'un monde nouveau.

On le voit, Jeanne sut établir une juste mesure en toutes choses. Dans cette âme si bien équilibrée, l'amour du pays passe avant tous les autres, mais ce sentiment n'est pas exclusif, et sa pitié, sa commisération s'éveillent au spectacle de toute douleur humaine.

On a beaucoup abusé du mot humanité à notre époque, et, par une vaine et puérile sensiblerie,

nous avons vu plus d'une fois des penseurs, des écrivains, faire table rase des intérêts et des droits de la France, au profit de vagues personnalités ou de groupements hypothétiques. On ne nous fera jamais entendre que l'on puisse aimer des nègres, des jaunes ou des rouges, que l'on n'a jamais vus, plus que ses proches, plus que sa famille, plus que sa mère ou ses frères. Et la France est aussi notre mère. Oui, il faut être bon et humain envers tous. Dans bien des cas cependant, il n'y a là qu'un sophisme dont on abuse. Si nous allions au fond des choses, nous nous apercevriens tout simplement que certains de ces grands humanitaires, en se forgeant par leurs théories des devoirs fictifs, qu'ils savent bien n'avoir jamais à remplir, cherchent à en éluder d'autres, impérieux et immédiats, envers ceux qui les entourent, envers la France, leur pays.

Beaucoup, par un excès contraire, détestent tout ce qui leur est étranger : ils nourrissent une rancune aveugle pour les peuples qui se sont tournés contre nous. Que nos revers ne nous rendent pas injustes, et ne nous empêchent pas de reconnaître les qualités et la bravoure des nations qui nous ont vaincus ! A la question : « Dieu hait-il les Anglais ? » Jeanne répond : « De la haine de Dieu pour les Anglais,

je ne sais rien, mais il veut qu'ils quittent la France et retournent chez eux (1). »

Comme Jeanne, soyons équitables et ne haïssons pas nos ennemis. Sachons honorer le mérite, même chez un adversaire. Défendons nos droits, notre patrimoine quand il le faut, mais ne provoquons personne.

A ce point de vue, la vierge lorraine nous donne plus qu'une leçon de patriotisme, elle nous donne une leçon vivante d'humanité. Quand elle s'arme, c'est bien moins au nom de la loi de lutte qu'au nom de la loi d'amour, bien moins pour attaquer que pour défendre et sauver. Même sous l'armure, les plus belles qualités de la femme se révèlent en elle : l'esprit de renoncement, le don spontané, absolu de soi, la compassion profonde pour tout ce qui souffre, l'attachement poussé jusqu'au sacrifice pour l'être aimé : époux, enfant, famille, patrie, l'ingéniosité de son sens pratique et de ses intuitions pour la défense de leurs intérêts, en un mot son dévouement jusqu'à la mort pour tout ce qui lui est cher. C'est en ce sens que Jeanne d'Arc synthétise et personnifie ce qu'il y a de plus noble, de plus délicat et de plus beau dans l'âme des femmes de France.

(1) Huitième interrogatoire secret.

## XV. — JEANNE D'ARC ET L'IDÉE DE RELIGION.

J'aime Dieu de tout mon cœur.

JEHANNE.

Jeanne a les croyances de son époque : « Je suis bonne chrétienne et je mourrai bonne chrétienne (1), » répondait-elle à ses juges et examinateurs, aussi souvent que ceux-ci l'interrogeaient sur sa foi. Il ne pouvait en être autrement. C'est dans les convictions et les espérances des hommes de son temps, qu'elle devait puiser les ressources, les élans nécessaires au salut de la France. Le monde invisible l'assistait ; il se révélait à elle sous les formes et les apparences familières à la religion du moyen âge. D'ailleurs, qu'importent les formes ! Elles sont variables et changeantes suivant les siècles ; quant au fond même de l'idée religieuse, il est éternel, parce qu'il touche aux sources divines.

L'idée religieuse, sous ses aspects divers, pénètre profondément toute l'histoire, toute la

(1) J. FABRE, *Procès de condamnation*, pp. 166, 256, 302, etc.

vie intellectuelle et morale de l'humanité. Elle s'égaré, elle se trompe souvent. Ses enseignements, ses manifestations sont contestables ; mais elle s'appuie sur des réalités invisibles d'ordre permanent, immuable. L'homme ne les entrevoit que par degrés successifs, au cours de sa lente et pénible évolution.

Les sociétés humaines ne peuvent se passer d'idéal religieux. Dès qu'elles cherchent à le refouler, à le détruire, aussitôt le désordre moral augmente et l'anarchie dresse sa tête menaçante. Ne le voit-on pas à notre époque ? Nos lois terrestres sont impuissantes à réfréner le mal. Pour comprimer les passions, il faut la force intérieure et le sentiment des responsabilités que procure la notion de l'Au-delà.

L'idée religieuse ne peut périr. Elle ne se voile un instant que pour reparaître sous d'autres formes, mieux appropriées aux besoins des temps et des milieux.

Jeanne, avons-nous dit, est animée des sentiments religieux les plus élevés. Sa foi en Dieu qui l'a envoyée est absolue ; sa confiance en ses guides invisibles est sans bornes ; elle observe fidèlement les rites et les pratiques religieuses de son temps ; mais, quand elle confesse sa foi, elle s'élève au-dessus de toutes les autorités établies en ce monde.

L'ardente croyance de l'héroïne s'inspire directement des choses d'en haut ; elle ne relève que de sa conscience. En effet, à qui obéit-elle par-dessus tout ? Ce n'est pas à l'Église ; c'est aux voix qu'elle entend. Il n'y a pas d'intermédiaire entre elle et le Ciel. Un souffle est passé sur son front, qui lui apporte l'inspiration puissante, et cette inspiration domine toute sa vie, règle tous ses actes.

Rappelons-nous la scène de Rouen, lorsque l'évêque de Beauvais, suivi de sept prêtres, pénètre dans son cachot pour l'interroger : « Jeanne, dit l'évêque, voulez-vous vous soumettre à l'Église ? »

Elle répond : « Je m'en réfère à Dieu pour toutes choses, à Dieu qui m'a toujours inspirée ! »

D. « Voilà une parole bien grave. Entre vous et Dieu, il y a l'Église. Voulez-vous, oui ou non, vous soumettre à l'Église ? »

R. « Je suis venue vers le roi, pour le salut de la France, de par Dieu et ses saints esprits. A cette Église-là, *celle de là-haut*, je me sou mets en tout ce que j'ai fait et dit ! »

D. « Ainsi vous refusez de vous soumettre à l'Église ; vous refusez de renier vos visions diaboliques ? »

R. « Je m'en rapporte à Dieu seul. Pour ce

qui est de mes visions, je n'accepte le jugement d'aucun homme ! »

Dans la droiture de sa raison, Jeanne comprend bien que cette Église n'est pas celle de Dieu. La puissance éternelle n'a aucune part dans les iniquités humaines. Cela, elle ne peut le démontrer à l'aide d'arguments subtils et savants ; elle l'exprime par des paroles brèves, nettes, brillantes comme l'éclair qui jaillit d'une lame d'acier. Elle obéira à l'Église, mais à la condition que ses exigences soient conformes aux volontés d'en haut : « Dieu le premier servi ! »

Ce qui prime tout dans les vues religieuses de Jeanne d'Arc, c'est la communion par la pensée et les actes avec le monde invisible, le monde divin. C'est par elle que se réalisent les grandes choses, c'est d'elle que viennent les profondes intuitions. Cette communion n'est possible que dans certaines conditions d'élévation morale, et ces conditions, Jeanne les réunissait au plus haut degré. Pour les obtenir chez ceux qui l'entouraient, elle faisait appel à leurs sentiments religieux, les obligeant à se confesser et à communier ; elle chassait du camp les filles de joie ; elle ne marchait à l'ennemi qu'au bruit des prières et au chant des cantiques. Tout cela peut surprendre à notre

époque sceptique ; en réalité, c'étaient les seuls moyens par lesquels elle pouvait provoquer, dans ces temps de foi aveugle et chez ces hommes grossiers, l'exaltation nécessaire. Dès que cet entraînement moral cesse, que les intrigues des courtisans et des jaloux ont fait leur œuvre, dès que les habitudes vicieuses et les mauvais sentiments reprennent le dessus, on voit revenir l'heure des échecs et des revers.

Peu important aux puissances supérieures les formes du culte et l'appareil religieux ; ce qu'on demande aux hommes, c'est l'élévation du cœur et la pureté des sentiments. Cela, on peut l'obtenir dans toutes les religions, et même en dehors et au-dessus des religions. Nous le sentons bien, nous, spirites, qui, au milieu des railleries et des difficultés sans nombre, allons de par le monde, proclamant la vérité, sans autre appui que ce soutien des Entités invisibles qui ne nous a jamais fait défaut.

Par-dessus tout, ce qui caractérise Jeanne, c'est sa confiance, confiance au succès, confiance en ses voix, confiance en Dieu. Dans la lutte ardente, aux heures indécises du combat, elle fait partager ce sentiment à tous ceux qui l'entourent et combattent près d'elle. Sa foi dans la victoire est si grande, qu'elle devient un

des éléments essentiels du triomphe définitif.

Et cette confiance, toute sa vie en est imprégnée. Dans les fers, devant ses juges, elle croit encore à la délivrance finale ; elle l'affirme sans cesse avec fermeté. Ses voix lui ont dit qu'elle serait délivrée « par grande victoire ». Mais ce n'était là qu'une figure ; en réalité, il s'agissait du martyr. Elle ne l'entendit pas tout d'abord dans ce sens. Elle compta longtemps sur le secours des hommes. Remarquons que cette erreur était nécessaire. La promesse de ses voix fut sa ressource suprême aux jours douloureux du procès. Elle puisait en elle sa ferme assurance devant le tribunal. Et même à l'heure du sacrifice, elle marchera à la mort avec confiance. Son dernier cri, s'élevant du sein des flammes qui la dévorent, sera encore une affirmation de sa croyance : « Non, mes voix ne m'ont pas trompée ! »

A peine quelques doutes effleureront-ils sa pensée à Melun, à Beaurevoir, à Saint-Ouen de Rouen. Pauvre jeune fille ! qui oserait lui en faire un reproche, à son âge et dans sa situation difficile ? Le dénouement lui resta caché jusqu'au bout. Comment aurait-elle pu avancer dans sa voie ardue, si elle avait su d'avance tout ce qui l'attendait ! C'est un bienfait d'en haut qu'un voile nous cache l'heure d'angoisse, la

douloureuse épreuve qui couronnera la vie. Ne vaut-il pas mieux que nos illusions s'effeuillent lentement, et que l'espérance persiste au fond de nos cœurs ? Le déchirement en sera moins grand.

A mesure cependant que Jeanne se rapproche du terme de sa carrière, la terrible vérité se dessine plus nettement : « J'ai demandé à mes voix si je serais brûlée. Elles m'ont répondu : Attends-toi à Notre-Seigneur et il t'aidera. — Prends tout en gré ; ne te chaille (soucie) de ton martyre. Tu viendras enfin en Paradis (1). »

Aux heures sinistres, quand toute espérance s'écroule, l'idée de Dieu est le suprême refuge. Il est vrai qu'elle n'a jamais été absente de la pensée de Jeanne. Au contraire, elle a dominé toute son existence. Mais, aux heures d'agonie, elle la pénétrera d'une intensité plus vive, elle la préservera des faiblesses du désespoir. Des profondeurs infinies descendra le rayon consolateur, qui illuminera le sombre cachot où elle endure mille maux, mille injures depuis près de six mois, et un coin du ciel s'ouvrira à son clair regard de voyante. Les choses de la terre se voilent de tristesse. L'espoir de la délivrance s'affaiblit dans son cœur. L'ingratitude, la noire

(1) J. FABRE, *Procès de condamnation*, pp. 325, 159.

perfidie des hommes, la méchanceté féroce de ses juges se montrent à elle dans toute leur laide nudité. La réalité poignante apparaît. Mais les splendeurs d'un monde plus beau filtrent à travers les barreaux de sa prison. Par delà le gouffre effrayant qu'il faudra franchir, plus loin que le supplice, plus loin que la mort, elle entrevoit l'aube des choses éternelles.

La souffrance est, nous le savons, le couronnement d'une vie bien remplie. Rien de complet, rien de grand sans elle. C'est l'affinage des âmes, l'auréole qui nimbe le front des saints et des purs. Il n'est pas d'autre issue vers les mondes supérieurs. Et c'est là ce qu'il faut entendre par le mot « paradis », le seul capable d'exprimer aux hommes de ce siècle, l'idée de cette vie spirituelle que baignent des rayons et des harmonies qui ne s'éteignent jamais.

Jeanne n'a personne sur la terre à qui confier sa peine. Mais Dieu n'abandonne pas ses missionnaires. Invisible et présent, il est l'ami toujours fidèle, le soutien puissant, le père tendre qui veille sur ses enfants malheureux. C'est pour l'avoir méconnu, c'est pour avoir dédaigné les forces, les secours d'en haut, que l'homme actuel ne trouve plus de soutien dans ses épreuves, de consolation dans sa douleur. Si la société contemporaine s'agite fiévreuse et

roule dans l'incohérence des idées et des systèmes, si le mal grandit en elle, si nulle part elle ne trouve la stabilité et le contentement intérieur, c'est qu'elle s'est attachée aux choses apparentes et de surface et veut ignorer les vraies joies, les ressources profondes du monde invisible. Elle a cru trouver le bonheur dans le développement de ses richesses matérielles, et n'a fait qu'augmenter le vide et l'amertume des âmes. De toutes parts s'élèvent les cris de fureur, les âpres revendications. La notion du devoir s'affaiblit et les bases de l'ordre social sont ébranlées. L'homme ne sait plus aimer, parce qu'il ne sait plus croire. Il se tourne vers la science. Mais la science actuelle, comme écrasée sous le poids de ses découvertes, reste impuissante à lui procurer la confiance en l'avenir et la paix intérieure.

Le matin même du supplice, Jeanne dit à maître Pierre Morice : « Par la grâce de Dieu, ce soir, je serai en paradis (1). »

Elle s'est résignée au martyre, et l'affrontera le cœur haut, avec une âme digne. La mort, même la plus cruelle, n'est-elle pas préférable à ce qu'elle endure depuis six longs mois ? La

(1) J. FABRE, *Procès de réhabilitation*, t. II, p. 126. Déposition du curé Riquier.

pensée de la mort éveille dans tout être jeune une affreuse angoisse. Cette angoisse, Jeanne la subit depuis le jour où elle est entrée dans la cage de fer de Rouen. Ce qu'elle y a souffert n'est-il pas pire que la mort ? Les espérances, les rêves de gloire, les grands desseins, tout s'est évanoui comme une fumée. Qui pourra dire tout ce qui s'est passé en cette âme angélique, dans les longues veillées du cachot, à mesure que s'approchait l'heure fatale.

« Je serai en paradis ! » disait-elle. Il faut expliquer de même façon ces autres paroles qui reflètent la croyance du temps : « Je n'ai demandé à mes voix pour récompense finale que le salut de mon âme (1). » Sauver son âme, c'est l'axiome des convictions catholiques, le but ultime assigné par les idées religieuses du moyen âge. Cette idée trop étroite renferme pourtant un fond de vérité. En réalité, rien n'est sauvé, rien n'est perdu, et la justice divine réserve des modes de réparation pour toutes les fautes, de relèvement pour toutes les chutes. Ce précepte devrait être modifié en ce sens : L'âme doit sortir de la vie meilleure et plus grande qu'elle n'y est entrée. Bien des moyens sont bons pour cela : le travail, l'étude, l'épreuve,

(1) Deuxième interrogatoire public.

la souffrance. C'est là l'objectif que nous devons avoir sans cesse devant nos yeux. Pour Jeanne, ces paroles ont un sens plus particulier encore. Son souci constant est d'accomplir dignement la mission qui lui fut confiée, et d'obtenir, pour tous ses actes et tous ses dire, la sanction de Celui qui ne se trompe jamais.

\*  
\* \*

Chez Jeanne, le sentiment religieux ne dégénère pas en bigoterie ni en préjugés puérils. Elle n'importune pas Dieu par de vaines et interminables sollicitations. C'est ce qui ressort de ses paroles : « Je ne requiers point Notre-Seigneur sans nécessité (1). » Elle n'hésitera pas à combattre sous Paris le jour de la Nativité, malgré les reproches que certains lui firent à ce sujet.

Elle aime à prier à l'église, surtout aux heures où celle-ci est silencieuse et solitaire, et que, dans le recueillement et le calme de la pensée, l'âme s'élançe plus sûrement vers Dieu. Mais, en réalité, quoi qu'en dise Anatole France, les prêtres eurent peu d'influence sur sa jeu-

(1) J. FABRE, *Procès de condamnation*, p. 255.

nesse. Comme elle l'affirme au cours des interrogatoires de Rouen, ce fut sa mère qui l'instruisit des choses de la religion : « Je n'ai appris ma créance d'autre que de ma mère (1). »

Elle ne dit rien de ses voix et de ses visions au curé de son village, et ne prit conseil que d'elle-même pour tout ce qui avait rapport à ses Esprits protecteurs : « De croire à mes révélations, disait-elle à Rouen, je n'en demande pas conseil à évêque, curé ou autre (2). »

Jeanne a en Dieu une foi profonde ; cette foi est le mobile de tous ses actes et lui permet d'affronter les plus dures épreuves. « J'ai bon maître, dit-elle, savoir Notre-Seigneur, à qui je m'attends de tout et non à un autre (3). »

Qu'importent les vicissitudes de ce monde, si notre pensée ne fait qu'un avec Dieu, c'est-à-dire avec la loi éternelle et divine ? Toutefois, Dieu n'est pas seulement un maître. C'est un père que nous devons aimer comme les enfants aiment celui qui leur a donné la vie. Trop peu d'hommes le sentent ou le comprennent ; c'est pourquoi ils renient Dieu dans l'adversité. Mais Jeanne l'affirme en ces termes touchants : « De tout, je m'attends à Dieu, mon

(1) J. FABRE, *Procès de condamnation*, p. 49.

(2) ID., *Ibid.*, p. 242.

(3) ID., *Ibid.* Admonition publique, p. 311.

Créateur. Je l'aime de tout mon cœur (1). »

En vain, les inquisiteurs, qui ne négligent aucun moyen de la tourmenter, cherchent à l'atteindre dans ses croyances et à la pousser au désespoir. Ils lui démontrent avec une perfide insistance l'abandon apparent où elle se trouve, ses espoirs déçus, les promesses du ciel irréalisées. Elle répond invariablement : « Que Dieu m'ait failli, je le nie ! » Quel exemple pour tous ceux que l'épreuve accable, qui accusent Dieu de leurs maux et souvent le blasphèment !

Pour elle, Dieu est aussi un juge : « Je m'attends à mon juge. C'est le Roi du ciel et de la terre (2). » Expression naïve pour désigner la puissance qui plane au-dessus de toutes les puissances de ce monde. Pendant toute sa vie, Jeanne a été victime de l'injustice des hommes. Elle a souffert de la jalousie des courtisans et des chefs de guerre, de la haine des seigneurs et des prêtres. Les juges de Rouen s'inspirèrent non de l'équité, mais de leurs préjugés et de leurs passions, pour la condamner. Aussi, elle se tourne vers le ciel et en appelle au Juge souverain, qui pèse dans sa balance éternelle les actions des hommes. « Je m'en attends à mon

(1) J. FABRE, *Procès de condamnation*, p. 307.

(2) ID., *Ibid.*, p. 307.

« juge ! » C'est le refuge des spoliés, des déshérités, de tous ceux que la partialité a blessés au cœur. Et nul ne l'invoque en vain !

Rien n'est plus touchant que sa réponse à cette question : « Savez-vous être en la grâce de Dieu ? — Si je n'y suis, Dieu m'y mette ; si j'y suis, Dieu m'y garde. Je serais la plus dolente du monde, si je savais ne pas être en la grâce de Dieu (1) ! »

La candeur de cette âme angélique a su déjouer la ruse de ses bourreaux. Leur question insidieuse pouvait la perdre. En répondant affirmativement, elle faisait preuve de présomption ; négativement, elle s'avouait coupable et justifiait toutes les suspicions. Mais son innocence déjoue leurs ruses astucieuses. Elle s'en remet au suprême Juge, qui, seul, sonde les cœurs et les consciences. Faut-il voir dans ces paroles la manifestation d'un sentiment de foi exquise, ou bien une de ces inspirations soudaines dont elle était gratifiée ? Quoi qu'il en soit, c'est là un des propos les plus admirables que nous devions à cette enfant de dix-neuf ans.

\*  
\* \*

En toutes circonstances, Jeanne se considère

(1) J. FABRE, *Procès de condamnation*, p. 71.

comme un instrument de la volonté divine, et ne fait rien sans consulter les puissances invisibles. Elle n'agit que sur l'ordre d'en haut : « C'est l'heure quand il plaît à Dieu. Il faut besogner quand Dieu veut. Travaillez, Dieu travaillera (1). »

On le voit : d'après elle, l'intervention divine ne se manifeste pas seulement dans sa propre vie, mais dans toute vie. Tous nos actes doivent concorder avec le plan divin. Avant d'agir, chacun de nous doit interroger sa conscience profonde, qui est la voix divine en nous. Elle nous dira dans quel sens nous devons diriger nos efforts. Dieu n'agit en nous et avec nous que par notre libre concours. Quand notre volonté et nos actes coïncident avec sa loi, notre œuvre devient féconde pour le bien, et les effets en rejaillissent sur toute notre destinée.

Mais peu d'hommes écoutent la voix qui s'élève en eux aux heures solennelles. Emportés par leurs passions, leurs désirs, leurs espérances et leurs craintes, ils se jettent dans le tourbillon de la vie, pour conquérir ce qui leur est le plus préjudiciable ; ils s'étourdissent et s'enivrent de la possession des choses contraires à leurs vrais

(1) J. FABRE, *Procès de réhabilitation*, t. I, p. 178. Déposition du duc d'Alençon.

intérêts, et c'est seulement sur le tard de la vie que leurs illusions tombent, que leurs erreurs se dissipent, que le mirage des biens matériels s'évanouit. Alors apparaît le cortège des mornes déceptions ; nous constatons que notre agitation a été vaine, pour n'avoir pas su étudier et saisir les vues de Dieu sur nous et sur le monde. Heureux alors ceux à qui la perspective des existences à venir offre la possibilité de reprendre la tâche manquée, et de mieux employer les heures !

Celui qui n'a pas su voir la grande harmonie qui règne sur toutes choses, et le rayonnement de la pensée divine sur la nature et dans la conscience, celui-là est inhabile à mettre ses actes en concordance avec les lois supérieures. A son retour dans l'espace, lorsque le voile tombe, il aura l'amertume de constater que tout est à recommencer, avec un esprit nouveau et une conception plus juste, plus élevée, du devoir et de la destinée.

Pourtant, objectera-t-on, il n'est pas toujours facile de connaître l'heure de Dieu ; ses volontés sont obscures, parfois impénétrables. Oui, sans doute, Dieu se dérobe à nos regards et ses voies sont souvent incertaines pour nous. Mais Dieu ne se dissimule ainsi que par nécessité, et pour nous laisser une liberté plus entière. S'il

était visible à tous les yeux, si ses volontés s'affirmaient avec puissance, il n'y aurait plus d'hésitation possible et, partant, plus de mérite. L'Intelligence qui dirige l'univers physique et moral se dérobe à nos regards. Les choses sont disposées de telle façon que nul ne soit obligé de croire en elle. Si l'ordre et l'harmonie du Cosmos ne suffisent pas à convaincre l'homme, il est libre. Rien ne contraint le sceptique d'aller à Dieu. Dieu se cache pour nous obliger à le rechercher, et parce que cette recherche est le plus noble exercice de nos facultés, le principe de leur plus haut développement. Mais, vienne une heure grave et décisive, si nous voulons bien y prendre garde, il y a toujours autour de nous ou en nous-mêmes un avertissement, un signe qui nous dicte le devoir. C'est notre inattention, notre indifférence aux choses d'en haut, à leur manifestation dans notre vie, qui cause notre irrésolution, notre incertitude. Pour l'âme avertie qui les appelle, les sollicite, les attend, elles ne restent pas muettes : par mille voix, elles parlent clairement à notre esprit, à notre cœur. Des faits se produiront, des incidents surgiront d'eux-mêmes, qui nous indiqueront les résolutions à prendre. C'est dans la trame même des événements que Dieu se révèle et nous instruit. A nous de sa-

voir saisir et comprendre, au moment opportun, l'avis mystérieux et à demi voilé qu'il nous donne, mais n'impose pas.

Jeanne, dans son bon sens, à la fois candide et profond, sait bien définir cette action providentielle dans notre vie. Les juges de Rouen lui demandent : « Présentement, partiriez-vous si vous voyiez un point de sortie ? — Si je voyais la porte ouverte, je m'en irais, dit-elle, et ce me serait le congé de mon Seigneur (1). »

En tout temps, la volonté d'en haut a été la sienne. « Il faut que j'aïlle, dit-elle à Jean de Metz qui l'interroge à Vaucouleurs, il faut que j'aïlle et que je le fasse, parce que mon Seigneur le veut. — Et quel est votre Seigneur ? — C'est Dieu ! » répond-elle simplement (2). Ni périls ni dangers ne la retiendront. Commentez aussi ces paroles par lesquelles elle s'élève bien au-dessus du miroitement des gloires ou des tristesses humaines, jusqu'aux régions de la calme et pure sérénité : « Qu'importe, pourvu que Dieu soit content ! »

Et ceci encore qui touche au sublime. Prise à Compiègne et traînée de prison en prison jusqu'au cachot, jusqu'au bûcher de Rouen,

(1) J. FABRE, *Procès de condamnation*, p. 168.

(2) ID., *Procès de réhabilitation*, t. I, p. 126. Déposition de Jean de Metz.

elle bénit la main qui la frappe. A ses juges qui cherchent à exploiter sa douleur et à ébranler sa foi en la mission reçue du ciel, elle répond : « Du moment que cela a plu à Dieu, je crois que c'est pour le mieux que j'aie été prise (1). »

Ceci est plus grand et plus beau que tous ses succès et toutes ses victoires.

\*  
\* \*

En résumé, c'est en vain qu'on chercherait à torturer les textes et les faits pour démontrer que Jeanne d'Arc fut, en tous points, d'une orthodoxie parfaite. Son indépendance religieuse éclate à chaque instant dans ses paroles : « Je m'en rapporte à Dieu seul. »

Le langage de Jeanne, son intrépidité au milieu des souffrances et devant la mort ne rappellent-ils pas nos ancêtres gaulois ? Devant ce tribunal de Rouen, la vierge lorraine nous apparaît comme le génie de la Gaule, se redressant, superbe, devant le génie de Rome pour revendiquer les droits sacrés de la conscience. Elle n'admet pas d'arbitre entre elle et le ciel. Toute la dialectique qu'on lui oppose, toutes les subtilités de l'argumentation et les forces

(1) J. FABRE, *Procès de condamnation*, p. 137.

de l'éloquence, tout vient se briser contre cette volonté ferme, cette calme assurance, contre cette confiance inébranlable en Dieu et ses messagers. La parole de Jeanne a raison de tous les sophismes : à ses accents, ils s'effondrent en poussière. C'est une aurore qui luit sur ces ténèbres du moyen âge, les illuminant d'une douce clarté.

Remarquez que nous sommes au moment où vient de paraître *l'Imitation de Jésus-Christ* (1424), œuvre attribuée à Gerson, mais dont le véritable auteur est resté inconnu. C'est un des premiers cris d'affranchissement de l'âme chrétienne, qui se libère du dogme et communie directement avec son Dieu, sans nul intermédiaire.

Toutefois, Jeanne ignore ce qui est du domaine des lettres. Point n'est besoin pour elle d'études préalables : elle a l'intuition de la vérité. Sa force est dans sa foi, dans sa piété profonde, piété indépendante, avons-nous dit, se dressant au-dessus des conceptions étroites, mesquines, de son époque et montant droit vers le ciel : tel fut son crime et la raison de son martyre.

Aussi n'est-ce pas un des spectacles les moins étranges de nos temps troublés, que de voir l'Église romaine sanctifier celle qu'autrefois elle considérait comme hérétique. La mémoire

de Jeanne a toujours été funeste à l'Église. Déjà au quinzième siècle, le procès de réhabilitation lui avait porté un coup violent. Il entraîna la chute de l'inquisition en France, et ce fut là encore un des bienfaits de l'héroïne. Ce sinistre tribunal fut achevé par un procès contre les Vaudois, en 1461.

A cette heure, ce n'est point par l'effet d'un simple hasard, si tous les regards se portent de nouveau vers cette idéale figure. Il y a là un pressentiment presque unanime, une aspiration inconsciente de l'humanité civilisée, et comme un signe de l'avenir. L'Église romaine, en mettant Jeanne d'Arc sur ses autels, fait un geste gros de conséquences ; elle signe spontanément sa propre condamnation.

Cette jeune femme du quinzième siècle, qui a conversé directement avec ses voix et lu si clairement dans le monde invisible, est l'image de l'humanité prochaine, qui conversera, elle aussi, directement avec le monde des Esprits, sans l'intermédiaire des sacerdoce officiels, sans le secours des rites, dont l'Église a perdu le sens et laissé s'oblitérer la vertu. L'heure est venue où, de nouveau, la grande âme de Jeanne plane sur le monde en communion avec l'invisible, et inaugure le règne des adorations en esprit et en vérité.

Et comme c'est la loi, que toutes les grandes et saintes choses doivent germer dans la souffrance et être sacrées par la douleur, il est juste que les temps nouveaux et l'ère de l'Esprit pur, s'inaugurent sous le patronage de celle qui fut la victime de la théologie et la martyre de la médiumnité.

\*  
\* \*

Chaque religion est un reflet de la pensée éternelle mêlé aux ombres et aux imperfections de la pensée humaine. Il est parfois difficile de dégager les vérités qu'elle contient, des erreurs accumulées par l'œuvre des siècles. Cependant, ce qu'il y a de divin en elle projette une lumière qui éclaire toute âme sincère. Les religions sont plus ou moins vraies ; elles sont surtout les stations que l'esprit humain parcourt, pour s'élever vers des conceptions toujours plus larges, de l'avenir de l'être et de la nature de Dieu. Les formes, les manifestations religieuses sont discutables ; elles sont passagères et changeantes ; le sentiment profond qui les inspire, leur raison d'être ne l'est pas.

L'humanité, dans sa marche vers ses destinées, est appelée à se faire une religion toujours plus pure, dégagée des formes matérielles

et des dogmes, sous lesquels la pensée divine est trop souvent ensevelie. C'est une idée fausse et dangereuse que de vouloir détruire les conceptions religieuses du passé, comme certains songent à le faire. La sagesse consiste à prendre en elles les éléments de vie qu'elles contiennent, pour construire l'édifice de la pensée future, dont le couronnement s'élèvera toujours plus haut vers le ciel.

Chaque religion apportera à la foi de l'avenir un rayon de la vérité : le druidisme, le bouddhisme lui donneront leur notion des vies successives ; la religion grecque, la divine pensée enfermée dans la nature ; le christianisme, la révélation plus haute de l'amour, l'exemple de Jésus vidant la coupe des douleurs et se sacrifiant pour le bien des hommes. Si les formes du catholicisme sont usées, la pensée du Christ est toujours vivante. Son enseignement, sa morale, son amour, sont encore la consolation des cœurs meurtris par les âpres luttes d'ici-bas. Sa parole peut être renouvelée ; les côtés voilés de sa doctrine, remis en lumière, réservent des trésors de beauté aux âmes avides de vie spirituelle.

Notre temps marquera une étape décisive de l'idée religieuse. Les religions, vieilles, affaissées sous le poids des siècles, ont besoin de

s'infuser d'autres principes régénérateurs, d'élargir leurs conceptions du but de l'existence et des lois de la destinée.

L'humanité cherche sa voie vers de nouveaux foyers. Parfois, un cri d'angoisse, une plainte douloureuse, monte des profondeurs de l'âme vers le ciel. C'est un appel à plus de lumière. La pensée s'agite fiévreusement au milieu des incertitudes, des contradictions et des menaces de notre temps. Elle cherche un point d'appui, pour prendre son essor vers des régions plus belles et plus riches, que toutes celles qu'elle a parcourues jusqu'ici. Une sorte d'intuition sourde la pousse en avant. Il y a au fond de l'être un besoin impérieux de savoir, de connaître, de pénétrer le mystère auguste de l'univers et le secret de son propre avenir.

Et voilà que, peu à peu, la route s'éclaire. La grande loi se révèle, grâce aux enseignements de l'Au-delà. Par des moyens variés : typtologie, messages écrits, discours prononcés dans la tranche, les Esprits-guides et inspireurs nous fournissent, depuis un demi-siècle, les éléments d'une nouvelle synthèse religieuse. Du sein des espaces, un courant puissant de force morale et d'inspiration découle sur la terre.

Nous avons exposé ailleurs les principes

essentiels de cet enseignement (1). Dans notre livre : *Christianisme et Spiritisme*, nous avons traité plus particulièrement de la question religieuse. Sur ce problème vital, qui soulève tant de contradictions passionnées, ce qu'il importe surtout de faire connaître au lecteur, c'est la pensée directe de nos guides invisibles, les vues des grands Esprits de l'espace, des Entités tutélaires qui planent au-dessus de nous, loin des compétitions humaines et qui, jugeant de plus haut, jugent mieux.

C'est pourquoi nous reproduisons ci-après quelques-uns des messages récents, obtenus par voie médianimique, parmi ceux ayant trait à la fois au problème religieux, pris dans son ensemble, et à la canonisation de Jeanne d'Arc.

#### MESSAGES

Juin 1909. Improvisation dans l'état de transe :

« L'Église s'en va. Elle a une énergie, une orientation factices. Cette énergie lui vient de la désorganisation des partis qui lui sont opposés. Elle est

(1) Voir *Après la Mort et le Problème de l'Être et de la Destinée*. En ce qui concerne les procédés de communication avec le monde invisible : écriture médianimique, incorporations et discours dans la transe ou sommeil magnétique, voir *Dans l'Invisible : Spiritisme et Médiurnité*, chap. XVIII et XIX.

seule debout en face des écoles matérialistes. Elle seule représente l'âme en face du matérialisme et de la science. De l'heure où la science consacrerait l'âme, l'Église s'écroulerait. L'Église est un mieux relatif. Tous ceux qui sont épris de la vie de l'âme, se réfugient dans l'Église, parce qu'ils n'ont rien d'autre. Bien des âmes ne peuvent se faire une foi personnelle ; elles demandent à d'autres leur croyance et trouvent plus commode de s'adresser à l'Église. Mieux vaut croire au catholicisme que de ne croire à rien. Mais du jour où se constituerait une philosophie scientifique, artistique et littéraire qui synthétiserait l'idéal, l'Église actuelle disparaîtrait. L'Église n'a reçu dans son sein que les arts et les lettres, mais non la science. Elle rejette une partie de la connaissance ; aussi devra-t-elle céder le pas à une philosophie qui embrassera tout le savoir humain. Nous disons : philosophie et non religion, parce que ce dernier mot a aujourd'hui le sens de *secte*. »

« La Réforme a séduit certaines âmes, parce qu'elle permettait d'unir la morale à la religion. Tout était permis alors par l'Église, pourvu que l'on sût se faire pardonner par de l'argent. La vente des indulgences était publique. Tout le monde voyait d'un côté la morale, de l'autre la religion. La question morale a ébranlé l'Église ; aujourd'hui, ce sera la science qui l'achèvera ; à l'heure où les hommes sauront, l'Église s'écroulera. »

« Nous ne pleurons pas sur sa disparition. L'Église n'est, dans l'histoire, qu'une des formes de l'idée

religieuse en marche. L'Église a fait du bien, et nous aimons mieux voir ce bien que le mal qu'elle a causé ; par-dessus tout, nous aimons à voir en elle la grande figure du Christ qui l'a fondée. Nous verrons toujours l'évangile dans la messe ; c'en est le véritable point central et non pas l'élévation, comme beaucoup le croient. Nous aimons cet évangile ; c'est lui qui nous attire encore aujourd'hui dans certaines cathédrales. Nous aimons l'Église, nous la vénérons comme tout ce qui a apporté quelque chose de grand à l'humanité. »

« Plustard, nous vénérerons encore davantage celui qui apportera une nouvelle parole de vie, cet Esprit de Vérité, annoncé depuis longtemps. Ce sera un homme de science, un savant, un philosophe et, surtout, un homme d'une sensibilité exquise. Les Mahométans l'attendent aussi. Toutes les religions l'ont promis. Il faut que toutes les âmes se sentent désorientées, que toutes sentent la nécessité de sa venue. La dissolution est plus profonde qu'à l'époque où le Christ est apparu, le désir de savoir aussi. Tous les peuples sont pressurés par les gouvernements. L'heure vient. »

« Il ne faut pas s'élever contre ceux qui s'en vont, contre l'Église. Le Christ n'a pas crié contre la religion. Rappelez-vous qu'il a dit cette parole trop oubliée : « Aux Juifs d'abord ! » Nous aussi, nous disons : « A l'Église d'abord ! » car c'est elle qui renferme le plus de spiritualistes ; c'est elle qui en a le plus besoin. C'est sur les bases du christianisme

que s'élèvera la religion nouvelle, comme le christianisme s'est élevé sur le judaïsme. L'ancienne Église, comme la loi de Moïse, sera rénovée, améliorée. »

JÉRÔME DE PRAGUE.

Juillet 1909; par l'incorporation :

« Que sont ces dogmes et ces mystères ? Cherchons le sens des religions ! »

« La religion s'entoure d'un appareil sombre et redoutable. Tout, croit-elle, est su, connu, découvert. Erreur profonde ! »

« La vérité ne peut pas être séparée de Dieu. Elle ne peut pas être un symbole. C'est un rayon échappé de son front divin. Nous avons Dieu en nous, mais non pas par son corps de chair (l'hostie). »

« C'est par ses messagers que s'accomplit le sacrifice divin. Dieu est en nous par les radiations de sa vérité. Mais celle-ci n'est pas connue ; elle est espérée. Il faut savoir l'aimer pour qu'elle descende jusqu'à nous. »

« L'homme est perfectible à l'infini. C'est une faute grave de briser devant lui les perspectives de l'avenir. La miséricorde divine lui donne, avec l'espoir, la réparation toujours possible de ses fautes. »

« L'Église dit à l'homme : Laisse-nous te diriger. Elle oublie qu'elle devient ainsi responsable de la conduite des âmes devant Dieu. Et si l'Église est Dieu, Dieu serait responsable de la conduite des

âmes ; c'est faux ! L'homme pourrait s'endormir ainsi dans la confiance qu'il est assez dirigé. »

« L'Église a souvent été une marâtre pour ceux qui vivaient dans son sein. Elle a brisé toutes les intelligences qui dépassaient un certain niveau. Ce qui l'a perdue, c'est l'amour de la matière, la puissance temporelle, le désir de la domination. L'enivrement du pouvoir l'a envahie. Elle a bu à la coupe de l'orgueil. Ce sera la cause de sa décadence, car la matière ne peut donner la vie. »

« La puissance temporelle s'est écroulée ; les autres suivront. Respectons l'Église comme on respecte les personnes âgées, qui ont fait de grandes choses dans leur jeunesse. Mais, aujourd'hui, les foules s'éloignent. Les nefs restent solitaires en dehors des grandes cérémonies. »

« L'Église n'aime plus assez ; c'est pour cela qu'elle meurt. Aimer davantage : c'est toute la pensée du Christ. Il a aimé les hommes plus que lui-même, comme Jeanne a aimé la France. C'est ce que l'Église ne sait plus faire. Il fallait gouverner les âmes par l'amour et non par la crainte. Jean a dit : « Aimez-vous, c'est toute la religion ! »

« Le Christ a aimé Thomas, qui doutait, jusqu'à se matérialiser et lui faire toucher ses plaies. Mais l'Église n'aime pas ceux qui doutent ; elle les repousse. Pour qu'une foi soit réelle, il faut l'amour qui la rend féconde. L'amour est le levier de l'humanité. C'est ce que l'Église a oublié, et c'est pourquoi elle est destinée à s'affaiblir de plus en plus. »

« Il faut la saluer, parce qu'elle a reçu autrefois la pensée du Christ. Maintenant, elle a donné tout ce qu'elle pouvait donner ; elle a fait son temps. Elle n'a pas compris ce siècle. Elle croit que tout dort dans le passé. Mais au lieu de remuer la cendre des vieux souvenirs, il faut songer aux devoirs envers les hommes du présent et préparer les temps futurs. »

« Pas de haine ! Il faut la plaindre et la laisser s'éteindre doucement. On ne crie pas contre ceux qui vont mourir. Que la paix soit sur elle ! Que l'on prie pour elle ! »

« Quant à son attitude envers Jeanne, elle s'explique ainsi : Elle a voulu se faire une sainte populaire et, parlà, ressaisir un peu de l'influence perdue. Et comme le patriotisme s'affaiblit, elle cherche à reprendre cette idée à son profit. Elle ramasse l'épée de Jeanne et s'en fait une arme pour combattre ses ennemis. Mais ce ne sont pas ses anciennes victimes qui peuvent ou veulent la défendre à cette heure. »

« Manifestation plus matérielle que spirituelle ! Il fallait agir autrement et instruire un nouveau procès pour établir les responsabilités, accabler Cauchon et dégager Rome. Le procès de réhabilitation a été fait sur les textes. On n'a pas incriminé les juges ; on a reconnu, maintenu leur validité. Il ne suffit pas de tonner contre eux du haut de la chaire ; il fallait un acte plus solennel. L'Église n'a pas eu le courage de ses actes et de sa politique. »

JÉRÔME DE PRAGUE.

Juillet 1909 ; par l'écriture médianimique :

« L'Église est souvent en contradiction avec ses enseignements. Elle demande à l'âme de se purifier, de s'améliorer, d'abandonner ses erreurs ; mais elle se déclare seule omnisciente et omnipotente. Elle n'admet pas que sa connaissance d'autrefois ne puisse plus suffire aujourd'hui ; elle croit que le monde s'est arrêté sous la nef des cathédrales gothiques. En réalité, on ne demande pas à l'homme instruit et sceptique de votre siècle ce qu'on pouvait exiger de ceux qu'épouvantaient les châtiments éternels. Les temps ont accompli leur œuvre ; ils ont amoncelé les ruines. Les âmes se sont renouvelées et, seule, l'Église s'est acharnée à étayer son ancien édifice, à reconstruire continuellement la redoutable forteresse. Elle s'est ainsi peu à peu séparée du monde ; elle s'est complue dans la satisfaction de la puissance et de l'orgueil ; mais elle a oublié l'histoire des civilisations. »

« Les exigences de l'évolution que subissent les âmes sont si puissantes qu'elles rénovent la foi et la science. Les anciennes croyances s'oublient pour d'autres, et l'Église, à son tour, devrait monter vers la lumière. Elle devrait être la voie naturelle des âmes allant vers Dieu, et leur offrir toutes les ressources réclamées par des intelligences éprises de beauté, de grandeur, de vérité plus parfaite. »

« L'Église donne à l'homme adulte les mêmes devoirs qu'à l'enfant. Ses explications, ses commandements sont les mêmes pour tous. Elle porte par-

tout le désir d'unité et la volonté de fixer les âmes dans la contemplation de ses dogmes. »

« Le souci continuel de sa vie et de son existence devrait faire comprendre à l'Église qu'il serait habile et fort d'abandonner, à l'heure voulue, les procédés qui avaient suffi à gouverner le monde autrefois. On n'attire pas l'homme par les mêmes paroles que l'enfant, et ce qui réussissait pour les peuples des siècles passés est insuffisant aujourd'hui. Des esprits habiles l'ont senti ; ils ont essayé de donner un sens mystique et spirituel à ses dogmes, de les montrer comme les symboles de quelque grande pensée. Mais l'Église, comme institution, n'est pas accessible à la sublime réflexion. Les médiocrités se sont emparées du pouvoir et l'on a vu ces essais inutiles rudement réprimés, car si cette réforme avait été accomplie pour la foi, elle aurait dû l'être aussi pour la conduite à tenir. Il fallait avoir le courage de tout symboliser, de montrer que l'Église avait conduit les peuples et les rois parce qu'ils n'étaient encore qu'en enfance ; il fallait réproucher les erreurs, châtier le passé et hautement renier tout ce qui n'était pas d'accord avec ces nouvelles vues. On eût été politique. L'Église, en effet, aujourd'hui n'est plus une religion au sens propre du mot : elle ne cherche pas à unir les âmes, mais à gouverner les corps par tous les moyens. Pour gouverner les corps, il faut se rendre maître des âmes, et il eût été adroit de les attirer par quelques gestes habiles, par la glorification de quelques âmes honorées de tous. »

« En ces temps troublés, où l'Église semble soutenir le suprême combat, elle se veut donner un puissant auxiliaire dans la personne de Jeanne. Il fallait nettement accuser d'imposture les juges, et montrer en eux les agents d'une autorité non reconnue. L'Église a si maladroitement rejeté de son sein tant de grands hommes, qu'elle aurait pu facilement faire quelques victimes de plus, et elle avait ainsi l'occasion tout indiquée de placer parmi ses saints quelques-unes de ses autres victimes, sur lesquelles s'étend la pitié des âmes croyantes elles-mêmes. Comme institution, elle pouvait le faire. Elle a longtemps défendu les juges de Jeanne, et maintenant elle cherche à justifier l'ancienne hérétique, mais bien des croyants se demandent où est le coupable dans cette triste tragédie de Rouen. »

« Aujourd'hui, sachant parfaitement qu'elle est une sainte, le peuple a placé Jeanne parmi les protectrices de la patrie, mais l'Église a voulu se glisser derrière son piédestal, se substituer à elle en la plaçant parmi ses élues. Personne ne peut le nier : Jeanne est plus aimée que l'Église, et celle qui la condamne ne réussira pas à la défigurer. Mais nous ne pouvons pas accepter cette béatification, qui est une manœuvre de l'Église, car c'est encore une fois un de ces actes par lesquels l'Église s'est rendue justement célèbre : une demi-lâcheté, causée par un calcul où le désir de vérité est masqué par l'intérêt. »

JÉRÔME DE PRAGUE.

Juillet 1909 ; par l'incorporation :

« Aimez Dieu par-dessus tout. Là est la force qui vous libérera de ce monde matériel et vous fera supporter les flammes de la douleur. »

« Cet amour m'a donné toute énergie, toute puissance. »

« Je suis dolente de voir que les Français se disputent mon âme. »

« Je pardonne tout à l'Église, excepté son enseignement. Je ne lui pardonne pas de répandre des erreurs et l'épouvante dans les âmes. »

« L'Église s'éteint. Bénissons-la pour le bien qu'elle a fait. Plaignons-la du mal qu'elle a accompli. »

« Je suis son guide et non son défenseur. »

« Que la France redevienne consciente de son rôle, qui est de répandre dans le monde des clartés toujours plus vives. »

« Les temps sont venus. L'Esprit de Vérité, annoncé par le Christ, est proche. Il naîtra parmi vous. Le christianisme n'a pas été compris. Il était venu pour tirer l'âme de la souffrance et de l'inconscience. Maintenant, d'autres vérités supérieures vont luire. »

JEHANNE.

## XVI. — JEANNE D'ARC ET L'IDÉAL CELTIQUE.

O terre de granit, recouverte de chênes !

BRIZEUX.

Un soir, l'Esprit de J. Michelet, précédant et annonçant celui de Jeanne d'Arc, nous tenait ce langage, au cours d'une de nos séances d'études : « Jeanne acquit dans ses existences antérieures le sentiment des grands devoirs qu'elle aurait à remplir. Nous nous sommes rencontrés plusieurs fois dans ces temps lointains. Ce lien, établi entre elle et nous, l'attire. De même qu'elle m'a inspiré, elle vous inspirera. Mon livre n'a été qu'un écho de sa passion pour la France et pour la vérité. Maintenant, elle va descendre vers vous, pour vous apporter une parcelle de la vérité divine. »

Nombreuses ont été les existences de Jeanne sur la terre, comme celles de toutes les âmes qui parcourent avec nous le cycle immense des évolutions. Il y en eut de brillantes, vécues sur les marches d'un trône ; il y en eut d'obs- cures, mais toutes ont été bienfaisantes pour

autrui, fécondes pour son propre avancement.

Ses premières vies terrestres se succédèrent à l'époque celtique, au pays d'Armor. C'est là que sa personnalité s'imprégna de ce génie particulier, fait d'idéal, d'intrépidité et de poésie rêveuse, que l'on retrouve en elle au quinzième siècle.

Dès son enfance à Domremy, elle aimait à fréquenter les lieux où s'accomplirent les rites druidiques : les bosquets de chênes, témoins des anciens appels aux âmes, les fontaines sacrées, les monuments de pierre brute que l'on rencontrait çà et là aux environs de son village. Elle aimait à s'enfoncer dans la forêt profonde, à en écouter les harmonies, lorsqu'elle frémit et vibre comme une harpe gigantesque sous les souffles du vent. De son regard de voyante, elle distinguait sous ses voûtes les ombres mystérieuses de ceux qui présidaient aux évocations et aux sacrifices. Parmi ses guides invisibles, on pouvait rencontrer les Esprits protecteurs des Gaules, ceux-là mêmes qui, dans tous les siècles, assistent les fils d'Arthur et de Merlin, et donnent à ceux qui luttent pour une noble cause, la volonté et l'amour qui mènent à la victoire.

En vain le gui est mort sur les branches, en vain la flamme sacrée s'est éteinte dans les foyers, la foi aux vies immortelles et aux

mondes supérieurs vivra toujours dans le cœur de Jeanne. Tous les historiens qui ont su analyser et comprendre son caractère, ont reconnu en elle ce double courant celtique et chrétien, dont tout à l'heure elle nous indiquera elle-même l'origine. Henri Martin, notamment, l'avait constaté dans les pages de son *Histoire*. Il rappelle d'abord en ces termes les souvenirs celtiques, encore vivants au temps de l'héroïne :

« Près de la maison de Jeanne d'Arc, un sentier montait, à travers des touffes de groseilliers, vers le sommet du coteau ; la crête boisée se nommait le *Bois Chesnu*. A mi-côte, jaillissait, sous un grand hêtre isolé, une fontaine, objet d'un culte traditionnel. Les malades tourmentés de la fièvre venaient, de temps immémorial, chercher leur guérison dans ces eaux pures... Des êtres mystérieux, antérieurs chez nous au christianisme, et que nos paysans n'ont jamais consenti à confondre avec les esprits infernaux de la légende chrétienne, les génies des eaux, des pierres et des bois, les *dames faées* hantaient le hêtre séculaire et la claire fontaine. Le hêtre s'appelait le *Beau Mai*. Au retour du printemps, sous l'arbre de mai, « beau comme les lis », les jeunes filles venaient danser et suspendre aux rameaux, en l'honneur des fées, des guirlandes qui disparaissaient, disait-on, pendant la nuit (1). »

(1) H. MARTIN, *Histoire de France*, t. VI, pp. 138, 139.

Henri Martin décrit ensuite les impressions de la vierge lorraine :

« Les deux grands courants du sentiment celtique et du sentiment chrétien, qui s'étaient unis pour enfanter la poésie chevaleresque, se mêlent de nouveau pour former cette âme prédestinée. La jeune pastoure tantôt rêve au pied de « l'arbre de mai » ou sous les chênes... tantôt s'oublie au fond de la petite église, en extase devant les saintes images qui resplendissent sur les vitraux... Quant aux fées, elle ne les a jamais vues mener au clair de lune les cercles de leur danse autour du *beau mai* ; mais sa marraine les a rencontrées jadis, et Jeanne croit apercevoir parfois des formes incertaines dans les vapeurs du crépuscule : des voix gémissent le soir entre les rameaux des chênes ; les fées ne dansent plus ; elles pleurent ; c'est la plainte de la vieille Gaule qui expire (1) ! »

Enfin, parlant du procès de Rouen, le même auteur dit encore (2) :

« Jeanne sut opposer le libre génie gaulois à ce clergé romain qui veut prononcer en dernier ressort sur l'existence de la France. Par elle, le génie mystique revendique les droits de la personne humaine avec la même force que le génie philosophique ; la

(1) H. MARTIN, *Histoire de France*, t. VI, p. 140.

(2) *Id.*, *Ibid.*, t. VI, p. 302.

même âme, la grande âme de la Gaule, éclore dans le Sanctuaire du Chêne, éclate également dans le *libre arbitre* de Lérins et du Paraclet, dans la souveraine indépendance de l'inspiration de Jeanne et dans le *Moi* de Descartes. »

Jeanne elle-même, confirmant ces vues, s'exprimait ainsi, dans un message dicté à Paris, en 1898 (1) :

« Remontons, pendant un instant, le cours des âges, afin de vous apprendre quel chemin j'ai parcouru pour me préparer à cette étape douloureuse que vous connaissez. »

« Elles ont été multiples, les existences qui ont contribué à mon avancement spirituel. Elles se sont écoulées dans la vieille Armorique, sous le dôme des grands chênes séculaires, couverts du gui sacré. C'est là que, lentement, je me suis acheminée vers l'étude des lois de l'esprit et le culte de la patrie. »

« O heures bénies entre toutes, où le barde, par ses chants d'allégresse, faisait retentir nos cœurs et ouvrait nos yeux à la lumière, en nous laissant entrevoir les merveilles de l'infini ! Il nous enseignait alors que le passage du trépas

(1) Voir *Revue scientifique et morale du Spiritisme*, janvier 1898.

à la résurrection glorieuse de l'Esprit dans l'espace, n'était qu'une simple transformation, sombre ou lumineuse, selon que l'homme suivait la voie de la justice et de l'amour ici-bas, ou qu'il se laissait dominer par les forces passionnelles de la matière. Il nous faisait comprendre les lois de la solidarité et de l'abnégation; il nous enseignait ce qu'était la prière et nous disait : « Prier, c'est triompher; la  
« prière, c'est le moteur dont se sert la pensée  
« pour stimuler les facultés de l'Esprit, qui sont  
« pour lui, dans l'espace, ses outils. La prière  
« est l'aimant puissant duquel se dégage le fluide  
« magnétique spirituel, qui, non seulement peut  
« soulager et guérir, mais qui ouvre à l'esprit  
« des horizons sans fin, et lui permet de satisfaire  
« ce désir de connaître et de se rapprocher sans  
« cesse de cette source divine, d'où toute chose  
« découle. La prière est le fil conducteur qui  
« met la créature en relation avec le Créateur  
« et ses missionnaires célestes. »

« Un jour, pénétrée de ces vérités, je m'endormis et j'eus la vision suivante : J'assistai d'abord à bien des combats, hélas ! qu'il était impossible d'éviter en raison du libre arbitre de chacun, mais surtout à cause de l'amour de l'or et de la domination, ces deux fléaux de l'humanité. Puis je vis aussi clairement la gran-

deur future de la France et son rôle civilisateur dans l'avenir. Je résolus de m'y attacher tout spécialement. »

« Aussitôt une foule sympathique m'entoure. La majeure partie pleurait et regrettait ma perte. Puis, le poison, le gibet, le bûcher, passent lentement devant moi. Je sentis les flammes consumer ma chair et je m'évanouis!... mais des voix amies me rappelèrent à la vie et me dirent : « Espère ! La phalange céleste qui « a pour mission de veiller sur ce globe, t'a choisie pour la seconder dans son œuvre, et pour « ton avancement spirituel. Mortifie ta chair, « afin que ses lois ne puissent entraver ton esprit. L'épreuve sera courte, mais rude. Prie, et « la force te sera donnée ; tu recueilleras de ta « mission les bénédictions de tous dans l'avenir. « Tu assureras le triomphe de la foi raisonnée sur « l'erreur et la superstition. Prépare-toi à faire « en tout la volonté du Seigneur, afin que, l'heure « venue, tu aies acquis assez de force morale pour « résister aux hommes et obéir à Dieu ! En suivant ces conseils, les messagers célestes viendront vers toi, tu entendras leurs voix, ils te guideront et te conseilleront ; tu peux être sans crainte, ils ne t'abandonneront pas ! »

« Comment décrire l'élan suprême qui s'empara de moi ! Je sentis l'aiguillon de l'amour

pénétrer tout mon être. Je n'eus plus qu'un but : travailler à l'affranchissement spirituel de cette contrée bénie, dans laquelle je venais de goûter au pain de vie et de boire à la coupe des forts. Cette vision fut pour mon âme un viatique céleste. »

\*  
\* \*

Là-bas, aux confins du continent, comme une immense citadelle à laquelle la mer et la tempête livrent un éternel assaut, se dresse une terre étrange, austère, recueillie, propice à l'étude, aux méditations profondes.

Au centre, en un vaste plateau, s'étendent, à perte de vue, les landes parsemées de bruyères roses, de genêts d'or, d'ajoncs épineux. Puis, les champs de blé noir alternent avec les pommiers rabougris ; des bois de chênes, si épais qu'aucun rayon de lumière ne pénètre sous leurs ramures, bordent l'horizon.

C'est la Bretagne, le sanctuaire de la Gaule, le lieu sacré où dort l'âme celtique de son lourd sommeil de vingt siècles.

Que de fois j'ai parcouru, le bâton à la main, le sac de voyage au côté, ses halliers, ses ravins sauvages, ses criques découpées par le flot ! que de fois j'ai interrogé l'Océan du haut

de ses promontoires de granit ! Je connais les plis et les replis de ses côtes et de ses vallées. Je connais les solitudes de ses forêts ombreuses et murmurantes : Kénécan, Coatmeur et, par-dessus tout, Brocélyande, où dort Merlin, le barde gallois à la harpe d'or, l'enchanteur enchanté par Viviane, la belle fée, qui symbolise la nature, la matière, la chair. Mais Merlin se réveillera, car Radiance, son âme inspirée, son génie immortel, veille et, vienne l'heure, saura l'arracher, lui et ses fils, aux voiles du sensualisme, qui paralysent leur action et arrêtent l'essor de leur pensée.

La Bretagne ne ressemble à aucun autre pays. Sous les sombres rameaux de ses chênes, sur ses landes grises et mornes où bruit la triste mélodie du vent, sur ses côtes déchiquetées, où les lames écumantes livrent aux remparts de rochers un incessant combat, partout on sent planer une influence mystérieuse ; partout on sent passer comme le souffle de l'invisible. La terre, l'espace et les eaux, tout y est plein de voix, qui murmurent à l'âme du rêveur mille secrets oubliés. La poésie de la terre bretonne a quelque chose d'austère qui vous enveloppe et vous émeut. Elle est virile et pénétrante. Ses enseignements, lorsqu'ils sont compris et appliqués, font les grandes âmes, les caractères

tères héroïques, les fiers et profonds penseurs.

Là subsistent les derniers rejetons de la race; là aussi se perpétuent les accents de cette langue sonore, dont les phrases retentissent comme des cliquetis d'épée et des chocs de boucliers.

C'est la terre d'Armor! *Ar-mor-ic*, pays de la mer, où s'est cachée, derrière la triple muraille des forêts, des montagnes et des récifs, l'âme profonde, le génie mélancolique et rêveur de la Gaule. Là seulement, vous retrouverez dans toute sa pureté la race vaillante, tenace et forte, qui a rempli le monde du bruit de ses exploits; vous la retrouverez sous ses deux aspects: celui que César a décrit dans ses *Commentaires*, l'aspect gaëlique, à l'esprit vif, léger et changeant, et l'aspect kymrique, la branche la plus moderne de la race celtique, grave, parfois triste, fidèle à ses attachements, passionnée pour ce qui est grand, gardant jalousement, dans les replis cachés de son âme, l'arche sainte des souvenirs.

Cette race, rien n'a pu la lasser; elle a résisté deux cents ans par les armes, comme l'a dit Michelet, et mille ans par l'espérance; vaincue, elle étonne encore ses vainqueurs. Pourtant elle a su se donner, et c'est par un mariage que la France se l'est assimilée.

L'âme celtique a son sanctuaire en Bretagne, mais les vibrations de sa pensée et de sa vie s'étendent au loin sur toute la région qui fut la Gaule, de l'Escaut aux Pyrénées, de l'Océan aux pays des Helvètes. Elle s'est créé sur tous les points du sol national des retraites cachées, où vit, latente, la pensée des âges. C'est le plateau central, l'Ar-vernien, la « haute demeure », le Morvan, les âpres Cévennes, les forêts lorraines où Jeanne entendait ses « voix ».

Qu'est-ce donc que l'âme celtique ? C'est la conscience profonde de la Gaule. Refoulée par le génie latin, opprimée par la brutalité franque, méconnue, oubliée par ses propres enfants, l'âme celtique subsiste à travers les siècles.

C'est elle qui reparait aux heures solennelles de l'histoire, aux époques de désastre et d'écroulement, pour sauver la patrie en péril. C'est la vieille mère qui tressaille chaque fois que le pied de l'ennemi souille sa couche, et se lève de son sommeil pour faire appel à ses fils et chasser l'étranger.

D'elle encore viennent les souffles puissants, les impulsions irrésistibles, les inspirations grandioses, qui ont fait de la France le champion de l'idée et l'inspiratrice de l'humanité.

Aussi la France ne peut-elle périr, malgré ses fautes, ses faiblesses, ses décadences et ses

chutes. Chaque fois que l'abîme s'est ouvert sous ses pas, du sein des espaces une main s'est tendue vers elle pour la guider. Pendant la guerre de Cent ans, comme au temps de la Révolution, l'âme celtique reparait, pour entraîner, pour enflammer les héros. C'est elle qui inspire les envoyés providentiels et change la face des choses.

Parfois elle se recueille, l'âme celtique; elle sommeille, elle dort. Et alors, quand sa voix se tait, son peuple s'affaisse; il perd sa virilité, sa grandeur; il se laisse glisser peu à peu sur la pente du doute, du sensualisme, de l'indifférence; il ne sait plus rien des vertus, des puissances cachées en lui. Mais les réveils sont éclatants. Et, tôt ou tard, l'âme celtique reparait, jeune, ardente, impétueuse, pour indiquer à ses fils le chemin des grandes cimes et la source des hautes inspirations.

Nous en sommes là à l'heure présente. Depuis plus d'un siècle, nous traversons une période de silence. L'âme celtique se tait; le génie national perd de son éclat. La France se matérialise et dégénère. Elle oublie son but sublime, sa tâche sacrée. Mais déjà, dans la lumière naissante des jours qui se lèvent, le penseur voit l'âme de la Gaule se dresser dans ses longs voiles. Elle reparait, brillante d'une éter-

nelle jeunesse, couronnée de verveine ; elle oublie ses longs deuils, sa mort apparente, ses épreuves douloureuses. Son doigt, levé vers le ciel, nous montre l'aube, le renouveau de l'idée, le triomphe définitif et prochain de la pensée celtique, dégagée des ombres qu'ont accumulées sur elle vingt siècles d'oppressions et d'erreurs étrangères.

Toute une série de manifestations de la pensée celtique se sont produites depuis trente ans.

Lors de l'Exposition de 1900, le contre-amiral Reveillère écrivait au Conseil municipal de Paris, pour lui proposer de faire figurer au Champ de Mars le menhir brisé de Locmaria-ker, cette pierre de vingt-cinq mètres, qui est le plus colossal monument élevé par la main des Celtes, au bord de cette petite mer, *Armor bihan* (Morbihan), dont les rives et les îles sont si riches en grands souvenirs : dolmens gigantesques, cromlechs, tumulus, « pierres debout », à l'ombre desquels chantaient les bardes.

Il faut, ajoutait M. Reveillère dans l'exposé de sa proposition, que « le panceltisme redevienne une foi, une religion ». Précisant sa pensée, l'amiral écrivait ailleurs :

« L'œuvre de notre époque est double. C'est d'abor

le renouvellement de la foi chrétienne, entée sur la doctrine celtique de la transmigration des âmes, comme la croix s'est entée sur le menhir, doctrine seule capable de satisfaire l'intelligence, par la croyance en la perfectibilité indéfinie de l'âme humaine, dans une suite d'existences successives. La seconde est la restauration de la patrie celtique et la réunion, en un seul corps, de ses membres aujourd'hui séparés. Nous ne sommes pas des Latins, nous sommes des Celtes ! »

Nous applaudissons à ces paroles, qui protestent contre une erreur historique, grosse de conséquences funestes pour la France.

Depuis lors, ce mouvement d'idées a pris une grande extension. Tous les ans, une assemblée ou *eisteddfod* réunit, sur quelque point de la terre celtique, les représentants les plus illustres de la race. Chaque région y envoie ses délégués : Écossais, Irlandais, Gallois, Bretons de France, Cornouaillais, insulaires de Man, celtisants venus d'Amérique et même d'Australie, car, « dans n'importe quelle partie du monde, les Celtes sont frères ». Tous s'assemblent, unis dans un même symbole, pour célébrer les grands ancêtres et se livrer aux joutes de la pensée.

Bien plus nombreux encore sont ceux qui, à l'heure présente, poursuivent la lutte en fa-

veur du Celtisme renaissant sous la forme du spiritualisme moderne.

Aussi croyons-nous utile de redire ici, en termes succincts, ce qu'étaient les croyances de nos pères.

\*  
\* \*

Les travaux d'éminents historiens, de penseurs érudits (1), en dissipant les préjugés semés dans nos esprits par les auteurs latins et les écrivains catholiques, ont jeté une vive lumière sur les institutions et les croyances des Gaulois.

La philosophie des druides, reconstituée dans son imposante grandeur, s'est trouvée conforme aux aspirations des nouvelles écoles spiritualistes.

Comme nous, les druides affirmaient l'infinité de la vie, les existences progressives de l'âme, la pluralité des mondes habités.

C'est dans ces doctrines viriles, dans le sentiment de l'immortalité qui en découle, que nos pères puisaient leur esprit de liberté, d'égalité

(1) Voir : GATIEN ARNOULT, *Philosophie gauloise*, t. 1<sup>er</sup> ; HENRI MARTIN, t. 1<sup>er</sup> de l'*Histoire de France* ; ADOLPHE PICTET, *Bibliothèque de Genève* ; ALFRED DUMESNIL, *Immortalité* ; JEAN REYNAUD, *l'Esprit de la Gaule*.

sociale, leur héroïsme en face de la mort.

Une sorte de vertige s'empare de notre pensée, lorsque, nous reportant à vingt siècles en arrière, nous considérons que les principes de la nouvelle philosophie étaient répandus dans toute la société gauloise, qu'ils en inspiraient les institutions et en fécondaient le génie.

Cette grande lumière, qui éclaira la terre des Gaules, s'éteignit tout à coup. La main brutale de Rome, en chassant les druides, fit place aux prêtres chrétiens. Puis vinrent les Barbares ; alors la nuit s'étendit sur la pensée, cette nuit du moyen âge, longue de dix siècles, si épaisse que les rayons de la vérité ne semblaient jamais devoir la dissiper.

Enfin, après une gestation lente et douloureuse, la foi de nos ancêtres, rajeunie, complétée par les travaux scientifiques, par les conquêtes intellectuelles des derniers siècles, adoucie sous l'influence du christianisme, renaît sous une forme nouvelle. Fils des Gaulois, nous reprenons l'œuvre de nos pères. Armés de la tradition philosophique qui fit leur grandeur, éclairés comme eux sur les mystères de la vie et de la mort, nous offrons à la société actuelle, envahie par les instincts matériels, un enseignement qui lui apporte, avec le relèvement moral, les moyens d'assurer ici-bas le

règne de la justice, de la vraie fraternité. Il importe donc de rappeler ce que fut, au point de vue des croyances et des aspirations, ce passé de notre race. Il importe de rattacher le mouvement philosophique moderne à ces conceptions de nos pères, à ces doctrines des druides, si rationnelles, basées sur l'étude de la nature et l'observation des forces psychiques, de montrer dans la rénovation spiritualiste une véritable résurrection du génie de la Gaule, une reconstitution des traditions nationales, que tant de siècles d'oppression et d'erreur ont pu voiler, mais non détruire.

La base essentielle du druidisme était la croyance aux vies progressives de l'âme, à son ascension sur l'échelle des mondes. C'est sur cette notion fondamentale de la destinée, que je crois devoir insister ici.

Je voudrais avoir les ressources de l'éloquence et la persuasion du génie, pour exposer cette grande loi des *Triades* (1) et dire comment, des profondeurs du passé, du sein des abîmes de vie, sourdent sans cesse, se déroulent et montent les longues théories des âmes. Le principe spirituel qui nous anime doit des-

(1) *Cyfrinach Beirdd Inys Prydain* : Mystères des bardes de l'île de Bretagne, traduction Edward Williams, 1794.

endre dans la matière pour s'individualiser, et constituer, puis développer, par son lent travail séculaire, ses facultés latentes et son moi conscient. De degré en degré, il se façonne des formes, des organismes appropriés aux besoins de son évolution, formes périssables, qu'il abandonne à la fin de chaque existence comme un vêtement usé, pour en rechercher d'autres plus belles, mieux adaptées aux nécessités de ses tâches grandissantes.

Dans toute la durée de son ascension, il reste solidaire du milieu qu'il occupe, lié à ses semblables par des affinités mystérieuses, concourant à leur progrès, comme eux travaillent au sien. Il redescend de vie en vie, dans le creuset toujours plus vaste, toujours changeant de l'humanité, pour conquérir des vertus, des connaissances, des qualités nouvelles. Puis, quand il a acquis sur un monde tout ce que celui-ci pouvait lui donner de science et de sagesse, il s'élève vers des sociétés meilleures, vers des sphères mieux partagées, entraînant tous ceux qu'il aime avec lui.

Vers quel but monte-t-il ? Quel sera le terme ultime de ses efforts ? Ce but paraît si lointain ! N'est-ce pas folie que de prétendre l'atteindre ? Le navigateur qui vogue à travers les vastes solitudes de l'Océan, a choisi comme objectif de

sa course, l'étoile dont la lumière tremble là-bas à l'horizon. Comment pourrait-il y parvenir? Des distances infranchissables les séparent! Et cependant cette étoile, perdue au fond des cieux, il pourra la connaître un jour, dans un autre temps et sous une autre forme. De même, l'homme terrestre que nous sommes, connaîtra un jour les mondes de la vie heureuse et parfaite. La perfection dans la plénitude de l'être, voilà le but. Toujours apprendre, approfondir les divins mystères. L'infini nous attire. Nous passons l'éternité à parcourir l'immensité, à en goûter les splendeurs, les beautés enivrantes. Devenir toujours meilleure, toujours plus grande par l'intelligence et par le cœur, s'élever dans une harmonie toujours plus pénétrante, dans une lumière toujours plus vive, entraîner avec soi tout ce qui souffre, tout ce qui ignore : voilà le but assigné à toute âme par la loi divine.

N'y a-t-il pas une haute idée de la vie dans cette conception des *Triades*! L'homme, artisan de ses destinées, par ses actes prépare lui-même et construit son avenir. Le but réel de l'existence, c'est l'élévation par l'effort, par l'accomplissement du devoir, par la souffrance même. Plus cette vie est semée d'amertume, plus elle est féconde pour celui qui la sup-

porte avec vaillance. Elle est comme un champ clos, où le brave montre son courage, conquiert un grade plus élevé ; c'est un creuset où le malheur, où les épreuves font pour la vertu ce que le feu produit sur les métaux qu'il affine et purifie. A travers des vies multiples et des conditions diverses, l'homme précipite sa course terrestre, passant de l'une à l'autre, après un temps de repos et de recueillement dans l'espace ; sans cesse, il avance sur cette voie d'ascension qui n'a pas de terme. Dououreuses et pénibles sont presque toutes ces existences ici-bas, mais fécondes aussi, car c'est par elles que grandissent nos âmes, que s'accroissent force et sagesse.

Une telle doctrine peut fournir aux sociétés humaines un incomparable stimulant pour le bien. Elle ennoblit les sentiments, épure les mœurs ; elle éloigne également des puérités du mysticisme et des sécheresses du positivisme.

Cette doctrine est la nôtre. Les croyances de nos pères reparaissent élargies, appuyées sur tout un ensemble de faits, de révélations, de phénomènes constatés par la science moderne. Elles s'imposent à l'attention de tous les penseurs.

\*  
\* \*

Les existences antérieures de Jeanne se sont effacées de sa mémoire à chaque renaissance. C'est la loi commune. La chair est un éteignoir qui étouffe les souvenirs ; le cerveau humain, sauf des cas d'exception (1), ne peut reproduire que les sensations enregistrées par lui. Mais toute notre histoire reste gravée dans notre conscience profonde. Dès que l'esprit se détache de sa dépouille mortelle, l'enchaînement des souvenirs se reconstitue, avec d'autant plus d'intensité que l'âme est plus évoluée, plus éclairée, plus parfaite. Malgré l'oubli temporaire, le passé est toujours vivant en nous ; il se retrouve dans chacune de nos vies terrestres, sous la forme des aptitudes, des facultés, des goûts acquis, dans les traits de notre caractère et de notre mentalité. Il suffirait de nous étudier nous-mêmes avec attention, pour reconstruire les grandes lignes de notre passé. Il en était de même pour Jeanne d'Arc, en qui on pouvait retrouver les traces de ses vies celtiques et celles, moins anciennes, de ses existences de patricienne, de grande dame, éprise de cos-

(1) Voir : *le Problème de l'Être et de la Destinée*, chap. XIV. Rénovation de la mémoire.

tumes éclatants et de belles armures. Ce qui persiste en elle, surtout, de ses premières vies, c'est cette forme particulière et bien accusée du mysticisme des druides et des bardes, c'est-à-dire l'intuition directe des choses de l'âme qui réclame une révélation personnelle, et n'accepte pas la foi imposée. Ce sont ses facultés de voyante, propres à la race celtique, si répandues aux origines de notre histoire, et que l'on retrouve encore aujourd'hui dans certains milieux ethniques, particulièrement en Écosse, en Irlande et dans la Bretagne armoricaine. C'est par l'usage méthodique de ces facultés, qu'on peut expliquer la connaissance approfondie qu'avaient les druides du monde invisible et de ses lois. La fête du 2 novembre, la commémoration des morts, est de fondation gauloise. On pratiquait l'évocation des défunts dans les enceintes de pierres. Les druidesses et les bardes rendaient des oracles.

L'histoire en fournit des exemples (1). Elle rapporte que Vercingétorix s'entretenait, sous la sombre ramure des bois, avec les âmes des héros morts pour la patrie. Comme Jeanne, cette autre personnification de la Gaule, le jeune chef entendait des voix mystérieuses.

(1) V. BOSC et BONNEMÈRE, *Histoire nationale des Gaulois*.

Un autre épisode de la vie de Vercingétorix prouve que les Gaulois évoquaient les Esprits dans les circonstances graves.

A l'extrémité du vieux continent, au point où finit l'âpre plateau de la Cornouaille bretonne, de hautes falaises se dressent sous un ciel chargé de nuées. Les vagues courroucées y livrent aux rocs gigantesques une bataille éternelle. Rapides, écumantes, semblables à des murailles liquides, elles accourent du large et se ruent sur les remparts de granit. Ceux-ci, rongés par l'action des eaux, sèment la plage de leurs débris. Au sein des nuits d'hiver, le roulement des blocs entrechoqués, la clameur immense de l'Océan se font entendre à plusieurs lieues à l'intérieur des terres. Ils éveillent dans les cœurs une crainte superstitieuse. A peu de distance de cette côte sinistre, au milieu des écueils blancs d'écume, s'étend une île, jadis parsemée de bosquets de chênes, sous lesquels s'élevaient des autels de pierre brute. C'est Sein, antique demeure des druidesses, Sein, sanctuaire du mystère, que le pied de l'homme ne souillait jamais. Pourtant, avant de soulever la Gaule contre César et, dans un suprême effort, tenter de délivrer la patrie du joug étranger, Vercingétorix s'y rendit, muni d'un sauf-conduit du chef des druides. Là, au

milieu des éclats de la foudre, dit la légende, le génie de la Gaule lui apparut, et lui prédit sa défaite et son martyre.

Certains faits de la vie du grand chefgaulois ne s'expliquent que par des inspirations occultes. Par exemple, sa reddition à César, devant Alésia. Tout autre Celte se serait donné la mort, plutôt que de se livrer au vainqueur et de servir de trophée à son triomphe. Vercingétorix accepte l'humiliation comme une réparation de fautes graves, commises dans ses vies antérieures et qui lui avaient été révélées.

Tels furent les principes essentiels de la philosophie druidique : en première ligne, l'unité de Dieu. Le Dieu des Celtes a pour temple l'infini des espaces ou les retraites mystérieuses des grands bois. Il est, par-dessus tout, force, vie, amour. Ces espaces sont parsemés de mondes, étapes des âmes dans leur ascension vers le bien, à travers des vies toujours renaissantes, vies de plus en plus belles et heureuses, suivant les mérites acquis. Une communion intime relie les vivants de la terre aux défunts, invisibles mais présents. Cet enseignement développait dans les esprits de hautes notions de progrès et de liberté. C'est grâce à lui que le Celte a introduit dans le monde ce goût de l'idéal, que le Romain, plus attaché aux réalités

positives, ne connut jamais. Le Celte est porté vers les grandes et généreuses actions. De la guerre, il aime la gloire et non le profit. Son âme est magnanime. Il sait pratiquer le renoncement, mépriser la peur, défier la mort. De là, son attitude au sein des combats. « C'est en costumes étincelants, chevauchant des montures dignes des dieux, que les chefs de guerre vont à la mêlée », dit le colonel Biottot (1).

Étudiez bien Jeanne d'Arc et vous retrouverez en elle tous ces sentiments, tous ces goûts. Jeanne d'Arc est comme une synthèse de l'âme celtique et de l'âme française, dans ce qu'elles ont de plus pur et de plus élevé. C'est pourquoi son souvenir rayonnera toujours comme une étoile au firmament assombri de la patrie. A toutes les heures de détresse nationale, la France se tournera instinctivement vers elle, comme vers son palladium vivant et protecteur.

Nouvelle Velléda, dernière fleur éclosée parmi les touffes du gui sacré, Jeanne personnifie le génie de la Gaule et l'âme de la France.

Toutes les formes, tous les signes caractéristiques des facultés dont les voyants et les druidesses étaient doués, se retrouvent en elle ; elle

(1) Colonel BIOTTOT, *les Grands Inspirés devant la Science. Jeanne d'Arc*, p. 224.

est le médium par excellence, et les Esprits protecteurs de la Gaule, devenue la France, se sont servis d'elle pour la sauver. Or, pour sauver un peuple, il faut être du plus pur de sa substance, se rattacher aux racines vivaces de ses origines et de toute son histoire. Jeanne fut cela au degré le plus éminent ; c'est pourquoi elle incarne en elle le double génie de la Gaule celtique et de la France chrétienne.

Une partie de notre race a perdu sa nationalité distincte, pourtant l'âme celtique survit dans la nation française. Elle en est, disions-nous, la conscience profonde, et, de même que les puissances accumulées en nous au cours des âges et endormies sous la chair, ont des réveils éclatants, de même l'âme celtique reparaitra en une résurrection splendide, pour sauver, non plus, comme autrefois, la vie matérielle de son peuple, mais sa vie morale compromise. Elle viendra réveiller, dans les âmes lassées, l'amour de la connaissance et la volonté du sacrifice. Elle nous redira les paroles consacrées, les appels émouvants, qui faisaient retentir les grèves sonores et les échos des forêts. Elle rendra aux esprits hésitants, ballottés sur l'océan de l'incertitude, la vision des horizons où tout est calme et splendeur.

Ce qui manquait à la France actuelle, c'était

la science supérieure des destinées, la divine espérance, la confiance sereine en l'avenir infini. Ses éducateurs n'ont pas su lui donner ces choses essentielles, sans lesquelles il n'est pas de véritable grandeur, pas de nobles élans de l'âme. De là vient la stérilité relative de notre époque, l'absence d'idéal et de génie. Mais voici le remède.

En même temps que les courants de la démocratie nous ramènent aux traditions politiques de la Gaule, le spiritualisme expérimental nous ramène à ses traditions philosophiques. Allan Kardec, inspiré par les grands Esprits, a restauré sur un plan élargi les croyances de nos ancêtres. C'est véritablement l'esprit religieux de la Gaule qui se réveille en ce chef d'école. Tout en lui, son nom d'emprunt, absolument celtique, le monument qui, par sa volonté, recouvre sa dépouille mortelle, sa vie austère, son caractère grave, méditatif, son œuvre entière, rappelle le druide. Allan Kardec, préparé par ses existences passées à la grande mission qu'il vient d'accomplir, n'est que la réincarnation d'un Celte éminent. Lui-même l'affirme par le message suivant, obtenu en 1909 :

« J'ai été prêtre, directeur des prêtresses de l'île de Sein, et j'ai vécu sur les bords de la mer furieuse,

à l'extrême pointe de ce que vous appelez la Bretagne. »

« N'oubliez pas le grand Esprit de vie, celui qui fait croître le gui sur les chênes, et que consacrent les antiques pierres de vos aïeux. Je suis heureux de vous assurer que toujours vos pères ont eu la foi ; gardez-la comme eux, car l'esprit celtique n'est pas éteint en France, il a survécu et rendra aux fils la volonté de croire et de se rapprocher de Dieu. »

« N'oubliez pas vos aimés qui sont autour de vous, comme les étoiles du ciel que vous ne voyez pas en plein jour, quoiqu'elles soient toujours là. »

« La puissance divine est infinie ; elle rayonne jusqu'à vous à travers les brumes de la terre, et vous en recevez les rayons épanchés et affaiblis. »

« Écoutez la voix de votre cœur, quand, devant l'océan où les vagues furieuses se poursuivent, vous vous sentez étreints de frayeur et d'espoir. Elle parle haut à ceux qui veulent l'entendre. Vous devez la comprendre, car pour cela vous avez eu tous les enseignements de la terre réunis. »

« Aimez-nous, nous les anciens hommes de la terre, nous avons besoin de votre souvenir, mes bien-aimés. Que vos âmes viennent nous visiter pendant le sommeil que Dieu vous donne ! »

« Vous voulez savoir qui je suis : je vous dirai mon nom, mais qu'importent les noms ! Nous avons laissé sur la terre, avec notre corps, le souvenir des noms et des choses, pour ne plus nous rappeler que les volontés de Dieu et les sentiments qui nous

portent vers Lui, pour ne plus connaître là-haut que son amour et sa gloire, car, dans l'infinie lumière, toute flamme semble s'éteindre : le soleil de Dieu la rend moins visible et la fond dans un éternel rayonnement. »

« La terre n'est qu'un lieu de passage, une forêt profonde et obscure, où ne résonnent plus qu'assourdis les échos de la vie des mondes. »

« Nous serons toujours là, les grands guides qui conduisent l'humanité souffrante vers le but inconnu des hommes, mais que Dieu a fixé ; il brille pour nous dans la nuit des temps comme une torche lumineuse. »

« Nous attendons le moment où, enfin libérés, vous pourrez revenir à nous, pour chanter l'hymne éternel qui glorifie Dieu. »

« Ames de France, vous êtes filles des Gaules. Souvenez-vous des croyances de vos ancêtres qui furent aussi les vôtres. Remontez quelquefois par la pensée vers les sources salubres de nos origines, vers les traditions fortes et les hauteurs de notre histoire, pour y retrouver l'énergie et la foi, pour raviver votre esprit et réchauffer votre cœur, dans l'air pur et la beauté des cimes et dans la lumière infinie. »

ALLAN KARDEC.

XVII. — JEANNE D'ARC ET LE SPIRITUALISME  
MODERNE. LES MISSIONS DE JEANNE.

Quand tout semble obscurci, la foi, les mœurs, les lois,  
De Jeanne, à l'horizon, monte la blanche étoile :  
Sachons lever vers elle et nos yeux et nos voix.

PAUL ALLARD.

La Gaule ne fut pas le seul théâtre des manifestations de l'Au-delà. Toute l'antiquité a connu les phénomènes occultes. Ils formaient un des principaux éléments des mystères grecs. Les premiers temps du christianisme sont remplis de visions, d'apparitions, de voix, de songes prémonitoires (1). Les initiés et les croyants puisaient en eux une force morale, qui communiquait à leur vie une impulsion incomparable, et leur permettait d'affronter sans défaillance les épreuves et les supplices. Depuis les temps les plus reculés, l'humanité invisible a toujours communiqué avec la nôtre. Sans cesse un courant de vie spirituelle s'est

(1) Voir: *Après la Mort et Christianisme et Spiritisme, passim.*

répandu sur l'humanité terrestre, par l'intermédiaire des prophètes et des médiums. C'est lui, c'est cet influx vital, venu des sources éternelles, qui a donné naissance aux grandes religions. Toutes, à leur origine, trempent dans ces eaux profondes et régénératrices. Aussi longtemps qu'elles s'y abreuvent, elles gardent leur jeunesse, leur prestige, leur vitalité. Elles s'affaiblissent et meurent, dès qu'elles s'en éloignent et en dédaignent les forces cachées.

C'est ce qui arrive au catholicisme. Il a méconnu, oublié ce grand courant de puissance spirituelle, qui fécondait l'idée chrétienne à son berceau. Il a brûlé par milliers les agents du monde invisible, rejeté ses enseignements, étouffé ses voix. Les procès de sorcellerie, les bûchers de l'Inquisition ont dressé une barrière entre les deux mondes et suspendu, pendant des siècles, cette communion spirituelle, qui, loin d'être un accident, est au contraire une loi fondamentale de la nature.

Les effets désastreux s'en font sentir autour de nous. Les religions ne sont plus que des branches desséchées sur un tronc privé de sève, parce que ses racines ne plongent plus aux sources vives. Elles nous parlent encore de la survivance de l'être et de la vie future, mais elles sont impuissantes à en fournir la

moindre preuve sensible. Il en est de même des systèmes philosophiques. Si la foi est devenue chancelante, si le matérialisme et l'athéisme ont fait des pas de géant, si le doute, les passions ardentes, si le suicide exercent tant de ravages, c'est que les ondes de la vie supérieure ne rafraîchissent plus la pensée humaine, c'est que l'idée de l'immortalité manque de démonstration expérimentale. Le développement des études scientifiques et de l'esprit critique ont rendu l'homme de plus en plus exigeant. Les affirmations ne lui suffisent plus aujourd'hui. Ce qu'il réclame, ce sont des preuves et des faits. *La science ne peut les donner*

Considérez de quelle importance serait, à l'heure présente, une science, une révélation, basée sur un ensemble de phénomènes et d'expériences, qui nous apporteraient la démonstration positive de la survivance et, en même temps, la preuve que la loi de justice n'est pas un vain mot, chacun de nous retrouvant dans l'Au-delà une situation proportionnelle à ses mérites.

Or, c'est là précisément ce que le spiritualisme moderne vient nous offrir. Il contient les germes d'une véritable révolution : révolution dans les idées, les croyances, les opinions et les mœurs. De là, la nécessité d'étudier ces

faits, de les classer, de les analyser avec méthode, eux et l'enseignement qui en découle.

\*  
\* \*

La situation morale des sociétés est devenue grave et inquiétante. Malgré l'instruction répandue, la criminalité monte ; vols, meurtres, suicides se multiplient. Les mœurs se corrompent. La haine, le désenchantement pénètrent toujours plus avant au cœur de l'homme. L'horizon est sombre et, dans le lointain, on entend des grondements sourds qui semblent présager la tempête sociale. Dans presque toutes les classes, le sensualisme a envahi les caractères et les consciences. On a éteint tout idéal dans l'âme du peuple ; on lui a dit : mange, bois, enrichis-toi, tout le reste est chimère. Il n'y a pas d'autre dieu que l'argent, pas d'autre but à la vie que les jouissances ! — Et les passions, les appétits, les convoitises se sont déchaînés. Le flot populaire monte comme une vague immense et menace de tout submerger.

Pourtant, beaucoup de bons esprits réfléchissent et s'attristent. Ils sentent bien que la matière n'est pas tout. Il y a des heures où l'humanité pleure l'idéal perdu, où elle sent le vide, l'instabilité des choses terrestres. Elle pres-

sent que l'enseignement donné n'a pas tout dit, que la vie est plus ample, le monde plus vaste, l'univers plus merveilleux qu'on ne l'a supposé. L'homme cherche, tâtonne, interroge. Il cherche non seulement un idéal, mais plutôt une certitude qui le soutienne, le console au milieu de ses épreuves, de ses luttes, de ses souffrances. Il se demande ce qui va succéder à cette époque de transition qui voit la mort d'un monde de croyances, de systèmes, de traditions, dont la poussière s'éparpille autour de nous.

Par son obstination à s'enfermer dans le cercle étroit de ses dogmes, par son refus d'élargir sa conception de la destinée humaine et de l'univers, la religion a éloigné d'elle l'élite des penseurs et des savants, presque tous ceux dont l'opinion fait autorité dans le monde. Et la foule les a suivis. Le regard de l'humanité s'est tourné vers la science. Depuis longtemps elle lui demande la solution du problème de l'existence. Mais la science, celle d'hier, malgré ses magnifiques conquêtes, était encore trop imbue des théories positivistes, pour fournir à l'homme une notion de l'être et de ses destinées qui exalte ses forces, réchauffe son cœur, lui inspire des chants de foi et d'amour pour bercer ses petits enfants.

Or, voici que ce monde invisible, dont Jeanne fut un des interprètes, ce monde que l'Église avait combattu, refoulé dans l'ombre pendant des siècles, entre de nouveau en action; il se manifeste sur tous les points du globe à la fois, sous des formes sans nombre, et par les moyens les plus variés (1). Il vient montrer aux hommes la voie sûre, la voie droite qui doit les conduire vers les hauts sommets.

En tous milieux, des médiums se révèlent, des phénomènes troublants se produisent, des sociétés d'étude et des revues se fondent, constituant autant de foyers, d'où irradie, de proche en proche, l'idée nouvelle. Elles sont déjà assez nombreuses, ces sociétés, pour former un réseau qui enveloppe toute la planète. Et par elles, depuis cinquante ans, on a pu voir germer d'abord, se préparer, s'accroître, grandir ensuite, le travail sourd, obscur, de la floraison du siècle qui va venir. C'est là ce que nous appelons le nouveau spiritualisme, le spiritualisme moderne, non pas une religion dans le sens étroit du mot, mais plutôt une science, une synthèse, un couronnement de tous les travaux, de toutes les conquêtes de la pensée, une révélation qui entraîne l'huma-

(1) Voir : *Dans l'Invisible ; Spiritisme et Médiumnilé.*

nité hors des sentiers et des voies, qu'elle a parcourus jusqu'ici, agrandit ses horizons et la fait participer à la vie des larges espaces, à la vie universelle, infinie.

Le spiritualisme moderne, c'est l'étude de l'homme, non pas dans sa forme corporelle et fugitive, mais dans son esprit, dans sa réalité impérissable, et son évolution à travers les âges et les mondes. C'est l'étude des phénomènes de la pensée transcendante et de la conscience profonde, la solution des questions de responsabilité, de liberté, de justice, de devoir, de tous les problèmes de la vie et de la mort, de l'en-deçà et de l'Au-delà. C'est l'application de ces problèmes au progrès moral, au bien de tous, à l'harmonie sociale.

La vie matérielle n'est qu'un passage, notre existence présente, un instant dans la durée, notre demeure, un point dans l'immensité. L'homme est un atome pensant et conscient sur le globe qui l'emporte, et ce globe n'est lui-même qu'un atome, roulant dans l'univers sans bornes. Mais notre avenir est infini comme l'univers, et les mondes qui brillent la nuit sur nos têtes sont notre héritage.

Le spiritualisme moderne nous apprend à sortir du cercle restreint de nos occupations quotidiennes, et à embrasser le vaste champ de

travail, d'activité, d'élévation qui nous est ouvert. La grande énigme se dissipe, le plan divin se révèle. La nature prend un sens ; elle devient à nos yeux l'échelle grandiose de l'évolution, le théâtre des efforts de l'âme pour se dégager de la matière, de la vie inférieure, et monter vers la lumière.

Une communion d'harmonie relie les êtres à tous les degrés de l'immense échelle d'ascension, et sur tous les plans de la vie. L'homme n'est jamais seul, quand il lutte et souffre pour le bien et la vérité. Une foule invisible l'assiste et l'inspire, comme elle assistait Jeanne et les vaillants qui combattaient sous ses ordres.

Cette solidarité se fait sentir puissamment au temps présent. Aux heures de crise, quand les âmes s'abandonnent, quand l'humanité hésite sur la route ardue, le monde invisible intervient. Les Esprits célestes, les messagers de l'espace, se mettent à l'œuvre ; ils stimulent la marche des événements et celle des idées. Présentement, ils travaillent à rétablir le lien brisé qui unissait deux humanités. Eux-mêmes nous le disent en ces termes (1) :

« Écoutez nos voix, vous qui cherchez et pleurez !

(1) Communication obtenue au Mans, en juin 1909. Médium : Mlle L.

Vous n'êtes pas abandonnés ! Nous avons souffert pour établir une communication entre votre monde oublieux et notre monde de souvenir. Nous avons établi un lien d'abord fragile, mais qui deviendra puissant : la médiumnité. Désormais, elle ne sera plus méprisée, honnie, persécutée, et les hommes ne pourront plus la méconnaître. Elle est le seul intermédiaire possible entre les vivants et les morts, et ceux-ci ne laisseront pas refermer l'issue qu'ils avaient ouverte, afin que l'homme inquiet puisse apprendre à lutter, à la lueur des célestes clartés. »

JEAN, disciple de Paul.

Elle vient à son heure, la nouvelle révélation, et elle revêt le caractère qu'exige l'esprit du temps : le caractère scientifique et philosophique. Elle ne vient pas détruire, mais édifier. L'enseignement du monde invisible va illuminer à la fois les profondeurs du passé et celles de l'avenir ; il fera surgir de la poussière des siècles les croyances endormies, il les fera revivre en les complétant, en les fécondant. Aux sombres paroles de l'Église romaine, paroles de crainte et de condamnation, disant : « Il faut mourir ! » il vient substituer ces paroles de vie : « Il faut renaître ! » Au lieu des terreurs inspirées par l'idée du néant ou l'épouvante de l'enfer, il nous donne la joie de l'âme, épanouie dans la vie immense, radieuse, solidaire,

infinie. A tous les désespérés de la terre, aux faibles, aux désenchantés, il vient offrir la coupe des forts, le vin généreux de l'espérance et de l'immortalité.

\*  
\* \*

Revenons à Jeanne d'Arc. Il semble, à première vue, que les développements auxquels nous venons de nous livrer, nous aient éloignés de notre sujet. Il n'en est rien. Ces considérations feront mieux comprendre le rôle et les missions de Jeanne. Nous disons missions, car son œuvre actuelle, quoique moins apparente, a autant d'importance que celle du quinzième siècle. Parlons d'abord de celle-ci :

Qu'était Jeanne, en réalité, lorsqu'elle apparut sur la grande scène de l'histoire? Jeanne était un messager céleste et, suivant l'expression d'Henri Martin, un « messie ». Comment définirons-nous ces termes? Laissons ce soin aux Esprits eux-mêmes. Voici ce que nous disait, par l'incorporation, un de nos guides :

« Lorsque les hommes sont oublieux du devoir, Dieu leur envoie un messager, un aide, pour l'accomplissement plus facile, mais aussi plus actif de leur tâche. Ce sont ceux-là que vous pouvez appeler les messies. Ils ont, à l'heure grave où les âmes s'oublient dans la lâcheté, montré de leur voix inspirée,

la vérité appelant les hommes. Remarquez, en effet, qu'ils apparaissent toujours aux heures de crises, lorsque tout semble s'écrouler sous la lutte ardente des intérêts et des passions. Ils font un peu comme le vent du soir, qui vient pacifier les vagues houleuses et révoltées, pendant la tourmente de la journée. Paix à vous qui cherchez votre voie, vous qui n'avez plus assez de force pour aller à votre Seigneur. Demandez et il vous sera accordé l'aide divine, ainsi que notre Maître vous l'a promis. Mais ne repoussez pas le messager ; sachez le comprendre ; respectez sa pensée et son âme : il est l'envoyé de Dieu, son être est revêtu de la lumière de sa vérité, aussi vous lui devez votre reconnaissance. »

« Les peuples ne savent pas toujours découvrir au front de ces êtres supérieurs l'éclat surhumain et charitable, dont rayonne leur âme. Ils se rendent compte que les messies sont autres que les hommes de la chair, mais ils ne comprennent pas, et c'est pourquoi, toujours, vous verrez l'envoyé du Seigneur clôturer son enseignement suprême, en signant son œuvre de la suprême douleur. Cherchez et vous verrez que tous ceux que l'humanité a enfin honorés, sont morts oubliés, ou plutôt trahis et sacrifiés. C'est que leur enseignement devait montrer aussi la grandeur de la douleur, et leur dernier mot, que vous retrouvez sur les lèvres du Maître et de tous les grands suppliciés, a été : « Pardonnez à ceux qui ignorent ! » La souffrance est encore un acte d'amour. »

JEAN, disciple de Paul.

Jeanne est un de ces messies, envoyés pour sauver un peuple qui agonise et que, pourtant, de grandes destinées attendent. La France était appelée à jouer un rôle considérable dans le monde. Son histoire l'a prouvé. Elle avait pour cela les qualités nécessaires. Certes, on peut dire que, parmi les autres nations, il en est de plus sérieuses, de plus réfléchies, de plus pratiques, aucune cependant ne possède ces élans du cœur, cette générosité un peu aventureuse qui a fait de la France l'apôtre, le soldat de la justice et de la liberté dans le monde. Toutefois, ce rôle auquel elle était prédestinée, la France ne pouvait l'accomplir qu'à la condition de rester libre et, cependant, ses fautes l'avaient conduite à deux doigts de sa perte. On croyait, lorsque Jeanne apparut, on disait déjà dans toute l'Europe, que la mission de la France, de ce grand peuple qui s'était illustré par tant de hauts faits, était finie. C'était elle surtout qui avait enfanté la chevalerie, suscité les croisades, fondé les arts du moyen âge. Elle avait été l'initiatrice du progrès en Occident. Et voilà que toutes les ressources humaines étaient devenues impuissantes à sauver notre pays. Mais, ce que les hommes ne peuvent plus faire, un esprit supérieur va l'accomplir, avec le secours du monde invisible.

Ici, une question se pose. Pourquoi Dieu a-t-il choisi la main d'une femme pour arracher la France au tombeau ? Est-ce, comme l'a pensé Michelet, parce que la France est femme, femme par le cœur ? Serait-ce, comme l'ont dit d'autres écrivains, parce que la femme est supérieure à l'homme par les sentiments, la pitié, la tendresse, l'enthousiasme ? Oui, sans doute, et c'est là le secret du dévouement de la femme, de son esprit de sacrifice.

Au quinzième siècle, dit Henri Martin, toutes les énergies du sexe fort, du sexe fait pour la vie extérieure, pour l'action, sont épuisées. La dernière réserve de la France est dans la femme, soutenue par la puissance divine. C'est pourquoi le ciel nous délègue celle que ses voix nomment « la fille de Dieu ».

Mais, à ce choix, il y a une raison plus haute. Si Dieu, se jouant par là de la faiblesse des forts et de la prudence des sages, a voulu sauver la France par la main d'une femme, d'une jeune fille, presque une enfant, c'est surtout afin que, comparant la débilité de l'instrument à la grandeur du résultat, l'homme ne doute plus ; c'est afin qu'il voie clairement, dans cette œuvre de salut, l'action d'une volonté supérieure, l'intervention de la puissance éternelle.

On nous demandera sans doute : Si Jeanne

est une envoyée du ciel, si sa mission est providentielle, pourquoi tant de vicissitudes, de difficultés dans l'œuvre de délivrance? Pourquoi ces hésitations, ces intrigues sourdes, ces défaillances, ces trahisons autour d'elle? Quand le ciel intervient, quand Dieu envoie ses messies sur la terre, peut-il y avoir des résistances, des obstacles à leur action?

Nous touchons ici au grand problème. Avant tout, il faut se pénétrer d'une chose : c'est que l'homme est libre, l'humanité est libre et responsable. Pas de responsabilité sans la liberté. L'humanité, libre, subit les conséquences de ses actes à travers les temps. Nous l'avons vu : ce sont les mêmes êtres qui reviennent de siècle en siècle, dans l'histoire, recueillir, dans une vie nouvelle, les fruits doux ou amers, fruits de joie ou de douleur, qu'ils ont semés dans leurs vies précédentes. L'oubli de leur passé n'est que temporaire et ne prouve rien contre la loi. L'humanité est libre, mais la liberté sans la sagesse, sans la raison, sans la lumière, la liberté peut la conduire aux abîmes. L'aveugle est libre, lui aussi, et cependant, sans guide, à quoi lui sert sa liberté? C'est pourquoi l'humanité a besoin d'être soutenue, guidée, protégée, inspirée dans une certaine mesure par la Providence. Mais il faut que cet appui ne

soit pas trop ostensible, car, si la puissance supérieure s'impose ouvertement, elle se change en contrainte; elle amoindrit, annihile la liberté humaine; l'homme perd le mérite de son initiative; il ne s'élève plus par ses propres efforts; le but divin est manqué, l'œuvre de progrès est compromise. De là, les difficultés de l'intervention aux heures troublées. Que fera donc l'envoyé d'en haut, le ministre des volontés éternelles? Il ne s'imposera pas, il s'offrira; il ne commandera pas, il inspirera; et l'individu, la collectivité, l'humanité entière resteront libres de leurs déterminations.

Ainsi s'expliquent la mission de Jeanne, ses triomphes et ses revers, sa gloire et son martyre. Et de même, s'explique la loi des influences spirituelles dans l'humanité. La puissance que Dieu envoie n'agit dans le monde, que dans la mesure où elle est acceptée par le monde. Si elle est accueillie, obéie, soutenue, elle devient active, fécondante, réformatrice. Si elle est repoussée, elle reste impuissante. L'envoyé, le messie, s'éloigne de la terre.

L'humanité est en marche à travers les siècles, pour conquérir elle-même les biens suprêmes: la vérité, la justice, l'amour. Ces biens, elle doit les atteindre par ses libres efforts. C'est la loi de sa destinée, la raison même

de son existence. Mais, aux heures de trouble, de péril, de recul, à l'humanité qui s'égaré, s'oublie, se perd, le ciel envoie ses missionnaires.

Jeanne est de ceux-ci. Comme presque tous les messagers divins, elle est descendue parmi les plus pauvres et les plus obscurs. Son enfance a cela de commun avec l'enfance du Christ. C'est une loi de l'histoire et une leçon de Dieu : ce qu'il y a de plus grand vient de plus bas. Le Christ fut l'enfant d'un humble charpentier ; Jeanne d'Arc une fille des campagnes, issue du pauvre peuple de France. Ces deux messies n'ont choisi ici-bas ni la science, ni la richesse. Qu'en auraient-ils fait ? Les fils de la terre ont besoin de la puissance matérielle ou scientifique, pour accomplir de grandes choses. Ces messies n'en avaient que faire. Ils possédaient la force par excellence. Nés et restés humbles, ils n'en étaient pas moins supérieurs aux plus nobles, aux plus savants.

Jeanne avait à remplir une double mission, qu'elle poursuit encore aujourd'hui sur le plan spirituel. A la France, elle apportait le salut ; à la terre entière, elle apporte la révélation du monde invisible et des forces qu'il contient ; elle apporte l'enseignement, les paroles de vie qui doivent retentir à travers les siècles.

Cet enseignement, au moyen âge, l'humanité n'était ni apte à le comprendre, ni capable de l'appliquer. Il a fallu, pour rendre cette révélation possible et profitable, plus de quatre siècles de travail et de progrès. C'est pourquoi la Volonté suprême a permis que l'ombre enveloppât pendant quatre cents ans la mémoire de Jeanne, et qu'un réveil éclatant se fit. Aujourd'hui, cette grande figure se dégage, resplendissante, de l'obscurité des temps. La pensée humaine va pénétrer ce problème, et plonger dans ce monde des Esprits, dont la vie et la mission de Jeanne, dont sa communion constante avec l'Au-delà sont une des affirmations, un des témoignages les plus éloquents de l'histoire.

\*  
\* \*

Jeanne avait ses protecteurs, ses guides invisibles; or, il est bon de le faire remarquer : dans un ordre moins élevé, il en est de même de chacun de nous. Tout être humain a, près de lui, un ami invisible qui le soutient, le conseille, le dirige dans le bon chemin, s'il consent à suivre son inspiration. Le plus souvent, ce sont ceux que nous avons aimés sur la terre : un père, une mère disparus, une épouse, décédée prématurément. Plusieurs êtres veil-

lent sur nous et s'efforcent de réagir contre les instincts, les passions, les influences qui nous poussent au mal. Et que ce soient là nos génies familiers, comme les appelaient les Grecs, ou bien les anges gardiens du catholicisme, peu importe le nom qu'on leur attribue. En réalité, tous, nous avons nos guides, nos inspireurs occultes; tous, nous avons nos voix.

Mais, tandis que, pour Jeanne, ces voix étaient extérieures, objectives, perçues par les sens, chez la plupart d'entre nous, elles sont intérieures, intuitives et ne retentissent que dans le domaine de la conscience.

N'en est-il pas parmi vous, lecteurs, qui les aient entendues, ces voix? Elles parlent dans le silence et le recueillement; elles disent les luttes à poursuivre, les efforts à faire pour nous élever en élevant les autres. Bien certainement, tous, vous l'avez entendue, la voix qui, dans le sanctuaire de l'âme, nous exhorte au devoir et au sacrifice. Et quand vous voudrez l'entendre de nouveau, recueillez-vous, élevez vos pensées. Demandez et vous recevrez. Faites appel aux forces divines. Cherchez, étudiez, méditez, afin d'être initiés aux grands mystères, et, peu à peu, vous sentirez s'éveiller en vous des puissances nouvelles; une lumière inconnue descendra à flots dans votre être; en

vous s'épanouira la fleur délicieuse de l'espérance, et vous serez pénétrés de cette énergie que donnent la certitude de l'Au-delà, la confiance en la justice éternelle. Alors, tout vous deviendra plus facile. Votre pensée, au lieu de se traîner péniblement dans le dédale obscur des doutes et des contradictions terrestres, prendra son essor; elle sera vivifiée, illuminée par les inspirations d'en haut.

Il faut se rappeler qu'en chacun de nous dorment inutiles, improductives, des richesses infinies. De là, notre indigence apparente, notre tristesse et, parfois même, le dégoût de la vie. Mais, ouvrez votre cœur, laissez-y descendre le rayon, le souffle régénérateur, et alors une vie plus intense et plus belle s'éveillera en vous. Vous prendrez goût à mille choses qui vous étaient indifférentes, et qui feront le charme de vos jours. Vous vous sentirez grandir; vous marcherez dans l'existence d'un pas plus ferme, plus sûr, et votre âme deviendra comme un temple rempli de lumière, de splendeur et d'harmonie.

\*  
\* \*

Jeanne d'Arc, avons-nous dit, était la messagère du monde des Esprits, un des médiums de

Dieu. Les facultés qu'elle possédait ne se retrouvent que de loin en loin, à un degré aussi éminent, et l'on peut dire qu'elle a réalisé dans notre histoire l'idéal de la médiumnité. Pourtant, ce qu'elle possédait à titre exceptionnel, peut devenir le partage d'un grand nombre.

Nous avons déjà cité ailleurs ces prophétiques paroles : « Quand les temps seront venus, je répandrai mon esprit sur toute chair : vos jeunes gens auront des visions et vos vieillards auront des songes (1). »

Tout semble indiquer que ces temps sont proches. Cette parole se vérifie peu à peu autour de nous. Ce qui a été, dans le passé, le privilège de quelques-uns, tend à devenir le bien de tous. Déjà, partout, au sein du peuple, il y a des missionnaires ignorés ; partout il y a des signes, des indications qui annoncent des temps nouveaux. Avant peu, tout ce qui fait la grandeur et la beauté du génie humain, toutes les gloires de la civilisation, tout sera renouvelé, fécondé par cette source immense d'inspirations, qui viendra ouvrir à l'esprit de l'homme un domaine, un champ sans bornes, où s'élèveront des œuvres qui éclipsent toutes les merveilles du passé. Tous les arts, les phi-

(1) *Actes*, II, 17.

losophies, lettres, sciences, musique, poésie, tout s'abreuvera à ces sources intarissables, tout se transformera sous le souffle puissant de l'infini.

La mission du nouveau spiritualisme, comme celle de Jeanne, est une mission de lutte, traversée par de dures épreuves. Elle est marquée par des indices, des présages, et porte l'empreinte du sceau divin. Son rôle est de combattre, de chasser l'ennemi, et l'ennemi, aujourd'hui, c'est le néantisme, le pessimisme, c'est cette philosophie froide et sombre, qui ne sait faire que des jouisseurs ou des désespérés.

Tout d'abord, il lui faudra parcourir la voie douloureuse. C'est le sort réservé à toute idée nouvelle. En ce moment, l'heure de son procès a sonné. Comme Jeanne devant ses examinateurs de Poitiers, la nouvelle révélation se tient debout devant les croyances et les systèmes du passé, devant les théologiens, les représentants de la science étroite et de la lettre. En face d'elle se dressent toutes les autorités, les mandataires de l'idée vieillie ou incomplète, de l'idée devenue insuffisante et qui doit céder le pas au verbe nouveau, réclamant sa place dans le monde, au grand soleil de la vie.

A l'heure présente, ce procès solennel se

déroule à la face de l'humanité, spectatrice intéressée et dont l'avenir même est en question. Quel sera le résultat, le jugement? Aucun doute n'est possible. Entre l'idée jeune et féconde, pleine de vie, qui monte et s'avance, et la vieillesse, décrépète, affaiblie, qui descend et s'affaisse, comment hésiter? L'humanité a besoin de vivre, de prospérer, de grandir, et ce n'est pas dans les ruines, qu'elle trouvera un asile pour sa raison et son cœur.

Le nouveau spiritualisme est debout devant le tribunal de l'opinion. Il s'adresse aux Églises et aux puissances terrestres, et leur dit : « Vous possédez tous les moyens d'action que procure une autorité séculaire, et vous ne pouvez rien contre le matérialisme et le pessimisme, contre le crime et l'immoralité, qui s'étendent comme une plaie immense. Vous êtes impuissantes à sauver l'humanité en péril. Ne restez donc pas insensibles aux appels de l'esprit nouveau, car il vous apporte, avec la vérité et la vie, les ressources nécessaires pour relever, régénérer la société. Faites appel à ce qu'il y a de grand et de beau dans l'âme de l'homme, et, avec moi, dites-lui :

« Prends ton essor, élève-toi, âme humaine ! Avance dans le sentiment de la force qui te soutient ; avance avec confiance vers ton ma-

gnifique avenir. Les puissances infinies t'assistent; la nature s'associe à ton œuvre; les astres, dans leur course, éclairent ta marche!

« Va, âme humaine, forte du secours qui t'appuie! Va, comme la Jeanne des batailles, à travers le monde de la matière et les luttes des passions; à ta voix, les sociétés se transformeront, les formes vieilles disparaîtront, pour faire place à des formes nouvelles, à des organisations plus jeunes, plus riches de lumière et de vie. »

Quant à Jeanne, nous l'avons vu, son influence, son action ont persisté dans le monde après son départ. C'est par elles, d'abord, que la France a été délivrée des Anglais, non pas en une seule campagne, non pas par une poussée semblable à celle des vagues de l'Océan, balayant le sable des grèves, comme cela aurait eu lieu si les hommes avaient eu autant de confiance et de foi qu'elle-même, mais à travers des vicissitudes nombreuses, des alternatives de succès et de revers. L'âme de Jeanne, si pleine d'amour et de volonté pour le bien, de dévouement pour son pays, une telle âme ne pouvait s'immobiliser dans la béatitude céleste. A l'heure présente, elle revient vers nous avec une autre mission, pour accomplir dans un domaine plus vaste, sur le plan spirituel et moral,

ce qu'elle a fait pour la France au point de vue matériel. Elle soutient, elle inspire les serviteurs, les porte-paroles de la foi nouvelle, tous ceux qui ont au cœur une confiance inébranlable en l'avenir.

Sachez-le : une révolution plus grande que toutes celles qui se sont accomplies dans le monde, est commencée, révolution pacifique et régénératrice ; elle arrachera les sociétés humaines aux routines et aux ornières, et élèvera le regard de l'homme vers les destinées splendides qui l'attendent.

Les grandes âmes qui ont vécu ici-bas repaissent ; leurs voix retentissent ; elles exhortent l'homme à se hâter dans sa marche. Et l'âme de Jeanne est une des plus puissantes, dans la foule de celles qui agissent sur le monde, qui travaillent à préparer une ère nouvelle pour l'humanité. C'est pour cela que la vérité s'est faite à cette heure précise, sur le caractère de Jeanne et sur sa mission. Et par elle, par son appui, avec l'aide des grands Esprits qui ont aimé, servi la France et l'humanité, les espérances de ceux qui veulent le bien et cherchent la justice s'accompliront.

La légion radieuse de ces Esprits, dont les noms marquent, comme des foyers de lumière, les étapes de l'histoire, les grands initiés du

passé, les prophètes de tous les peuples, les messagers de vérité, tous ceux qui ont fait l'humanité avec des siècles de travail, de méditation, de sacrifice : tous sont à l'œuvre. Et au-dessus d'eux, Jeanne elle-même, Jeanne nous conviant au labeur, à l'effort. Tous nous crient :

« Debout ! non plus pour le choc des épées, mais pour les luttes fécondes de la pensée. Debout ! pour la lutte contre une invasion plus redoutable que celle de l'étranger, la lutte contre le matérialisme, le sensualisme et toutes leurs conséquences : l'abus des jouissances, la ruine de tout idéal ; contre tout ce qui, lentement, nous déprime, nous énerve, nous affaiblit, nous prépare à l'abaissement, à la chute. Debout ! travaillez et lutez pour le salut intellectuel et le relèvement de notre race et de l'humanité ! »

\*  
\* \*

La grande âme, dont ce livre évoque le souvenir poignant et glorieux, plane au-dessus de nous. En bien des circonstances, elle a pu se faire entendre et dire ce qu'elle pensait du mouvement d'idées qui se porte vers elle, de tant d'appréciations diverses et contradictoires sur son rôle, et sur la nature des forces qui la

soutenaient. Cédant à notre prière, elle a consenti à résumer toute sa pensée dans un message, que nous nous faisons un devoir de reproduire avec une fidélité scrupuleuse, comme la plus belle conclusion que nous puissions donner à ce chapitre.

Ce message porte en lui-même toutes les garanties d'authenticité désirables. L'Esprit qui l'a dicté, a choisi pour interprète un médium ayant vécu au quinzième siècle, et conservant, dans son moi profond, des souvenirs, des réminiscences de cette époque. C'est ce qui lui a permis de donner à son langage, dans une certaine mesure, les formes du temps (1).

#### MESSAGE DE JEANNE, 15 juillet 1909.

« Douce m'est la communion avec ceux qui, comme moi, aiment notre Seigneur et Père — et point ne m'est dolente la vision du passé, car elle me rapproche de vous, et la souvenance de mes communications avec les morts et les saints, me fait la sœur et l'amie de tous ceux à qui Dieu dévolut la faveur de connaître le secret de la vie et de la mort. »

(1) On m'objectera peut-être que Jeanne ne savait ni lire ni écrire. Je répondrai qu'après sa mort tragique, à son retour dans l'espace, elle a retrouvé toutes ses connaissances antérieures.

« Je rendrai grâces à Dieu de me permettre de vous donner ma créance et ma foi, et de pouvoir encore dire à ceulx qui savent un peu, que les vies que le Seigneur nous donne doivent être utilisées saintement, pour être en sa grâce. Pour nous, toute vie doit être douce qui nous permet de faire la tasche assignée par le tout puissant Juge et Père, et nous devons bénir ce que nous recevons de sa main. »

« Il a choisi toujours les faibles pour réaliser ses voies, car il sait donner la force à l'agneau, ainsi qu'il l'a promis, mais il ne doit pas aller avec les loups, et l'âme éprise de foi doit se garer des embûches, et souffrir avec patience toutes épreuves et châtiments qu'il plaît au Seigneur de donner. »

« Il nous apporte sa vérité sous les formes les plus changeantes, mais tous ne pénètrent point sa volonté. Soumise à ses lois et cherchant à les respecter, j'ai cru plus tôt que je n'ai compris. Je savais que de si doux conseils ne pouvaient être l'œuvre de l'ennemi, et le réconfort qu'ils m'ont toujours donné, a été pour moi un soutien et la plus douce des satisfactions. Jamais ne sus quelle était la volonté lointaine du Seigneur. Il me cacha par ses envoyés la fin douloureuse que je fis, ayant pitié de ma faiblesse et de ma peur de la souffrance; mais,

quand l'heure vint, j'eus, par eux, toute force et tout courage. »

« Il m'est plus doux et précieux de revenir aux heures où j'entendis premièrement mes voix. Je ne peux dire que je craignis. Je fus grandement étonnée et même un peu surprise, de me voir l'objet de la miséricorde divine. Je sentis subitement, sans que les paroles encore me fussent advenues, qu'ils étaient les serviteurs de Dieu, et je sentis grande douceur en mon cœur qui s'apaisa enfin, lorsque la voix du saint résonna à mon oreille. Vous dire ce qui était alors en moi, point n'est possible, car je ne saurais vous dire ma joie paisible et si grande, mais j'éprouvai si grande paix, qu'à leur départ je me sentis l'orpheline de Dieu et du ciel. Je comprenais un peu que leur volonté devait être la mienne, mais si je souhaitais grandement leur visite, je m'étonnai de leurs ordres et craignais un peu de voir leur désir s'accomplir. Il me semblait une belle œuvre, certes, de devenir la sauvegarde de notre France, mais une fille ne va point parmi les hommes d'armes. Enfin, dans leur habituelle et douce compagnie, je vins à avoir plus de confiance en moi-même, et l'amour que toujours j'avais porté à Dieu me dicta ma conduite, car il n'est point séant de se rebeller contre la volonté d'un père. »

« Cela fut pénible et aussi pour moi une joie d'obéir, et je fis premièrement enfin la volonté de Dieu. De cette obéissance, je suis heureuse, et en cela aussi je trouve une raison de faire ce que Dieu veult, de pardonner à ceux qui furent l'instrument de ma mort, car je crois qu'ils n'avaient point de haine pour mon âme en lui donnant sa liberté, mais surtout pour l'œuvre que j'accomplis. »

« Cette tasche avait été bénie de Dieu, aussi étaient-ils grandement coupables; mais, comme eux, je n'ai nulle haine pour leurs âmes. Je suis ennemie de tout ce que Dieu réproouve, de la faute et de la méchanceté. C'est leur œuvre qui est hors la grâce; ils y retourneront toujours, mais le souvenir de leur passé, point ne s'effacera en eux. Je pleure sur la haine qu'ils ont laissée parmi leurs frères, sur la mauvaise graine qu'ils ont semée parmi l'Église, et qui apporta, à cette mère que tant j'ai chérie, plus de recherche de la foi que d'amour du pardon. Il m'est doux pourtant de les voir s'amender et déclarer un peu leur erreur; mais ce ne fut nullement comme j'aurais souhaité, et mon affection pour l'Église se détachera de plus en plus de cette ancienne rectrice des âmes, pour ne plus se donner qu'à notre doux et gracieux Seigneur. »

JEHANNE.

XVIII. — PORTRAIT ET CARACTÈRE  
DE JEANNE D'ARC.

Vive labeur!

JEHANNE.

Il n'est pas de sujet qui ait excité au même point que la personne de Jeanne, l'émulation de nos poètes, de nos artistes, de nos orateurs. La poésie, la musique et l'éloquence rivalisent d'éclat et s'exaltent en la chantant. La peinture et la statuaire font appel à l'inspiration et s'efforcent, sans y réussir, de fixer son image. De toutes parts, le marbre et le bronze cherchent à reproduire ses traits, et, un jour, sa statue s'élèvera dans toutes les villes de notre France. Mais hélas, dans la multitude de ces reproductions fantaisistes, que d'œuvres médiocres ou franchement mauvaises !

En réalité, nous ne possédons aucun portrait authentique de Jeanne. Parmi les œuvres modernes, la physionomie qui paraît la plus ressemblante, est celle que lui a prêtée le sculpteur Barrias, dans le monument de Bon-Se-

cours, à Rouen. C'est du moins ce qu'affirment les voyants à qui elle est apparue. Les grands artistes ont parfois des intuitions sûres ; ils perçoivent des lueurs de la vérité et, à ce point de vue, eux aussi sont médiums.

Jeanne s'est rendue visible à plusieurs reprises, en des circonstances qui ne permettent pas de douter du phénomène. Il est vrai que, dans cet ordre de manifestations, les erreurs et les supercheries abondent. On pourrait citer de nombreux cas imaginaires ou frauduleux, où on la fait intervenir indûment. Il n'est pas de personnalité psychique dont on ait plus abusé. Dans les exhibitions de tel simulateur célèbre, il y avait aussi une Jeanne d'Arc. Elle avait l'accent anglais, celui de l'opérateur, et se livrait à des démonstrations excentriques. En réalité, ses manifestations sont rares. Nous en connaissons pourtant de bien authentiques. Nous les avons signalées. Ajoutons que, dans certains phénomènes d'incorporation, elle se révèle avec une puissance, une grandeur impressionnantes. Je la vois encore envahir brusquement le corps de son médium favori, au milieu d'une discussion politique, se dresser d'un mouvement plein de majesté, avec un geste d'autorité et un éclair dans le regard, pour protester contre les théories des *sans-patrie* et des *sans-Dieu*. Elle n'est

pas moins véhémence dans les discussions religieuses. A certain ecclésiastique, assistant par exception à nos séances, elle disait : « Ne parlez jamais de peines éternelles ! Vous faites de Dieu un bourreau. Dieu est amour ; il ne peut infliger des souffrances sans utilité, sans profit. En parlant ainsi, vous éloignez l'homme de Dieu ! »

Quand elle intervient, la voix du médium est généralement d'une suave douceur ; elle a des inflexions mélodieuses qui pénètrent, émeuvent les plus insensibles. La manifestation est si impressionnante, qu'on éprouve comme un désir de s'agenouiller. Au moment de paraître dans les séances, Jeanne est annoncée par une harmonie qui n'a rien de terrestre, et que, seuls, les médiums perçoivent. Une grande lumière se fait et, pour eux, elle devient visible. Il y a, sur son front et dans ses paroles, comme un reflet divin, et des battements d'ailes dans l'air qui l'entoure. Nul ne peut résister à son influence. C'est bien réellement la « fille de Dieu ». Elle n'est pas la seule. Il existe bien haut, au-dessus de nous, une région supérieure et pure, où s'épanouit toute une création angélique que les hommes ignorent. De là viennent les messies, les agents divins à qui incombent les missions douloureuses. Ils s'incarnent sur les mondes

de la matière et se mêlent souvent à nous, pour donner aux fils de la terre l'exemple de l'amour et du sacrifice. On peut les rencontrer dans les rangs des humbles et des plus obscurs ; mais ils sont toujours reconnaissables à leurs nobles sentiments, à leurs hautes vertus.

\*  
\* \*

De Jeanne, avons-nous dit, il ne reste aucune image contemporaine. On a cependant retrouvé, dans les fouilles effectuées à Orléans pour le percement de la rue Jeanne-d'Arc, la statuette ancienne d'une femme casquée, dont le fin profil se rapproche sensiblement des traits de la statue de Barrias (1).

D'autre part, les documents historiques contenant des descriptions de la Pucelle, sont peu nombreux et peu précis. Il faut citer tout d'abord une lettre des comtes Guy et André de Laval à leur mère, écrite le 8 juin 1429. Ils l'ont vue à Selles en Berry : « armée tout en blanc, sauf la tête, une petite hache à la main, sur un grand coursier noir ». Et, ajoutent-ils avec enthousiasme, « ce semble chose toute divine, de son fait, de la voir et de l'ouïr » (2).

(1) *L'art gothique*, Dictionnaire encyclopédique : Musée archéologique d'Orléans, par L. Gonse.

(2) WALLON, *Jeanne d'Arc*, p. 100.

Un chroniqueur, picard d'origine, parle de Jeanne en ces termes, d'après les témoignages de plusieurs personnes qui l'avaient vue, cheminant entre Reims et Soissons (1) :

« Et chevauchait devant le roi, toute armée de plein harnais, à étendard déployé. Et quand elle était désarmée, si avait-elle état et habit de chevalier, souliers lacés hors le pied, pourpoint et chausses ajustées, et un chaperon sur la tête, et portait très nobles habits de drap d'or et de soie bien fourrés. »

D'après la déposition du chevalier Jean d'Aulon, « elle était belle et bien faite » (2), « robuste et infatigable », selon les dires du président Simon Charles (3), « ayant à la fois l'air riant et l'œil facile aux larmes », d'après la relation du conseiller-chambellan Perceval de Boulainvillers (4). « Elle a bonne prestance sous les armes et la poitrine belle », dit son compagnon le duc d'Alençon (5). « Ses sourcils, finement dessinés, ombrageant de beaux yeux bruns, donnaient une expression de douceur infinie à son regard inspiré », ajoute un écrivain de notre temps (6).

(1) Chronique picarde, *Revue hebdomadaire*, 17 avril 1909.

(2) J. FABRE, *Procès de réhabilitation*, t. I.

(3) ID., *Ibid.*, t. I.

(4) ID., *Jeanne d'Arc libératrice*, p. 263.

(5) ID., *Procès de réhabilitation*, t. I.

(6) *Le Portrait de Jeanne d'Arc par un Essénien du dix-neuvième siècle*. Chamuel, éditeur.

Les débats du procès nous apprennent que ses cheveux, teintés en blond par tant de peintres et déroulés sur ses épaules, « étaient noirs, taillés courts *en écuelle*, de façon à former sur la tête une sorte de calotte, semblable à un tissu de soie sombre ».

Le colonel Biottot, résumant les relations de divers chroniqueurs, s'exprime ainsi, au sujet du costume et du maintien de la Pucelle (1) :

« Le visage de l'héroïne, dans ses traits réguliers, était empreint de douceur et de modestie. Le corps se développait en lignes pleines et harmonieuses. Dès les premiers jours, les gestes aisés de l'enfant, sa grâce souple en toutes circonstances et particulièrement sous le costume de guerre, en selle, la lance ou la bannière en main, étonnent et charment les yeux. Enfin, sur l'ensemble, le candide éclat de sa virginité et la flamme de son inspiration répandaient « une « vertu secrète qui écartait les désirs charnels », commandant aux plus grossiers le respect et les égards. »

. . . . .

« Elle revêt de brillants atours de guerre. Ses vêtements, sa bannière sont de tissus précieux et blancs, comme il convenait pour rappeler sa chasteté et la mission angélique qui y était liée. »

(1) Colonel BIOTTOT, *les Grands Inspirés devant la Science*, pp. 123, 125.

D'après toutes les descriptions, il y avait comme un suave reflet sur ce visage qu'illuminait une pensée intérieure. L'âme, dans une certaine mesure, façonne elle-même les traits de son enveloppe. Par là, nous pouvons nous faire une idée de la beauté de cet être exceptionnel, du foyer caché en lui, foyer qui éclaire son visage et rayonne sur ses actes.

Il émanait d'elle une sérénité, une radiation qui s'étendaient sur tous ceux qui l'approchaient, et apaisaient les plus farouches. Dans le tumulte des batailles et des camps, elle garde ce calme imposant qui est le privilège des âmes supérieures. A Compiègne, au plus fort du combat, lorsque les Bourguignons lui coupent la retraite, sur le point d'être prise, elle est plongée comme dans un rêve et dit aux Français qui l'entourent et s'affolent : « Ne songez qu'à férir ! »

A travers les documents les plus variés, Jeanne nous apparaît comme une fleur des campagnes de France, svelte et robuste, fraîche et parfumée. Aussi est-ce une chose lamentable, de voir de quelle façon la plupart de nos peintres et statuaires l'ont affublée, sans nul souci de la vérité et de l'histoire. Certain critique parle ainsi, non sans raison, de la statue de Frémiet, érigée place des Pyramides, au cœur de Paris :

« Il fit un garçonnet, ennuyé, mécontent, avec de longs cheveux ainsi qu'une crinière, un bras de bois, tenant une longue bannière, une couronne en l'air ! »

Quoi d'étonnant ? fait-il remarquer : Frémiet est un animalier, aussi sa Jeanne est-elle « un être hybride, de petite taille, sur un cheval énorme » (1). Cette statue est une parodie, une honte pour les Français, surtout à l'endroit où elle se trouve, exposée aux yeux de tous les étrangers.

Celle de Roulleau, à Chinon, est pire encore, lourde, massive, aussi matérielle que possible.

D'autres artistes ont mieux réussi, sans montrer plus de scrupules au point de vue du respect de l'histoire. Charpentier nous la représente en prière. La physionomie est gracieuse et touchante. Mais pourquoi ce livre tombé à ses pieds, alors qu'elle ne savait pas lire, et à une époque où l'imprimerie n'était pas inventée ?

Les peintres ne sont pas plus soucieux de la vérité historique : M. Jean-Paul Laurens a signé le triptyque qui orne une des salles du nouvel hôtel de ville de Tours, et reproduit trois scènes de la vie de l'héroïne. Le dernier panneau nous

(1) *Le Portrait de Jeanne d'Arc par un Essénien du dix-neuvième siècle.*

montre, sous la nuit, la place où eut lieu le supplice. Elle est vide maintenant, et, du bûcher qui achève de s'éteindre, un peu de fumée monte vers le ciel. Le dernier des juges se retire. M. J.-P. Laurens n'a pas lu. Il ignore que les Anglais, aussitôt que Jeanne fut morte, firent éteindre le feu, de telle façon que son pauvre corps carbonisé resta exposé, pendant huit jours, à la vue du peuple, et que tous purent s'assurer qu'elle n'était plus de ce monde. Au bout d'une semaine, on ralluma le bûcher jusqu'à destruction complète, et on fit jeter à la Seine les cendres de la victime (1).

\*  
\* \*

L'étude des âmes est une des plus belles qui s'offrent aux recherches du penseur. Celle de Jeanne d'Arc est captivante entre toutes. Ce qui surprend le plus en elle, ce n'est pas son œuvre d'héroïsme, pourtant unique dans l'histoire, c'est ce caractère admirable, où s'unissent et se fondent les qualités en apparence les plus contradictoires : la force et la douceur, l'énergie et la tendresse, la prévoyance, la sagacité, l'esprit vif, ingénieux, pénétrant, qui sait en

(1) Voir H. MARTIN, *Histoire de France*, t. VI, pp. 304, 305.

peu de mots, nets et précis, trancher les questions les plus difficiles, les situations les plus ambiguës.

Aussi, sa vie offrira des exemples de toutes sortes. Patriote et française, en toutes circonstances elle nous apprendra le dévouement poussé jusqu'au sacrifice. Profondément religieuse, idéaliste et chrétienne, dans un temps où le christianisme est la seule force morale d'une société encore barbare, elle montrera les qualités élevées, les hautes vertus du croyant exempt de fanatisme et de bigoterie. Dans la vie intime, familiale, elle se révèle douée des vertus modestes qui sont la richesse des humbles : l'obéissance, la simplicité, l'amour du travail. En un mot, toute son existence est un enseignement pour celui qui sait voir et comprendre. Mais ce qui la caractérise par-dessus tout, c'est la bonté, la bonté sans laquelle il n'est pas de véritable beauté morale.

Cette alliance harmonieuse, cet équilibre parfait de dons qui, de prime abord, semblent devoir s'exclure, font de Jeanne d'Arc une énigme que nous avons pourtant la prétention de résoudre.

C'est un témoignage que lui rendent tous ceux de ses contemporains qui l'ont approchée : à une ferme volonté que rien, dans l'action guer-

rière ou au milieu des épreuves, ne fera fléchir, elle joignait une grande douceur. Les bourgeois d'Orléans s'accordaient à dire, dans leurs dépositions : « C'était grande consolation d'avoir commerce avec elle (1). » Nous retrouvons encore tous ces traits de caractère chez l'Esprit qui s'est manifesté plus d'une fois sous son nom, dans notre cercle d'études. En lui aussi les vertus, les sentiments les plus variés se fondent en une parfaite harmonie.

Pour bien juger cette grande figure, il convient de la dégager des querelles de partis, et de la contempler dans la pure lumière de sa vie et de ses pensées. Un rayon de l'Au-delà nimbe son beau front grave. Elle inspire une émotion mêlée de respect. Malgré le scepticisme de nos temps, on ne peut se défendre du sentiment qu'il existe, au-dessus des conditions habituelles de la vie humaine, des êtres de choix, qui sont l'honneur de notre race et l'éternelle splendeur de l'histoire.

L'existence de la vierge lorraine est comparable à une symphonie, où les voix émouvantes et tragiques de la terre se mêlent aux appels mystérieux du monde invisible.

Comme toutes les grandes âmes, elle croyait

(1) J. FABRE, *Procès de réhabilitation*, t. I, p. 266.

en elle-même, à sa haute mission, et elle savait communiquer sa foi aux autres par toutes les radiations de son être.

Toujours mesurée et sage, elle sait allier l'humilité de la fille des champs à la fierté d'une reine, une pureté absolue à une audace extrême. Vêtue en homme, elle vit dans les camps, tel un ange sur qui repose le regard de Dieu, et nul ne songe à en prendre scandale. La gloire qui l'entourne lui paraît si naturelle qu'elle ne saurait en tirer vanité. N'est-elle pas venue pour accomplir de grandes choses, et l'honneur ne doit-il pas suivre la peine ? De là, l'aisance dont elle fait preuve au milieu des seigneurs et des nobles dames. Devant Dieu seul, elle courbe le front ; elle aime à se faire petite avec les petits qui lui offrent leurs hommages : à l'église, c'est parmi les enfants qu'elle élève de préférence son âme vers le ciel.

Jeanne n'est pas moins admirable dans ses propos que dans ses actes. Au milieu des discussions les plus confuses, elle apporte toujours le mot juste, l'argument précis. Sous une certaine naïveté gauloise, perçe en elle un sens profond des êtres et des choses, et, aux heures décisives, elle trouve les accents qui raniment l'ardeur dans les âmes, les sentiments puissants et généreux dans les cœurs.

Comment croire qu'une enfant de dix-huit ans ait pu trouver d'elle-même des paroles comme celles que nous avons citées ? Comment douter qu'elle fût inspirée par des génies invisibles, comme le furent, avant et après elle, tant d'autres agents de l'Au-delà ?

Les paroles sublimes, nous l'avons vu, fourmillent dans cette courte existence, et nous ne manquerons pas d'en reproduire quelques-unes encore. Ces lèvres de dix-huit ans ont proféré des jugements, qui méritent de figurer à côté des plus beaux préceptes de l'antiquité.

« Elle était moult sage et peu parlant (1), » disait la Chronique, mais, quand elle parlait, sa voix avait des vibrations qui pénétraient au plus intime de l'auditeur, sensibilisaient en lui des fibres qu'il ne se connaissait pas, et qu'aucune puissance n'avait pu émouvoir jusque-là. C'était là le secret de son ascendant sur tant d'âmes rudes, mais bonnes, au fond.

Et ces paroles ne profitèrent pas seulement à ceux qui les entendirent. Recueillies par l'histoire, elles iront, à travers les siècles, consoler les âmes et réchauffer les cœurs.

En toutes circonstances, elle a l'expression qui convient, et les images dont elle se sert

(1) J. FABRE, *Procès de réhabilitation*, t. I, p. 135, note 1.

sont riches de relief et de couleur. Il en est de même aujourd'hui, dans les messages qu'elle dicte à quelques rares médiums, et que nous avons reproduits en partie. Ce sont là, pour nous, autant de preuves, autant de révélations de son identité.

Rappelons quelques-unes de ses paroles, à la fois ingénues et profondes. On ne saurait trop les redire, ni trop les proposer comme préceptes et leçons à tant de gens qui, tout en honorant Jeanne, s'efforcent peu de lui ressembler sous le rapport du caractère et des vertus. Nous avons tous un intérêt personnel à étudier cette vie, à nous hausser à la hauteur des enseignements qu'elle contient, par les exemples qu'elle offre de vie intime et de vie sociale, de beauté morale et de grandeur dans la simplicité.

« A partir du moment où je sus que je devais venir en France, je me donnai peu aux jeux et aux promenades (1). »

L'insouciance et la légèreté sont habituelles à l'enfance, et elles persistent chez un grand nombre jusqu'à un âge déjà avancé. Jeanne, au contraire, a le souci de l'avenir, la préoccupation constante de la grande mission qui lui incombe, le souci des charges qui vont peser

(1) Troisième interrogatoire public.

sur elle. Elle a été touchée par l'aile des créatures angéliques, et sa vie a reçu une impulsion qui ne cessera qu'à la mort. Elle a perçu l'appel mystérieux d'en haut, et ses entretiens avec l'invisible ont déjà donné, à son attitude et à ses pensées, cette gravité qui se mêlera toujours, en sa personne, à la grâce et à la douceur.

A l'interrogatoire de Poitiers, Guillaume Aimery lui dit : « Jeanne, vous demandez des gens d'armes et vous dites que c'est le plaisir de Dieu que les Anglais s'en aillent. Si cela est, pas n'est besoin de gens d'armes, car Dieu seul y suffit. — En nom Dieu ! répond-elle, les gens d'armes batailleront et Dieu leur donnera la victoire (1). »

Ces paroles renferment un grand enseignement. L'homme est libre. La loi suprême exige qu'il édifie lui-même sa destinée à travers les temps, au moyen de ses existences innombrables. Sans cela, quels seraient ses mérites, ses titres au bonheur, à la puissance, à la félicité ? Ces avantages, s'il pouvait les acquérir sans effort, seraient sans prix à ses yeux. Il n'en comprendrait pas même la valeur. Car l'homme n'apprécie les choses qu'en raison de la peine

(1) *Procès de réhabilitation*. Déposition du frère Seguin.

qu'elles lui ont coûté. Mais lorsque les obstacles sont insurmontables, et que sa pensée s'unit à la volonté divine, les forces, les secours d'en haut descendent vers lui, et il triomphe des plus grandes difficultés. C'est le principe de l'intervention divine dans l'histoire, que Jeanne affirme en ces termes. C'est la communion féconde du ciel et de la terre, qui aplanit nos voies et fournit à nos âmes, aux heures désespérées, la possibilité du salut.

Chose étrange ! l'homme méconnaît et, souvent, dédaigne ce qui lui est le plus nécessaire. Sans ces secours d'en haut, et en dehors de la solidarité étroite qui relie la faiblesse humaine aux puissances du ciel, comment pourrions-nous poursuivre, par nos propres ressources, cette immense ascension qui nous élève du fond des abîmes de vie jusqu'à Dieu ? La seule perspective de la route immense à parcourir, suffirait à nous décourager, à nous accabler. L'éloignement du but, la nécessité de l'effort persistant, paralyseraient notre activité. C'est pourquoi, sur les premiers degrés de la prodigieuse échelle, aux premières étapes, le but lointain nous reste caché, et nos perspectives de vie sont restreintes. Mais, sur la voie âpre, aux passages périlleux, des mains invisibles se tendent vers nous, pour nous soutenir. Nous sommes libres

de les repousser. Si, au contraire, nous nous prêtons à l'aide qui nous est offerte, les entreprises les plus ardues peuvent se réaliser. L'œuvre de beauté et de grandeur qu'élaborent nos vies, ne saurait s'accomplir sans l'action combinée de l'homme et de ses frères invisibles. C'est ce que Jeanne affirme encore en ces autres paroles : « Sans la grâce de Dieu, je ne saurais rien faire. »

Elle accueillait toujours avec bonté les curieux qui venaient la voir, surtout les femmes. Elle leur parlait si doucement et si gracieusement, dit la Chronique, qu'elles les faisait pleurer.

Toutefois, simple et sans prétention, elle eût préféré éviter les « adorations » de la foule ; elle en sentait le péril et disait : « En vérité, je ne saurais me garder de telles choses, si Dieu ne m'en gardait (1). » « On me baisait les mains le moins que je pouvais », affirme-t-elle au cours de son procès (2). Et quand, en la cité de Bourges, des femmes du peuple lui apportaient de menus objets pour qu'elle les touchât, Jeanne, en riant, disait : « Touchez-les vous-mêmes. Ils seront

(1) J. FABRE, *Procès de réhabilitation*, t. I. Dépositions de l'avocat Barbin et de Simon Beaucroix.

(2) Sixième interrogatoire public. Voir aussi ses paroles à la lecture de l'acte d'accusation.

tout aussi bons par votre toucher que par le mien (1). »

A côté de cela, Jeanne possédait un sens esthétique remarquable :

« Elle aimait passionnément les belles armures, racontent ses historiens, et elle révélait un goût fort pur et distingué dans les moindres détails de sa personne et de sa mise. Les courtisans en étaient dans l'admiration; les dames elles-mêmes l'eussent volontiers prise pour une des leurs, tant elle avait de grâce et de distinction.

« Cette vaillante, qui, dans les combats, bravait gaiement la mort sans jamais la donner, adorablement femme, se montrait contente d'avoir de belles armes brillantes et de beaux chevaux noirs, surtout « tels et si malicieux qu'il n'était nul qui osât les chevaucher (2). »

Ses juges lui firent un crime de son goût pour les costumes élégants et les chevaux de race. Mais, comme le dit Henri Martin (3) : « Son mysticisme élevé, associant le sentiment du beau à celui du bien, n'avait rien de commun avec cette espèce d'ascétisme qui fait une

(1) J. FABRE, *Procès de réhabilitation*, t. I. Déposition de Marguerite la Touroulde.

(2) H. BOISSONNOT, *Jeanne d'Arc à Tours*.

(3) H. MARTIN *Histoire de France*, t. VI, p. 234.

vertu de la négligence corporelle et de l'extérieur sordide, et qui semble poursuivre l'idéal du laid. »

Fait particulièrement pénible : dans sa courte carrière politique, ce furent ceux qui lui devaient soutien, reconnaissance, amour, qui la firent le plus souffrir.

Son caractère n'en fut pas aigri. Elle n'en concevait aucune humeur. Quand elle avait à subir quelque amère déception, elle montrait une constance inébranlable et avait recours à la prière : « Quand je suis contrariée en quelque manière, disait-elle, je me retire à l'écart et je prie Dieu, me plaignant à lui de ce que ceux à qui je parle ne me croient pas facilement. Ma prière à Dieu achevée, j'entends une voix qui me dit : Fille Dé (de Dieu), va, va, je serai ton aide, va (1)! »

On l'accusa d'avoir voulu se suicider, au château de Beaurevoir. C'était un mensonge. Il est vrai que, captive de Jean de Luxembourg, elle tenta de s'évader, estimant que tel est le droit de tout prisonnier. Bien loin de vouloir se détruire, comme on essaya de l'insinuer au procès, elle avait, dit-elle, « l'espérance de sauver son corps et d'aller secourir tant de

(1) *Procès de réhabilitation*. Déposition de Dunois.

bonnes gens qui étaient en péril » (1). Il s'agissait des assiégés de Compiègne, dont le sort lui tenait tant au cœur. Elle réfléchit, mûrit longuement son projet et ne sauta pas follement dans le vide, ainsi qu'on le croit en général. Un cordage qu'elle assujettit à la fenêtre de son cachot, lui permit de se laisser glisser vers le bas de la tour ; mais, trop court ou rompu sous l'effort, il ne put l'empêcher de tomber rudement sur le roc. A demi morte, elle fut relevée et réintégrée dans sa prison (2).

C'est surtout à Rouen, devant ses juges fourbes et astucieux, qu'éclatent ses répliques fines et primesautières, ses ripostes brèves, incisives, enflammées. Guido Goerres le constate en des termes qu'il est bon de citer :

« A chaque question, Jeanne avait le plus rude des combats à soutenir. Toutefois, la simple jeune fille, qui n'avait appris de ses parents que le *Pater*, l'*Ave* et le *Credo*, fixait sur ses ennemis un regard ferme et tranquille ; et plus d'une fois, elle leur fit baisser les yeux et les remplit de confusion, en déchirant tout à coup la trame de leur perfidie, et en leur apparaissant dans tout l'éclat de son innocence. Si, naguère, les plus braves chevaliers avaient admiré son courage héroïque au milieu des batailles, elle en

(1) Sixième interrogatoire secret.

(2) J. FABRE, *Procès de réhabilitation*, t. II, p. 142, note 2.

montrait un bien plus grand encore, maintenant que, chargée de fers et en face d'une mort horrible, elle attestait à ses ennemis eux-mêmes la vérité de sa mission divine et prophétisait à ce tribunal, prêt à la condamner au nom du roi d'Angleterre, la chute complète de la puissance anglaise en France et le triomphe de la cause nationale. »

« Savez-vous, lui demande-t-on, si les saintes Catherine et Marguerite haïssent les Anglais ? — Elles aiment ce que Dieu aime et haïssent ce que Dieu hait (1). » Et le juge reste interdit. Un autre interroge : « Sainte Marguerite parle-t-elle anglais ? — Comment parlerait-elle anglais, puisqu'elle n'est pas du parti des Anglais ! — Saint Michel était-il nu ? — Pensez-vous que Dieu n'ait pas de quoi le vêtir ? — Avait-il des cheveux ? — Pourquoi lui auraient-ils été coupés (2) ? »

Elle déjoue d'un mot les pièges qu'on lui tend. On lui demande si elle est en état de grâce : « Si je n'y suis, Dieu m'y mette ; si j'y suis, Dieu m'y garde (3). »

Rappelons encore la digne et fière réponse qu'elle fit, quand on lui reprocha d'avoir, au sacre de Reims, déployé son étendard : « Il

(1) Huitième interrogatoire secret.

(2) Cinquième interrogatoire public.

(3) Troisième interrogatoire public.

avait été à la peine ; c'était bien raison qu'il fût à l'honneur (1). »

Un des inquisiteurs semble la narguer au sujet de sa captivité et du supplice qui l'attend. Elle lui répond sans hésiter : « Ceux qui voudront m'enlever de ce monde pourront bien s'en aller avant moi (2). »

L'évêque de Beauvais, inquiet, tourmenté par sa conscience, lui demande : « Vos voix vous parlent-elles jamais de vos juges ? — J'ai souvent, par mes voix, nouvelles de vous, monseigneur de Beauvais. — Que vous disent-elles de moi ? — Je vous le dirai à vous, à part (3). » Et, par ces simples mots, voilà un prélat rappelé au sentiment de sa dignité, par celle dont il a résolu la perte.

\*  
\* \*

Comment expliquerons-nous, chez Jeanne d'Arc, les contrastes qui prêtent à cette grande figure un si puissant éclat : la pureté d'une vierge et l'intrépidité d'un capitaine ; le recueillement du temple et de la prière et le joyeux entrain des camps ; la simplicité d'une paysanne

(1) Neuvième interrogatoire secret.

(2) Cinquième interrogatoire public.

(3) J. FABRE, *Procès de condamnation*, p. 244.

et les goûts délicats d'une grande dame ; la grâce, la bonté, jointes à l'audace, à la force, au génie ? Que penser de cette complexité de traits, qui font de notre héroïne une physionomie sans précédent dans l'histoire ?

Nous l'expliquerons de trois façons : tout d'abord par sa nature et son origine. Son âme, nous l'avons dit, venait de haut. Ce qui le démontre, c'est que, dépourvue de toute culture terrestre, son intelligence s'élevait jusqu'aux conceptions les plus sublimes. Ensuite, par les inspirations de ses guides. En troisième lieu, par les richesses accumulées en elle, au cours de ses vies antérieures, vies qu'elle-même a révélées.

Jeanne était une missionnaire, une envoyée, un médium de Dieu. Et comme chez tous les envoyés du ciel pour le salut des nations, on rencontre en elle trois grandes choses : l'inspiration, l'action, enfin la passion, la souffrance qui est le couronnement, l'apothéose de toute noble existence.

Domremy, Orléans, Rouen furent les trois scènes choisies pour l'éclosion, le développement et la consommation de cette destinée merveilleuse.

Cette vie offre des analogies frappantes avec celle du Christ. Comme lui, Jeanne est née

parmi les humbles de la terre. L'adolescent de Nazareth répliquait aux docteurs de la loi dans le sanhédrin ; de même, elle confondra ceux de Poitiers en répondant à leurs questions insidieuses. Quand elle chasse les ribaudes du camp, nous reconnaissons le geste de Jésus expulsant les marchands du temple. La passion de Rouen n'est-elle pas le pendant de celle du Golgotha, et la mort de Jeanne d'Arc ne peut-elle être comparée à la fin tragique du fils de Marie ? Comme lui, elle est reniée et vendue. Le prix de la victime sonnera dans la main de Jean de Luxembourg comme dans celle de Judas. A l'exemple de Pierre dans le prétoire, le roi Charles et ses conseillers détourneront la tête et ne sembleront plus la connaître, lorsqu'on leur apprendra que Jeanne est aux mains des Anglais et menacée d'une mort affreuse. Il n'est pas jusqu'à la scène de Saint-Ouen, qui ne présente des analogies avec celle du jardin des Oliviers.

Nous avons longuement parlé des missions de Jeanne d'Arc. Qu'on ne se méprenne pas sur le sens de ce mot. Nous croyons opportun de dire ici, qu'en réalité chaque âme a la sienne en ce monde. La plupart ont en partage des missions humbles, obscures, effacées ; d'autres ont des tâches plus hautes, appropriées

à leurs aptitudes, aux qualités acquises dans leur évolution à travers les siècles. Aux nobles âmes seules sont réservées les grandes missions, couronnées par le martyre.

Chaque existence terrestre, nous le savons, est la résultante d'un immense passé de travail et d'épreuves. Cette loi d'ascension à travers le temps et l'espace, que nous avons déjà exposée (1), Jeanne n'avait nul besoin de la connaître au quinzième siècle, pour accomplir son œuvre ; car elle n'entrait pas dans les vues de son époque. La conception de la destinée était fort restreinte ; les vastes perspectives de l'évolution auraient troublé, sans profit, la pensée d'hommes trop arriérés encore, pour connaître et comprendre les magnifiques desseins de Dieu sur eux. Et cependant, en cet esprit supérieur de Jeanne, qui subit comme tous, pendant l'incarnation terrestre, la loi de l'oubli, un passé grandiose se révèle encore ; vertus, facultés, intuition : tout démontre que cette âme a parcouru un vaste cycle, et qu'elle est mûre pour les missions providentielles. On peut même, nous l'avons vu, reconnaître plus particulièrement en elle un esprit celtique, tout im-

(1) Voir plus haut chapitre XVI et *Problème de l'Être et de la Destinée, passim.*

prégné des qualités de cette race enthousiaste et généreuse, passionnée pour la justice, toujours prête à se dévouer pour les nobles causes. Familiarisée, dès l'aube de l'histoire, avec les grands problèmes, cette race a toujours possédé de nombreux médiums. Jeanne nous apparaît, au milieu du sombre moyen âge, comme une renaissance de quelque voyante antique, à la fois guerrière et prophétesse.

Mais ce qui domine en elle, dans tous les temps et les milieux où elle a vécu, c'est l'esprit de sacrifice, c'est la bonté, le pardon, la charité. Dans toutes les tâches qui lui ont été dévolues, elle s'est montrée ce qu'Henri Martin a su définir d'un mot : « la fille au grand cœur ». Ces tâches n'ont pas pris fin à ses yeux. Elle se considère toujours comme obligée envers ceux que Dieu a placés sous sa protection. Son amour pour la France est aussi ardent aujourd'hui qu'au quinzième siècle, et ceux qui, à cette époque, étaient l'objet de sa sollicitude, sont encore ses protégés à l'heure présente. Parmi ceux qui ont participé à sa vie héroïque, soit en bien, soit en mal, plusieurs revivent actuellement sur la terre, en des conditions bien diverses. Charles VII, réincarné en un bourgeois obscur accablé d'infirmités, a reçu souvent la visite de la « fille de Dieu ». Initié aux doctrines spiri-

tualistes, il a pu communiquer avec elle, recevoir ses conseils, ses encouragements. Elle ne lui a jamais fait entendre qu'une parole de reproche : « C'est à vous, lui dit-elle un jour, que j'ai eu le plus de peine à pardonner. » Par des moyens et à l'aide d'influences qu'il serait superflu d'indiquer ici, elle avait su rassembler sur un même point, il y a un certain nombre d'années, ceux qui furent ses ennemis, voire ses bourreaux, et, par son ascendant, elle cherchait à les entraîner vers la lumière, à en faire des défenseurs, des propagateurs de la foi nouvelle. C'était alors un émouvant spectacle pour celui qui, connaissant ces personnalités d'un autre âge, pouvait comprendre sa façon sublime de se venger, en s'efforçant de faire d'elles des agents de rénovation.

Pourquoi la vérité m'oblige-t-elle à dire que les résultats furent médiocres ? Tous, sans doute, l'écoutaient avec une déférence admirative, sentant bien qu'il y avait en elle un esprit de haute valeur. Mais le poids des soucis mondains, des intérêts égoïstes, des préoccupations d'amour-propre, retombait aussitôt lourdement sur ces âmes. Le souffle d'en haut, qui, un instant, les avait fait tressaillir, s'éteignit. Jeanne ne se révéla qu'à un petit nombre. Les autres ne surent pas la deviner. Bien peu purent la

comprendre. Son langage était trop grand ; les cimes où elle voulait les attirer, trop hautes. Ces stigmatisés de l'histoire, qui s'ignorent eux-mêmes, n'étaient pas mûrs pour un tel rôle. Toutefois, ce qu'elle n'a pas réussi à faire au cours de cette existence, elle l'obtiendra dans celles à venir, car rien ne saurait lasser sa patience ni sa bonté. Et les âmes se retrouvent toujours sur les chemins de la destinée.

## XIX. — GÉNIE MILITAIRE DE JEANNE D'ARC.

Le principal mérite de la victoire  
revint à la Pucelle.

Colonel E. COLLET.

Les contempteurs de Jeanne d'Arc : Anatole France, Thalamas, H. Bérenger, Jules Soury, etc., s'accordent à nier ses talents militaires. A. France, surtout, ne néglige aucune occasion de rapetisser son rôle, de restreindre sa participation à l'œuvre de délivrance. Il fait peu de cas des dépositions de ses compagnons d'armes au procès de réhabilitation, sous prétexte qu'ils sont mêlés à ceux d'une « honnête veuve ». Il raille les historiens qui ont vu en elle « la patronne des officiers et des sous-officiers, le modèle inimitable des élèves de Saint-Cyr, la garde nationale inspirée, la canonnière patriote » (1). Et plus loin, il dit :

« Elle n'avait qu'une tactique, c'était d'empêcher

(1) ANATOLE FRANCE, *Vie de Jeanne d'Arc*. Préface, p. xxxviii.

les hommes de blasphémer et de mener avec eux des ribaudes...

« Mener des gens d'armes à confesse, c'était tout son art militaire (1). »

A notre tour, quel cas devons-nous faire de ces jugements ? Dans quelle mesure des professeurs, des romanciers, des journalistes, qui n'ont peut-être jamais porté une arme, sont-ils compétents pour apprécier les opérations militaires de la Pucelle ?

Dans son ouvrage intitulé : *Jeanne d'Arc, l'histoire et la légende*, M. Thalamas nous conseille, avec raison, de nous en tenir aux témoignages directs et de négliger les autres. Cet avis nous paraît surtout applicable à la question qui nous occupe. Les témoignages concernant les aptitudes militaires de Jeanne sont formels. Ils émanent de gens qui l'ont vue de près, ont partagé ses dangers et combattu à ses côtés. Le duc d'Alençon s'exprime ainsi (2) :

« Dans le fait de la guerre, elle était fort experte, tant pour porter la lance que pour réunir une armée ou ordonner un combat et disposer l'artillerie. Tous s'émerveillaient de voir que, dans les choses mili-

(1) ANATOLE FRANCE, *Vie de Jeanne d'Arc*, t. I, p. 309.

(2) J. FABRE, *Procès de réhabilitation*, t. I.

taires, elle agit avec autant de sagesse et de prévoyance que si elle eût été un capitaine ayant guerroyé vingt ou trente ans. C'était surtout dans le maniement de l'artillerie qu'elle s'entendait bien. »

Un autre capitaine, Thibauld d'Armagnac, sire de Termes, dit de son côté :

« Dans tous ces assauts (au siège d'Orléans), elle fut si valeureuse et se comporta de telle sorte qu'il ne serait pas possible à homme quelconque d'avoir meilleure attitude dans le fait de la guerre. Tous les capitaines s'émerveillaient de sa vaillance et de son activité, et des peines et labeurs qu'elle supportait... Dans le fait de la guerre, pour conduire et disposer les troupes, pour ordonner la bataille et animer les soldats, elle se comportait comme si elle eût été le plus habile capitaine du monde, de tout temps formé à la guerre (1). »

\*  
\* \*

Parmi les écrivains contemporains qui se sont occupés de Jeanne d'Arc, les plus aptes à apprécier son rôle militaire sont évidemment ceux qui ont exercé la profession des armes, commandé des troupes, dirigé des opérations de guerre. Or, tous sont unanimes à reconnaître les talents de Jeanne dans l'art de combattre,

(1) J. FABRE, *Procès de réhabilitation*, t. I.

son goût pour la tactique, son habileté à utiliser l'artillerie.

La campagne de la Loire reste, pour eux, un modèle du genre. Le général russe Dragomirov la résume ainsi :

« Le 10 juin seulement, on lui permit de marcher avec l'armée du duc d'Alençon, pour dégager les points que les Anglais continuaient d'occuper sur la Loire. Le 14 juin, elle prit d'assaut Jargeau ; le 15, le pont de Meung ; le 17, elle occupa Beaugency ; le 18, elle défit Talbot et Falstolf, dans une rencontre en rase campagne. Résultat pour les cinq jours : deux assauts et une bataille ; voilà qui n'eût point déparé la gloire de Napoléon lui-même, et voilà ce que Jeanne savait faire quand on ne l'entravait pas (1) ! »

Ce qu'il faut remarquer dans cette action foudroyante, c'est l'ardeur mêlée de prudence qui l'inspire et la dirige. Ces mouvements rapides ont pour but d'atteindre et de frapper l'ennemi au plus fort de sa puissance, sans lui laisser le temps de se reconnaître, suivant la méthode des grands capitaines modernes.

Ce fut encore le sens stratégique de Jeanne, qui dicta la marche sur Reims et poussa ensuite le roi sur Paris. La grande ville eût été prise, sans l'inqualifiable abandon du siège ordonné par Charles VII.

(1) DRAGOMIROV, *Jeanne d'Arc*, p. 37.

Ajoutez son courage héroïque et son constant sacrifice d'elle-même. Elle ne connaissait ni la peur ni la fatigue, dormant tout armée et se contentant d'une frugale nourriture. Elle avait surtout un don merveilleux pour entraîner les troupes. A Troyes, selon le témoignage de Dunois, elle déployait plus d'énergie et d'adresse pour organiser un assaut contre les remparts de la ville, que n'auraient pu le faire les meilleurs chefs d'armée de l'Europe entière. Le maréchal de Gaucourt, vétéran de la guerre de Cent ans, s'accorde avec Dunois sur la conduite admirable de Jeanne en cette circonstance, où il se trouvait mêlé en personne.

Le souci de l'héroïne pour la discipline était constant, et sa sollicitude pour le soldat dénote une connaissance approfondie de la vie militaire. Aux Tourelles, quoique blessée, elle prescrit que les troupes se restaurent avant de retourner à l'assaut. A propos de son antipathie pour les pillards et les ribaudes, de son désir que les soldats s'abstinsent de débauche, de sacrilège et de brigandage, il est facile à M. Anatole France de railler sa pruderie de « béguine » ; avouons pourtant que c'était là le seul moyen de rétablir l'ordre et la discipline, conditions essentielles du succès.

« Elle se préoccupait, dit Andrew Lang, aussi

bien des âmes que des corps de ses hommes ce qui semble aujourd'hui enfantin et absurde à l'esprit scientifique de l'école de M. France ; mais il faut se rappeler qu'elle était une femme de son temps et que sa méthode était celle de Cromwell, celle des plus grands conducteurs d'hommes de toute l'histoire de jadis. »

Son entente, sa prévoyance, son discernement des choses de la politique n'étaient pas moins remarquables. M. A. France semble parfois la considérer comme une sorte d'idiote. Qu'il veuille bien se rappeler son accueil au connétable de Richemont, maladroitement repoussé par le roi, et dont les huit cents lances contribuèrent largement à la victoire de Patay ; puis, les stratagèmes qu'elle employait pour tromper les ennemis au sujet de ses messages, dans les cas où ceux-ci pouvaient tomber entre leurs mains. N'oublions pas non plus avec quelle subtilité elle sut deviner, longtemps avant les politiciens les plus sagaces, la fausseté des négociations entamées par le duc de Bourgogne, après le sacre de Charles VII. Elle disait alors : « On ne trouvera point de paix des Bourguignons, si ce n'est par la pointe de la lance (1). »

(1) J. FABRE, *Procès de condamnation*, 6<sup>e</sup> interrogatoire public.

Joseph Fabre fait ressortir en traits vigoureux ce don de pénétration qu'elle possédait :

« Forçant le succès à force d'y croire, avec quel fier instinct elle brise les toiles d'araignée de la diplomatie pour se jeter dans l'action à outrance ! C'est un oiseau de haut vol qui déconcerte victorieusement les politiques à ras de terre, lâches fauteurs de la paix à tout prix (1). »

Consultons maintenant les écrivains militaires qui nous paraissent avoir étudié, avec le plus de sagacité et de conscience, le rôle de l'héroïne. Le général Canonge s'exprime ainsi (2) :

« Jeanne imprime aux opérations, autour d'Orléans, une activité jusqu'alors inconnue et, au bout de neuf jours, le siège, qui durait depuis six mois, se termine à notre avantage.

« Conduite offensivement, la campagne de la Loire réussit avec une rapidité imprévue ; la journée de Patay y met fin le 18. Vainement on a essayé de nier contre toute vérité la part que prit Jeanne à cette victoire décisive : elle avait fait le nécessaire pour que le contact des Anglais ne fût pas perdu, elle annonça la lutte et, tout en donnant la formule de la poursuite, la victoire.

« A la fin de juin, Jeanne cesse d'être « chef de

(1) J. FABRE, *la Fête nationale de Jeanne d'Arc*.

(2) Général F. CANONGE, *Jeanne d'Arc, chef de guerre. Le Journal*, 15 avril 1909.

guerre » et, par suite, distinction importante, n'est plus responsable.

« Au cours de la chevauchée vers Reims, du 29 juin au 16 juillet, devant Troyes, la *force morale* de Jeanne intervient efficacement au moment même où l'entourage royal ne songe à rien moins qu'à faire rétrograder l'armée sur la Loire. On le sait, la liberté d'action pieusement accordée à la Pucelle fut suivie à bref délai de la chute de Troyes.

« A partir du sacre, Jeanne est négligée. Il est cependant prouvé qu'elle s'opposa à la marche ondoyante sur Paris et que, bien inspirée à tous égards, elle préconisa la marche directe.

« Quant à l'échec devant Paris, il ne saurait lui être imputé. Si le faible Charles VII l'eût écoutée au lieu de la réduire à l'impuissance, l'insuccès du 8 septembre aurait été promptement réparé.

« Sur la haute Loire, pendant les sièges de Saint-Pierre-le-Moutier et de la Charité, Jeanne, placée en sous-ordre, n'agit que par son merveilleux exemple, comme un capitaine.

« Enfin, dans sa dernière campagne si brutalement terminée, Jeanne joua le rôle d'un chef de partisans.

« Au moment où elle fut faite prisonnière, elle était à peine âgée de dix-huit ans et cinq mois ; son rôle militaire n'avait donc duré que treize mois.

« Il était inutile de s'attarder à démontrer que la libération complète de la France ne coïncidera point avec la disparition de la Pucelle. Cependant, il est

indéniable que, grâce à Jeanne, l'indolent monarque avait recouvré la majeure partie du pays compris entre Orléans et la Meuse, que la confiance était revenue, enfin que la libération définitive résulta de l'élan patriotique prodigieux communiqué par elle.

« Le rôle militaire de Jeanne d'Arc peut être envisagé de deux façons :

« Le « soldat » se distingua par des qualités dont la réunion est rare.

« Chez tout observateur loyal, non disposé à nier même l'évidence, le « chef de guerre » provoque un véritable étonnement.

« C'est ensuite un ensemble de qualités qui se retrouvent chez les quelques victorieux dont l'histoire a enregistré les noms. Chez Jeanne, en effet, la conception et l'exécution marchent de pair. Sa conception aboutit à une offensive audacieuse, opiniâtre, de la nature de celle qui, admise depuis Napoléon, fixe sur place l'ennemi, ne lui laisse pas le temps de se reconnaître et réussit à le briser matériellement et moralement.

« L'exécution est fougueuse mais tempérée au besoin par la prudence.

« Il suffira d'énumérer les autres qualités qui lui permirent de violenter la victoire : science du temps, prévoyance, bon sens peu commun, foi imperturbable dans le succès, exemple entraînant, réconfortant, grande puissance de travail, esprit de suite secondé par une volonté inébranlable, connaissance du cœur humain, d'où une influence morale que

quelques grands capitaines seuls possédèrent, avec le temps, au même degré.

« Le caractère de la guerre au quinzième siècle ne fournit pas à Jeanne l'occasion de faire œuvre de stratéliste. Par exemple, il est certain que tous ses contemporains ont reconnu en elle une tacticienne remarquable et redoutée.

« L'origine, l'ignorance et l'inexpérience des choses de la guerre, le sexe et la jeunesse de Jeanne ont dérouté bien des esprits.

« S'il ne saurait être question ni de comparer notre héroïne avec tel ou tel grand capitaine, ni même de lui assigner un rang dans la glorieuse phalange des hommes de guerre, il est juste, pour une excellente raison, de l'y placer : les talents qu'elle déploya sont ceux qui, de tout temps, ont procuré la victoire.

« Abordons maintenant la recherche du pourquoi de l'initiation subite de Jeanne aux secrets les plus délicats de l'art de la guerre.

« A vrai dire, cette recherche serait inutile s'il était vrai, comme on l'a avancé bien légèrement, que l'art militaire n'existait pas au quinzième siècle, qu'il suffisait alors de monter à cheval, enfin que, en ce qui concerne Jeanne, son art militaire se réduisait à mener les gens d'armes à confesse. Ici, parlons net.

« La première négation provient, à n'en pas douter, d'une ignorance complète de la question. La seconde est stupéfiante : Dunois et quelques autres capitaines joignaient, en effet, à l'expérience et au

savoir une science équestre plus que suffisante pour vaincre ; or, le succès leur fit défaut jusqu'à l'arrivée de Jeanne. Quant à la dernière allégation, — d'ailleurs en complet désaccord avec les faits, — elle est tout au moins singulière.

« Arrivons donc aux objections formulées par des historiens sérieux et dignes de tous égards, parce qu'ils ont cherché la solution avec une incontestable loyauté. Toutefois, cet examen sera rapide.

« Nier l'incompréhensible dans le rôle militaire de la Pucelle, est faire bon marché des difficultés du problème.

« Le « bon sens », cette qualité maîtresse que l'on a invoquée, était impuissant à donner, du jour au lendemain, les connaissances techniques nécessaires pour conduire des opérations.

« La foi ardente qui régnait au quinzième siècle put-elle fournir à Jeanne un levier suffisant ? Le doute est permis.

« On a aussi invoqué l'obéissance ; or, elle n'est réellement venue qu'après la délivrance d'Orléans.

« Dire que Jeanne réalisa l'unité d'action qui, jusqu'à elle, manqua, c'est reconnaître un fait ; ce n'est pas le rendre compréhensible.

« Dunois est un témoin avec lequel il fallait compter. Cependant il se montra bien petit garçon vis-à-vis de la Pucelle, le 7 mai 1429, lors de l'attaque de la bastille des Tourelles. On sait avec quelle fougue elle attaqua. Le procédé fut le même à Jargeau, à Patay et devant Troyes et Saint-Pierre-le-Moutier.

« Enfin, on s'est cru en droit d'attribuer « uniquement au sentiment de révolte patriotique » les succès de Jeanne. Certes, le patriotisme peut, soit collectivement, soit individuellement, enfanter des miracles ; mais il est impuissant à transformer en chef d'armée, du jour au lendemain, une jeune fille ignorante et âgée de moins de dix-huit ans. Jeanne constitue un phénomène véritable, unique dans son genre ; à ce titre, elle occupe une place exceptionnelle en France et dans l'histoire de tous les peuples. Le rapprochement suivant est digne de réflexion. En 1429, le patriotisme, dont Jeanne hâta le développement, commençait seulement à naître. Pourquoi en 1870-1871, alors qu'il était plus éclairé, plus ardent et plus répandu, a-t-il été manifestement impuissant à sauver la France qui se trouvait réduite aux abois ?

« En somme, il semble qu'aucune des raisons humaines produites ne fournit la clef de victoires remportées en employant, consciemment ou non, les principes appliqués, sur des théâtres d'opérations plus ou moins vastes, par de grands capitaines.

« Soldat, je me déclare incapable de résoudre, humainement parlant, le problème militaire de Jeanne d'Arc. »

Et le général Canonge adopte, en terminant, la solution que Jeanne elle-même a fournie, en signalant comme origine de ses actes principaux « le secours de Dieu ».

A ces considérations d'un écrivain dont l'autorité en pareilles matières ne saurait être contestée, nous joindrons les citations suivantes, empruntées à un travail inédit et dont la publication est prochaine (1). Elles sont dues à la plume de M. le colonel E. Collet, vice-président de la Société des Études psychiques de Nancy, et répondent de point en point aux critiques de MM. Anatole France et Thalamas sur la levée du siège d'Orléans, dont il faudrait, selon eux, attribuer le mérite bien plus aux assiégés qu'à Jeanne elle-même.

L'auteur énumère les événements du siège, puis ajoute :

« Il est donc bien établi que la Pucelle, dès le premier jour, montrait un sens militaire infiniment supérieur à celui des meilleurs capitaines de l'armée, en disciplinant les troupes et en voulant marcher immédiatement sur le point où les Anglais avaient leurs principales forces. Les capitaines d'un esprit élevé ou droit, comme le Bâtard d'Orléans, Florent d'Illiers, La Hire, etc., et les hommes d'armes qui n'étaient ni orgueilleux ni jaloux, ne tardèrent pas à le reconnaître.

« La milice communale la reconnut, sur-le-champ, pour son véritable chef et fut persuadée qu'elle serait

(1) Colonel E. COLLET, *Vie militaire de Jeanne d'Arc*. Considérations sur le siège d'Orléans.

invincible sous ses ordres. — C'est un fait de psychologie militaire qui s'explique facilement dans ce cas, mais dont la cause est plus mystérieuse dans beaucoup d'autres cas dont l'histoire fait mention. Par quel instinct de juste discernement la foule ignorante des soldats a-t-elle souvent reconnu, sans aucun signe apparent, celui qui était réellement capable de la guider et de lui procurer le succès ? — Elle contribua, en effet, plus que les troupes soldées, à la prise des Tourelles, et montra toute la valeur et la force dont sont capables ceux qui se battent pour la défense de leurs foyers et de leur liberté ; c'est ce qui donna à la Pucelle la première idée d'une armée nationale permanente, instituée, plus tard, par le roi Charles VII, devenu plus sage et plus patriote.

« Nous avons déjà parlé des raisons intuitives qui la déterminèrent à continuer l'attaque des ouvrages de la rive gauche, malgré la décision contraire des capitaines paraissant basée sur la prudence ; l'événement prouva que ces raisons d'ordre psychologique étaient bonnes. Lorsque, blessée pendant l'action, elle surmonta sa souffrance, encouragée par ses *voix*, et accourut auprès du Bâtard d'Orléans pour l'empêcher d'ordonner la retraite et pour diriger, ensuite, elle-même, l'assaut décisif, elle obéit encore à la même intuition de psychologie militaire et au principe le plus rationnel d'une bonne offensive de tactique, celui de la persévérance. On peut, à ce sujet, faire une observation intéressante. En disant

au Bâtard d'Orléans : « Faites reposer nos gens ; « faites-les boire et manger », ne montrait-elle pas le sens pratique d'un vieux capitaine, s'occupant des besoins matériels de ses soldats avant de leur demander un nouvel effort ? Cela fait penser à Bugeaud et aux praticiens instruits à la vieille école de la guerre, qui seront toujours nos maîtres dans l'art difficile de conduire les troupes.

« On peut donc affirmer, avec toute certitude, que le principal mérite de la victoire revint à la Pucelle, bien secondée par les vaillants capitaines et hommes d'armes qui la suivirent sur la rive gauche, et puissamment aidée par les Orléanais, agissant avec autant d'habileté que de vigueur dans l'attaque des Tourelles par le pont de la Loire : sans elle, l'attaque n'aurait pas eu lieu ou aurait échoué.

« Il faut rappeler que, dès le 3 mai, Jeanne avait annoncé que le siège serait levé dans cinq jours. (Déposition de frère Jean Pasquerel et aveu de Jean de Wavrin du Forestel, chroniqueur du parti anglais.)

« M. Anatole France se méfie du témoignage du frère Pasquerel, bien qu'il soit corroboré par un autre témoignage. Les prédictions de la Pucelle lui semblent suspectes et, pour justifier son scepticisme, il cite celle-ci :

« Avant que le jour de la Saint-Jean-Baptiste « arrive (an 29), il ne doit pas y avoir un Anglais, si « fort et si vaillant soit-il, qui se laisse voir par la « France, soit en campagne, soit en bataille. » Source citée : Greffier de la Chambre des Comptes de Bra-

bant dans *Procès*, t. IV, p. 426 (*Vie de Jeanne d'Arc*, t. I, p. 402).

« Or nous avons cherché cette prétendue prédiction dans le document cité (*Procès*, t. IV, p. 426), et nous ne l'y avons pas trouvée. On y voit, au contraire, que la prédiction de Jeanne au sujet de la délivrance d'Orléans, de sa blessure et du sacre de Reims s'est parfaitement réalisée. Et les fourberies de ce genre abondent dans le livre de M. France : on ne peut pas saboter plus indignement l'histoire. »

M. le colonel Collet cite ensuite le document suivant, qui démontre, une fois de plus, combien les critiques de MM. France et Thalamas sont peu justifiées :

« Et combien que les capitaines et autres gens de guerre exécutassent ce qu'elle disoit, la dicte Jehanne aloit tousjours à l'escarmouche en son harnois, combien que ce fust contre la voulenté et oppinion de la plus part d'yceulx gens de guerre ; et montoit sur son coursier, armée aussytost que chevalier qui fust en l'armée ne en la court du roy. De quoy les gens de guerre estoient courouciez et moult esbahiz. »

JEAN CHARTIER.

Et M. le colonel Collet conclut en ces termes :

« En résumé, le siège d'Orléans, conduit sans

habileté et sans vigueur par les Anglais, se serait néanmoins terminé à une date plus ou moins rapprochée, par la capitulation de la ville, dont les ressources auraient fini par s'épuiser, malgré le courageux dévouement et la constance de ses habitants, parce que la place ne recevait plus que des secours insuffisants et perdait peu à peu ses forces dans des actions partielles, conduites sans méthode et sans esprit de suite par des capitaines abusant trop souvent de leur initiative. Mais l'arrivée de la Pucelle changea la face des choses par l'effet moral qu'elle produisit inversement sur les deux armées, et la force irrésistible qu'elle apporta à la défense. Et cette force, la jeune guerrière sut admirablement l'utiliser. En disciplinant les troupes par le puissant moyen de la foi religieuse dominant tout à cette époque, elle en devint le véritable chef et les rendit capables de l'effort prodigieux que la victoire demandait. Elle leur imposa sa volonté par la parole et par l'exemple, leur donna l'unité d'action et de direction qui leur faisait défaut, et leur enseigna l'offensive hardie, calculée et persévérante qui force le succès. Enfin, dans toutes les circonstances où nous l'avons vue, elle agit en chef ayant une connaissance parfaite des hommes, l'intuition des principes régulateurs essentiels, l'expérience des choses de la guerre et une bravoure extraordinaire. »

Ajoutons encore le tableau suivant, plein d'entrain et de couleur, que M. le colonel Col-

let trace du rôle de la Pucelle au siège de Troyes (1) :

« La Pucelle, à cheval, un bâton à la main, accourut aussitôt dans les campements pour faire préparer, en toute hâte, les engins et les matériaux nécessaires à l'attaque de vive force de la place. Elle eut bientôt communiqué son ardeur aux troupes, et chacun s'empressa à la besogne qui lui incombait : chevaliers, écuyers, archers, gens de toutes conditions mirent une activité prodigieuse à disposer, sur des points bien choisis, les quelques canons et bombardes que l'armée possédait, à transporter des fascines, madriers, planches, ais de portes, volets, etc., et à construire des couverts et des approches, en vue d'un assaut imminent et terrible (2).

« Jeanne encourageait les travailleurs, stimulait leur zèle, veillait à tout et faisait, dit Dunois dans sa déposition, si merveilleuse diligence, que deux ou trois capitaines consommés n'auraient pu faire davantage.

« Et cela se passait au milieu de la nuit, qui donnait un aspect fantastique à ces préparatifs extraordinaires : mouvements d'hommes, de chevaux et de charrois, à la lueur fumeuse des torches, dans un vacarme assourdissant de cris, d'appels, de hennissements, de coups de hache et de marteau, de cra-

(1) Voir *Bulletin de la Société d'Études psychiques de Nancy*, décembre 1907.

(2) *Chronique de la Pucelle*.

quements et d'éroulements, de grincements d'es-sieux, de cahotements, etc.

« Le spectacle n'était point banal, sans doute, pour les hommes d'armes de la garnison, veillant derrière les créneaux, et les bourgeois de la ville, montés au plus haut des maisons et des monuments publics, et nous pouvons facilement nous imaginer leur étonnement et leur épouvante. Quel changement s'était donc opéré dans le camp français plutôt découragé ? Que voulaient dire cette étrange agitation, cet effrayant tumulte ? Mystère diabolique ne présageant rien de bon : une formidable catastrophe planait sur la ville, c'était certain !

« Les bruits les plus sinistres circulaient parmi les gens du peuple terrifiés ; on se pressait dans les églises ; on se lamentait ; on clamait qu'il fallait se soumettre au roi et à la Pucelle, ainsi que le conseillait frère Richard dans ses prédications (1). L'évêque et les notables bourgeois étaient dans une cruelle perplexité : ils s'étaient engagés à résister jusqu'à la mort ; mais ils commençaient à entrevoir les avantages de la soumission. Quant aux seigneurs et aux hommes d'armes de la garnison, ils étaient peu rassurés sur l'issue de la lutte, si la terrible Pucelle les assaillait.

« Cependant, l'effroyable tumulte cessa peu à peu dans le camp français ; les torches s'éteignirent les

(1) *Ipsi cives perdiderunt animum nec querebant nisi refugium et fugere ad ecclesias.* (Déposition de Dunois.)

unes après les autres, et la nuit sembla plus noire. Les assiégés angoissés ne voyaient plus que des masses sombres et confuses, qui semblaient grossir et se mouvoir sur quelques points rapprochés des fossés ; ils n'entendaient plus qu'une vague rumeur de voix étouffées, d'armes entre-choquées, de pas mal assurés, de branchages froissés, etc., sinistre grondement, précurseur de la tempête.

« Mais à l'aube, tout se dessina plus nettement aux yeux troublés des Troyens ; le fantastique disparut peu à peu pour faire place à la réalité non moins menaçante, à savoir : le dispositif complet d'un assaut qui ne pouvait être que furieux, obstiné, implacable !

« L'armée française, munie de son matériel d'approche et d'attaque, était disposée en ordre parfait sur les points les plus favorables ; car la Pucelle, comme de coutume, avait mis le temps à profit pour reconnaître la place ; les trois ou quatre pièces d'artillerie, bien placées et bien abritées, s'apprêtaient à ouvrir le feu et à suppléer au nombre par la rapidité et la justesse du tir ; les groupes de porteurs de fascines et d'échelles, les archers et arbalétriers, embusqués derrière les abris, les colonnes d'assaut et les réserves, silencieuses et recueillies, attendaient le signal, et la Pucelle, debout au bord du fossé, son étendard à la main, donnait un coup d'œil satisfait à cet ensemble imposant, avant de faire avancer les « trompilles » pour sonner l'attaque : c'était d'un effet saisissant. »

Enfin, le colonel Biottot, dans ses *Grands Inspirés devant la Science : Jeanne d'Arc*, s'élève à des vues d'ensemble, que nous croyons devoir reproduire, en terminant ce chapitre (1) :

« Les inspirations militaires de Jeanne d'Arc, nous dit un critique éminent, lui furent galamment prêtées par les gens de métier, ses compagnons d'armes.

« Les faits témoigneront à l'encontre de la thèse, mais dès maintenant nous voyons la raison qui la fait insoutenable. La guerre est un acte qui, comme tous les actes, est commandé dans ses formes par son objet. — Héréditairement, les seigneurs, les chefs de bandes qui seront les collaborateurs de Jeanne, ont une conception de l'objet de la guerre diamétralement opposée à celle qu'énonce et manifeste l'héroïne.

« National est pour elle cet objet et elle s'efforce à créer instruments et procédés adéquats. Elle s'adresse de préférence, pour constituer ses armées, à l'élément national, aux bons Français ; ceux-ci, déjà compréhensifs de la cause, seront compréhensifs des procédés qui y conviennent. Ces procédés seront d'invention simple et de compréhension facile. Il s'agit de faire vite et décidivement ; on frappera avec énergie, ténacité, rapidité et avec suite, et là où l'ennemi « a sa plus grande puissance ». C'est toute la stratégie et la tactique des

(1) Pp. 150, 155, 158, 211, 213.

guerres de Nation, c'est la stratégie et la tactique de Napoléon, qui en reçut l'inspiration de la nationalisation des causes et des instruments de la guerre de son temps.

« Mais ce ne peut être stratégie et tactique des professionnels du quinzième siècle. Ils se laisseront entraîner à appliquer cette stratégie et cette tactique ; ils ne peuvent les imaginer, les souffler. Elles rompent avec leurs traditions, leurs routines ; elles doivent ruiner leur métier.

« Napoléon, s'il eût eu Frédéric parmi ses lieutenants, eût-il pu être suspecté de tenir ses inspirations de ce génie de la guerre géométrique, à acteurs mercenaires ? Il est moins possible encore que Jeanne ait été l'inspirée d'un Dunois, d'un La Hire, maîtres peut-être en la petite escrime de leur siècle, mais d'autant plus incapables d'une largeur, d'une ingéniosité, d'une nouveauté des vues qui pouvaient seules découler de l'extension, de la diversité, de la nouveauté de la scène où le nationalisme se dégageant enfin portait la guerre. . . . .

« Son instrument pour guerre nationale Jeanne doit l'inventer. Il faut à œuvre nationale, artisans nationaux. Elle réunit l'armée de Gien qui, dans sa foi patriotique, son ardeur civique, est le prototype des armées de citoyens. Il n'y a pas là mince mérite, quoi qu'on soit tenté de croire d'abord.

« Combien ne devait-il pas paraître plus expéditif, plus sûr et plus simple de ne faire appel qu'aux bandes professionnelles, toutes militarisées, ou du

moins de leur donner dans la composition de l'armée toute la place qu'autorisaient leur nombre et les finances. C'est le contraire que fait Jeanne ; elle excluait plutôt les bandes.

« Jeanne imagina ou créa donc l'instrument convenable à la guerre qu'il lui fallait faire et en cela, déjà, son génie résolut victorieusement une difficulté avec laquelle n'eut pas à compter le génie de Napoléon. Napoléon, en effet, reçut comme entrée de jeu, nous l'avons dit, la nationalisation à laquelle la France avait été conduite, de la guerre et des armées. Il n'eut pas à montrer d'intérêt national, l'objet qu'il proposait aux efforts : la défaite de la volonté ennemie prétendant attenter à la liberté et à la vie de la Nation. Cela allait de soi plus clairement que du temps de Jeanne. Il ne manqua pas, pourtant, de le rappeler, de le répéter comme l'héroïne. Il avait compris, il avait pu observer que là était la force morale, supérieure à la force numérique et mécanique de l'adversaire. Il avait reconnu la nécessité, pour le chef de guerre, de faire commune dans sa généralité, vitale dans son intérêt, la cause à débattre.

« Le génie de Jeanne avait conçu cela spontanément, parce qu'il était directement et véritablement inspiré d'une cause générale. . . . .

« Si l'on ne juge pas du génie d'après l'importance des moyens mis en œuvre, si on ne doit le reconnaître qu'à la nouveauté, l'originalité de ces moyens, le génie de Jeanne est aussi indéniable que celui de Napoléon.

« Avons-nous vu, au cours de ces derniers événements (1), que le génie de la Pucelle ait subi une éclipse, s'en soit remis aux inspirations de l'entourage ? Ce génie nous est apparu, au contraire, plus trempé que jamais d'énergie et de ténacité, de volonté, plus que jamais souple, ingénieux, fécond dans l'adaptation des moyens aux circonstances, plus que jamais personnel et faisant de soi.

« A Saint-Pierre-le-Moutier, à la Charité, comme devant la bastille Saint-Loup, il ne faut qu'audace, domination de la volonté adverse par la manifestation d'une volonté de puissance et d'essence supérieures. Plus qu'à la bastille Saint-Loup, Jeanne est audacieuse et de volonté dominatrice.

« Devant Franquet d'Arras, elle inaugure une tactique qui sera celle de Napoléon, le plus souvent, et lui vaudra ses plus grands succès. Elle immobilise, elle fixe un ennemi supérieur en nombre jusqu'à ce qu'elle puisse l'écraser, énérvé, décimé, avec le concours de troupes accourues.

« Pour délivrer Choisy, elle imagine, puisqu'elle ne peut frapper, elle imagine des coups et manœuvres indirects, ce qui deviendra, deux siècles plus tard, la guerre d'évolution, la guerre des Turenne, Montécuculli, Frédéric le Grand. . . . .

« Au cours des derniers faits d'armes de l'héroïne, et même à Compiègne, le génie de Jeanne resta égal à lui-même. Et comment ne l'eût-il pas été, procé-

(1) Il s'agit de la retraite effectuée après l'attaque de Paris.

dant d'une même inspiration, d'une même passion, plutôt exaspérée qu'affaiblie. »

Notre histoire est riche en grands capitaines : gentilshommes ou fils du peuple, tous preux à la vaillante épée. Jeanne d'Arc, on le voit, les égale et, en certains points, les surpasse. Elle a toutes leurs qualités militaires, et elle a plus encore : l'habileté dans la préparation, et l'audace, la fougue irrésistible dans l'exécution. Elle sait d'instinct que le soldat français excelle dans l'offensive, que la *furia* est un des privilèges de notre race. Aussi cinq jours lui suffisent pour débloquer Orléans, huit jours pour dégager la vallée de la Loire, quinze pour conquérir la Champagne : en tout, deux mois à peine pour relever la France abattue. C'est en vain qu'on chercherait un fait semblable dans l'histoire. Les guerriers les plus illustres peuvent s'incliner devant cette jeune fille de dix-huit ans, dont le front s'auréole du prestige de telles victoires !

On ne rencontre pas un seul moment de défaillance physique ou morale dans cette carrière étonnante, mais partout et toujours l'endurance, l'intrépidité dans le combat, l'insouciance du danger et de la mort, la grandeur d'âme dans la souffrance. Sans cesse, l'amour du pays

vibre et palpite en Jeanne, et aux heures désespérées, il éclate en paroles brèves, enflammées, qui emportent tout.

Bref, sans l'intervention de causes occultes, on ne saurait expliquer chez cette enfant la réunion d'aptitudes guerrières et de connaissances techniques, que, seules, peuvent procurer l'expérience et une longue pratique du métier des armes.

La France a possédé des milliers de vaillants soldats et d'habiles généraux ; elle n'a eu qu'une Jeanne d'Arc !

XX. — JEANNE D'ARC AU VINGTIÈME SIÈCLE ;  
SES ADMIRATEURS ; SES CONTEMPTEURS.

Je suis dolente de voir que les Français se disputent mon âme.

JEHANNE.

La deuxième moitié du dix-neuvième siècle et le commencement du vingtième ont vu se produire, en faveur de la vierge lorraine, un puissant courant d'opinion, à la fois laïque et religieux. Les réputations mal assises ne résistent guère à l'action du temps. La physionomie de l'héroïne, au contraire, grandit avec les siècles et resplendit d'un plus vif éclat.

Ce courant d'opinion a deux sources. Il a pris naissance, d'une part, dans les nombreux ouvrages d'histoire et d'érudition, publiés par J. Michelet, Quicherat, H. Martin, Wallon, Siméon Luce, J. Fabre, etc. Dans cet ordre d'idées, aucun sujet n'a provoqué un ensemble de travaux aussi imposant.

Il découle aussi des enquêtes et du procès dirigés par l'Église catholique, en vue de la ca-

nonisation de Jeanne d'Arc. Des deux côtés, la mémoire de l'héroïne a trouvé des admirateurs sincères et des défenseurs généreux. Après une longue période de silence et d'oubli, c'est comme un réveil d'enthousiasme. On se croirait au lendemain de la délivrance d'Orléans. A mesure que les travaux se précisent, la lumière se fait plus complète. Cette grande figure sort des limites étroites, dans lesquelles le passé l'avait enfermée. Elle apparaît maintenant dans toute sa beauté, comme la plus pure incarnation de l'idée de patrie, comme un véritable messie national. Ce magnifique élan de sympathie, malgré les efforts de certains détracteurs dont nous parlerons plus loin, n'a cessé de s'accroître ; aujourd'hui, la Pucelle est sur le point de devenir la figure historique la plus populaire de notre pays.

Dès 1884, le cabinet politique, présidé par M. Dupuy, prit l'initiative d'une fête nationale en l'honneur de Jeanne d'Arc. Une première proposition fut présentée à la Chambre, le 30 juin. Elle portait les signatures de 252 députés et préluait par un exposé des motifs ainsi conçu :

« Un grand mouvement d'opinion vient de se produire en faveur de l'institution d'une fête nationale de Jeanne d'Arc, qui serait la fête du patriotisme.

« La République des États-Unis, outre sa fête de l'Indépendance, a sa fête de Washington. La République française, outre sa fête de la Liberté, aurait sa fête de Jeanne d'Arc.

« Il y aura à opter entre deux dates : le 8 mai, date glorieuse de la délivrance d'Orléans, et le 30 mai, jour anniversaire de la mort de Jeanne d'Arc.

« Le 30 mai se trouvant peut-être trop rapproché du 14 juillet, nous proposerons le 8 mai.

« Ce jour-là, tous les Français s'uniraient dans une bienfaisante communion d'enthousiasme. »

La commission d'initiative conclut à la prise en considération. Mais la législature ayant pris fin, la proposition resta en suspens, puis fut reprise par le Sénat, sur la demande de 120 sénateurs républicains.

Dans son rapport, présenté à la haute assemblée, M. Joseph Fabre, sénateur de l'Aveyron, s'exprimait ainsi :

« Ni l'Orient avec toutes ses légendes, ni la Grèce avec tous ses poèmes, n'ont rien conçu de comparable à cette Jeanne d'Arc que l'histoire nous a donnée. »

Dans sa conclusion, il disait encore :

« Le moment n'est-il pas opportun pour opposer cette grande mémoire aux déclarations dangereuses de tous les pontifes du cosmopolitisme, qui voudraient nous persuader qu'il ne nous reste pas même

la seule religion qui ne comporte pas d'athées, la religion de la patrie? »

Le projet de loi fut voté par le Sénat et renvoyé à la Chambre.

Le 29 juillet 1890, le Conseil supérieur de l'Instruction publique, de son côté, adoptait la proposition suivante :

« Est déclaré jour de fête, pour tous les établissements d'instruction publique, le 8 mai de chaque année, jour anniversaire de la délivrance d'Orléans. »

Cette décision n'eut aucune suite. Quant au projet de loi voté par le Sénat, il dort encore dans les cartons de la Chambre. Ni l'examen ni la discussion n'en ont été abordés en séance publique, malgré une énergique pétition des femmes de France. En cela les députés républicains ont commis une lourde faute. Leur indifférence, leur mauvais vouloir ont permis aux catholiques de prendre les devants, de s'emparer de cette noble figure de vierge et de la placer sur leurs autels. Alors qu'elle devrait appartenir à tous les Français, constituer un lien entre les divers partis, unis pour honorer sa mémoire, elle risque de devenir ainsi la prisonnière d'une religion exclusive.

Quelle considération a retenu nos politiciens sceptiques de la Chambre? Probablement les

« voix » de Jeanne d'Arc et le caractère spiritualiste de sa mission. Mais ces voix ont existé, le monde invisible est intervenu. La solidarité qui relie les êtres vivants s'étend par delà le monde physique, embrasse deux humanités et se révèle par des faits. Les Entités de l'espace ont sauvé la France au quinzième siècle par l'intermédiaire de l'héroïne. Que cela plaise ou non, on ne supprime pas l'histoire. La France et le monde sont entre les mains de Dieu, même lorsque ce sont les matérialistes et les athées qui gouvernent. La Révolution elle-même fut un geste des puissances invisibles ; mais elle ne fut pas comprise dans l'idée-mère qui l'inspira.

On peut combattre le cléricanisme et ses abus ; pour ce qui est de l'idéal spiritualiste et religieux, on ne le détruira jamais. Il domine les temps et les empires, se transformant avec eux pour revêtir un caractère toujours plus large et plus élevé.

Quant à cette sorte d'accaparement de la mémoire de Jeanne par l'Église catholique, ne l'oublions pas, c'est l'étroitesse d'esprit de certains républicains qui l'a rendu possible.

Jeanne a autant de titres à l'affection des démocrates qu'à celle des cléricaux. En effet, son œuvre n'est pas seulement une affirmation de

l'Au-delà, elle est aussi la glorification du peuple dont elle est issue, celle de la femme, celle du droit des nations et surtout l'affirmation de l'inviolabilité des consciences.

Les hommes de 89 et de 48 avaient une tout autre conception de cette idéale figure que les républicains de nos jours. Tous s'inclinaient devant la mémoire de Jeanne, et Barbès écrivait « qu'elle aurait un jour sa statue jusque dans nos plus petits hameaux ».

Du côté catholique, le mouvement d'opinion en faveur de la Libératrice a suivi une marche régulière et continue. L'évêque d'Orléans, Mgr Dupanloup, conçut, le premier, le projet de canonisation. Le 8 mai 1869, il adressa au pape Pie IX une requête signée par de nombreux évêques, pour obtenir que la « Pucelle, proclamée sainte, pût recevoir dans les temples les hommages et les prières des fidèles ». Les événements de 1870, et la chute du pouvoir temporel retardèrent les effets de cette première instance. Mais, peu après, la question fut reprise, et le « procès informatif », ordonné en 1874, fut terminé en 1876.

Le 11 octobre 1888, trente-deux cardinaux, archevêques et évêques français, adressaient à Léon XIII « leurs supplications pour que Jeanne d'Arc fût bientôt placée sur les autels ».

Le 27 janvier 1894, la congrégation des Rites se prononçait à l'unanimité pour l'introduction de la cause, et Jeanne d'Arc était déclarée « *vénérable* ». C'est le premier degré de la canonisation.

Puis vint la béatification, célébrée en grande pompe le 24 avril 1909, à Saint-Pierre de Rome, par Pie X, en présence de 30.000 pèlerins français, dont 65 évêques. La foule débordait sur les parvis et couvrait la place jusqu'à la colonnade du Bernin.

Pour justifier cette béatification, on a invoqué des motifs étonnants, des « guérisons miraculeuses » de cancers et autres maladies, opérées par Jeanne d'Arc sur des religieuses, à la prière de celles-ci. Nous savons que ces guérisons sont une des conditions imposées par l'Église pour la canonisation ; mais n'aurait-on pu trouver mieux ?

Nous ne songeons nullement à blâmer les manifestations solennelles qui ont eu lieu à Rome et dans la France entière. Tous les Français ont le droit d'honorer la Libératrice à leur guise. Nous regrettons seulement qu'un parti politique profite presque exclusivement de cette béatification, par la faute de républicains matérialistes et mauvais patriotes, qui ont manqué de sens pratique et de clairvoyance.

Nous disons : parti politique. En effet, dans le mouvement catholique en faveur de Jeanne d'Arc, l'intérêt de caste paraît évident. On exploite la mémoire de l'héroïne, et on la déforme en la sanctifiant ; on cherche à faire d'elle un trophée, un signe de ralliement pour des luttes semi-politiques, semi-religieuses. La vierge lorraine paraît peu sensible à ces hommages. Aux cérémonies bruyantes, elle préfère l'affection de tant d'âmes modestes et obscures, qui savent l'aimer en silence. Leurs pensées montent vers elle comme le parfum discret des violettes, dans le calme et le recueillement de la prière. Et cela la touche plus que l'éclat des fêtes et le fracas des orgues ou des canons.

\*  
\* \*

Ce courant catholique a provoqué un courant contraire. C'est seulement depuis peu qu'on voit, avec un étonnement mêlé de stupeur, se dessiner contre Jeanne d'Arc une campagne de dénigrement. Alors que tous les peuples nous l'envient, que les Allemands la glorifient par l'œuvre de Schiller, tandis que les Anglais eux-mêmes l'honorent comme un des plus beaux exemples offerts à l'humanité, il faut que ce soit en France que l'on entende critiquer,

rabaisser une des plus pures gloires de notre nation.

Toute une catégorie d'écrivains libres penseurs s'est ruée sur le renom de Jeanne. La franc-maçonnerie elle-même, cette association puissante qui, pendant des siècles, fut l'asile de toutes les idées généreuses, le refuge et le soutien de ceux qui luttèrent pour la liberté contre l'oppression, aveuglée maintenant par son matérialisme doctrinal, s'est abaissée jusqu'à prendre l'initiative d'un mouvement contre la grande inspirée. L'institution d'une fête de Jeanne d'Arc fit probablement craindre aux grands maîtres de la Maçonnerie française, que la glorification de l'épopée de Jeanne provoquât un réveil de l'idéal religieux.

Quel que soit le mobile auquel ils aient obéi, voici la circulaire que le président de la Loge « Clémentine amitié » adressa aux députés francs-maçons du Parlement, le jour où la discussion sur l'institution de la fête de Jeanne d'Arc devait venir à la Chambre :

« La Chambre est aujourd'hui saisie d'un rapport sentimental appuyé sur des pétitions de femmes, colportées par les curés. Le projet de loi pour une fête de Jeanne d'Arc porte de nombreuses signatures de membres du Parlement, aveuglés ou complices de la réaction cléricale. Les aveugles, adressez-vous

à eux, TT.:CC.:FF.:, et relevez leurs paupières; les complices, complices du Pape et des Jésuites, c'est notre affaire; nous les connaissons et nous ne les oublierons pas; mais nous vous supplions, TT.:CC.:FF.: républicains, sans compromissions sordides, d'empêcher l'institution de la fête de Jeanne d'Arc. »

Cette injonction produisit son effet, et la mise à l'ordre du jour fut définitivement repoussée en 1898.

Ont-ils obéi au même mot d'ordre, ce directeur d'un journal parisien et ce professeur de l'Université, qui se sont acquis une notoriété spéciale en dénaturant l'œuvre de Jeanne? ou bien ont-ils simplement cédé à ce besoin malsain d'abaisser toute supériorité, qui est le propre de certains esprits? On ne sait; mais on ne peut que déplorer l'attitude de ces deux hommes, que leur culture intellectuelle eût dû préserver d'une telle déchéance.

Lisons ce qu'écrit M. Bérenger, directeur du journal *l'Action*, sur la grande âme dont nous venons d'étudier la vie :

« Maladive, hystérique, ignorante, Jeanne d'Arc, même brûlée par les prêtres et trahie par son roi, ne mérite pas nos sympathies. Aucun des idéaux, aucun des sentiments qu'inspire l'humanité d'aujourd'hui n'a guidé l'hallucinée mystique de Domremy.

En soutenant un Valois contre un Plantagenet, que fit-elle d'héroïque ou même de louable ? Elle contribua, plus que tout autre, à créer, entre la France et l'Angleterre, le misérable antagonisme dont nous avons peine à nous libérer six siècles après. Puisque les calottes prétendent imposer son fétichisme à la République, nous saurons répondre à cette provocation comme il convient. Cette vierge stérile n'aima que la religion et l'armée, l'huile sainte et l'arquebuse. Son bûcher final nous la fait plaindre, non l'admirer. Donc, à bas, le culte de Jeanne d'Arc ! A bas, la légende empucelée ! A bas, toute hystérie contre nature et contre raison, qui paralyse l'humanité au profit d'une dynastie ! »

Que dire de cet amas d'insanités, où presque chaque mot est un outrage, chaque pensée un défi à l'histoire et au bon sens ?

Et M. Thalamas, ce professeur d'un lycée de Paris, cherchant, par ses cours à des enfants de quinze ans, à faire pénétrer dans ces jeunes cerveaux des doutes sur le véritable caractère de la Pucelle ! A quelle source a-t-il puisé sa prétendue érudition ?

Jaurès, le grand orateur socialiste, qui, le 1<sup>er</sup> décembre 1904, prit, à la Chambre des députés, la défense de ce singulier professeur d'histoire, fut plus habile. Il sauva son client des mesures disciplinaires qui auraient été

peut-être édictées contre lui, en puisant dans ses souvenirs de l'École, les éléments d'une sorte de panégyrique de la grande calomniée. Dans son discours, Jeanne n'est plus l'hallucinée, dépeinte à ses élèves par le professeur du Lycée Condorcet ; l'orateur est bien obligé de lui concéder une « merveilleuse hauteur d'inspiration morale » ; puis il atténue cette appréciation, trop spiritualiste sans doute, par une louange excessive de « sa merveilleuse finesse et subtilité d'esprit », ce par quoi elle se rattache « au vieux fond gaulois de notre race ».

Dans ses articles de journaux, conférences et brochure, M. Thalamas semble aussi étranger au patriotisme et aux nobles sentiments dont l'histoire de la Pucelle est tissée, qu'aux notions psychiques et aux connaissances militaires qu'il est nécessaire de posséder, pour la bien comprendre et surtout pour la décrire. En parcourant son opuscule : *Jeanne d'Arc, l'histoire et la légende*, on est tout d'abord surpris de voir avec quelle légèreté il fait la leçon à des historiens tels que Michelet, H. Martin, etc., qui ont lu les textes, les ont compris et les ont interprétés logiquement à leur point de vue psychologique, patriotique et humain, dans un beau langage. Tout en rendant justice çà et là à la « splendide conviction » et même à « l'héroïsme »

de la Pucelle, sous sa plume, la physionomie de la Vierge lorraine s'estompe, s'efface ; sa mémoire pâlit, son rôle se restreint. Elle devient un personnage de deuxième ou troisième plan.

Parfois, sa tactique consiste à comparer, à opposer à Jeanne d'Arc d'autres voyantes : Catherine de La Rochelle et Perrinaïc la Bretonne. Or, on chercherait vainement dans l'existence de ces pauvres femmes un fait, un acte, une parole comparables à ceux qu'on trouve en abondance dans la vie de Jeanne. Il y a là un parti pris évident, un désir d'amoindrir l'héroïne.

Dans ses conférences à travers la France, M. Thalamas émettait l'opinion que les Orléanais assiégés pouvaient se tirer seuls d'affaire ; dans sa brochure, il est d'un tout autre avis. La prise d'Orléans, dit-il (p. 34), dans un délai plus ou moins rapproché, malgré la mauvaise direction du siège, n'en était pas moins fatale.

Les Parisiens, en 1870, pouvaient aussi chasser les Allemands ; ni les hommes, ni l'argent, ni le courage ne leur manquaient : on l'a bien vu par la durée de leur résistance ; c'est un chef possédant la foi communicative et les talents militaires nécessaires, qui leur a fait défaut. Ce chef-là, Orléans le trouva et, par lui, fut sauvé !

Parmi les écrivains contempteurs de Jeanne d'Arc, M. Anatole France s'est fait une place considérable par la publication, en 1908, de deux gros volumes in-8. Mais son œuvre, si importante en apparence par l'étendue et la documentation, perd beaucoup de sa valeur dès qu'on la soumet à une analyse attentive. Ce qui domine en elle, c'est l'ironie perfide et les subtiles moqueries. On n'y trouve pas de brutalités à la manière des Bérenger et autres critiques. L'habile académicien procède par voie d'insinuation. Tout concourt, dans ces pages, à rapetisser l'héroïne et, souvent, à la rendre ridicule.

Si, en certains cas, il consent à lui rendre justice, la plupart du temps, il la ravale au dernier rang et lui attribue le rôle d'une fille imbécile. Ainsi, lorsque Loyseleur vient l'entretenir, nombre de fois, dans sa prison, tantôt sous le costume d'un cordonnier, tantôt sous un vêtement ecclésiastique, elle ne s'aperçoit pas qu'elle a affaire à une seule et même personne.

Le premier volume de M. France était remarquable comme style et coordination d'idées. On y retrouvait le subtil lettré. Le second fut incohérent, d'un style relâché, rempli d'anecdotes plaisantes ou tragiques, de faits curieux, par-

fois étrangers au sujet. Ces récits en rendent cependant la lecture amusante, et en ont assuré le succès. Mais c'est en vain, que dans toute l'œuvre on chercherait un sentiment élevé et quelque grandeur. Ces qualités sont inconnues à l'auteur. Et que d'erreurs volontaires!

Ces erreurs, M. Achille Luchaire, professeur à la Sorbonne, l'un des maîtres incontestés des études sur le moyen âge, a été un des premiers à les signaler. En voici un exemple. Le chevalier Robert de Baudricourt est, pour M. Anatole France, un homme « simple et jovial ». Et, à l'appui de cette affirmation, il cite (*Procès*, t. III, p. 86) une page où il n'est nullement question de ce personnage (LUCHAIRE, *Grande Revue*, 25 mars 1908, p. 231, note). M. France prête au même Baudricourt cette opinion « que Jeanne ferait une belle ribaude, et que ce serait un friand morceau pour les gens d'armes ». « Mais le *Procès* (t. III, p. 85), auquel M. France se reporte à ce sujet, dit M. Luchaire, ne parle que de l'entrevue de Chinon et du siège d'Orléans, et nullement du capitaine de Vaucouleurs. » (*Grande Revue*, 25 mars 1908, p. 230, note) (1).

M. Luchaire donne d'autres exemples. Des

(1) Voir *Revue hebdomadaire*, 4 juillet 1908.

constatations identiques sont faites par M. Salomon Reinach dans la *Revue critique*. M. France écrit : « Elle entendit la voix qui lui disait : Le voilà ! » En note, renvoi à *Procès* (t. II, p. 456), où on ne trouve rien de tel (*Revue critique*, 19 mars 1908, p. 214). De même M. Andrew Lang, dans la *Fortnightly Review*. A propos de prétendues prophéties que les prêtres auraient révélées à quelques dévots, et parmi eux à Jeanne d'Arc, M. Lang fait observer : « A l'appui de son dire, M. France cite un passage du procès qui prouve exactement le contraire de ce qu'il vient d'avancer. » Ailleurs, il s'agit des voyages que Jeanne aurait faits à Toul, pour y paraître devant le tribunal de l'official, sous l'inculpation d'avoir rompu une promesse de mariage, et M. Lang objecte : « A l'appui de ses dires, M. France cite trois pages du *Procès* (t. I et II). L'une des trois (t. II, p. 476) n'existe pas, les deux autres ne confirment en rien ce qu'il avance, et l'une des pages suivantes le contredit. »

Dans un article bibliographique publié par la *Revue hebdomadaire* (1), M. Funck-Brentano fait ressortir avec justesse ces graves imperfections de l'œuvre de M. France :

(1) *Revue hebdomadaire*, 4 juillet 1908.

« Les inexactitudes y reviennent sans cesse. Elles surprennent de la part d'un écrivain qui, au cours de sa préface, se montre si sévère à ses devanciers ; mais, après tout, il n'y a là que péché véniel, encore qu'il se répète souvent. On devient plus perplexé sur la valeur historique de l'œuvre de France, quand on trouve aux textes une portée toute différente de celle qu'il leur attribue. Qu'un historien force sa pensée dans la direction d'idées préconçues, c'est regrettable ; mais que dire s'il y incline arbitrairement les documents eux-mêmes ?

« Les différents critiques, qui se sont occupés jusqu'à ce jour de l'œuvre retentissante de M. France, de cette *Vie de Jeanne d'Arc* qui fit tant de bruit avant même que de paraître, ont été surpris de constater, en maints endroits, à propos des textes auxquels renvoyait l'auteur comme fondement de son récit ou de ses opinions, que, non seulement ces textes étaient reproduits ou commentés inexactement, mais qu'ils ne contenaient rien qui concernât de près ni de loin ce que M. France leur faisait dire.

« Le sens commun, dit M. France, est rarement le sens du juste et du vrai (t. I, p. 327). Aussi le sens commun a-t-il été exclus de son livre avec un soin parfait. En son lieu et place, pour l'agrément du lecteur, des histoires pittoresques et inattendues. T. I, p. 532, il s'agit du don, attribué à nos anciens rois, de guérir les écrouelles. Notre séduisant historien constate que, dans la vieille France, les vierges

avaient le même don, à condition qu'elles fussent toutes nues et qu'elles invoquassent Apollon. Voilà, du moins, qui est imprévu ! La citation renvoie à Leber (*Des Cérémonies du sacre*). M. Salomon Reinach l'a vérifiée : il s'agit d'un emprunt fait par un clerc à Pline, lequel vivait au premier siècle ! »

Au cours du même article, M. Funck-Brentano cite encore l'opinion d'Andrew Lang, auteur d'un ouvrage estimé sur Jeanne d'Arc, publié en langue anglaise :

« M. Lang signale l'éternel et déplaisant ricanement dont M. France accable littéralement ses lecteurs. Le mot « ricanement » est sans doute un peu dur. M. France ne ricane pas. C'est le fin sourire d'un aimable ironiste. Mais l'ironie n'est pas de l'histoire. L'ironiste se moque et l'historien doit expliquer. Qu'est-ce que l'histoire ? L'explication des faits du passé.

« Mais revenons à M. Lang qui dit : « La première « qualité du véritable historien, c'est l'imagination « sympathique qui, seule, permet de comprendre « l'époque dont il parle, d'en connaître les pensées et « les sentiments, et de revivre en quelque sorte la vie « des hommes d'autrefois. M. Anatole France manque « de ce don essentiel à un degré tout à fait surprenant. »

« M. France est un admirable sophiste — à prendre ce mot dans son vrai sens. »

Enfin M. Funck-Brentano commente un article du critique allemand, Max Nordau, sur *la Jeanne d'Arc* d'A. France. Il débutait par ces mots, empruntés à Schiller, à propos de *la Pucelle d'Orléans* : « Le monde aime à ternir ce qui brille, il aime à traîner dans la poussière ce qui s'est élevé. » La conclusion de l'article répondait à cette entrée en matière :

« Après le travail d'Anatole France, il nous sera difficile de passer sans haussement d'épaules devant la statue équestre de la Pucelle d'Orléans. Sans brutalité, avec la main habile, douce et caressante d'une soubrette, il l'a dépouillée de sa légende, et voici que, privée de cette riche parure faite de contes et de traditions, Jeanne d'Arc n'inspire plus que de la pitié; il ne peut plus être question pour elle d'admiration, ni même de sympathie. »

Ces lignes font ressortir nettement le caractère perfide et malfaisant de l'œuvre d'un écrivain soi-disant rationaliste, qui, ne comprenant rien aux effets, a néanmoins la prétention d'en indiquer les causes, et ne craint pas de torturer les textes pour fausser l'opinion.

L'œuvre de M. Anatole France est, à certains points de vue, une lourde erreur et une mauvaise action. On pourrait lui appliquer le mot de Mme de Staël, parlant de *la Pucelle* de Voltaire : « C'est un crime de lèse-nation ! »

A ces diatribes, nous allons opposer l'opinion de contemporains illustres, qui ne se sont pas laissé aveugler par la haine politique.

Vers la fin du dernier siècle, un journaliste, Ivan de Wœstyne, ayant eu l'idée de demander aux membres de l'Académie française leur sentiment sur Jeanne d'Arc, recueillit un ensemble de témoignages constituant le plus magnifique éloge de l'inspirée (1). Ces représentants les plus raffinés du talent et de l'esprit en notre pays, tinrent à honneur de déposer aux pieds de l'héroïne le tribut de leur admiration et de leur reconnaissance.

Pasteur écrivait :

« La grandeur des actions humaines se mesure à l'inspiration qui les fait naître ; la vie de Jeanne d'Arc en est la preuve sublime. »

Gaston Boissier s'écriait à son tour :

« Nous la reconnaissons ; elle est bien de notre race et de notre sang : Française par les qualités de son esprit autant que par son amour pour la France. »

Mézières, un Lorrain, lui consacre les vers suivants :

(1) Voir le supplément du *Figaro* du 13 août 1887.

« Si tu ressuscitais, ô ma bonne Lorraine,  
Tu conduirais au feu par les monts, par la plaine,  
Nos jeunes bataillons vengeurs de leurs aînés. »

Léon Say ajoutait :

« Quand la patrie est malheureuse, il reste aux Français une consolation. Ils se souviennent qu'il est né une Jeanne d'Arc et que l'histoire se recommence. »

Enfin, Alexandre Dumas fils exprimait dans une brève formule les sentiments du pays tout entier :

« Je crois qu'en France tout le monde pense de Jeanne d'Arc ce que j'en pense moi-même. Je l'admire, je la regrette et je l'espère ! »

Beaucoup d'autres penseurs et hommes politiques s'associèrent à cette manifestation. Dans un discours prononcé au Cirque américain, Gambetta s'écriait (1) :

« Il faut en finir avec les querelles historiques, On doit passionnément admirer la figure de la Lorraine qui apparut au quinzième siècle, pour abaisser l'étranger et pour nous redonner la patrie. »

De son côté, Jules Favre prononça à Anvers un panégyrique de Jeanne d'Arc, qui se terminait ainsi :

(1) Voir J. FABRE, *Procès de réhabilitation*, t. II. La fête nationale de Jeanne d'Arc.

« Jeanne, Pucelle d'Orléans, c'est la France! la France bien-aimée, à laquelle on se doit dévouer d'autant plus qu'elle est malheureuse; c'est plus encore, c'est le devoir, c'est le sacrifice, c'est l'héroïsme de la vertu! Les siècles reconnaissants n'auront jamais assez de bénédictions pour elle. Heureux si son exemple peut relever les âmes, les passionner pour le bien et répandre, sur la patrie entière, les germes féconds des nobles inspirations et des dévouements désintéressés! »

Avant Jules Favre, Eugène Pelletan avait admiré dans Jeanne la patronne de la démocratie. Il disait aussi (1) :

« O noble fille! tu devais payer de ton sang la plus sublime gloire qui ait sacré une tête humaine. Ton martyre devait diviniser encore plus ta mission. Tu as été la plus grande femme qui ait marché sur cette terre des vivants. Tu es maintenant la plus pure étoile qui brille à l'horizon de l'histoire. »

Francisque Sarcey s'inscrivait sur les listes de l'évêque de Verdun et déclarait :

« saluer de tout son patriotisme le jour où toutes les églises du pays s'ouvriront à la fois pour célébrer les louanges de Jeanne, et lui réserveront une chapelle que les femmes viendront parer de fleurs. »

Cette déclaration nous ramène dans le camp

(1) Voir J. FABRE, *Procès de réhabilitation*, t. II. La fête nationale de Jeanne d'Arc.

adverse, le camp de ceux qui pensent avoir racheté le passé, en érigeant sur leurs autels la statue de l'héroïne.

Nous nous sommes suffisamment expliqué à leur endroit pour n'avoir plus à insister. En ses messages reproduits plus haut, Jeanne elle-même s'est prononcée; après sa parole, la nôtre aurait peu d'autorité.

Rappelons seulement certains propos et discours, qui jurent singulièrement avec l'affirmation des écrivains et des orateurs de ce parti, que leur culte pour la « sainte nouvelle » est un sentiment noble et sans alliage, une des formes les plus pures de l'amour du pays.

Dans une circonstance solennelle, au milieu d'une assistance nombreuse où figuraient, au premier rang, trois grands dignitaires de l'Église, l'évêque de Belley, Mgr Luçon, tenait le langage qu'on va lire. La scène se passe en Vendée à l'érection du monument de Cathelineau. Après avoir fait du mouvement vendéen le panégyrique inévitable en pareil lieu, l'orateur termine par cette adjuration: « Plaise à la divine Providence de consacrer un jour, en la personne de Cathelineau, comme elle l'a fait pour la libératrice de la France au quinzième siècle, un des plus beaux modèles de l'héroïsme se dévouant *pro aris et focis*. »

Peut-on vraiment concilier l'amour de la patrie, avec cette glorification enflammée de la guerre civile en la personne d'un de ses chefs ? Est-ce du patriotisme, cet aveuglement qui confond en un même éloge l'héroïque paysanne qui, jadis, chassait l'Anglais de France, et les Vendéens qui l'y introduisaient ?

Il faut noter aussi que *le Monde* et *l'Univers* attaquèrent vivement l'institution d'une fête de Jeanne d'Arc par la République, et soutinrent qu'il appartenait aux seuls catholiques et royalistes de célébrer la Pucelle (1).

De nombreuses manifestations politiques se sont produites sur divers points de la France, dans lesquelles le nom de Jeanne devient un trophée, un instrument de combat. Citons un exemple entre tous :

*Le Journal* du 5 juillet 1909 publie le fait suivant :

Lille, 4 juillet. — Cet après-midi, une réunion royaliste a eu lieu à Lille. Quatre cents personnes y assistaient. Après un exposé du programme royaliste par M. Pierre Lasseyne, professeur révoqué, M. Maurice Pujot a fait une conférence sur Jeanne d'Arc. Il a engagé les royalistes à adopter la conduite

(1) Voir JOSEPH FABRE, *Procès de réhabilitation*, t. II. La fête nationale de Jeanne d'Arc.

de l'héroïne, c'est-à-dire à employer la méthode violente pour arriver à leur but.

Certes, il est loisible aux catholiques et aux royalistes d'honorer à leur manière cette mémoire bénie. Mais qu'ils n'oublient pas une chose : ce serait un acte coupable de mêler le nom de la grande inspirée à nos luttes, à nos dissensions et, sous prétexte de lui rendre hommage, de prendre à tâche de diviser les Français, en discréditant, par des violences, une cause que l'on croit servir.

Jeanne a péri victime des passions politiques et religieuses de son temps. En ce qui la concerne, le présent, on le voit, n'est pas sans analogie avec le passé. Sa mémoire est ballottée entre des courants d'opinions diverses. Abandonnée par les républicains de la Chambre, qui ont dédaigné de sanctionner les décisions du Sénat, elle est accaparée par les royalistes dans un but trop intéressé. Exaltée par les uns, dénigrée par les autres dans un esprit d'opposition systématique, son prestige sombrera-t-il dans cette tourmente d'idées? Non, car la pure et noble image de la vierge lorraine est gravée pour toujours dans le cœur du peuple, qui, lui, saura l'aimer pour elle-même, sans arrière-pensée. Rien ne saurait l'en effacer!

Au milieu de nos discordes, le nom de Jeanne d'Arc est encore le seul qui puisse rallier tous les Français dans le culte de la patrie. L'amour de la France s'est affaibli dans le cœur de ses fils. Des divisions profondes les séparent ; les partis se font une guerre sans merci. Les revendications violentes des uns, l'égoïsme et le ressentiment des autres, tout contribue à déchirer la famille française. Les grands sentiments se font rares ; les appétits, les convoitises, les passions règnent en maîtres. Comme au temps de Jeanne, la voix des Esprits s'élève et nous dit, sinon au point de vue matériel, du moins au point de vue moral, « la grande pitié qui est au pays de France ».

Élevons nos âmes au-dessus des misères et des déchirements de l'heure présente. Apprenons, par l'exemple et les paroles de l'héroïne, à aimer notre patrie comme elle sut l'aimer, à la servir avec désintéressement et esprit de sacrifice. Redisons bien haut que Jeanne n'appartient ni à un parti politique, ni à une Église quelconque. Jeanne appartient à la France, à tous les Français !

Aucune critique, aucune controverse ne saurait ternir la chaste auréole qui l'entoure. Grâce à un mouvement national irrésistible, cette grande figure montera toujours plus haut dans

le ciel de la pensée calme, recueillie, libérée des préoccupations égoïstes. Elle apparaît non plus comme une personnalité de premier plan, mais comme l'idéal réalisé de la beauté morale. L'histoire nous offre de brillantes pléiades d'êtres de génie, de penseurs et de saints. Elle ne nomme qu'une Jeanne d'Arc !

Ame toute faite de poésie, de passion patriotique et de foi céleste, elle se détache avec éclat de l'ensemble des vies humaines les plus belles. Elle se montre sans voile à notre siècle sceptique et désenchanté, comme une pure émanation de ce monde supérieur, source de toute force, de toute consolation, de toute lumière, de ce monde que nous avons trop oublié, et vers lequel doivent maintenant se tourner nos regards.

Jeanne d'Arc revient parmi nous, non seulement par le souvenir, mais par une réelle présence et dans une action souveraine. Elle nous invite à compter sur l'avenir et sur Dieu. Sous son égide, la communion des deux mondes, unis dans une même pensée d'amour et de foi, peut encore se réaliser pour la régénération de la vie morale expirante, pour le renouvellement de la pensée et de la conscience de l'humanité !

## XXI. — JEANNE D'ARC A L'ÉTRANGER.

Nous pensons en Angleterre  
que Jeanne est la plus grande  
héroïne qu'ait vue le monde, et  
nous regrettons ce qui a été  
fait et qui fut mal fait.

EDWARD CLARKE.

La vie et l'œuvre de Jeanne d'Arc ont suscité l'admiration de tous nos voisins. La vierge lorraine, critiquée, dénigrée en France, ne rencontre au dehors qu'un respect et une sympathie universels.

Domremy est devenu le but de pèlerinages internationaux. Le 14 juin 1909, les journaux de Nancy publiaient la note suivante :

« Trois trains spéciaux ont amené jeudi, à Domremy, des dames italiennes venant accomplir un pieux pèlerinage à la maison natale de Jeanne d'Arc. »

De leur côté, les Anglais, venus soit en groupes, soit isolément, y affluent. On y rencontre aussi des Américains, des Russes, des Hollandais, des Belges, des Allemands, etc.

L'Angleterre tout entière s'est prise d'enthousiasme pour la grande inspirée, et ses fils ne manquent pas une seule occasion de la glorifier.

Aux fêtes normandes célébrées en mai, à Rouen, figurent, chaque année, des délégations anglaises, qui traversent la Manche pour honorer, avec solennité, la mémoire de la Pucelle. En 1904, M. Tree, maire d'Hastings, s'y présentait en grand cérémonial, revêtu de son costume d'apparat et précédé des deux massiers traditionnels, pour déposer une branche de lis en fer forgé, sur la place même où Jeanne fut suppliciée.

Ce beau geste fut répété en 1909. Des Anglais, en nombreux cortège, vinrent prendre part aux fêtes de Rouen. M. Edward Clarke, maire d'Hastings, vice-président de l'*Union Jeanne d'Arc de Rouen*, avait pris l'initiative de cette manifestation. Quelques jours auparavant, il écrivait au maire de la grande cité normande :

« Il n'y a pas un seul Anglais qui ne soit prêt à rendre un sincère hommage à Jeanne d'Arc. Nous pensons, en Angleterre, qu'elle est la plus grande héroïne qu'ait vue le monde, et nous regrettons ce qui a été fait et qui fut mal fait (1). »

(1) Voir le *Journal*, 31 mai 1909.

Le 30 mai 1909, sir Ed. Clarke renouvelait, au nom de la délégation anglaise qu'il dirigeait, ces déclarations émouvantes. Elles furent très applaudies.

En 1885, un Italien, le comte Balsami, ayant découvert aux archives du Vatican un mémoire du quinzième siècle sur les « miracles » accomplis par Jeanne, une commission fut constituée pour dépouiller et vérifier ce document.

Le président désigné fut un cardinal anglais, l'éminent Howard, d'illustre naissance. Il eut une noble expression : « Ce n'est pas d'une main sanglante que je vais tourner les pages de cette sublime histoire : c'est d'une main repentante. »

L'Angleterre avait déjà répudié le crime de Bedford, le jour où la reine Victoria voulut avoir sous les yeux l'image de notre Jeanne, et fit peindre son portrait.

Catholique, l'Angleterre n'avait pas cherché à intimider Rome lors du procès de réhabilitation ; devenue protestante, elle aida de son mieux à la béatification.

Spectacle touchant : le léopard se couche aux pieds de la vierge de Domremy et implore son pardon !

N'y a-t-il pas là une leçon pour les Français ? une invitation à tresser la plus belle des

couronnes à leur héroïne et, comme nos voisins d'outre-Manche, à faire amende honorable devant celle envers qui tous les partis se rendirent coupables? Oui certes, coupables! Ce furent des catholiques français qui la condamnèrent, au moment même où les royalistes l'abandonnaient à son sort cruel, et les libres penseurs n'ont guère mieux agi envers elle : un de leurs maîtres, Voltaire, l'a profanée, et aujourd'hui encore, c'est parmi eux que se rangent tous ses détracteurs.

\*  
\* \*

Recherchons de quelle façon la mémoire de Jeanne a conquis peu à peu l'opinion publique en Angleterre et en Allemagne. Dans cet examen, nous nous inspirerons, tout spécialement, du travail de M. James Darmesteter : *Nouvelles Études anglaises*, et de l'intéressante brochure de M. Georges Goyau : *Jeanne d'Arc devant l'opinion allemande*.

Tout d'abord, en ce qui touche l'opinion anglaise, citons M. J. Darmesteter :

« La vie de Jeanne d'Arc en Angleterre, depuis sa mort jusqu'à nos jours, se divise en trois périodes : sorcière, — héroïne, — sainte ; d'abord deux siècles d'insulte et de haine, puis un siècle de justice

humaine ; enfin, en 1793, s'ouvre une ère d'adoration et d'apothéose. »

A la première période se rattachent les chroniques de Caxton et Holinshed, et *le Henri VI* attribué à Shakespeare. La vague de haine et de calomnie, soulevée par l'œuvre de Jeanne d'Arc, s'arrête là. En 1679, le docteur Howell constate déjà, que « la fameuse bergère Jeanne de Lorraine a fait de bien grandes choses ».

En 1747, l'historien conservateur William Guthrie écrit, à propos du jugement de la Pucelle : « Comme l'or, elle parut plus pure à chaque épreuve. » Peu après, John Wesley, commentant le récit de Guthrie, ajoutera : « Elle ne méritait certainement pas ce sort, soit qu'elle fût une enthousiaste convaincue ou une personne qu'il avait plu à Dieu de susciter pour la délivrance de son pays. »

En 1796 apparaît l'œuvre célèbre de Southey : *Joan of Arc*, poème épique plein de lacunes et d'erreurs, mais qu'anime un souffle généreux. Nous en détacherons quelques passages.

Jeanne, en route pour Chinon, raconte à ses compagnons de voyage, parmi lesquels l'auteur range Dunois, les impressions de sa jeunesse, et comment elle apprit la mission dont elle est chargée. Elle n'est pas aimée chez elle ; elle

demeure chez son oncle et mène paître le troupeau de son père le long de la Meuse. La beauté du paysage et la solitude des bois agissent peu à peu sur son âme contemplative ; la mort d'une amie tourne son cœur vers les souffrances humaines ; une conversation enthousiaste la remue et l'exalte.

« Des pensées guerrières, — dit-elle, — assiégeaient mon esprit, si bien que je ne m'endormis qu'à l'aube ; mais cela ne calma pas mon esprit surexcité, car des visions surgirent, envoyées, j'en suis convaincue, par le Très-Haut ! Je vis une ville fortifiée de toute part, garnie de hautes tours et cernée par les ennemis. La Famine y suivait d'un œil d'envie, près d'un amas de squelettes, le corbeau repu, qui se nourrit de lambeaux sanglants. Je me tournai, alors, vers le camp de l'assiégeant, et là il y avait fête ; le rire grossier éclata, très fort, à mes oreilles, et je contemplai ces chefs qui, même pendant leurs festins, préparaient des plans de mort. J'en fus écœurée jusqu'au fond de l'âme. Puis il me sembla que d'un nuage, aussi noir que celui qui engendre la tempête, un bras géant surgit et laissa tomber une épée qui raya, comme l'éclair, les ténèbres de la nuit. Une voix se fit entendre à mon oreille, qui résonnera de nouveau à l'heure de joie terrible, où l'ennemi affaibli s'évanouira devant ma colère. Depuis cette nuit-là, je pus sentir mon âme soucieuse palpitant sous la force divine qui s'épandait

en moi. Je restai songeuse, pensant aux jours à venir, sans voir ce qui se passait autour de moi et sans m'en soucier, dans ce demi-sommeil de l'âme où tous les sens corporels sont comme endormis et que, seul, l'esprit veille. J'ai entendu des voix inconnues, dans le vent du soir; des formes étrangères, à demi visibles, remplissaient en foule l'air du crépuscule. Ceux qui m'avaient connue autrefois, jeune fille gaie et insouciante, s'étonnèrent. » (Livre I, vers 440 et suivants.)

« Oui, capitaine, — dit-elle à Dunois, — le monde croira bientôt en ma mission, car le Seigneur fera soulever l'indignation et déversera sa colère sur ceux qui oppressent, et ils périront. » (Livre I, les 4 derniers vers.)

L'auteur n'en fait pas une dévote : elle déclare aux théologiens qui l'interrogent que, maintenant, c'est dans la contemplation de la nature et non dans les pratiques extérieures de la piété, qu'elle trouve réconfort et communion divine. (Livre III, vers 400 et suivants.) On la tient pour une hérétique, et l'on veut la soumettre au jugement de Dieu; mais voici Jeanne qui s'écrie, en montrant un tombeau voisin :

« L'épée de Dieu est ici; la tombe va parler pour le prouver. Entendez-vous? Là, sont les armes qui jetteront la terreur dans l'armée ennemie; je les revê-

tirai en présence de notre roi et du peuple assemblé ; je les sortirai de ce tombeau où elles sont enfermées depuis longtemps, incorruptibles, cachées, à moi destinées, l'envoyée du ciel ! »

Ce n'est pas sans difficulté que Jeanne pourra se mettre en route pour l'armée ; elle a revêtu l'armure dans le sanctuaire de Sainte-Catherine ; c'est sans crainte qu'elle va partir, bien qu'elle sache comment elle mourra :

« C'était pendant la dernière nuit que je passai à Domremy ; j'étais assise près du ruisseau, l'âme débordante d'esprit divin. Je vis alors une troupe de bandits entourant un bûcher ; au poteau, une femme était attachée ; les fers meurtrissaient sa poitrine, et, autour de ses membres, le feu lançait ses flammes ardentes. Je vis ses traits et je me reconnus. » (Livre IV, lignes 310 et suivantes.)

L'œuvre de Southey accentua le revirement d'opinion en faveur de Jeanne. Certains critiques anglais la trouvèrent pourtant insuffisante. Thomas de Quincey, l'un des écrivains les plus érudits et les plus estimés de ce temps, reproche au poète d'avoir arrêté la carrière de l'héroïne au sacre de Reims, et d'avoir esquivé sa passion. Il dit à ce sujet :

« Tout ce qu'elle avait à faire était accompli ; il lui restait à souffrir. Jamais, depuis que furent jetés

les fondements de la terre, il n'y eut tel procès que le sien, si on pouvait le déployer dans toute sa beauté de défense, dans toute son horreur infernale d'attaque. O enfant de France, bergère, jeune paysanne foulée aux pieds de tous ceux qui t'entourent ! »

Depuis un siècle, l'Angleterre ne cesse de rendre à la mémoire de Jeanne les plus chaleureux hommages. Richard Green la considère comme « la figure de pureté qui se détache du sein de l'avidité, de la luxure, de l'égoïsme, de l'incrédulité du temps ». Les biographies de l'héroïne, les apologies se multiplient. Citons aussi ces paroles de Carlyle :

« Jeanne d'Arc devait être une créature de rêves pleins d'ombres et de lumières profondes, de sentiments indicibles, de pensées qui erraient à travers l'éternité. Qui peut dire les épreuves et les triomphes, les splendeurs et les terreurs dont ce simple esprit était la scène ? »

Il y a soixante ans, le jeune pasteur et poète John Stirling célébrait à son tour notre héroïne nationale, et voyait en elle « le personnage peut-être le plus merveilleux, le plus exquis, le plus complet de toute l'histoire du monde ». Il ajoute :

« Bien haut parmi les morts qui donnent une vie meilleure à ceux qui vivent, voyez briller la jeune

paysanne dans sa cuirasse sacrée, elle que le Seigneur de la paix et de la guerre envoya, comme un char de flamme, loin du bercail paternel. »

L'œuvre toute récente de l'écrivain écossais Andrew Lang, sur Jeanne d'Arc (1), vient compléter cet ensemble de travaux. Elle constitue un magnifique plaidoyer en faveur de l'héroïne, que l'auteur défend avec humour et sagacité contre les attaques sournoises d'Anatole France. Dès le milieu du dix-huitième siècle, dit-il, lorsque David Hume, grâce aux chroniqueurs écossais, put acquérir la certitude de l'iniquité de la condamnation de Jeanne, tout le monde en Angleterre fut éclairé sur cet événement historique.

Depuis, on y a glorifié la martyre de maintes façons. Chaque enfant connaît son histoire, histoire sans pareille, constate Andrew Lang. Quelles que fussent les difficultés présentes, Jeanne les comprenait à l'instant, résolvait le problème et, selon les circonstances, agissait en capitaine, en savant ou en grande dame (p. 6). Ce qu'il admire surtout en elle, c'est sa volonté, sa ténacité (p. 193). Rien ne la rebute pour arriver à ce qu'elle envisage comme étant

(1) ANDREW LANG, *The Maid of France*. Longmans, Green, and Co, 39, Paternoster Row, London, 1909.

le bien du royaume. A Rouen, elle est sublime de courage et de résolution, lorsqu'elle refuse de donner sa parole qu'elle ne s'échappera pas, préférant ainsi endurer l'odieuse compagnie de « houspilleurs », que de sacrifier son droit légitime ! (P. 252.)

Quant aux forces déployées par l'Angleterre pour envahir la France, l'auteur affirme, sur la foi de documents encore inédits, que, pour jeter la terreur dans les cœurs français les plus audacieux, l'Angleterre fit des préparatifs considérables et dépensa sans compter, utilisant les dernières inventions de l'art militaire (p. 66). Mais, ajoute-t-il, les Anglais n'étaient pas en nombre suffisant pour se maintenir dans leur conquête.

Andrew Lang est bien forcé de l'avouer : la science ne peut pas tout expliquer dans la vie de Jeanne d'Arc. Il espère cependant qu'elle le pourra sans doute un jour (p. 14). Son espoir ne saurait être déçu.

L'Amérique possède aussi une *Vie de Jeanne d'Arc* (1) très estimée ; elle est due à la plume de Francis Lowell.

(1) F. LOWELL, *Life of Joan of Arc*.

\*  
\* \*

En Allemagne, les exploits de Jeanne d'Arc, nous dit M. Georges Goyau (1), étaient connus et suivis au jour le jour. Il en subsiste des preuves écrites, par exemple *le Mémorial* d'Eberhard de Windecke, historiographe de l'empereur Sigismond.

Un siècle plus tard, vers la fin du règne de François I<sup>er</sup>, au même moment où Du Maillan, chroniqueur patenté des Valois, diffamait la Pucelle, et où Étienne Pasquier constatait avec douleur le discrédit dans lequel sa mémoire était tombée dans notre pays, un jeune Prussien, Eustache de Knobelsdorf, improvisait un éloge pathétique de la grande inspirée.

En 1800, Schiller, que la Convention avait honoré du titre de citoyen français, dans un poème tragique de belle envolée, vengeait Jeanne d'Arc des insanités de Voltaire.

Ce poème fut mis à la scène et obtint, dans toute l'Allemagne, un succès extraordinaire. De 1801 à 1843, *la Pucelle d'Orléans* n'eut pas moins de 241 représentations sur la seule scène berlinoise; on ne se lassait pas de l'applaudir. C'est ainsi, nous dit G. Goyau, que, grâce à

(1) G. GOYAU, *Jeanne d'Arc devant l'opinion allemande*.

l'œuvre de Frédéric Schiller, la gloire de l'héroïne lorraine se confond avec la gloire littéraire de l'Allemagne.

Gœthe écrivait à Schiller (1) : « Votre pièce est si bonne, si bonne et si belle, que je ne vois rien à lui comparer. » Cette œuvre est cependant loin d'être parfaite.

L'auteur a bien vu en Jeanne une âme enflammée de patriotisme, mais, dans son drame (2), il a complètement défiguré l'histoire.

Le poème contient pourtant des passages qui méritent d'être signalés. Voici d'abord, comment l'auteur nous présente l'héroïne :

Un paysan apporte de Vaucouleurs un casque qu'une bohémienne lui a, pour ainsi dire, imposé. A cette vue, Jeanne s'approche. Elle voit dans ce casque un signe du ciel et s'en empare, prêtant avidement l'oreille aux récits du laboureur, qui vient d'apprendre la détresse d'Orléans et la désunion des Français. Inspirée, elle prophétise le relèvement de la patrie par le secours de Dieu. Elle gagne Chinon où, tout de suite, son succès dans un combat et sa clairvoyance maintes fois vérifiée, lui obtiennent la faveur de la cour.

(1) *Correspondance entre Gœthe et Schiller*, traduction Saint-René-Taillandier, t. II, p. 229.

(2) *Die Jungfrau von Orleans. Eine romanische Tragödie* von FR. VON SCHILLER.

Le drame se transforme ensuite en un pur roman. A la fin, Jeanne, capturée par les Anglais, leur propose fièrement, au nom de son roi, un contrat de paix, s'ils consentent à restituer à la France ce qu'ils lui ont pris, les avertissant que leur puissance touche à sa fin. Cependant l'armée française cherche à délivrer Jeanne, que ses ennemis veulent mettre à mort. De la tour où elle est enchaînée sous la garde d'Isabeau, qui doit lui donner le coup de grâce si les Anglais ont le dessous, l'héroïne suit avec émotion les péripéties du combat, que leur décrit un soldat placé à un poste d'observation. Ses prières accompagnent les Français. Mais voilà le roi entouré d'adversaires ! Une ardente invocation procure à Jeanne le pouvoir de rompre ses lourdes chaînes ; elle vole au secours des siens. Du haut de la tour, on la voit dégager son roi et ramener la victoire du côté des Français. C'est au prix de sa vie. Elle meurt glorieusement sur le champ de bataille, dans une dernière vision, où la Vierge l'accueille avec un sourire. Et, sur un signe du roi, tous les drapeaux sont doucement déposés sur son beau corps refroidi.

Certes, nous ne saurions reconnaître notre Jeanne dans celle du poète allemand. Il en a pris trop à son aise avec la vérité historique. Son drame, néanmoins, passera, sans doute, à

la postérité, car il témoigne du noble idéal de son auteur en des vers tantôt incisifs, et qui se gravent comme des sentences dans la mémoire, tantôt si touchants, si vraiment humains, que l'âme en garde une impression profonde.

Un critique éminent, A.-W. Schlegel, disait en ces termes son admiration pour le caractère de Jeanne d'Arc dans l'œuvre de Schiller (1) : « La haute mission dont elle a la conscience, et qui impose le respect à tout ce qui l'approche, produit un effet extraordinaire et plein de grandeur. »

Schlegel, l'illustre ami de Mme de Staël, consacra une pièce de vers au supplice de l'héroïne. Dans cette œuvre, il prend violemment Voltaire à partie et semble même demander compte au peuple français tout entier, de l'erreur commise par le philosophe : « Un poète, dit-il, non ! un insulteur de la pieuse voyante, outrage la pure créature ; la gloire de l'histoire, en un poème infâme, vous sert de passe-temps répugnant. » Et Schlegel, avec véhémence, traite les Français de « race sans cœur, étrangère à la loyauté et au droit, tantôt oppressive et tantôt esclave, jamais douce, jamais libre » (2). De

(1) *Cours de littérature dramatique*, t. III, pp. 309-310. Paris et Genève, Paschoud, 1814.

(2) A.-W. SCHLEGEL, *Poetische Werke*, t. I, pp. 233-236. (Heidelberg, Mohr et Zimmer, 1811.)

son côté, Mme de Staël écrivait, dans son livre *De l'Allemagne* : « Les Français seuls ont laissé déshonorer la mémoire de Jeanne : c'est un grand tort de notre nation, que de ne pas résister à la moquerie, quand elle lui est présentée sous des formes piquantes (1). » Schlegel, dit G. Goyau (2), traduisait en invectives la sévère remarque de Mme de Staël; pour réprimer son torrent d'injures, il eût suffi de lui dire, d'un mot, que la France de Voltaire n'est pas toute la France.

L'odyssée littéraire de la Pucelle en Allemagne ne s'arrête pas là.

Au lendemain de 1815, un publiciste bava-rois, Friedrich Gottlob Wetzels, écrivit une tragédie sur Jeanne d'Arc.

Le baron de la Motte-Fouqué, descendant de réfugiés protestants, pour célébrer l'héroïne se fit traducteur. Il adapta au goût allemand *l'Histoire de Jeanne d'Arc* de Lebrun des Charmettes.

Mais l'œuvre la plus rigoureusement historique consacrée, au delà du Rhin, au souvenir de notre Jeanne, est celle de Guido Goerres. Joseph Goerres et Guido, son fils, écrivirent un livre, dans lequel « ils prosternaient aux pieds de la

(1) Mme DE STAËL, *De l'Allemagne*, édit. Garnier, p. 242.

(2) G. GOYAU, *Jeanne d'Arc devant l'opinion allemande*, pp. 43-44.

vierge française les hommages de l'Allemagne ».

Jeanne d'Arc est l'envoyée de Dieu pour le salut de la France : voilà la thèse que soutient Joseph Goerres, dans la préface dont il fait précéder le livre de son fils.

« Déjà dans le lointain — nous explique-t-il — se préparait la Réforme, et, plus loin encore, la Révolution; or ni l'une ni l'autre ne devaient trouver l'Angleterre et la France réunies sous un même sceptre, parce que, dans l'état de complet absolutisme qui eût pesé sur le monde européen, elles eussent été étouffées par la force purement matérielle, ou bien, s'étendant victorieusement sur cette partie du monde, elles auraient produit une anarchie effrénée, et, dans l'un et l'autre cas, la dissolution de l'ordre social. C'était en outre la destinée des Français de devenir, entre les mains de Dieu, dans les âges suivants, un fouet et un aiguillon pour les autres peuples, et la France n'eût pu remplir ce rôle providentiel, si elle n'eût pas été délivrée de la domination étrangère et n'eût pas conservé son individualité (1). »

Selon Joseph Goerres, Jeanne appartenait à deux mondes, celui de la terre et celui du ciel;

(1) GUIDO GOERRES, *Jeanne d'Arc*, traduction Léon Boré, pp. xi-xii.

elle était appelée à agir dans l'un comme envoyée de l'autre; à ce titre, elle appartiendrait à tous les peuples, au peuple français par le sang, aux autres par ses nobles actions.

Il s'en fallut de peu que Guido Goerres ne précédât Quicherat dans ses recherches. Montalembert eut l'intention d'aborder ce grand sujet, mais le travail de Guido Goerres lui parut assez important pour l'y faire renoncer, et il l'écrivit au père de l'auteur. Guido séjourna à Orléans, vint à Paris, à la Bibliothèque Nationale, et projetait un nouveau livre sur la Pucelle, plus documenté que le premier, quand il fut rappelé en Allemagne et détourné par d'autres travaux.

Depuis cette époque, une pléiade de savants, d'historiens, d'écrivains de tous rangs se sont mis, au delà du Rhin, à commenter l'épopée de la vierge lorraine.

Par la plume des deux Goerres, le catholicisme allemand avait rendu hommage à la Pucelle; Charles Hase, en 1850, lui apporta l'hommage du protestantisme (1). Hase est aussi un admirateur passionné de Jeanne d'Arc. Guido Goerres avait instauré, parmi les catholiques

(1) *Heilige und Propheten*, Zweiter Teil (3<sup>e</sup> édition, 1893, Leipzig, Breitkopf et Haertel).

d'Allemagne, une sorte de culte de Jeanne d'Arc ; Charles Hase, lui, introduisait chez les protestants une sorte de religiosité de Jeanne.

L'historien Reinhold Pauli, en 1860, déclarait que, « pour tous les esprits impartiaux, elle demeurait une énigme » (1).

Un des biographes allemands de Jeanne (2), le professeur Hermann Semmig, osait écrire en 1883 : « En France, hors d'Orléans, la Pucelle n'est pas partout aussi chère au peuple français ; qu'elle l'est au peuple allemand (3). »

« L'Allemagne — écrit encore G. Goyau (4) — semble affecter une sorte de coquetterie à l'endroit de la Pucelle ; et cette coquetterie, parfois, dans l'expression dont elle se pare, devient presque offensante pour nous. Si la France pouvait être accusée d'oublier Jeanne, l'Allemagne serait là pour la célébrer ; si quelque Français diffame Jeanne, l'Allemand surgit comme chevalier. On dirait que l'Allemagne littéraire et savante, toujours éprise de l'antique Velléda, porte quelque envie aux Français. »

Cet intérêt passionné pour notre héroïne

(1) *Bilder aus Alt-England* (Gotha, Perthes, 1860).

(2) SEMMIG, *Die Jungfrau von Orleans und ihre Zeitgenossen*. (Leipzig, Unflad, 1885.)

(3) *Die Gartenlaube*, 1883, n° 18, p. 291.

(4) G. GOYAU, *Jeanne d'Arc devant l'opinion allemande*, pp. 76-77.

démontre à quel point les Allemands ont le goût de l'idéal. Chez eux, les écrivains de toutes écoles : rationalistes et spiritualistes, physiologistes et mystiques, ont tourné leurs regards admirateurs vers cette figure si française, qui projette, à travers les siècles, un sillage lumineux.

\*  
\* \*

L'Italie nous offre, sur le même sujet, *la Chronique générale de Venise* ou *Diario*, d'Antonio Morosini, récemment traduite et publiée (1).

A. Morosini, noble Vénitien et négociant armateur de réel mérite, a rédigé sous ce titre un « journal », tenu sans interruption de 1404 à 1434, que *la Revue hebdomadaire* commente en ces termes :

« Observateur prévoyant et avisé, il (Morosini) a su intercaler le texte de vingt-cinq lettres ou groupes de lettres relatant au fur et à mesure la suite des actions de la Pucelle. Ainsi se trouve composé, spontanément, le plus sincère des ensembles, la « série » la plus captivante de notions, d'impressions et de sensations, rédigées non seulement de semaine à semaine, mais presque de jour à jour.

(1) *Chronique* d'ANTONIO MOROSINI. Commentaire et traduction, Ed. G. L.-P. et Léon Dorez.

« Ces correspondances, pour la plupart, proviennent de Bruges, la grande place commerciale de Flandre, centre de négoce, d'affaires et d'informations. Elles résument elles-mêmes, quelquefois, des lettres de multiples origines, de Bourgogne, de Paris, de Bretagne. D'autres arrivent à Venise, directement d'Avignon, de Marseille, de Gênes, de Milan, du Montferrat. Elles ont pour auteur principal le Vénitien Pancrazio Giustiniani, résidant à Bruges. A côté de lui, se décèle Giovanni de Molino, fixé à Avignon.

« En très peu de jours, dès le 10 mai peut-être, avec une rapidité vraiment surprenante, parvenait d'Orléans jusqu'en Flandre la nouvelle du combat des Tourelles, livré le 7, avec la prévision de la rupture immédiate du siège. Par le courrier ordinaire, la « valise » qui voyage entre Bruges et la cité des Doges, Pancrazio Giustiniani, presque immédiatement l'expédie à Venise, à son père. Ce jour même, le 18 juin, Antonio Morosini transcrit la lettre, la préserve et la sauve.

« Depuis, à intervalles plus ou moins proches, il enregistre, copie ou résume de continuelles missives. La retraite des Anglais, Patay, le sacre, la marche sur Paris, sont annoncés, observés, transmis, avec le reflet de la stupéfaction et de l'enthousiasme suscités par ces incompréhensibles réalités. Même après l'affreux retour sur la Loire, après le désastre de Compiègne, les sympathies continuent. Il court des bruits d'invasion et de rentrée en campagne.

Jusqu'au deuil de Rouen, le drame est suivi avec une émotion qui ne se dément pas (1). »

\*  
\* \*

Par cette étude rapide, on peut voir comment Jeanne, partout glorifiée au dehors, même par ses ennemis d'antan, n'a rencontré des détracteurs que dans le pays fait, par elle, libre et victorieux. Le culte dont elle est l'objet à l'étranger n'est-il pas de nature à frapper ses contempteurs, eux qui se disent animés de sentiments internationalistes ? C'est en France seulement que Jeanne a été dénigrée par des écrivains de mérite peut-être, mais incapables de la comprendre, parce qu'en elle l'humain et le divin se fondent et s'harmonisent en une idéale figure qui nous surpasse tous.

Sa vie est comme un reflet de celle du Christ. Comme lui, elle est née parmi les humbles ; comme lui, elle a subi l'injustice et la cruauté des hommes. Morte jeune, sa courte et douloureuse existence s'illumine, ainsi que la sienne, des rayons du monde invisible. Il s'y ajoute même un élément de poésie de plus : c'est qu'elle était femme et, parmi les femmes, une des plus

(1) G. LEFÈVRE-PONTALIS, *Jeanne d'Arc et ses contemporains*. *Revue hebdomadaire*, 17 avril 1909, p. 313.

sensibles et des plus tendres. Chose singulière et touchante, cette guerrière a le don de pacifier et d'unir. Elle attire tout à elle. Les Anglais, qui l'immolèrent, sont aujourd'hui ses plus chauds partisans; en France même, pour tous ceux dont l'âme n'est pas desséchée par le vent du scepticisme, les divergences de vue en ce qui la concerne, s'estompent et s'évanouissent dans une commune vénération.

Nous parlons des âmes desséchées. Le nombre en est grand chez nous. Depuis un siècle, le scepticisme a fait son œuvre. Il tend de plus en plus à appauvrir les sources de la vie et de la pensée. Loin d'être une force, une qualité, c'est plutôt une maladie de l'esprit. Il détruit, annihile la confiance que nous devons avoir en nous-mêmes, en nos ressources cachées, la confiance aux possibilités de nous développer, de grandir, de nous élever, par un effort continu, sur les plans magnifiques de l'univers, la confiance en cette loi suprême qui attire l'être du fond des abîmes de vie, et ouvre à son initiative, à son essor, les perspectives infinies du temps et le vaste théâtre des mondes.

Le scepticisme détend peu à peu les ressorts de l'âme, amollit les caractères, éteint l'action féconde et créatrice. Puissant pour détruire, il n'a jamais rien enfanté de grand. En s'accrois-

sant, il peut devenir un fléau, une cause de décadence et de mort pour un peuple.

Le criticisme est un produit de l'esprit sceptique de notre temps. Il a accompli un lent travail de désagrégation; il a réduit en poussière tout ce qui faisait la force et la grandeur de l'esprit humain. La littérature est son principal moyen d'influence. En ce domaine, Renan a été un créateur et comme le modèle du genre. Anatole France est actuellement le représentant le plus illustre de cette école, qui recrute chaque jour, parmi notre jeunesse, de nombreux partisans. La nouvelle génération se laisse séduire par la forme élégante du langage et la magie de l'expression chez ses devanciers, et aussi par cette considération morbide, qu'il est plus facile de critiquer, de railler, que d'étudier à fond un sujet et de conclure logiquement. On renonce ainsi peu à peu à toute conviction, à toute foi élevée, pour se complaire en une sorte de dilettantisme vague et stérile. Il est de bon ton de poser pour des désabusés, de considérer l'effort comme vain, la vérité comme inaccessible, d'écarter toute besogne pénible, en se contentant de comparer les opinions et les idées, pour les traiter par l'ironie et les tourner en dérision.

La méthode est aussi indigente que funeste, car elle débilite l'intelligence et le jugement.

Il en résulte, à la longue, un amoindrissement sensible des qualités viriles de notre race, une insouciance des grands devoirs de l'existence, une méconnaissance du but de la vie, qui gagnent de proche en proche, pénètrent jusqu'au cœur du peuple, et tendent à tarir les sources de l'énergie nationale.

Les progrès du scepticisme s'expliquent en ce sens que, chez nous, les formes de la foi ne répondent plus aux exigences de l'esprit moderne et de la loi d'évolution. La religion est dépourvue des bases rationnelles sur lesquelles peut s'édifier une conviction forte. Le spiritualisme expérimental vient combler cette lacune, et offrir à l'âme contemporaine un terrain d'observation, un ensemble de preuves et de faits, qui constitue un ferme appui pour les croyances de l'avenir.

Comme aux temps de Jeanne et du Christ, le souffle de l'invisible passe sur le monde. Il va ranimer les courages défaillants, réveiller les âmes qui semblaient mortes. Il ne faut jamais désespérer de l'avenir de notre race. Le germe de la résurrection est en nous, dans nos esprits, dans nos cœurs. La foi éclairée, la confiance et l'amour sont les leviers de l'âme ; quand ils l'inspirent, la soutiennent, l'emportent, il n'est pas de sommet qu'elle ne puisse atteindre !

## CONCLUSIONS

---

De la vie de Jeanne d'Arc, trois grands enseignements se dégagent en traits de lumière. Les voici :

L'humanité, dans ses heures de crise et d'épreuve, n'est pas abandonnée à elle-même ; mais, d'en haut, des secours, des forces, des inspirations viennent la soutenir et la guider dans sa marche. Quand le mal triomphe, quand l'adversité s'acharne sur un peuple, Dieu intervient par ses messagers. La vie de Jeanne est une des manifestations les plus éclatantes de la Providence dans l'histoire.

Une communion puissante relie tous les plans de la vie, visibles ou invisibles. Pour les âmes sensibles et évoluées, chez qui les sens intérieurs, les facultés psychiques, sont suffisamment développés, cette communion s'établit dès ce monde, au sein de la vie terrestre. Elle est d'autant plus étroite et féconde

que ces âmes sont plus pures, détachées des influences inférieures, mieux préparées aux missions qui leur incombent. Tels sont la plupart des médiums. Parmi eux, Jeanne d'Arc fut un des plus grands.

Cette communion des vivants et des morts, des habitants de la terre et de ceux de l'espace, chacun de nous est appelé à y participer dans l'avenir, par l'évolution psychique et le perfectionnement moral, jusqu'à ce que les deux humanités, terrestre et céleste, ne forment plus qu'une seule et immense famille, unie dans la pensée de Dieu.

Dès maintenant, des liens subsistent entre les hommes et les disparus. Toutes les âmes qui se sont rencontrées sur la terre sont reliées par des fils mystérieux. Le présent est solidaire du passé et de l'avenir, et la destinée des êtres se déroule en spirale ascendante, depuis notre humble planète jusqu'aux profondeurs du ciel étoilé.

De là, de ces hauteurs, descendent les messies, les messagers providentiels. Leur apparition parmi nous constitue toute une révélation. En les étudiant, en apprenant à les connaître, nous soulevons un coin du voile qui nous cache les mondes supérieurs et divins auxquels ils appartiennent, mondes que les hommes

soupçonnent à peine, écrasés qu'ils sont, pour la plupart, sous la lourde chrysalide matérielle.

Aux grandes dates de l'histoire, Dieu offre de telles vies en exemples et en leçons à l'humanité. C'est vers ces figures de héros et de martyrs, que doivent se tourner les regards de ceux qui doutent, de ceux qui souffrent. Parmi elles, il n'en est pas de plus suave que celle de Jeanne d'Arc. Ses actes, ses paroles, sont à la fois ingénus et sublimes. Cette existence si courte, mais si merveilleuse, est un des plus beaux dons que Dieu ait faits à la France, et ce sera une des gloires du dix-neuvième siècle, parmi tant d'erreurs et de fautes, que d'avoir remis en lumière ce noble profil de vierge. Aucune nation ne possède dans ses annales un fait comparable à cette vie. Ainsi que l'a écrit Étienne Pasquier, elle est bien « un vrai prodige de la main de Dieu ».

Son action dans le passé a été le signal d'une rénovation nationale; dans le présent, elle est le signal d'une rénovation religieuse, différente de celles qui l'ont précédée, mais s'adaptant mieux encore aux nécessités de notre évolution. Quand nous disons religieuse, il serait plus exact de dire scientifique et philosophique. Toujours est-il que les croyances de l'humanité vont être renouvelées. Le senti-

ment religieux périra-t-il pour cela? Non, sans doute; il se transformera seulement, pour revêtir des aspects nouveaux. La foi ne peut s'éteindre au cœur de l'homme. Elle ne disparaît un instant que pour faire place à une foi plus haute. Ne faut-il pas que notre soleil passe sous l'horizon, pour que les soleils de la nuit s'allument, et que l'immensité étoilée se révèle à nos yeux? Quand le jour s'évanouit, il semble que l'univers se voile et que la vie va prendre fin. Et cependant, sans l'extinction de la lumière diurne, pourrions-nous voir le fourmillement des astres au fond des cieux? Il en est de même des formes actuelles de la religion et de la croyance. Elles ne meurent en apparence que pour renaître plus amples et plus belles. L'action de Jeanne et des grandes âmes de l'espace prépare cette renaissance, à laquelle, de notre côté et sur le plan terrestre, nous travaillons sans relâche, depuis longtemps, sous l'égide de la glorieuse inspirée, dont les conseils et les instructions ne nous ont pas manqué.

Aussi est-ce avec un sentiment d'ardente sympathie pour elle, de tendre vénération et de vive reconnaissance, que j'ai écrit ce livre. Il a été conçu en des heures de recueillement, loin des agitations de ce monde. A mesure que

se précipite le cours de ma vie, l'aspect des choses se fait plus triste et l'ombre s'épaissit autour de moi. Mais un rayon venu d'en haut illumine tout mon être, et ce rayon émane de l'esprit de Jeanne. C'est lui qui m'a éclairé, guidé dans ma tâche.

Depuis un demi-siècle, on a beaucoup écrit, disserté, discuté au sujet de la Vierge lorraine. Des polémiques violentes, des manifestations tapageuses se sont produites en divers sens ; on a presque livré bataille en son nom. Au milieu de ces contradictions, de ces luttes, qu'elle suivait d'un regard attristé, elle a voulu faire entendre sa voix. Elle a daigné se communiquer à nous, comme à un serviteur dévoué de la cause qu'elle protège aujourd'hui. Ces pages sont l'expression fidèle de sa pensée, de ses vues. C'est à ce titre, qu'en toute humilité personnelle, je les présente à ceux qui, en ce monde, honorent Jeanne et aiment la France.

FIN

# TABLE DES MATIÈRES

---

	Pages.
INTRODUCTION. . . . .	1
 <b>PREMIÈRE PARTIE. — Vie et Médiumnité de Jeanne d'Arc.</b>	
I. Domremy . . . . .	19
II. La situation en 1429 . . . . .	26
III. Enfance de Jeanne d'Arc . . . . .	30
IV. Médiumnité de Jeanne d'Arc. Ce qu'étaient ses voix. Phénomènes analogues, anciens et récents . . . . .	40
V. Vaucouleurs . . . . .	107
VI. Chinon, Poitiers, Tours . . . . .	112
VII. Orléans. . . . .	128
VIII. Reims. . . . .	143
IX. Compiègne . . . . .	155
X. Rouen : la prison . . . . .	166
XI. Rouen : le procès . . . . .	173
XII. Rouen : le supplice . . . . .	207
 <b>DEUXIÈME PARTIE. — Les Missions de Jeanne d'Arc.</b>	
XIII. Jeanne d'Arc et l'idée de patrie . . . . .	219
XIV. Jeanne d'Arc et l'idée d'humanité . . . . .	236
XV. Jeanne d'Arc et l'idée de religion . . . . .	245

	Pages.
XVI. Jeanne d'Arc et l'idéal celtique . . . . .	279
XVII. Jeanne d'Arc et le spiritualisme moderne ; les missions de Jeanne. . . . .	308
XVIII. Portrait et caractère de Jeanne d'Arc. . .	337
XIX. Génie militaire de Jeanne d'Arc. . . . .	365
XX. Jeanne d'Arc au vingtième siècle ; ses admirateurs ; ses contempteurs. . . . .	391
XXI. Jeanne d'Arc à l'étranger. . . . .	418
CONCLUSIONS. . . . .	443

---